



HAL
open science

L'Aquitaine et ses marges (IIIe-Ier av. J.-C.) : peuplements et cultures

Marc Bouchain

► **To cite this version:**

Marc Bouchain. L'Aquitaine et ses marges (IIIe-Ier av. J.-C.) : peuplements et cultures. Histoire. 2013. dumas-01102681

HAL Id: dumas-01102681

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01102681>

Submitted on 13 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master 2, Recherche, Cultures et Sociétés
Département d'Histoire, d'Histoire de l'Art et Archéologie
Histoire Ancienne

L'Aquitaine et ses marges (IIIe-Ier av. J.-C.) :
Peuplements et Cultures

Marc Bouchain

Sous la direction de monsieur Laurent Callegarin,

Maître de conférences à l'UPPA.

2012-2013

Université de Pau et des Pays de l'Adour.

1. Corpus littéraire

Introduction :

Plusieurs textes antiques évoquant la Gaule sont parvenus jusqu'à nous, ils sont assez peu en revanche à évoquer l'Aquitaine. Par ailleurs, les recopiage successifs ont engendré, dans bien des cas, la déformation de la graphie de certains mots. Cette part d'erreurs, de toponymes et d'ethnonymes tronqués, reste toutefois très négligeable face à l'immense quantité d'informations que ces manuscrits nous procurent. Dans le cas de l'Aquitaine préaugustéenne, ils se révèlent une source inestimable, fondamentale pour la poursuite de notre recherche. Ce furent des Grecs au IV^e siècle av. J.-C. qui les premiers évoquèrent les populations des contrées septentrionales au monde hellénique : Ephore qui situait les territoires des *Keltoi* aux extrémités occidentales de la terre, Timée de Tauroménion qui voyagea jusqu'au delta du Rhône, et Callisthène, furent de ceux là. Au siècle suivant, d'autres « géographes » tout aussi méconnus se prirent d'intérêt pour cette partie du monde, à l'image d'Eratosthène le Jeune qui rédigea des *Galatica*. Leurs ouvrages comportaient des indications géographiques encore très hasardeuses, ce qui fit dire à Strabon bien plus tard : « *Timosthène et Ératosthène et ceux qui les ont précédés ignoraient complètement la géographie de l'Ibérie et de la Celtique* »¹. Les informations qu'ils avançaient, tant topographiques qu'ethnographiques, furent néanmoins reprises par d'autres savants. Posidonios d'Apamée en fut l'un des plus illustres, alors que Polybe ne s'était jamais éloigné du littoral, lui s'aventura jusqu'à l'estuaire de la Gironde et au Rhin à l'aube du I^{er} siècle avant notre ère. César, Diodore, Strabon et Pline l'Ancien lui firent de nombreux emprunts. L'archéologie nous a cependant récemment démontré, que les informations collectées par Posidonios étaient déjà surannées, se rapportant à des populations celtiques de Gaule du nord, deux siècles plus tôt². Le « *géographe le plus fiable du monde celtique* »³ a sans doute lui-même repris les écrits bien antérieurs d'Ephore et de Timée. Le *Bello Gallico*, second ouvrage en latin après les *Origines* de Caton l'Ancien à s'être intéressé de près aux Gaulois⁴, tout en gardant à l'esprit les desseins politiques qui motivèrent sa rédaction, reste la « contribution » littéraire la plus importante et la plus fiable sur la Gaule pour cette période. Nous avons compilé dans le présent corpus toutes

¹ cf. Strabon, II, 1, 41.

² Bruneaux J-L., 2005, p. 48-56.

³ *Ibid.*

⁴ cf. notes complémentaires : Pomponius Méla., Silberman A., trad., *Chorographie*, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. 210.

les citations qui touchaient notre sujet d'étude et pouvaient servir, de près ou de loin, au cheminement de notre réflexion. Les textes grecs et latins correspondant ont aussi été inventoriés afin de pouvoir observer la graphie originale du nom des ethnies. Poursuivant une recherche entamée en M1, le corpus littéraire qui avait été réalisé à cette occasion a été entièrement remanié. Les auteurs ne sont plus désormais classés en fonction de leur langue d'écriture mais de manière chronologique. Cet inventaire a également été augmenté de trois hommes de lettres mais surtout d'Eglise, Irénée de Lyon, Sulpice Sévère et Sidoine Apollinaire.

1. 1. Polybe

Homme de guerre mais surtout de lettre, Polybe (vers 200 av. J.-C. à vers 118 av. J.-C.) est un des historiens grecs les plus connus et les plus appréciés, cela notamment pour sa rigueur dans le récit des événements historiques. Envoyé comme otage dans la ville éternelle comme gage de la neutralité de la ligue achéenne, dans le conflit qui opposait Rome à la Macédoine. Il y resta captif dix sept ans, où il eut tout le loisir de rédiger une grande partie des *Histoires* dont seulement cinq des quarante livres initiaux nous sont parvenus en intégralité, les autres nous sont connus par des fragments. La Gaule, qu'il visita semble-t-il brièvement après sa libération en 149 av. J.-C., est concernée par ces derniers, malheureusement trop sommairement pour apporter quelque chose de significatif à notre recherche.

Livre XXXIV :

« [34,7] Polybe, du reste, reproche justement à Ératosthène de ne pas connaître l'Espagne, et montre qu'il est des endroits où il se trouve en contradiction avec lui-même. Ainsi, Ératosthène dit quelque part que, sur l'Océan, toute la côte, jusqu'à Gadès, est habitée par les Gaulois (et en effet, cette race occupe les côtes occidentales de l'Europe jusqu'aux colonnes) ; puis il oublie ce détail, et faisant le tour de l'Espagne, il ne parle pas une fois des Gaulois. »

« [34,7] Πάλιν δὲ τοῦτο μὲν ὀρθῶς ἀποφαίνεται ὅτι ἀγνοεῖ τὰ Ἰβηρικὰ ὁ Ἐρατοσθένης καὶ διότι περὶ αὐτῆς ἔσθ' ὅπου τὰ μαχόμενα ἀποφαίνεται, ὅς γε μέχρι Γαδείρων ὑπὸ Γαλατῶν περιοικεῖσθαι φήσας τὰ ἔξωθεν αὐτῆς, εἴ γε τὰ πρὸς δύσιν τῆς Εὐρώπης μέχρι Γαδείρων ἔχουσιν ἐκεῖνοι, τούτων ἐκλαθόμενος κατὰ τὴν τῆς Ἰβηρίας περίοδον τῶν Γαλατῶν οὐδαμοῦ μέμνηται. »

Polybe n'a pas dû pénétrer plus loin que les rivières qu'il décrit.

« [34,10] Depuis les Pyrénées jusqu'à la rivière de Narbonne s'étend une plaine que l'Ilibéris et le Ruscino traversent près de villes du même nom. Ces villes sont habitées par les Celtes. »

« [34,10] Πολύβιος δ' ἐν τῇ τετάρτῃ καὶ τριακοστῇ τῶν Ἱστοριῶν μετὰ τὴν Πυρρήνην φησὶν ἕως τοῦ Νάρβωνος ποταμοῦ πεδῖον εἶναι, δι' οὗ φέρεσθαι ποταμοὺς Ἰλλέβεριν καὶ Ῥόσκυνον, ῥέοντας παρὰ πόλεις ὁμωνύμους, κατοικουμένας ὑπὸ Κελτῶν. »

livre XXXIX : la défaite d'Hasdrubal à Baecula (208 av. J.-C.)

« [10,39] [...] Asdrubal, fidèle à sa première pensée, n'eut pas plutôt vu les siens plier et fuir, que, sans songer le moins du monde à combattre jusqu'à la dernière extrémité, il rassembla à la hâte ses trésors, ses éléphants, arracha à la fuite autant d'hommes qu'il put et se retira sur le Tage, pour de là franchir les Pyrénées et passer en Gaule. »

« [10,39] [...] Ἀσδρούβας δὲ κατὰ τοὺς ἐξ ἀρχῆς διαλογισμούς, θεωρῶν κλινούσας καὶ διατετραμμένας τὰς αὐτοῦ δυνάμεις, τὸ μὲν ψυχομαχεῖν μέχρι τῆς ἐσχάτης ἐλπίδος ἀπεδοκίμαζε, λαβὼν δὲ τὰ τε χρήματα καὶ τὰ θηρία, καὶ τῶν φευγόντων ὅσους ἠδύνατο πλείστους ἐπισπασάμενος, ἐποιεῖτο τὴν ἀναχώρησιν παρὰ τὸν Τάγον ποταμὸν ὡς ἐπὶ τὰς Πυρρήνης ὑπερβολὰς καὶ τοὺς ταύτῃ κατοικοῦντας Γαλάτας. »

1. 2. Cicéron

Marcus Tullius Cicero naît à Arpinum au sud-est de Rome en 106 av. J.-C. d'une famille plébeienne entrée dans l'ordre équestre. Devenu avocat, servi par une verve oratoire et une habileté certaine, il remporte plusieurs affaires majeures dont celle du procès contre Verrès, ancien propréteur de Sicile accusé de corruption, qu'il fait condamner. Ses succès juridiques lui valurent une grande renommée qu'il sut mettre à profit pour gravir un à un les différents échelons du *cursus honorum*. Il obtient le consulat en 63 ap. J.-C., charge qui n'avait pas été conférée à un *homo novus* depuis plus de trois

décennies si l'on en croit Salluste. Il déjoue la même année la conjuration de Catilina. Durant la guerre civile, il prend le parti de Pompée ; la défaite de ce dernier à Pharsale en 48 av. J.-C. le contraint à se rallier à César. Quatre ans plus tard, l'assassinat de ce dernier le fait choisir Octave contre Marc Antoine. Le second triumvirat enterriné entre les deux hommes signe sa fin : Marc antoine obtient la proscription de Cicéron. Le célèbre retheur est assassiné à Formies en 43 av. J.-C., ses mains et sa tête sont sectionnées et exposées au forum, à la tribune aux harangues.

Cette unique citation que nous présentons provient du *Pro Fonteio*, affaire défendue par Cicéron en 69 av. J.-C. :

« Titurius, à Toulouse, avait exigé, comme droit d'entrée, quatre deniers par amphore; que Porcius et Numius, à Crodune, avaient exigé trois victoriats; et Servéus deux, à Vulchalon; que dans cette province on avait imposé une taxe à ceux qui voulaient transporter du vin de Cobiamaque, bourg entre Toulouse et Narbonne, sans aller à Toulouse; qu'Elésiodole n'avait exigé que six deniers de ceux qui portaient des vins à l'ennemi. »

« Itaque Titurium Tolosae quaternos denarios in singulas uini amphoras portori nomine exegisse; Croduni Porcium et Munium ternos <et> uictoriatum, Vulchalone Seruaeum binos et uictoriatum; atque in his locis ab eis portorium esse exactum si qui Cobiomago--qui uicus inter Tolosam et Narbonem est.-deuerterentur neque Tolosam ire uellent; Elesiodulis C. Annium senos denarios ab eis qui ad hostem portarent exegisse. »

1. 3. César

Caius Iulius Caesar (100 à 44 av. J. -C.), consul pour l'année 59, prolongé un an plus tard comme il est de règle par un proconsulat sur une province. Détournant la coutume il en obtiendra deux par plébiscite, la Cisalpine et l'Illyrie ainsi que trois légions, le sénat lui rajouta la gouvernance de la *Provincia* et une quatrième légion. Prenant prétexte de la migration des Helvètes (Christian Goudineau parle plutôt d'une « peur panique » de l'invasion), le nouveau proconsul entreprend la conquête de la Gaule chevelue. L'apport de César à notre connaissance de la Gaule préromaine nous est indispensable. Sans la *Guerre des Gaules*, récit des conquêtes que fit l'ambitieux proconsul en Gaule chevelue, nous ne saurions quasiment rien de la situation, de la disposition des tribus de la Gaule indépendante au milieu du Ier siècle avant notre ère. L'ouvrage plus destiné à servir les desseins politiques du conquérant des Gaules à Rome, qu'à présenter un tableau ethnographique exhaustif des différents peuples soumis, à la compréhension des lettrés de son temps, n'en demeure pas moins un témoignage inévitable dans la conduite de notre recherche. Son œuvre, référence la plus reculée que nous possédions, puise cependant allègrement dans Posidonios.

Livre I : La Gaule et ses habitants

César pose la Garonne comme frontière entre Aquitains et Celtes :

« [1,1] Toute la Gaule est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nomment Celtes, et dans la nôtre, Gaulois. Ces nations diffèrent entre elles par le langage, les institutions et les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. »

« [1,1] Gallia est omnis diuisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana diuidit. »

Le proconsul se répète même une deuxième et troisième fois.

« Le pays habité, comme nous l'avons dit, par les Gaulois, commence au Rhône, et est borné par la Garonne, l'Océan et les frontières des Belges; du côté des Séquanes et des Helvètes, il va jusqu'au Rhin; il est situé au nord. Celui des Belges commence à l'extrême frontière de la Gaule, et est borné par la partie inférieure du Rhin; il regarde le nord et l'orient. L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux Pyrénées, et à cette partie de l'Océan qui baigne les côtes d'Espagne; elle est entre le couchant et le nord. »

« Eorum una pars, quam Gallos obtinere dictum est, initium capit a flumine Rhodano, continetur Garumna flumine, Oceano, finibus Belgarum, attingit etiam ab Sequanis et Heluetiis flumen Rhenum, uergit ad septentriones. Belgae ab extremis Galliae finibus oriuntur, pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni, spectant in septentrionem et orientem solem. Aquitania a Garumna flumine ad Pyrenaeos montes et eam partem Oceani quae est ad Hispaniam pertinet; spectat inter occasum solis et septentriones. »

Livre III : 56 av. J.-C.

« Il ordonne à P. Crassus de se rendre en Aquitaine, avec douze cohortes légionnaires et un grand nombre de cavaliers, pour empêcher ce pays d'envoyer des secours dans la Gaule, et de si grandes nations de se réunir. »

« P. Crassum cum cohortibus legionariis XII et magno numero equitatus in Aquitaniam proficisci iubet, ne ex his nationibus auxilia in Galliam mittantur ac tantae nationes coniungantur. »

César nous conte ici et dans les deux citations qui suivent les différents combats menés contre les Sotiates.

« [3,20] Presque à la même époque, P. Crassus était arrivé dans l'Aquitaine, pays qui, à raison de son étendue et de sa population, peut être estimé, comme nous l'avons dit, le tiers de la Gaule. Songeant qu'il aurait à faire la guerre dans les mêmes lieux où, peu d'années auparavant, le légat L. Valérius Préconinus avait été vaincu et tué, et d'où le proconsul Manlius avait été chassé après avoir perdu ses bagages⁵, il crut qu'il ne pouvait déployer trop d'activité. Ayant donc pourvu aux vivres, rassemblé des auxiliaires et de la cavalerie, et fait venir en outre de Toulouse, de Carcassonne et de Narbonne, pays dépendants de la province romaine et voisins de l'Aquitaine, bon nombre d'hommes intrépides qu'il désigna, il mena son armée sur les terres des Sotiates. À la nouvelle de son arrivée, les Sotiates rassemblèrent des troupes considérables et de la cavalerie, qui faisait leur principale force, attaquèrent notre armée dans sa marche, et engagèrent avec elle un combat de cavalerie, dans lequel ayant été repoussés et poursuivis par la nôtre, ils firent tout à coup paraître leur infanterie, placée en embuscade dans un vallon. Ils assaillirent nos soldats épars et recommencèrent le combat. »

« [3,20] Eodem fere tempore P. Crassus, cum in Aquitaniam peruenisset, quae {pars}, ut ante dictum est, {et regionum latitudine et multitudine hominum} tertia pars Galliae est {aestimanda}, cum intellexeret in iis locis sibi bellum gerendum ubi paucis ante annis L. Valerius Praeconinus legatus exercitu pulso interfectus esset atque unde L. Manlius proconsul impedimentis amissis profugisset, non mediocrem sibi diligentiam adhibendam intellegebat. Itaque re frumentaria prouisa, auxiliis equitatuque comparato, multis praeterea uiris fortibus Tolosa et Carcasone et Narbone, quae sunt ciuitates Galliae prouinciae finitimae, ex his

⁵ « Lucius Valérius Préconinus est inconnu par ailleurs ; il semble bien que sa défaite soit un épisode de la guerre contre Sertorius en Espagne, il fut obligé en retour de passer par l'Aquitaine, où les indigènes l'assaillirent (78 ou 77 av. J.-C.). C'est à la suite de ces événements que Pompée reçut le commandement de la guerre contre Sertorius. » note de P. Fabre issue de la traduction de Constans de 1950.

regionibus nominatim euocatis, in Sotiatium fines exercitum introduxit. Cuius aduentu cognito Sotiates magnis copiis coactis, equitatuque, quo plurimum ualebant, in itinere agmen nostrum adorti primum equestre proelium commiserunt, deinde equitatu suo pulso atque insequentibus nostris subito pedestres copias, quas in conualle in insidiis conlocauerant, ostenderunt. Hi nostros disiectos adorti proelium renouarunt. »

« [3,21] Il fut long et opiniâtre: Les Sotiates, fiers de leurs anciennes victoires, regardaient le salut de toute l'Aquitaine comme attaché à leur valeur; nos soldats voulaient montrer ce qu'ils pouvaient faire, en l'absence du général, sans l'aide des autres légions, sous la conduite d'un jeune chef. Couverts de blessures, les ennemis enfin tournèrent le dos; on en tua un grand nombre, et Crassus, sans s'arrêter, mit le siège devant la capitale des Sotiates⁶. Leur résistance courageuse l'obligea d'employer les mantelets et les tours. Tantôt ils faisaient des sorties, tantôt ils pratiquaient des mines jusque sous nos tranchées (sorte d'ouvrage où ils sont très habiles, leur pays étant plein de mines d'airain qu'ils exploitent); mais voyant tous leurs efforts échouer devant l'activité de nos soldats, ils députèrent à Crassus, pour lui demander de recevoir leur capitulation. Crassus y consentit, à la condition qu'ils livreraient leurs armes, ce qu'ils firent. »

« [3,21] Pugnatum est diu atque acriter, cum Sotiates superioribus uictoriis freti in sua uirtute totius Aquitaniae salutem positam putarent, nostri autem quid sine imperatore et sine reliquis legionibus adulescentulo duce efficere possent perspici cuperent; tandem confecti uulneribus hostes terga uerterunt. Quorum magno numero interfecto Crassus ex itinere oppidum Sotiatium oppugnare coepit. Quibus fortiter resistentibus uineas turresque egit. Illi alias eruptione temptata, alias cuniculis ad aggerem uineasque actis (cuius rei sunt longe peritissimi Aquitani, propterea quod multis locis apud eos aerariae secturaeque sunt), ubi diligentia nostrorum nihil his rebus profici posse intellexerunt, legatos ad Crassum mittunt seque in deditionem ut recipiat petunt. »

« [3,22] Tandis que tous les nôtres s'occupaient de l'exécution de ce traité, d'un autre côté de la ville se présenta le général en chef Adiatuanos, avec six cents hommes dévoués, de ceux que ces peuples appellent soldures⁷. Telle est la condition de ces hommes, qu'ils jouissent de tous les biens de la vie avec ceux auxquels ils se sont consacrés par un pacte d'amitié; si leur chef périt de mort violente, ils partagent son sort et se tuent de leur propre main; et il n'est pas encore arrivé, de mémoire d'homme, qu'un de ceux qui s'étaient dévoués à un chef par un pacte semblable, ait refusé, celui-ci mort, de mourir aussitôt. C'est avec cette escorte qu'Adiatuanos⁸ tenta une sortie: les cris qui s'élevèrent sur cette partie du rempart firent courir aux armes; et à la suite d'un combat sanglant, Adiatuanos, repoussé dans la ville, obtint cependant de Crassus d'être compris dans la capitulation générale. »

« [3,22] Qua re impetrata arma tradere iussi faciunt. Atque in eam rem omnium nostrorum intentis animis alia ex parte oppidi Adiatunnus, qui summam imperii tenebat, cum DC deuotis, quos illi soldurios appellat, quorum haec est condicio, ut omnibus in uita commodis una cum

⁶ La ville de Sos-en-Albret paraît aujourd'hui faire consensus comme probable capitale des Sotiates.

⁷ Il s'agit de la seule mention connue des *soldurii*. Gauloise, ibérique ou aquitaine, l'étymologie de ce mot reste incertaine.

⁸ Le nom de ce chef aquitain nous aussi connu par des monnaies émises peu après la conquête. Elles portent la légende suivante : REX ADIETUANUS FF/SOTIOTA.

iis fruuntur quorum se amicitiae dediderint, si quid his per uim accidat, aut eundem casum una ferant aut sibi mortem consciscant; neque adhuc hominum memoria repertus est quisquam qui, eo interfecto cuius se amicitiae deuouisset, mortem recusaret---cum his Adiatunnus eruptionem facere conatus clamore ab ea parte munitiois sublato cum ad arma milites concurrissent uehementerque ibi pugnatum esset, repulsus in oppidum tamen uti eadem deditionis condicione uteretur a Crasso impetrauit. »

« [3,23] Après avoir reçu les armes et les otages, Crassus marcha sur les terres des Vocates et des Tarusates. Les Barbares, vivement effrayés en apprenant qu'une place également défendue par la nature et par la main de l'homme était, peu de jours après l'arrivée de Crassus, tombée en son pouvoir, s'envoient de toutes parts des députés, se liguent ensemble, se donnent mutuellement des otages, rassemblent des troupes. Ils députent aussi vers les états de l'Espagne citérieure, voisins de l'Aquitaine, pour qu'on leur envoie de là des secours et des chefs. À leur arrivée, pleins de confiance dans leur nombre, ils disposent tout pour la guerre. Ils mettent à leur tête ceux qui avaient longtemps servi sous Q. Sertorius et qui passaient pour très habiles dans l'art militaire. Ils commencent, à l'exemple du peuple romain, par prendre leurs positions, par fortifier leur camp, par nous intercepter les vivres. Crassus s'en aperçut, et, sentant bien que ses troupes étaient trop peu nombreuses pour les diviser, tandis que l'ennemi pouvait faire des courses, occuper les chemins, et cependant ne pas dégarnir son camp, ce qui devait rendre difficile l'arrivée des vivres, le nombre des ennemis croissant d'ailleurs de jour en jour, il pensa qu'il fallait se hâter de combattre. Il fit part de cet avis dans un conseil, et le voyant partagé par tout le monde, il fixa le jour suivant pour celui du combat. »

« [3,23] Armis obsidibusque acceptis, Crassus in fines Vocationum et Tarusatium profectus est. Tum uero barbari commoti, quod oppidum et natura loci et manu munitum paucis diebus quibus eo uentum erat expugnatum cognouerant, legatos quoque uersum dimittere, coniurare, obsides inter se dare, copias parare coeperunt. Mittuntur etiam ad eas ciuitates legati quae sunt citerioris Hispaniae finitimae Aquitaniae: inde auxilia ducesque arcessuntur. Quorum aduentu magna cum auctoritate et magna {cum} hominum multitudine bellum gerere conantur. Duces uero ii deliguntur qui una cum Q. Sertorio omnes annos fuerant summamque scientiam rei militaris habere existimabantur. Hi consuetudine populi Romani loca capere, castra munire, commeatibus nostros intercludere instituunt. Quod ubi Crassus animaduertit, suas copias propter exiguitatem non facile diduci, hostem et uagari et uias obsidere et castris satis praesidii relinquere, ob eam causam minus commode frumentum commeatumque sibi supportari, in dies hostium numerum augeri, non cunctandum existimauit quin pugna decertaret. Hac re ad consilium delata, ubi omnes idem sentire intellexit, posterum diem pugnae constituit. »

« [3,24] Au point du jour, il fit sortir toutes les troupes, en forma deux lignes, plaça au milieu les auxiliaires, et attendit ce que feraient les ennemis. Ceux-ci, quoique, à raison de leur nombre et de leur ancienne gloire militaire, ils se crussent assurés de vaincre une poignée de Romains, tenaient cependant pour plus sûr encore, étant maîtres des passages et interceptant les vivres, d'obtenir une victoire qui ne leur coûtât pas de sang. Si la faim nous forçait à la retraite, ils profiteraient de notre découragement pour nous attaquer au milieu des embarras de notre marche et de nos bagages. Ce dessein fut approuvé de leurs chefs, et, tandis que l'armée romaine était en bataille, ils se tinrent dans leur camp. Ayant pénétré le but de cette inaction, dont l'effet fut d'inspirer à nos soldats d'autant plus d'ardeur à combattre que l'hésitation des ennemis passait

pour de la crainte, et cédant au cri général qui s'éleva pour qu'on marchât sans délai contre eux, Crassus harangue ses troupes, et, selon leur vœu, il marche contre le camp »⁹.

« [3,24] Prima luce productis omnibus copiis duplici acie instituta, auxiliis in mediam aciem coniectis, quid hostes consilii caperent expectabat. Illi, etsi propter multitudinem et ueterem belli gloriam paucitatemque nostrorum se tuto dimicaturos existimabant, tamen tutius esse arbitrabantur obsessis uis com meatu intercluso sine uulnere uictoria potiri, et si propter inopiam rei frumentariae Romani se recipere coepissent, impeditos in agmine et sub sarcinis infirmiore animo adoriri cogitabant. Hoc consilio probato ab ducibus, productis Romanorum copiis, sese castris tenebant. Hac re perspecta Crassus, cum sua cunctatione atque opinione timoris hostes nostros milites alacriores ad pugnandum effecissent atque omnium uoces audirentur expectari diutius non oportere quin ad castra iretur, cohortatus suos omnibus cupientibus ad hostium castra contendit. »

L'assaut du camp entreprit par les Romains.

« [3,25] Là, tandis que les uns comblent le fossé, que les autres, en lançant une grêle de traits, chassent du rempart ceux qui le défendent, les auxiliaires, sur qui Crassus comptait peu pour le combat, employés soit à passer les pierres et les traits, soit à apporter les fascines, pouvaient cependant figurer comme combattants. De son côté l'ennemi déployait un courage persévérant, et ses traits, lancés d'en haut, ne se perdaient point. Sur ces entrefaites, des cavaliers qui venaient de faire le tour du camp, rapportèrent à Crassus qu'il était faiblement fortifié du côté de la porte décumane, et qu'il offrait sur ce point un accès facile. »

« [3,25] Ibi cum alii fossas completerent, alii multis telis coniectis defensores uallo munitionibusque depellerent, auxiliariesque, quibus ad pugnam non multum Crassus confidebat, lapidibus telisque subministrandis et ad aggerem caespitibus comportandis speciem atque opinionem pugnantium praeberent, cum item ab hostibus constanter ac non timide pugnaretur telaque ex loco superiore missa non frustra acciderent, equites circumitis hostium castris Crasso renuntiauerunt non eadem esse diligentia ab decumana porta castra munita facilemque aditum habere. »

« [3,26] Crassus recommande aux préfets de la cavalerie d'encourager leurs soldats par la promesse de grandes récompenses, et leur explique ses intentions. Ceux-ci, d'après l'ordre qu'ils ont reçu, prennent avec eux quatre cohortes toutes fraîches, restées à la garde du camp, et, leur faisant faire un long détour pour dérober leur marche aux yeux de l'ennemi, occupé tout entier à combattre, ils arrivent promptement à cette partie du retranchement dont nous parlions, en forcent l'entrée et pénètrent dans le camp des ennemis avant que ceux-ci aient pu les apercevoir ou apprendre ce qui se passe. Avertis par les cris qui se font entendre de ce côté, les nôtres

⁹ Il s'agit de la seule fois pendant toute la durée du conflit où les troupes romaines prennent d'assaut un camp fortifié selon la norme romaine. D'anciens soldats de Sertorius, passés de l'autre côté des Pyrénées après que Pompée l'ait définitivement vaincu (83 à 72 av. J.-C.), avaient permis l'édification de ce camp. (Fabre P., 1950).

sentent renaître leurs forces, comme il arrive d'ordinaire quand on a l'espoir de vaincre, et ils pressent l'attaque avec plus de vigueur. Les ennemis, enveloppés de toutes parts, perdent courage, se précipitent du haut de leurs remparts et cherchent leur salut dans la fuite. La cavalerie les atteignit en rase campagne ; de cinquante mille hommes fournis par l'Aquitaine et le pays des Cantabres, elle laissa à peine échapper le quart, et ne rentra au camp que bien avant dans la nuit. »

« [3,26] Crassus equitum praefectos cohortatus, ut magnis praemiis pollicitationibusque suos excitarent, quid fieri uellet ostendit. Illi, ut erat imperatum, eductis iis cohortibus quae praesidio castris relictas intritas ab labore erant, et longiore itinere circumductis, ne ex hostium castris conspici possent, omnium oculis mentibusque ad pugnam intentis celeriter ad eas quas diximus munitiones peruenerunt atque his prorutis prius in hostium castris constiterunt quam plane ab his uideri aut quid rei gereretur cognosci posset. Tum uero clamore ab ea parte audito nostri redintegratis uiribus, quod plerumque in spe uictoriae accidere consuevit, acrius impugnare coeperunt. Hostes undique circumuenti desperatis omnibus rebus se per munitiones deicere et fuga salutem petere contenderunt. Quos equitatus apertissimis campis consecutus ex milium L numero, quae ex Aquitania Cantabrisque conuenisse constabat, uix quarta parte relictas, multa nocte se in castra recepit. »

À présent, voici la liste que César dresse des peuplades aquitaines qui firent leur soumission à Crassus :

« [3,27] Au bruit de cette victoire la plus grande partie de l'Aquitaine se rendit à Crassus, et envoya d'elle-même des otages. De ce nombre furent les Tarbelles, les Bigerrions, les Ptianii, les Vocates, les Tarusates, les Elusates, les Gates, les Ausques, les Garunni, les Sibuzates, et les Cocosates¹⁰. Quelques états éloignés se fiant sur la saison avancée, négligèrent d'en faire autant. »

« [3,27] Hac audita pugna maxima pars Aquitaniae sese Crasso deditit obsidesque ultro misit; quo in numero fuerunt Tarbelli, Bigerriones, Ptianii, Vocates, Tarusates, Elusates, Gates, Ausci, Garunni, Sibuzates, Cocosates: paucae ultimae nationes anni tempore confisae, quod hiems suberat, id facere neglexerunt. »

¹⁰ « Ces peuples sont difficiles à identifier. On retrouve les Ausci dans le nom d'Auch (Augusta Auscorum sous l'Empire), les Bigerrions dans celui de Bigorre ; on rapproche Tarbelli de Tarbes, mais il n'est pas sûr que ce peuple s'étendît jusqu'à Tarbes. On a vu plus haut où il faut sans doute situer les Vocates et les Tarusates. Les localisations proposées pour les autres sont purement hypothétiques. Ce qui est sûr, c'est que le domaine de ces peuples d'Aquitaine est beaucoup plus restreint que celui des autres peuples gaulois, dont les plus petits occupent la valeur d'un département : ici, si l'on ajoute les peuplades aquitaines mentionnées par Pline, trente et un peuples pour six ou sept départements. » (Fabre P., 1950)

Livre IV : 55 av. J.-C.

«[4,12] [...] Il périt dans ce combat soixante-quatorze de nos cavaliers. De ce nombre, fut Pison l'Aquitain, homme d'un grand courage et d'une naissance illustre, dont l'aïeul avait exercé le souverain pouvoir dans sa cité et reçu de notre sénat le titre d'ami. »

« [4,12] [...] In eo proelio ex equitibus nostris interficiuntur IIII et LXX, in his uir fortissimus Piso Aquitanus, amplissimo genere natus, cuius auus in ciuitate sua regnum obtinuerat amicus a senatu nostro appellatus. »

Livre VII : 52 av. J.-C.

Défection des Bituriges

[7,4] IV [...] « On lui donne le titre de roi, et il envoie des députés réclamer partout l'exécution des promesses que l'on a faites. Bientôt il entraîne les Sénon, les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Aulerques, les Lemovices, les Andes, et tous les autres peuples qui bordent l'océan : tous s'accordent à lui déférer le commandement. »

[7,4] [...] « Rex ab suis appellatur. Dimittit quoque uersus legationes; obtestatur ut in fide maneant. Celeriter sibi Senones, Parisios, Pictones, Cadurcos, Turonos, Aulercos, Lemouices, Andos reliquosque omnes qui Oceanum attingunt adiungit: omnium consensu ad eum defertur imperium. »

« [7,5] V. Après avoir, par ces moyens violents, rassemblé bientôt une armée, il envoie une partie chez les Ruthènes, sous les ordres de Luctérios, du pays des Cadurques, et lui-même va chez les Bituriges. A son approche, ceux-ci députent vers les Eduens dont ils étaient les clients, et leur demandent des secours pour mieux résister aux forces de l'ennemi. Les Eduens, de l'avis des lieutenants que César avait laissés à l'armée, leur envoient de l'infanterie et de la cavalerie. Arrivées à la Loire qui sépare les Bituriges des Eduens, ces troupes s'y arrêtèrent quelques jours et revinrent sans avoir osé la passer. Les chefs dirent à nos lieutenants qu'ils étaient revenus sur leurs pas, craignant une perfidie de la part des Bituriges dont ils avaient appris que le dessein était, s'ils passaient le fleuve, de tomber sur eux d'un côté, tandis que les Arvernes les attaqueraient de l'autre. Est-ce par le motif allégué aux lieutenants ou par trahison que les Eduens en agirent ainsi ? C'est ce qu'on ne peut décider, n'y ayant rien de positif à cet égard. Après leur départ, les Bituriges se rejoignirent aux Arvernes. »

« [7,5] His suppliciis celeriter coacto exercitu Lucterium Cadurcum, summae hominem audaciae, cum parte copiarum in Rutenos mittit; ipse in Bituriges proficiscitur. Eius aduentu Bituriges ad Aeduos, quorum erant in fide, legatos mittunt subsidium rogatum, quo facilius hostium copias sustinere possint. Aedui de consilio legatorum, quos Caesar ad exercitum reliquerat, copias equitatus peditatusque subsidio Biturigibus mittunt. Qui cum ad flumen Ligerim uenissent, quod Bituriges ab Aeduis diuidit, paucos dies ibi morati neque flumen transire ausi domum reuertuntur legatisque nostris renuntiant se Biturigum perfidiam ueritos reuertisse, quibus id consili fuisse cognouerint, ut, si flumen transissent, una ex parte ipsi, altera Aruerni se circumstiterent. Id eane de causa, quam legatis pronuntiarunt, an perfidia adducti

fecerint, quod nihil nobis constat, non uidetur pro certo esse proponendum. Bituriges eorum discessu statim cum Aruernis iunguntur. »

Les Nitiobroges, peut-être jusque-là plutôt épargnés, sont aux premiers rangs des dernières résistances :

« [7,7] Cependant le Cadurque Luctère, envoyé chez les Ruthènes, les attire au parti des Arvernes, va de là chez les Nitiobriges et les Gabales, qui lui donnent les uns et les autres des otages; puis, à la tête d'une nombreuse armée, il marche pour envahir la Province du côté de Narbonne. A cette nouvelle, César crut devoir préférablement à tout partir pour cette Province. Il y arrive, rassure les peuples effrayés, établit des postes chez ceux des Ruthènes, qui dépendent de la province, chez les Volkes Arécomiques, chez les Tolosates et autour de Narbonne, lieux qui tous étaient voisins de l'ennemi. »

« [7,7] Interim Lucterius Cadurcus in Rutenos missus eam ciuitatem Aruernis conciliat. Progressus in Nitiobriges et Gabalos ab utrisque obsides accipit et magna coacta manu in prouinciam Narbonem uersus eruptionem facere contendit. Qua re nuntiata Caesar omnibus consiliis anteuertendum existimauit, ut Narbonem proficisceretur. Eo cum uenisset, timentes confirmat, praesidia in Rutenis prouincialibus, Volcis Arecomicis, Tolosatibus circumque Narbonem, quae loca hostibus erant finitima, constituit; partem copiarum ex prouincia supplementumque, quod ex Italia adduxerat, in Heluios, qui fines Aruernorum contingunt, conuenire iubet. »

[7,31] [...] « Il a bientôt ainsi remplacé ce qui avait péri dans Avaricum. Dans l'intervalle, Teutomatos, fils d'Ollouico, roi des Nitiobriges, dont le père avait reçu de notre sénat le titre d'ami, était venu le rejoindre avec un corps considérable de cavalerie levé dans son pays et dans l'Aquitaine. »

[7,31] [...] « His rebus celeriter id quod Auarici deperierat expletur. Interim Teutomatus, Ollouiconis filius, rex Nitiobrigum, cuius pater ab senatu nostro amicus erat appellatus, cum magno equitum suorum numero et quos ex Aquitania conduxerat ad eum peruenit. »

À l'anecdote qui succède notre commentaire, nos auteurs contemporains sont souvent partagés entre l'admiration du général envers le roi nitiobroge (Fabre P., 1950) ou la dérision (Fages B., 1995) :

[7,46] XLVI. [...] « Au signal donné, nos soldats arrivent promptement aux retranchements, les franchissent et se rendent maîtres de trois camps. Le succès de cette attaque avait été si rapide, que Teutomatos, roi des Nitiobriges, surpris dans sa tente, où il reposait au milieu du jour, s'enfuit nu jusqu'à la ceinture, eut son cheval blessé, et n'échappa qu'avec peine aux mains des pillards. »

[7,46] XLVI. [...] « Milites dato signo celeriter ad munitionem perueniunt eamque transgressi trinis castris potiuntur; ac tanta fuit in castris capiendis celeritas, ut Teutomatus, rex Nitiobrigum, subito in tabernaculo oppressus, ut meridie conquieuerat, superiore corporis parte nudata uulnerato equo uix se ex manibus praedantium militum eriperet. »

[7,75] « LXXV. Pendant que ces choses se passaient devant Alésia, les principaux de la Gaule, réunis en assemblée, avaient résolu, non d'appeler aux armes tous ceux qui étaient en état de les porter, comme le voulait Vercingétorix, mais d'exiger de chaque peuple un certain nombre d'hommes; ils craignaient, dans la confusion d'une si grande multitude, de ne pouvoir ni la discipliner, ni se reconnaître, ni se nourrir. Il fut réglé que les divers, états fourniraient, savoir . Les Edues, avec leurs clients les Ségusiens, les Ambivarètes, les Aulerkes-Brannovikes, les Brannoves, trente-cinq mille hommes; les Arvernes avec les peuples de leur ressort, tels que les Eleutètes-Cadurkes, les Gabales, et les Vélaunes, un pareil nombre; les Sénon, les Séquan, les Bituriges, les Santons, les Rutènes, les Carnutes, chacun douze mille; les Bellovakes, dix mille; les Lémovikes, autant; les Pictons, les Turons, les Parises, les Helves, huit mille chacun; les Suessions, les Ambiens, les Médiomatrices, les Pétrocores, les Nerves, les Morins, les Nitiobriges, chacun cinq mille; les Aulerkes-Cénomans, autant; les Atrébates, quatre mille; les Bellocasses, les Lexoves, les Aulerkes-Eburovikes, chacun trois mille, les Raurakes avec les Boies, trente mille; les pays situés le long de l'Océan, et que les Gaulois ont l'habitude d'appeler Armoriques, au nombre desquels sont les Curiosolites, les Rhédons, les Ambibares, les Calètes, les Osismes, les Lémovikes, les Vénètes, les Unelles, six mille hommes. Les Bellovakes seuls refusèrent leur contingent, alléguant qu'ils voulaient faire la guerre aux Romains en leur nom et à leur gré, sans recevoir d'ordres de personne. Cependant, sur les instances de Commios, leur allié, ils envoyèrent deux mille hommes. »

[7,75] « Dum haec apud Alesiam geruntur, Galli concilio principum indicto non omnes eos qui arma ferre possent, ut censuit Vercingetorix, conuocandos statuunt, sed certum numerum cuique ex ciuitate imperandum, ne tanta multitudine confusa nec moderari nec discernere suos nec frumentandi rationem habere possent. Imperant Aeduis atque eorum clientibus, Segusiauis, Ambiuaretis, Aulercis Brannouicibus, Blannouiis, milia XXXV; parem numerum Aruernis adiunctis Eleutetis, Cadurcis, Gabalis, Vellaiiis, qui sub imperio Aruernorum esse consuerunt; Sequanis, Senonibus, Biturigibus, Santonis, Rutenis, Carnutibus duodena milia; Bellouacis X; totidem Lemouicibus; octona Pictonibus et Turonis et Parisiis et Heluetiis; {Suessionibus,} Ambianis, Mediomatricis, Petrocoriis, Neruiis, Morinis, Nitiobrigibus quina milia; Aulercis Cenomanis totidem; Atrebatibus {III milibus}; Veliocassis, Lexouiis et Aulercis Eburouicibus terna; Rauracis et Boiis bina; {XXX milia} uniuersis ciuitatibus, quae Oceanum attingunt quaeque eorum consuetudine Armoricae appellantur, quo sunt in numero Curiosolites, Redones, Ambibarii, Caletes, Osismi, Veneti, Lemouices, Venelli. Ex his Bellouaci suum numerum non compleuerunt, quod se suo nomine atque arbitrio cum Romanis bellum gesturos dicebant neque cuiusquam imperio obtemperaturos; rogati tamen ab Commio pro eius hospitio duo milia una miserunt. »

Livre VIII :

« [8,2] (1) Pour ne point laisser aux Gaulois le temps de s'affermir dans cette opinion, César après avoir mis le questeur M. Antonius à la tête de ses quartiers d'hiver, partit

lui-même de Bibracte avec une escorte de cavalerie, la veille des calendes de janvier, et se rendit près de la treizième légion, qu'il avait placée sur la frontière des Bituriges, à peu de distance de celle des Héduens; il y ajouta la onzième, qui en était la plus proche. (2) Laissant deux cohortes pour la garde des bagages, il conduisit le reste de l'armée dans le pays fertile des Bituriges, qui, possédant un vaste territoire et beaucoup de places fortes, n'avaient pu être arrêtés par la présence d'une seule légion dans leurs préparatifs de guerre et leurs projets de révolte. »

« [8,2] Quae ne opinio Gallorum confirmaretur, Caesar Marcum Antonium quaestorem suis praefecit hibernis; ipse equitum praesidio pridie Kal. Ianuarias ab oppido Bibracte proficiscitur ad legionem XIII, quam non longe a finibus Aeduorum collocauerat in finibus Biturigum, eique adiungit legionem XI, quae proxima fuerat. Binis cohortibus ad impedimenta tuenda relictis reliquum exercitum in copiosissimos agros Biturigum inducit, qui, cum latos fines et complura oppida haberent, unius legionis hibernis non potuerint contineri quin bellum pararent coniurationes que facerent. »

«[8,3] La soudaine arrivée de César produisit son effet nécessaire sur des hommes dispersés et qui n'étaient préparés à aucune défense: cultivant leurs champs sans défiance, ils furent écrasés par la cavalerie, avant de pouvoir se réfugier dans leurs villes. César, en effet, avait défendu d'incendier les habitations, signal ordinaire d'une invasion hostile, tant pour ne pas s'exposer à manquer de vivres et de fourrages, s'il voulait s'avancer dans le pays, que pour ne pas jeter la terreur parmi les habitants. On fit plusieurs milliers de captifs. Les Bituriges, qui purent s'échapper à notre première approche, s'enfuirent effrayés chez les nations voisines avec lesquelles ils avaient des alliances ou des liens particuliers d'hospitalité. Ce fut en vain; César, par des marches forcées, arrivait sur tous les points, et ne laissait à aucune de ces nations le loisir de songer au salut des autres avant le sien. Cette célérité retenait dans le devoir les peuples amis, et ramenait à la soumission par la terreur ceux qui hésitaient encore. En cet état, les Bituriges, voyant que la clémence de César leur offrait un moyen de recouvrer son amitié, et que les états voisins n'avaient eu à subir d'autre peine que de livrer des otages, suivirent cet exemple. »

« [8,3] Repentino aduentu Caesaris accidit, quod imparatis disiectisque accidere fuit necesse, ut sine timore ullo rura colentes prius ab equitatu opprimerentur quam confugere in oppida possent. Namque etiam illud uulgare incursionis hostium signum, quod incendiis aedificiorum intellegi consuevit, Caesaris erat interdicto sublatum, ne aut copia pabuli frumentique, si longius progredi uellet, deficeretur, aut hostes incendius terreterentur. Multis hominum milibus captis perterriti Bituriges; qui primum aduentum potuerant effugere Romanorum, in finitimas ciuitates aut priuatis hospitiiis confisi aut societate consiliorum confugerant. Frustra: nam Caesar magni sitineribus omnibus locis occurrit nec dat ulli ciuitati spatium de aliena potius quam de domestica salute cogitandi; qua celeritate et fideles amicos retinebat et dubitantes terrore ad condiciones pacis adducebat. Tali condicione proposita Bituriges, cum sibi uiderent clementia

Caesaris reditum patere in eius amicitiam finitimasque ciuitates sine ulla poena dedisse obsides atque in fidem receptas esse, idem fecerunt. »

« [8,46] Informé de ce succès, et voyant les affaires en bon état sur tous les points de la Gaule, que ses dernières campagnes avaient domptée et soumise, César, qui n'était jamais allé en personne dans l'Aquitaine, et qui n'en avait soumis une partie que par les armes de P. Crassus, s'y rendit avec deux légions, pour y passer le reste de la saison. Cette expédition fut, comme les autres, prompte et heureuse. Car tous les états de l'Aquitaine lui envoyèrent des députés et lui donnèrent des otages. Il partit ensuite pour Narbonne, avec une escorte de cavalerie, et mit l'armée en quartiers d'hiver sous les ordres des lieutenants. Il plaça quatre légions dans la Belgique, avec M. Antonius, C. Trébonius et P. Vatinius; il en envoya deux chez les Héduens, dont il connaissait le crédit sur toute la Gaule; il en plaça deux chez les Turons, sur la frontière des Carnutes, pour contenir toutes les contrées qui touchent l'océan; deux autres chez les Lémovices, non loin des Arvernes, pour ne laisser sans armée aucune partie de la Gaule. Pendant le petit nombre de jours qu'il passa lui-même dans la province, il en parcourut rapidement les assemblées, y prit connaissance des débats publics, distribua des récompenses à ceux qui l'avaient bien servi ; car rien ne lui était plus facile que de discerner de quels sentiments chacun avait été animé envers la république dans cette révolte de toute la Gaule, à laquelle la fidélité et les secours de la province l'avaient mis en état de résister. Ces choses terminées, il alla rejoindre les légions dans la Belgique et passa l'hiver à Némétocenna. »

« [8,46] Ea re cognita Caesar, cum in omnibus partibus Galliae bene res geri uideret iudicaretque superioribus aestiuis Galliam deuictam subactamque esse, Aquitaniam numquam adisset, per Publium Crassum quadam ex parte deuicisset, cum duabus legionibus in eam partem Galliae est profectus, ut ibi extremum tempus consumeret aestiuorum. Quam rem sicuti cetera celeriter feliciterque confecit. Namque omnes Aquitaniae ciuitates legatos ad Caesarem miserunt obsidesque ei dederunt. Quibus rebus gestis ipse equitum praesidio Narbonem profecto est, exercitum per legatos in hiberna deduxit: quattuor legiones in Belgio collocauit cum M. Antonio et C. Trebonio et P. Vatinio legatis, duas legiones in Aeduos deduxit, quorum in omni Gallia summam esse auctoritatem sciebat, duas in Turonis ad fines Carnutum posuit, quae omnem illam regionem coniunctam Oceano continerent, duas reliquas in Lemouicum finibus non longe ab Aruernis, ne qua pars Galliae uacua ab exercitu esset. Paucos dies ipse in prouincia moratus, cum celeriter omnes conuentus percucurrisset, publicas controuersias cognosset, bene meritis praemia tribuisset (cognoscendi enim maximam facultatem habebat, quali quisque fuisset animo in totius Galliae defectione, quam sustinuerat fidelitate atque auxiliis prouinciae illius), his confectis rebus ad legiones in Belgium se recipit hibernatque Nemetocennae. »

1. 4. Diodore de Sicile

Contemporain de César et d'Auguste, l'historien grec composa quarante livres de sa *Bibliothèque Historique*, quinze ont subsisté jusqu'à nous, parmi eux figurent des passages concernant les « Gaules ».

Livre V¹¹:

À l'image de cette citation et à la différence de Polybe, les écrits de Diodore sont par trop encombrés de récits fabuleux et autres explications mythologiques. Ici, le natif d'Agyrium, y explique l'origine du nom « galate ».

«XXIV. Après avoir parlé des îles situées à l'occident, nous croyons à propos de dire un mot des nations voisines de l'Europe, que nous avons omises dans les livres précédents. Jadis régnait, dit-on, un homme célèbre dans la Celtique, qui avait une fille d'une taille et d'une beauté sans pareille. Fièrre de ces avantages, elle refusa la main de tous les prétendants, n'en croyant aucun digne d'elle. Dans son expédition contre Géryon, Hercule s'arrêta dans la Celtique, et y construisit la ville d'Alésia. Elle y vit Hercule, et, admirant son courage et sa force extraordinaire, elle s'abandonna à lui très volontiers, et aussi avec le consentement de ses parents. De cette union naquit un fils nommé Galatès, qui surpassa de beaucoup ses compatriotes par sa force et son courage. Arrivé à l'âge viril, il hérita du trône de ses pères. Il conquit beaucoup de pays limitrophes, et accomplit de grands exploits guerriers. Enfin, il donna à ses sujets le nom de Galates (Gaulois), desquels tout le pays reçut le nom de Galatie (Gaule) »

« [5,24] Διεληλυθότες δὲ περὶ τῶν νήσων τῶν κειμένων ἐν τοῖς πρὸς δυσμὰς μέρεσιν, οὐκ ἀνοίκειον εἶναι νομίζομεν περὶ τῶν πλησίον τῆς Εὐρώπης ἐθνῶν βραχέα διελθεῖν, ἃ παραλελοίπαμεν ἐν ταῖς πρότερον βίβλοις. τῆς Κελτικῆς τοίνυν τὸ παλαιόν, ὡς φασιν, ἐδυνάστευσεν ἐπιφανῆς ἀνὴρ, ᾧ θυγάτηρ ἐγένετο τῷ μεγέθει τοῦ σώματος ὑπερφυῆς, τῇ δ' εὐπρέπεια πολὺ διέχουσα τῶν ἄλλων. αὕτη δὲ διὰ τε τὴν τοῦ σώματος ῥώμην καὶ τὴν θαυμαζομένην εὐπρέπειαν πεφρονηματισμένη παντὸς τοῦ μνηστεύοντος τὸν γάμον ἀπηνεῖτο, νομίζουσα μηδένα τούτων ἄξιον ἑαυτῆς εἶναι. κατὰ δὲ τὴν Ἡρακλέους ἐπὶ Γηρυόνην στρατείαν, καταντήσαντος εἰς τὴν Κελτικὴν αὐτοῦ καὶ πόλιν Ἀλησίαν ἐν ταύτῃ κτίσαντος, θεασαμένη τὸν Ἡρακλέα καὶ θαυμάσασα τὴν τε ἀρετὴν αὐτοῦ καὶ τὴν τοῦ σώματος ὑπεροχὴν, προσεδέξατο τὴν ἐπιπλοκὴν μετὰ πάσης προθυμίας, συγκατανευσάντων καὶ τῶν γονέων. μιγεῖσα δὲ τῷ Ἡρακλεῖ ἐγέννησεν υἱὸν ὀνόματι Γαλάτην, πολὺ προέχοντα τῶν ὁμοεθνῶν ἀρετῇ τε ψυχῆς καὶ ῥώμῃ σώματος. ἀνδρωθεὶς δὲ τὴν ἡλικίαν καὶ διαδεξάμενος τὴν πατρῶαν βασιλείαν, πολλὴν μὲν τῆς προσοριζούσης χώρας κατεκτήσατο, μεγάλας δὲ πράξεις πολεμικὰς συνετέλεσε. περιβόητος δὲ γενόμενος ἐπ' ἀνδρείαα τοὺς ὑφ' αὐτὸν τεταγμένους ὠνόμασεν ἀφ' ἑαυτοῦ Γαλάτας· ἀφ' ὧν ἡ σύμπασα Γαλατία προσηγορεύθη. »

«XXV. Après avoir indiqué l'origine du nom des Gaulois, il nous faut parler des habitants mêmes du pays. La Gaule est habitée par beaucoup de tribus plus ou moins populeuses. Les plus fortes sont d'environ deux cent mille hommes, et les plus faibles de cinquante mille.»

« [5,25] Ἐπεὶ δὲ περὶ τῆς τῶν Γαλατῶν προσηγορίας διήλομεν, καὶ περὶ τῆς χώρας αὐτῶν δέον ἐστὶν εἰπεῖν. ἢ τοίνυν Γαλατία κατοικεῖται μὲν ὑπὸ πολλῶν ἐθνῶν διαφόρων τοῖς μεγέθεσι· τὰ μέγιστα γὰρ αὐτῶν σχεδὸν εἴκοσι μυριάδας ἀνδρῶν ἔχει, τὰ δ' ἐλάχιστα πέντε μυριάδας, ὧν ἔν

¹¹ Pour tout le livre V, cf. <http://www.mediterranees.net/geographie/diodore/livre5.html#Gaule>.

ἔστι πρὸς Ῥωμαίους ἔχον συγγένειαν παλαιὰν καὶ φιλίαν τὴν μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων διαμένουσαν. »

« Parmi les fleuves qui se jettent dans l'Océan, ceux qui passent pour les plus grands sont le Danube et le Rhin. C'est sur ce dernier fleuve que, de nos jours, Jules César, divinisé pour ses exploits, construisit un pont merveilleux, y fit passer son armée et soumit les Gaulois qui habitent sur la rive opposée. »

« τῶν δ' εἰς τὸν ὠκεανὸν ρέοντων μέγιστοι δοκοῦσιν ὑπάρχειν ὃ τε Δανούβιος καὶ ὁ Ῥῆνος, ὃν ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις Καῖσαρ ὁ κληθεὶς θεὸς ἔξευξε παραδόξως, καὶ περαιώσας περὶ τὴν δύναμιν ἐχειρώσατο τοὺς πέραν κατοικοῦντας αὐτοῦ Γαλάτας. πολλοὶ δὲ καὶ ἄλλοι πλωτοὶ ποταμοὶ κατὰ τὴν Κελτικὴν εἰσι, περὶ ὧν μακρὸν ἂν εἶη γράφειν. »

Un autre exemple parmi tant d'autres, d'anecdotes « extraordinaires » dont regorgent les textes de l'historien.

« XXVI. On remarque dans la plus grande partie de la Gaule un phénomène trop particulier pour omettre d'en parler ici. Les vents du couchant d'été et ceux du nord y soufflent habituellement avec tant de violence et de force, qu'ils soulèvent de terre et emportent des pierres grosses comme le poing et une épaisse poussière de gravier. Enfin, de violents tourbillons arrachent aux hommes leurs armes et leurs vêtements, et enlèvent les cavaliers de leurs chevaux. »

« [5,26] Ἴδιον δέ τι καὶ παράδοξον συμβαίνει κατὰ τὴν πλείστην τῆς Γαλατίας, περὶ οὗ παραλιπεῖν οὐκ ἄξιον ἠγοῦμεθα. ἀπὸ γὰρ θερινῆς δύσεως καὶ ἄρκτου πνεῖν εἰώθασιν ἄνεμοι τηλικαύτην ἔχοντες σφοδρότητα καὶ δύναμιν, ὥστε ἀναρπάζειν ἀπὸ τῆς γῆς λίθους χειροπληθιαίους τοῖς μεγέθεσι καὶ τῶν ψηφίδων ἄδρομερῆ κονιορτόν. »

« XXVIII. Les Gaulois sont grands de taille ; ils ont la chair molle et la peau blanche : leurs cheveux sont naturellement blonds, et ils cherchent par des moyens artificiels à rehausser cette couleur : ils les lavent fréquemment avec une lessive de chaux, ils les retirent du front vers le sommet de la tête et la nuque, de sorte qu'ils ont l'aspect de Satyres et de Pans. Grâce à ces moyens, leurs cheveux s'épaississent tellement qu'ils ressemblent aux crins des chevaux. Quelques-uns se rasent la barbe et d'autres la laissent croître modérément, mais les nobles se rasent les joues, et laissent pousser les moustaches, de manière qu'elles leur couvrent la bouche. »

« [5,28] Οἱ δὲ Γαλάται τοῖς μὲν σώμασιν εἰσιν εὐμήκεις, ταῖς δὲ σαρκὶ κάθυγροι καὶ λευκοί, ταῖς δὲ κόμαις οὐ μόνον ἐκ φύσεως ξανθοί, ἀλλὰ καὶ διὰ τῆς κατασκευῆς ἐπιτηδεύουσιν αὔξειν τὴν φυσικὴν τῆς χροῆς ιδιότητα. τιτάνου γὰρ ἀποπλύματι σμῶντες τὰς τρίχας συνεχῶς {καὶ} ἀπὸ

τῶν μετώπων ἐπὶ τὴν κορυφὴν καὶ τοὺς τένοντας ἀνασπῶσιν, ὥστε τὴν πρόσοψιν αὐτῶν φαίνεσθαι Σατύροις καὶ Πᾶσιν ἔοικυῖαν· παχύνονται γὰρ αἱ τρίχες ἀπὸ τῆς κατεργασίας, ὥστε μηδὲν τῆς τῶν ἵππων χαίτης διαφέρειν. »

«XXXII. Il est bon de définir ici un point ignoré de beaucoup de personnes. On appelle Celtes les peuples qui habitent au-dessus de Marseille, dans l'intérieur du pays, près des Alpes et eu deçà des monts Pyrénées. Ceux qui sont établis au-dessus de la Celtique jusqu'aux parties méridionales de cette région, et qui habitent, le long de l'Océan et la forêt Hercynienne, toutes les contrées qui s'étendent de là jusqu'à la Scythie, sont appelés Gaulois (Galates). Cependant les Romains, comprenant tous ces peuples sous une dénomination commune, les appellent tous Gaulois. Chez les Gaulois, les femmes sont presque de la même taille que les hommes, avec lesquels elles rivalisent en courage. Les enfants, à leur naissance, ont en général les cheveux blancs, qui prennent avec l'âge la couleur de ceux de leurs pères. Les peuplades qui habitent au nord, dans le voisinage de la Scythie, sont très sauvages. Il y en a, dit-on, qui mangent des hommes, comme font aussi les Bretons qui habitent l'Iris. Ces peuples, devenus fameux par leur courage et par leur férocité, ont, selon quelques auteurs, ravagé jadis toute l'Asie. Ils portaient alors le nom de Cimmériens, et, peu de temps après, on les a appelés par corruption Cimbres. De toute antiquité ils se plaisent au brigandage, en envahissant les autres pays, et méprisant toutes les nations. Ce sont eux qui ont pris Rome, pillé le temple de Delphes, rendu tributaire une grande partie de l'Europe et de l'Asie, et qui se sont établis dans le pays des peuples vaincus. De leur mélange avec les Grecs ils ont reçu le nom de Gallo-Grecs. Enfin, ils ont détruit de nombreuses et puissantes armées romaines. »

« [5,32] Χρήσιμον δ' ἐστὶ διορίσαι τὸ παρὰ πολλοῖς ἀγνοούμενον. τοὺς γὰρ ὑπὲρ Μασσαλίας κατοικοῦντας ἐν τῷ μεσογείῳ καὶ τοὺς παρὰ τὰς Ἄλπεις, ἔτι δὲ τοὺς ἐπὶ τὰδε τῶν Πυρηναίων ὄρων Κελτοὺς ὀνομάζουσι, τοὺς δ' ὑπὲρ ταύτης τῆς Κελτικῆς εἰς τὰ πρὸς ἄρκτον νεύοντα μέρη παρά τε τὸν ὠκεανὸν καὶ τὸ Ἐρκύνιον ὄρος καθιδρυμένους καὶ πάντας τοὺς ἐξῆς μέχρι τῆς Σκυθίας Γαλάτας προσαγορεύουσιν· οἱ δὲ Ῥωμαῖοι ἄλλιν πάντα ταῦτα τὰ ἔθνη συλλήβδην μᾶλλον προσηγορία περιλαμβάνουσιν, ὀνομάζοντες Γαλάτας ἅπαντας. αἱ δὲ γυναῖκες τῶν Γαλατῶν οὐ μόνον τοῖς μεγέθεσι παραπλήσιοι τοῖς ἀνδράσιν εἰσίν, ἀλλὰ καὶ ταῖς ἀλκαῖς ἐνάμιλλοι. τὰ δὲ παῖδια παρ' αὐτοῖς ἐκ γενετῆς ὑπάρχει πολὺ κατὰ τὸ πλεῖστον· προβαίνοντα δὲ ταῖς ἡλικίαις εἰς τὸ τῶν πατέρων χρῶμα ταῖς χροαῖς μετασχηματίζεται. ἀγριωτάτων δ' ὄντων τῶν ὑπὸ τὰς ἄρκτους κατοικούντων καὶ τῶν τῆ Σκυθία πλησιοχώρων, φασὶ τινὰς ἀνθρώπους ἐσθίειν, ὥσπερ καὶ τῶν Πρεττανῶν τοὺς κατοικοῦντας τὴν ὀνομαζομένην Ἴριν. διαβεβοημένης δὲ τῆς τούτων ἀλκῆς καὶ ἀγριότητος, φασὶ τινες ἐν τοῖς παλαιοῖς χρόνοις τοὺς τὴν Ἀσίαν ἅπασαν καταδραμόντας, ὀνομαζομένους δὲ Κιμμερίους, τούτους εἶναι, βραχὺ τοῦ χρόνου τὴν λέξιν φθείραντος ἐν τῇ τῶν καλουμένων Κίμβρων προσηγορία. ζηλοῦσι γὰρ ἐκ παλαιοῦ ληστεύειν ἐπὶ τὰς ἀλλοτρίας χώρας ἐπερχόμενοι καὶ καταφρονεῖν ἀπάντων. οὗτοι γὰρ εἰσιν οἱ τὴν μὲν Ῥώμην ἐλόντες, τὸ δὲ ἱερόν τὸ ἐν Δελφοῖς συλήσαντες, καὶ πολλὴν μὲν τῆς Εὐρώπης, οὐκ ὀλίγην δὲ καὶ τῆς Ἀσίας φορολογήσαντες, καὶ τῶν καταπολεμηθέντων τὴν χώραν κατοικήσαντες, οἱ διὰ τὴν πρὸς τοὺς Ἑλληνας ἐπιλοκὴν Ἑλληνογαλάται κληθέντες, τὸ δὲ τελευταῖον πολλὰ καὶ μεγάλα στρατόπεδα Ῥωμαίων συντρίψαντες. »

«XXXIII. Après nous être suffisamment étendus sur les Celtes, nous allons passer à l'histoire des Celtibériens, peuple limitrophe. Les Ibériens et les Celtes se sont fait anciennement longtemps la guerre au sujet de leurs territoires ; mais s'étant enfin accordés entre eux, ils

occupèrent le pays en commun ; et, l'alliance par voie de mariages ayant amené la fusion des deux peuples, ils prirent le nom de Celtibériens.»

« [5,33] Ἡμεῖς δ' ἀρκούντως περὶ Κελτῶν εἰρηκότες μεταβιβάσομεν τὴν ἱστορίαν ἐπὶ τοὺς πλησιοχώρους τούτοις Κελτίβηρας. οὗτοι γὰρ τὸ παλαιὸν περὶ τῆς χώρας ἀλλήλοις διαπολεμήσαντες, οἳ τε Ἰβηρες καὶ οἱ Κελτοί, καὶ μετὰ ταῦτα διαλυθέντες καὶ τὴν χώραν κοινῇ κατοικήσαντες, ἔτι δ' ἐπιγαμίας πρὸς ἀλλήλους συνθέμενοι, διὰ τὴν ἐπιμιξίαν ταύτης ἔτυχον τῆς προσηγορίας. »

Livre XXXIV-XXXV :

Hirschfeld a proposé une correction en Laktôras (Gardes Ph., 1990), et l'a associé à la référence que fait César d'un certain Pison, jeune aristocrate dont un des ancêtres avait reçu le titre d'ami de Rome (B. G., IV, 12).

« [34-35, 59] Un certain Contoniatus, roi d'une ville gauloise nommée Iontora, se faisait remarquer par sa prudence et par son habileté stratégique. Il était l'allié des Romains. Élevé jadis à Rome, et ayant adopté les mœurs et imité la vertu des Romains, il obtint par ces derniers un royaume dans la Gaule. »

« [34-35, 59] Ὅτι Κοντωνιατός τις ὁ βασιλεὺς τῆς Γαλατικῆς πόλεως τῆς οὕτω καλουμένης Ἰοντώρας συνέσει καὶ στρατηγία διάφορος ἦν, φίλος δὲ καὶ σύμμαχος Ῥωμαίων, ὡς ἂν ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις διατετριφῶς ἐν Ῥώμῃ καὶ κεκοινωνηκῶς ἀρετῆς καὶ ἀγωγῆς νομίμου, διὰ Ῥωμαίων δὲ παρεληφῶς τὴν ἐν Γαλατία βασιλείαν. »

1. 5. Strabon

Originaire d'Amasée au Pont-Euxin, Strabon (vers 63 av. J.-C., décédé entre 21 et 25 ap. J.-C.) est l'auteur d'une *Géographie* que nous possédons quasiment intégralement. Il « s'inspire » très fortement de Posidonios et de Diodore de Sicile, néanmoins son ouvrage est considéré comme de qualité (il n'hésite pas à se dédouaner de certains témoignages qu'il rapporte et qu'il juge peu crédible). Au demeurant il n'en resta pas moins totalement méconnu de son temps et ne fut redécouvert qu'à la Renaissance. La rédaction du livre IV fut menée peu avant sa mort en 18 ap. J.-C. Sa description de l'Aquitaine et de ses populations, bien que sommaire, n'en constitue pas moins une source précieuse au regard de la rareté des écrits évoquant l'Aquitaine.

Livre IV :

Strabon reprend la division de la *Gallia comata* opérée par César.

« [4,1,1] 1. La contrée qui succède immédiatement à l'Ibérie est la Celtique transalpine. Nous en avons déjà ci-dessus indiqué sommairement la figure et l'étendue, il nous faut maintenant la décrire en détail. Or, on la divisait {anciennement} en trois parties, l'Aquitaine, la Belgique et la Celtique {proprement dite}, »

« [4,1,1] 1. Ἐφεξῆς δ' ἐστὶν ἡ ὑπὲρ τῶν Ἄλπεων Κελτική. Ταύτης δὲ καὶ τὸ σχῆμα ὑπογράφεται πρότερον τυπωδῶς καὶ τὸ μέγεθος· νυνὶ δὲ λεκτέον τὰ καθ' ἕκαστα. Οἱ μὲν δὴ τριχῆ διήρουν, Ἀκυιτανούς καὶ Βέλγας καλοῦντες καὶ Κέλτας· »

« les populations de l'Aquitaine formant, non seulement par leur idiome, mais encore par leurs traits physiques beaucoup plus rapprochés du type ibère que du type galate, un groupe complètement à part des autres peuples de la Gaule, qui ont tous au contraire, le vrai type gaulois, et qui ne se distinguent les uns des autres que parce qu'ils ne parlent pas tous leur langue absolument de même, mais se servent de plusieurs dialectes ayant entre eux de légères différences, lesquelles se retrouvent aussi dans la forme de leurs gouvernements et dans leur manière de vivre. »

« τοὺς μὲν Ἀκυιτανούς τελέως ἐξηλλαγμένους οὐ τῆ γλώττῃ μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς σώμασιν, ἐμφερεῖς Ἰβηρσι μᾶλλον ἢ Γαλάταις, τοὺς δὲ λοιποὺς Γαλατικοὺς μὲν τὴν ὄψιν, ὁμογλώττους δ' οὐ πάντας, ἀλλ' ἐνίους μικρὸν παραλλάττοντας ταῖς γλώτταις· καὶ πολιτεία δὲ καὶ οἱ βίοι μικρὸν ἐξηλλαγμένοι εἰσὶν. »

Il nous a paru pertinent de joindre la vision géographique que Strabon se faisait des

Gaules :

« L'Aquitaine et la Celtique, séparées l'une de l'autre par le mont Cemmène, confinaient toutes deux au mont Pyréné. Comme nous l'avons dit, en effet, la Gaule transalpine a pour limite occidentale la chaîne des Pyrénées, laquelle touche à la fois aux deux mers, à la mer Intérieure d'une part, à la mer Extérieure de l'autre, et pour limite orientale le cours du Rhin parallèle au mont Pyréné; enfin pour limites septentrionale et méridionale l'Océan, qui lui sert de ceinture à partir de l'extrémité supérieure du mont Pyréné jusqu'aux bouches du Rhin, et la mer de Massalia et de Narbonne prolongée par la chaîne des Alpes depuis la Ligystique, où elle commence, jusqu'aux sources du Rhin. Quant au mont Cemmène, il s'avance perpendiculairement aux Pyrénées, à travers les plaines de la Gaule, et vient s'arrêter juste au centre du pays, c'est-à-dire dans les environs de Lugdunum, après un parcours de 2000 stades environ. »

« Ἀκυιτανούς μὲν οὖν καὶ Κέλτας ἔλεγον τοὺς πρὸς τῆ Πυρήνη, διωρισμένους τῷ Κεμμένῳ ὄρει. Εἴρηται γὰρ ὅτι τὴν Κελτικὴν ταύτην ἀπὸ μὲν τῆς δύσεως ὀρίζει τὰ Πυρηναῖα ὄρη, προσαπτόμενα τῆς ἐκατέρωθεν θαλάττης, τῆς τε ἐντὸς καὶ τῆς ἐκτός· ἀπὸ δὲ τῶν ἀνατολῶν ὁ

Ῥήνος παράλληλος ὄν τῇ Πυρήνῃ· τὰ δ' ἀπὸ τῶν ἄρκτων καὶ τῆς μεσημβρίας, τὰ μὲν ὁ ὠκεανὸς περιεΐληφεν, ἀρξάμενος ἀπὸ τῶν βορείων ἄκρων τῆς Πυρήνης μέχρι τῶν ἐκβολῶν τοῦ Ῥήνου, τὰ δ' ἐξ ἐναντίας ἢ κατὰ Μασσαλίαν καὶ Νάρβωνα θάλαττα καὶ αἱ Ἄλπεις ἀπὸ τῆς Λιγυστικῆς ἀρξάμεναι μέχρι τῶν πηγῶν τοῦ Ῥήνου. Τῇ δὲ Πυρήνῃ πρὸς ὀρθὰς ἤκται Κέμμενον ὄρος διὰ μέσων τῶν πεδίων, καὶ παύεται κατὰ μέσα πλησίον Λουγδούνου, περὶ δισχιλίους ἑκταθὲν σταδίους. »

La « division » que Strabon dit être celle de César, est en fait de Posidonios.¹²

« Ainsi dans le principe, tandis que le nom d'Aquitains s'appliquait aux peuples qui occupent, avec la partie septentrionale du mont Pyréné, tout le versant du Cemmène en deçà du fleuve Garounas et jusqu'aux bords de l'Océan, le nom de Celtes désignait ceux qui s'étendent à l'opposé, d'un côté, jusqu'à la mer de Massalia et de Narbonne, et, de l'autre, jusqu'aux premières pentes des Alpes, et le nom de Belges comprenait, avec le reste des peuples habitant le long de l'Océan jusqu'aux bouches du Rhin, une partie de ceux qui bordent le Rhin et {la haute chaîne} des Alpes. Le divin César, dans ses Commentaires, suit encore cette division. »

« Ἀκυτανοὺς μὲν τοίνυν ἔλεγον τοὺς τὰ βόρεια τῆς Πυρήνης μέρη κατέχοντας καὶ τῆς Κεμμένης μέχρι πρὸς τὸν ὠκεανὸν τὰ ἐντὸς Γαρούνα ποταμοῦ, Κέλτας δὲ τοὺς ἐπὶ θάτερα μέρη καθήκοντας καὶ τὴν κατὰ Μασσαλίαν καὶ Νάρβωνα θάλατταν, ἀπτομένους δὲ καὶ τῶν Ἀλπεινῶν ὀρῶν ἐνίων, Βέλγας δ' ἔλεγον τοὺς λοιποὺς τε τῶν παρωκεανιτῶν μέχρι τῶν ἐκβολῶν τοῦ Ῥήνου καὶ τινὰς τῶν παροικούντων τὸν Ῥήνον καὶ τὰς Ἄλπεις. Οὕτω δὲ καὶ ὁ θεὸς Καῖσαρ ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν εἴρηκεν. »

La réorganisation administrative d'Auguste date d'environ 16 av. J.-C.

« Mais Auguste vint qui divisa la Gaule en quatre parties : il fit de l'ancienne Celtique la province Narbonitide ou Narbonnaise, maintint l'Aquitaine telle qu'elle était du temps de César, si ce n'est qu'il y annexa quatorze des peuples compris entre le Garounas et le Liger, puis, ayant distribué le reste de la Gaule en deux provinces, il rattacha l'une à Lugdunum, en lui donnant pour limite le cours supérieur du Rhin, et assigna l'autre aux Belges. »

« Ὁ δὲ Σεβαστὸς Καῖσαρ τετραγῇ διελὼν τοὺς μὲν Κέλτας τῆς Ναρβωνίτιδος ἐπαρχίας ἀπέφηνεν, Ἀκυτανοὺς δ' οὕσπερ κάκεῖνος, προσέθηκε δὲ τετταρεσκαίδεκα ἔθνη τῶν μεταξὺ τοῦ Γαρούνα καὶ τοῦ Λείγηρος ποταμοῦ νεμομένων· τὴν δὲ λοιπὴν διελὼν δίχα τὴν μὲν Λουγδούνω προσώρισε μέχρι τῶν ἄνω μερῶν τοῦ Ῥήνου, τὴν δὲ τοῖς Βέλγαις. »

« A ce propos-là, du reste, disons que, si le géographe est tenu d'exposer en détail les divisions physiques et ethnographiques, et encore rien que les plus importantes, il doit se borner en

¹² cf. notes complémentaires, Strabon., Lasserre Fr., trad., *Géographie*, tome II, livres III-IV, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

revanche à indiquer les divisions politiques que les princes arrêtent et modifient au gré des circonstances, et ne le faire même que très sommairement laissant à d'autres le soin d'en publier le détail exact. »

« Ὅσα μὲν οὖν φυσικῶς διώρισται δεῖ λέγειν τὸν γεωγράφον καὶ ὅσα ἐθνικῶς, ὅταν ἦ καὶ μνήμης ἄξια, ὅσα δ' οἱ ἡγεμόνες πρὸς τοὺς καιροὺς πολιτευόμενοι διατάττουσι ποικίλως, ἀρκεῖ κἂν ἐν κεφαλαίῳ τις εἴπη, τοῦ δ' ἀκριβοῦς ἄλλοις παραχωρητέον. »

« [4,1,12] 12. [...] Plus près maintenant du mont Cemmène, disons mieux, sur tout le versant méridional de la chaîne, d'une extrémité à l'autre, habitent les Volques Tectosages en compagnie de quelques autres peuples. Il sera question de ceux-ci plus loin : parlons d'abord des Tectosages. »

« [4,1,12] 12. [...] Πρὸς δὲ τὸ Κέμμενον ὄρος συνάπτοντες, ἐπιλαμβάνοντες δὲ καὶ τὸ νότιον πλευρὸν αὐτοῦ μέχρι τῶν ἀκρωτηρίων οἰκοῦσι τῶν τε Ὀυολκῶν οἱ Τεκτόσαγες καλούμενοι καὶ ἄλλοι τινές. Περὶ μὲν οὖν τῶν ἄλλων ἐροῦμεν ὕστερον. »

Les explications de Strabon quant à l'or des Tectosages :

« [4,1,13] 13. Leurs possessions partent du mont Pyréné et empiètent même quelque peu sur le versant septentrional des monts Cemmènes. Il s'y trouve de riches mines d'or. On peut juger de ce qu'étaient anciennement la puissance de cette nation et le nombre de ses guerriers par ce seul fait qu'on la vit, à la suite de discordes intestines, chasser de son sein en une fois une multitude de ses enfants, et qu'une partie de cette bande, grossie d'autres proscrits de différentes nations, suffit à occuper toute la portion de la Phrygie, limitrophe de la Cappadoce et de la Paphlagonie. Au moins est-ce ce qui ressort de la présence en ce pays d'une nation portant le nom de Tectosages. Effectivement, des trois nations qui se le partagent, il y en a une, celle qui occupe Ancyre et les environs de cette ville, qui s'appelle ainsi. Quant aux deux autres peuples connus sous les noms de Trocmes et de Tolistobogiens, sans doute ils sont venus aussi de la Gaule, leur confraternité avec les Tectosages donne lieu de le croire, mais de quelle partie de la Gaule sont-ils sortis? C'est ce que nous ne saurions préciser, car nous n'avons pas ouï dire qu'il existât actuellement en Gaule, soit dans la Gaule transalpine, soit dans la Gaule cisalpine, soit au sein des Alpes, de peuples nommés Trocmes et Tolistobogiens. Ce qui est présumable, c'est qu'ils se seront éteints par suite de trop fréquentes migrations, comme il est arrivé pour tant d'autres peuples, notamment pour la nation des Prauses, car nous savons par différents auteurs que Brennus (le Brennus qui assaillit Delphes) était Prause d'origine sans pouvoir dire cependant aujourd'hui où habitait cette ancienne nation. Les Tectosages étaient aussi, dit-on, de l'expédition contre Delphes, on assure même que les trésors trouvés dans la ville de Tolossa. par le général romain Cæpion provenaient d'une partie des dépouilles de Delphes, grossie, il est vrai, des offrandes qu'ils avaient faites ensuite à Apollon sur leurs propres richesses, et dans le but d'apaiser le courroux de ce Dieu, et que c'est pour avoir touché à ces trésors sacrés, que Cæpion finit ses jours si misérablement, loin de sa patrie d'où il avait été chassé comme sacrilège, et loin de ses filles, qui, livrées par décret à la prostitution, s'il faut en croire Timagène, périrent à leur tour d'une mort honteuse. Toutefois, la version de Posidonius semble plus vraisemblable : il fait remarquer que les richesses trouvées à Tolossa, soit dans l'enceinte du temple, soit au fond des lacs sacrés, représentaient une valeur de 15000 talents, toute en

matières non travaillées, en lingots d'or et d'argent bruts, et que le temple de Delphes, à l'époque {où il avait été pris par les Gaulois}, ne contenait plus de semblables richesses, ayant été pillé par les Phocidiens durant la guerre sacrée ; que ce qui pouvait s'y trouver encore avait dû être partagé entre beaucoup de mains; qu'il était probable d'ailleurs que les vainqueurs n'avaient pu regagner leurs foyers, ayant été, après leur départ de Delphes et pendant toute leur retraite, assaillis de mille maux et forcés finalement par la discorde de se disperser de tous côtés. Mais, comme la contrée est très riche en mines d'or, et que les habitants (Posidonius n'est pas seul à le dire) sont à la fois très superstitieux et très modestes dans leur manière de vivre, il s'y était formé sur différents points des trésors. Les lacs ou étangs sacrés notamment offraient des asiles sûrs où l'on jetait l'or et l'argent en barre : les Romains le savaient, et quand ils se furent rendus maîtres du pays, ils vendirent ces lacs ou étangs sacrés au profit du trésor public, et plus d'un acquéreur y trouve aujourd'hui encore des lingots d'argent battu ayant la forme de pierres meulières. »

« [4,1,13] 13. Οἱ δὲ Τεκτόσαγες καλούμενοι τῇ Πυρρήνῃ πλησιάζουσιν, ἐφάπτονται δὲ μικρὰ καὶ τοῦ προσαρκτίου πλευροῦ τῶν Κεμμένων, πολύχρυσόν τε νέμονται γῆν. Ἐοίκασι δὲ καὶ δυναστεῦσαι ποτε καὶ εὐανδρῆσαι τοσοῦτον, ὥστε στάσεως ἐμπεσοῦσης ἐξελάσαι πολὺ πλῆθος ἐξ ἑαυτῶν ἐκ τῆς οἰκείας· κοινωνῆσαι δὲ τούτοις καὶ ἄλλους ἐξ ἄλλων ἐθνῶν· τούτων δ' εἶναι καὶ τοὺς κατασχόντας τὴν Φρυγίαν τὴν ὄμορον τῇ Καππαδοκίᾳ καὶ τοῖς Παφλαγόσι· τούτου μὲν οὖν ἔχομεν τεκμήριον τοὺς ἔτι καὶ νῦν λεγομένους Τεκτόσαγας. Τριῶν γὰρ ὄντων ἐθνῶν, ἓν ἐξ αὐτῶν τὸ περὶ Ἄγκυραν πόλιν Τεκτοσάγων λέγεται, τὰ δὲ λοιπὰ δύο ἐστὶ Τρόκμοι καὶ Τολιστοβῶγιοι· τούτους δ', ὅτι μὲν ἐκ τῆς Κελτικῆς ἀπώκισθησαν, μνηθεὶ τό (τε) πρὸς τοὺς Τεκτόσαγας σύμφυλον, ἐξ ὧν δὲ χωρίων ὠρμήθησαν, οὐκ ἔχομεν φράζειν· οὐ γὰρ παρελήφαμεν οἰκοῦντάς τινας * τὴν * νυνὶ Τρόκμους ἢ Τολιστοβωγίους οὔτ' ἐκτὸς τῶν Ἄλπεων οὔτ' ἐν αὐταῖς οὔτ' ἐντός· εἰκὸς δ' ἐκλελοιπέναι διὰ τὰς ἀθρόας ἀπαναστάσεις, καθάπερ καὶ ἐπ' ἄλλων συμβαίνει πλείονων· ἐπεὶ καὶ τὸν ἄλλον Βρέννον τὸν ἐπελθόντα ἐπὶ Δελφοὺς Πραῦσον τινὲς φασιν· οὐδὲ τοὺς Πραύσους δ' ἔχομεν εἰπεῖν, ὅπου γῆς ᾤκησαν πρότερον. Καὶ τοὺς Τεκτόσαγας δὲ φασὶ μετασχεῖν τῆς ἐπὶ Δελφοὺς στρατείας, (καὶ) τοὺς τε θησαυροὺς τοὺς εὐρεθέντας παρ' αὐτοῖς ὑπὸ Σκιπίωνος τοῦ στρατηγοῦ τῶν Ῥωμαίων ἐν πόλει Τολώσση τῶν ἐκεῖθεν χρημάτων μέρος εἶναι φασί, προσθεῖναι δὲ τοὺς ἀνθρώπους καὶ ἐκ τῶν ἰδίων οἰκῶν ἀνιεροῦντας καὶ ἐξίλασκομένους τὸν θεόν· προσαψάμενον δ' αὐτῶν τὸν Σκιπίωνα διὰ τοῦτο ἐν δυστυχίᾳ καταστρέψαι τὸν βίον, ὡς ἱερόσυλον ἐκβληθέντα (ὑπὸ) τῆς πατρίδος, διαδόχους δ' ἀπολιπόντα παῖδας, ἃς συνέβη καταπορνευθεῖσας, ὡς εἶρηκε, Τιμαγένης, αἰσχρῶς ἀπολέσθαι. Πιθανώτερος δ' ἐστὶν ὁ Ποσειδωνίου λόγος· τὰ μὲν γὰρ εὐρεθέντα ἐν τῇ Τολώσση χρήματα μυρίων πού καὶ πεντακισχιλίων ταλάντων γενέσθαι φησί, τὰ μὲν ἐν σηκοῖς ἀποκείμενα, τὰ δ' ἐν λίμναις ἱεραῖς, οὐδεμίαν κατασκευὴν ἔχοντα, ἀλλ' ἄργον χρυσίον καὶ ἄργυρον· τὸ δ' ἐν Δελφοῖς ἱερὸν κατ' ἐκείνους ἤδη τοὺς χρόνους ὑπάρξει κενὸν τῶν τοιούτων, σεσυλημένον ὑπὸ τῶν Φωκέων κατὰ τὸν ἱερὸν πόλεμον· εἰ δὲ καὶ τι ἐλείφθη, διανείμασθαι πολλούς· οὐδὲ σωθῆναι δὲ αὐτοὺς εἰκὸς εἰς τὴν οἰκείαν, ἀθλίως ἀπαλλάξαντας μετὰ τὴν ἐκ Δελφῶν ἀποχώρησιν καὶ σκεδασθέντας ἄλλους ἐπ' ἄλλα μέρη κατὰ διχοστασίαν. Ἄλλ', ὥσπερ ἐκεῖνός τε εἶρηκε καὶ ἄλλοι πλείους, ἡ χώρα πολύχρυσος οὔσα καὶ δεισιδαιμόνων ἀνθρώπων καὶ οὐ πολυτελῶν τοῖς βίοις πολλαχοῦ (τῆς Κελτικῆς) ἔσχε θησαυρούς· μάλιστα δ' αὐτοῖς αἱ λίμναι τὴν ἀσυλίαν παρῆχον, εἰς ἃς καθῆσαν ἀργύρου ἢ καὶ χρυσοῦ βάρη. Οἱ γοῦν Ῥωμαῖοι κρατήσαντες τῶν τόπων ἀπέδοντο τὰς λίμνας δημοσίᾳ, καὶ τῶν ὠνησαμένων πολλοὶ μύλους εὔρον σφυρηλάτους ἀργυροῦς. »

Strabon répète là sa distinction physique entre Celtes et Aquitains :

« [4,2,1] 1. Parlons à présent des Aquitains et de ces quatorze peuples de race galatique ou gauloise, habitant entre le Garounas et le Liger et en partie aussi dans la vallée du Rhône et dans

les plaines de la Narbonnaise, qui ont été réunis administrativement à l'Aquitaine. {Je dis administrativement,} car autrement et à prendre les choses comme elles sont en réalité, les Aquitains diffèrent des peuples de race gauloise tant par leur constitution physique que par la langue qu'ils parlent, et ressemblent bien davantage aux Ibères. »

« [4,2,1] 1. Ἐξῆς δὲ περὶ τῶν Ἀκουιτανῶν λεκτέον καὶ τῶν προσωρισμένων αὐτοῖς ἐθνῶν τετταρεσκαίδεκα Γαλατικῶν τῶν μεταξύ τοῦ Γαρούνα κατοικούντων καὶ τοῦ Λείγηρος, ὧν ἓνια ἐπιλαμβάνει καὶ τῆς τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμίας καὶ τῶν πεδίων τῶν κατὰ τὴν Ναρβωνίτιν. Ἀπλῶς γὰρ εἶπεῖν, οἱ Ἀκουιτανοὶ διαφέρουσι τοῦ Γαλατικοῦ φύλου κατὰ τε τὰς τῶν σωματίων κατασκευὰς καὶ κατὰ τὴν γλῶτταν, εἰκάσι δὲ μᾶλλον Ἰβηρσιν. »

La Garonne est définie comme la frontière stricte entre les deux ensembles

ethnoculturels :

« Ils ont pour limite le cours du Garounas et sont répandus entre ce fleuve et le mont Pyréné. On compte plus de vingt peuples aquitains, mais tous faibles et obscurs ; la plupart habitent les bords de l'Océan, les autres l'intérieur même des terres, où ils s'avancent jusqu'aux extrémités des monts Cemmènes et aux frontières des Tectosages. Ainsi délimitée, l'Aquitaine formait une province trop peu étendue, c'est pourquoi on l'a accrue de tout le pays compris entre le Garounas et le Liger. Ces deux fleuves, à peu près parallèles au mont Pyréné, déterminent, par rapport à cette chaîne de montagnes, un double parallélogramme, dont les deux autres côtés sont figurés par l'Océan et par les monts Cemmènes. Le cours de chacun d'eux mesure à peu près 2000 stades. »

« Ὅριζονται δὲ τῷ Γαρούνα ποταμῷ, ἐντὸς τούτου καὶ τῆς Πυρήνης οἰκοῦντες. Ἔστι δὲ ἔθνη τῶν Ἀκουιτανῶν πλείω μὲν τῶν εἴκοσι, μικρὰ δὲ καὶ ἄδοξα, τὰ πολλά, τὰ μὲν παρωκεανικὰ, τὰ δὲ εἰς τὴν μεσόγαιαν καὶ τὰ ἄκρα τῶν Κεμμένων ὄρων μέχρι Τεκτοσάγων ἀνέχοντα. Ἐπειδὴ δὲ μικρὰ μερὶς ἦν ἡ τοσαύτη, προσέθεσαν καὶ τὴν μεταξύ τοῦ Γαρούνα καὶ τοῦ Λείγηρος. Παράλληλοι δὲ πῶς εἰσιν οἱ ποταμοὶ τῇ Πυρήνῃ καὶ δύο ποιοῦσι παραλληλόγραμμα πρὸς αὐτὴν χωρία, ὀριζόμενα κατὰ τὰς ἄλλας πλευρὰς τῷ τε ὠκεανῷ καὶ τοῖς Κεμμένοις ὄρεσι· δισχλίων δ' ὁμοῦ τι σταδίων ἐστὶν ὁ πλοῦς ἐκατέρων τῶν ποταμῶν. »

« C'est entre les Bituriges-Vivisques et les Santons, deux peuples de race gauloise, que le Garounas, grossi des eaux de trois affluents, débouche dans l'Océan. Les Bituriges-Vivisques sont les seuls étrangers dont les possessions se trouvent enclavées parmi celles des Aquitains ; mais ils ne font pas partie pour cela de leur confédération. Ils ont leur emporium ou marché principal à Burdigala, ville située au fond d'un estuaire que forment les bouches du Garounas. »

« Ἐκβάλλει δ' ὁ μὲν Γαρούνας τρισὶ ποταμοῖς αὐξηθεὶς εἰς τὸ μεταξύ Βιτουρίγων τε τῶν Ὀίσκων ἐπικαλουμένων καὶ Σαντόνων, ἀμφοτέρων Γαλατικῶν ἐθνῶν· μόνον γὰρ δὴ τὸ τῶν Βιτουρίγων τούτων ἔθνος ἐν τοῖς Ἀκουιτανοῖς ἀλλόφυλον ἴδρυται, καὶ οὐ συντελεῖ αὐτοῖς, ἔχει δὲ ἐμπόριον Βουρδίγαλα ἐπικείμενον λιμνοθαλάττῃ τινί, ἣν ποιοῦσιν αἱ ἐκβολαὶ τοῦ ποταμοῦ. »

Voici la liste que Strabon dresse des peuples aquitains au sud de la Garonne. Concernant les Convènes dont le latin *convenae*¹³ signifie « ramassis », il est pratiquement certains qu'il s'agisse de populations récemment installées suite à la défaite de Sertorius face à Pompée de l'autre côté des Pyrénées.

« En général, tout le long de l'Océan, le sol de l'Aquitaine est sablonneux et maigre, et, à défaut des autres céréales, ne produit guère que du millet pour la nourriture de ses habitants. C'est aussi sur les côtes d'Aquitaine que l'Océan creuse le golfe qui forme, avec le golfe Galatique du littoral de la Narbonnaise, l'isthme dont nous avons parlé : comme celui auquel il correspond, le golfe de l'Océan porte le nom de Galatique. Les Tarbelli qui en occupent les bords ont dans leur territoire les mines d'or les plus importantes qu'il y ait en Gaule, car il suffit d'y creuser des puits d'une faible profondeur pour trouver des lames d'or, épaisses comme le poing, dont quelques-unes ont à peine besoin d'être affinées. Mais en général, c'est sous la forme de paillettes et de pépites que l'or s'y présente, et, dans cet état-là même, il n'exige jamais un grand travail d'affinage. Dans les plaines de l'intérieur, ainsi que dans la partie montagneuse, le sol de l'Aquitaine est de meilleure qualité, il est notamment fertile dans le voisinage du mont Pyréné, chez les Convènes, ou, comme nous dirions en grec, chez les Synélydes, peuple dont la capitale se nomme Lugdunum, et qui possède les Thermes Onésiens, sources magnifiques donnant une eau excellente à boire. Le territoire des Auscii est également d'une grande fertilité. {Ajoutons que quelques-uns des peuples aquitains proprement dits, et dans le nombre les Ausci et les Convènes, ont reçu des Romains le droit latin.} »

« Ἔστι δ' ἡ μὲν παρωκεανῆτις τῶν Ἀκουιτανῶν ἀμμόδης ἢ πλείστη καὶ λεπτή, κέγχρω τρέφουσα, τοῖς δὲ ἄλλοις καρποῖς ἀφορωτέρα. Ἐνταῦθα δ' ἐστὶ καὶ ὁ κόλπος ὁ ποιῶν τὸν ἰσθμὸν πρὸς τὸν ἐν τῇ Ναρβωνίτιδι παραλίᾳ Γαλατικὸν κόλπον, ὁμώνυμος ἐκείνῳ καὶ αὐτός. Ἔχουσι δὲ Τάρβελλοι τὸν κόλπον, παρ' οἷς ἐστὶ τὰ χρυσεῖα σπουδαιότατα πάντων· ἐν γὰρ βόθροις ὀρυχθεῖσιν ἐπὶ μικρὸν εὐρίσκονται καὶ χειροπληθεῖς χρυσοῦ πλάκες, ἔσθ' ὅτε μικρὰς ἀποκαθάρσεως δεόμεναι. Τὸ δὲ λοιπὸν ψῆγμά ἐστι καὶ βῶλοι, καὶ αὐταὶ κατεργασίαν οὐ πολλὴν ἔχουσαι. Ἡ δὲ μεσόγειος καὶ ὀρεινὴ βελτίω γῆν ἔχει, πρὸς μὲν τῇ Πυρρήνῃ τὴν τῶν Κωνουενῶν, {ὅ} ἐστὶ συνηλύδων, ἐν ἧ πόλις Λούγδουνον καὶ τὰ τῶν Ὀνησιῶν θερμὰ κάλλιστα ποτιμωτάτου ὕδατος· καλὴ δὲ καὶ ἡ τῶν Αὐσκίων. »

Ci-contre, les peuples qu'Auguste a ajoutés aux Aquitains.

« [4,2,2] 2. Voici, maintenant, quels sont les peuples compris entre le Garounas et le Liger qui ont été, avons-nous dit, annexés à l'Aquitaine : les Helviens, d'abord, dont le territoire commence à partir du Rhône; immédiatement après les Helviens, les Vellaves, qui faisaient partie naguère de la nation des Arvernes, mais qui, aujourd'hui, sont indépendants; puis les Arvernes eux-mêmes, les Lémovices et les Pétrucos, auxquels il faut ajouter les Nitiobroges, les Cadurques et les Bituriges-Cubes; sur le littoral, les Santons et les Pictons, les premiers, riverains du Garounas, les autres, riverains du Liger; enfin, les Rutènes et les Gabales, sur les confins de la Narbonnaise. Il y a de belles forges chez les Pétrucos, ainsi que chez les

¹³ cf. notes complémentaires, Strabon., Lasserre Fr., trad., *Géographie*, tome II, livres III-IV, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

Bituriges-Cubes; des fabriques de toiles de lin chez les Cadurques, et des mines d'argent chez les Rutènes et chez les Gabales. »

« [4,2,2] 2. Τὰ δὲ μεταξύ τοῦ Γαρούνα καὶ τοῦ Λείγηρος ἔθνη τὰ προσκείμενα τοῖς Ἀκουιτανοῖς ἐστὶν Ἑλουοὶ μὲν ἀπὸ τοῦ Ῥοδανοῦ τὴν ἀρχὴν ἔχοντες, Ὀυελλάιοι δὲ μετὰ τούτους, οἱ προσωρίζοντό ποτε Ἀρουέρνοις, νῦν δὲ τάττονται καθ' ἑαυτούς· εἶτα Ἀρουέρνοι καὶ Λεμοουίκες καὶ Πετροκόριοι· πρὸς δὲ τούτοις Νιτιόβριγες καὶ Καδοῦρκοι καὶ Βιτούριγες οἱ Κοῦβοι καλούμενοι· πρὸς δὲ τῷ ὠκεανῷ Σάντονοί τε καὶ Πίκτονες, οἱ μὲν τῷ Γαρούνα παρικοῦντες, ὡς εἶπομεν, οἱ δὲ τῷ Λείγηρι. Ῥουτηνοὶ δὲ καὶ Γαβαλεῖς τῇ Ναρβωνίτιδι πλησιάζουσι. Παρὰ μὲν οὖν τοῖς Πετροκορίοις σιδηρουργεῖα ἐστὶν ἀστεῖα καὶ τοῖς Κούβοις Βιτούριξι, παρὰ δὲ τοῖς Καδοῦρκοις λινουργία, παρὰ δὲ τοῖς Ῥουτηνοῖς ἀργυρεῖα· ἔχουσι δ' ἀργυρεῖα καὶ οἱ Γαβαλεῖς. Δεδώκασι δὲ Λάτιον Ῥωμαῖοι καὶ τῶν Ἀκουιτανῶν τισι, καθάπερ Αὔσκιοις καὶ Κωνουέναις. »

« [4,2,3] Ajoutons que les Arvernes, non contents d'avoir reculé les limites de leur territoire jusqu'à Narbonne et aux confins de la Massaliotide, étaient arrivés à dominer sur la Gaule entière, depuis le mont Pyréné jusqu'à l'Océan et au Rhin. »

« [4,2,3] Διέτειναν δὲ τὴν ἀρχὴν οἱ Ἀρουέρνοι καὶ μέχρι Νάρβωνος καὶ τῶν ὄρων τῆς Μασσαλιώτιδος, ἐκράτουν δὲ καὶ τῶν μέχρι Πυρήνης ἔθνων καὶ μέχρι ὠκεανοῦ καὶ Ῥήνου. »

« [4,4,2] 2. Tous les peuples appartenant à la race dite gallique ou galatique sont fous de guerre, irritables et prompts à en venir aux mains, du reste simples et point méchants : à la moindre excitation, ils se rassemblent en foule et courent au combat, mais cela ouvertement et sans aucune circonspection, de sorte que la ruse et l'habileté militaires viennent aisément à bout de leurs efforts. On n'a qu'à les provoquer, en effet, quand on veut, où l'on veut et pour le premier prétexte venu, on les trouve toujours prêts à accepter le défi et à braver le danger, sans autre arme même que leur force et leur audace. »

« [4,4,2] 2. Τὸ δὲ σύμπαν φύλον, ὃ νῦν Γαλλικόν τε καὶ Γαλατικὸν καλοῦσιν, ἀρειμάνιον ἐστὶ καὶ θυμικόν τε καὶ ταχὺ πρὸς μάχην, ἄλλως δὲ ἀπλοῦν καὶ οὐ κακότηδες. Διὰ δὲ τοῦτο ἐρεθισθέντες μὲν ἀθρόοι συνίασι πρὸς τοὺς ἀγῶνας καὶ φανερῶς καὶ οὐ μετὰ περισκέψεως, ὥστε καὶ εὐμεταχείριστοι γίνονται τοῖς καταστρατηγεῖν ἐθέλουσι· καὶ γὰρ ὅτε βούλεται καὶ ὅπου καὶ ἀφ' ἧς ἔτυχε προφάσεως παροξύνας τις αὐτοὺς ἐτοίμους ἔσχε πρὸς τὸν κίνδυνον, πλὴν βίας καὶ τόλμης οὐδὲν ἔχοντας τὸ συναγωνιζόμενον. »

Comme pour Diodore de Sicile avant lui, Strabon n'établit pas de différences catégoriques entre Gaulois et Germains :

«[4,4,2] 2. [...] Cette force dont nous parlions tout à l'heure tient en partie à la nature physique des Gaulois, qui sont tous des hommes de haute taille, mais elle provient aussi de leur grand nombre. Quant à la facilité avec laquelle ils forment ces rassemblements tumultueux, la cause

en est dans leur caractère franc et généreux qui fait qu'ils sentent l'injure de leurs voisins comme la leur propre et s'en indignent avec eux. Aujourd'hui, à vrai dire, que ces peuples, asservis aux Romains, sont tenus de prendre en tout les ordres de leurs maîtres, ils vivent entre eux dans une paix profonde; mais nous pouvons nous représenter ce qu'ils étaient anciennement par ce qu'on raconte des mœurs actuelles des Germains, car, physiquement et politiquement, les deux peuples se ressemblent et peuvent passer pour frères, sans compter qu'ils habitent des contrées limitrophes, séparées uniquement par le Rhin et ayant ensemble presque sous tous les rapports une grande analogie, si ce n'est que la Germanie est plus septentrionale, comme il est facile de le vérifier en comparant ses parties méridionale et septentrionale respectivement avec les parties méridionale et septentrionale de la Gaule. »

« συνίασι δὲ κατὰ πλῆθος ῥαδίως διὰ τὸ ἀπλοῦν καὶ αὐθέκαστον, συναγανακτοῦντων τοῖς ἀδικεῖσθαι δοκοῦσιν ἀεὶ τῶν πλησίων. Νυνὶ μὲν οὖν ἐν εἰρήνῃ πάντες εἰσὶ δεδουλωμένοι καὶ ζῶντες κατὰ τὰ προστάγματα τῶν ἐλόντων αὐτοὺς Ῥωμαίων, ἀλλ' ἐκ τῶν παλαιῶν χρόνων τοῦτο λαμβάνομεν περὶ αὐτῶν ἐκ {τε} τῶν μέχρι νῦν συμμενόντων παρὰ τοῖς Γερμανοῖς νομίμων. Καὶ γὰρ τῇ φύσει καὶ τοῖς πολιτεύμασιν ἐμφερεῖς εἰσὶ καὶ συγγενεῖς ἀλλήλοις οὗτοι, ὁμορόν τε οἰκοῦσι χώραν διοριζομένην τῷ Ῥήνῳ ποταμῷ καὶ παραπλήσια ἔχουσαν τὰ πλεῖστα. Ἀρκτικώτερα δ' ἐστὶν ἡ Γερμανία, κρινομένων τῶν τε νοτιῶν μερῶν πρὸς τὰ νότια καὶ τῶν ἀρκτικῶν πρὸς τὰ ἀρκτικά. »

livre VII :

L'apparence physique des Gaulois et des Germains :

« [7, 1, 2] Les territoires que l'on trouve immédiatement après la Celtique au-delà du Rhin en tirant vers l'est, sont habités par des Germains. Ceux-ci diffèrent un peu des Celtes ; ils ont des mœurs plus sauvages, ils sont plus grands et plus blonds mais se rapprochent d'eux pour tout le reste : apparence extérieure, coutume, genres de vie rappellent tout à fait le portrait que nous avons tracé des Celtes. Aussi me semble-t-il que les Romains, en leur donnant ce nom, ont voulu signifier qu'ils étaient d'authentiques Gaulois ; dans la langue des Romains en effet, Germani veut dire authentiques ».

« [7,1,2] Εὐθὺς τοίνυν τὰ πέραν τοῦ Ῥήνου μετὰ τοὺς Κελτοὺς πρὸς τὴν ἔω κεκλιμένα Γερμανοὶ νέμονται, μικρὸν ἐξαλλάττοντες τοῦ Κελτικοῦ φύλου τῷ τε πλεονασμῷ τῆς ἀγριότητος καὶ τοῦ μεγέθους καὶ τῆς ξανθότητος, τᾶλλα δὲ παραπλήσιοι, καὶ μορφαῖς καὶ ἥθεσι καὶ βίοις ὄντες, οἷους εἰρήκαμεν τοὺς Κελτοὺς. Διὸ δὴ καὶ μοι δοκοῦσι Ῥωμαῖοι τοῦτο αὐτοῖς θέσθαι τοῦνομα ὡς ἂν γνησίους Γαλάτας φράζειν βουλόμενοι· γνήσιοι γὰρ οἱ Γερμανοὶ κατὰ τὴν Ῥωμαίων διάλεκτον. »

1. 6. Tite-Live

Historien romain (né vers 59 av. J.-C., décédé en 17 ap. J.-C.) proche d'Auguste, il rédigea une *Histoire romaine* dont certains livres nous sont parvenus, ici le **livre V, 34**.

« Pour ce qui est du passage des Gaulois en Italie, voici ce qu'on en raconte : à l'époque où Tarquin l'Ancien régnait à Rome, la Celtique, une des trois parties de la Gaule, obéissait aux Bituriges, qui lui donnaient un roi. »

« De transitu in Italiam Gallorum haec accepimus: Prisco Tarquinio Romae regnante, Celtarum quae pars Galliae tertia est penes Bituriges summa imperii fuit; ii regem Celtico dabant. »

1. 7. Tibulle

Poète romain de la fin du premier siècle av. J.-C., il suivit Messalla en Aquitaine lorsque ce dernier dut y réprimer une révolte en 29 av. J.-C. Cet extrait d'un de ses poèmes (*Élégies*, I, 7) y célèbre les exploits de son protecteur.

« Ce jour a été chanté par les Parques qui filent les trames des Destins, qu'aucun Dieu ne peut rompre, ce jour qui devait mettre en déroute les peuples de l'Aquitaine, faire trembler l'Aude vaincue par un vaillant soldat. L'oracle est accompli : la jeunesse romaine a vu de nouveaux triomphes et des chefs captifs aux bras liés; et toi, Messalla, père des lauriers du vainqueur, tu étais porté sur un char d'ivoire aux chevaux couleur de neige. J'étais avec toi quand tu méritas ces honneurs : les Pyrénées des Tarbelles en sont témoins, ainsi que les rivages de l'océan Santonique; témoins la Saône et le Rhône rapide, et la grande Garonne et la Loire, onde bleue du Carnute blond. »

« Hunc cecinere diem Parcae fatalia nentes
Stamina, non ulli dissoluenda deo,
Hunc fore, Aquitanas posset qui fundere gentes,
Quem tremeret forti milite uictus Atax.
Euenere: nous pubes Romana triumphos
Vidit et euinctos bracchia capta duces;
At te uictrices lauros, Messalla, gerentem
Portabat nitidis currus eburnus equis.
Non sine me est tibi partus honos: Tarbella Pyrene
Testis et Oceani litora Santonici,
Testis Arar Rhodanusque celer magnusque Garunna,
Carnutis et flauis caerulea lympha Liger. »

1. 8. Pomponius Mela

On sait peu de choses de Pomponius Méla, l'une sans doute importante, qu'il rédigea sa *Chorographie* vers 43 ap. J.-C., par la simple déduction de certains éléments qu'il retranscrivit. Il est apprécié simplement pour avoir compilé des écrits, qui ne nous aurait sans ça jamais atteint.

[3,2] II. Côte extérieure de la Gaule.

« [3,2] [...] Tout ce pays prend le nom de Gaule Chevelue. Quant aux peuples qui l'habitent, ils sont connus sous trois grandes dénominations, et sont séparés entre eux par des fleuves considérables. Du Pyrénée à la Garonne, ce sont les Aquitains; de la Garonne à la Seine, les Celtes; de la Seine au Rhin, les Belges. »

[3,2] II. Galliae ora exterior.

« [3,2] [...] Regio, quam incolunt, omnis Comata Gallia: populorum tria summa nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus. Nam a Pyrenaeo ad Garumnam, Aquitani; ab eo ad Sequandam, Celtae; inde ad Rhenum pertinent Belgae. »

« Les Ausciens tiennent le premier rang dans l'Aquitaine; les Héduens parmi les Celtes, et les Trévires parmi les Belges. Leurs villes les plus florissantes sont Augusta chez les Trévires, Augustodunum chez les Héduens, et Elimberrum chez les Ausciens. »

« Aquitanorum clarissimi sunt Ausci; Celtarum, Hedui; Belgarum, Treueri: urbesque opulentissimae, in Treueris Augusta; in Heduis Augustodunum; in Auscis Climberrum. »

Cette description de la Garonne et de la marée n'a pas été observée avant Méla :

« La Garonne, qui descend du mont Pyrénée, est guéable et peu navigable dans une grande partie de son cours, à moins qu'elle ne soit grossie par les pluies d'hiver ou par la fonte des neiges. Mais lorsque, dans le voisinage de l'Océan, après s'être accrue des eaux de la marée montante, elle roule ensuite ses eaux avec celles de la marée descendante, elle s'enfle et s'élargit à mesure qu'elle approche de la mer, et devient semblable à un large détroit, de sorte que non seulement alors elle porte des navires considérables, mais, comme une mer orageuse, elle les ballote d'une manière affreuse, surtout quand le vent souffle dans une direction contraire à celle de son cours. »

« Garumna, ex Pyrenaeo monte delapsus, nisi cum hiberno imbre aut solutis niuibus intumuit, diu uadosus et uix nauigabilis fertur. At ubi obuius Oceani exaestuans accessibus adauctus est, iisdemque retro remeantibus, suas illiusque aquas agit; aliquantum plenior, et quanto magis

procedit, eo latior, fit ad postremum magni freti similis; nec maiora tantum nauigia tolerat, uerum etiam, more pelagi saeuientis exurgens, iactat nauigantes atrociter, utique si alio uentus, alio unda praecipitat. »

1. 9. Pline l'Ancien

Ce fils de sénateur (23 ap. J.-C., à 79 ap. J.-C.) devenu grand lettré après une brève carrière militaire (il commanda une aile de cavalerie en Germanie en 50), intime des puissants de son temps il rédigea une grande quantité d'ouvrages. Parmi ceux-ci seule son *Histoire Naturelle* est arrivée jusqu'à nous. Proche de l'empereur Vespasien qui en fit un procurateur d'Hispanie, puis de Narbonnaise, on a tout lieu de penser que l'auteur, proluxe, connaissait bien ces régions. Pomponius Méla fait partie de ses sources.

Livre IV :

« [4,31] Toute la Gaule désignée sous le nom général de Chevelue est divisée entre trois peuples séparés surtout par des fleuves : la Belgique, de l'Escaut à la Seine; de la Seine à la Garonne, la Celtique ou Lyonnaise; de la Garonne à la chaîne des Pyrénées, l'Aquitaine, appelée auparavant Arémorique. »

« [4,31] Gallia omnis Comata uno nomine appellata in tria populorum genera diuiditur, amnibus maxime dinstincta. a Scalde ad Sequanam Belgica, ab eo ad Garunnam Celtica eademque Lugdunensis, inde ad Pyrenaei montis excursum Aquitanica, Aremorica antea dicta. »

Pline retranscrit ci-dessus la division opérée par César, pourtant la liste des peuples qu'il donne est celle que comprend l'Aquitaine « élargie » d'Auguste.

« [4,33] A l'Aquitaine appartiennent les Ambilatres, les Anagnutes, les Pictons, les Santons, libres ; les Bituriges, libres, surnommés Ubiques; les Aquitains qui ont donné leur nom a la province ; les Sediboviates ; puis les Convènes rassemblés dans une ville ; les Bigerriones, les Tarbelles, surnommés Quatuor Signani ; les Cocosates, surnommés Sex Signani ; les Vénames, les Onobrisates, les Bélindi, la chaîne des Pyrénées; au-dessous, les Monèsi, les Osquidates Montani, les Sibyllates, les Campones, les Bercorates, les Pinpedunni, les Lassunni, les Vellates, les Tornates, les Consoranni, les Ausques, les Élusates, les Sottiates, les Osquidates de la plaine, les Succasses, les Latusates, les Basaboiates, les Vasséi, les Sénnates , les Cambolectres Agésinates joints aux Pictons, puis les Bituriges libres, appelés Cubes ; les Lemovices, les Arvernes, libres; les Cabales ; d'un autre côté, les Rutènes, qui sont limitrophes de la Gaule Narbonnaise ; les Cadurques , les Nitiobroges et les Pétrrocres, séparés des Toulousains par le Tarn. »

« [4,33] Aquitanicae sunt Ambilatri, Anagnutes, Pictones, Santoni liberi, Bituriges liberi cognomine Viuisi, Aquitani, unde nomen prouinciae, Sedibouiates. mox in oppidum contributi Conuenae, Beggeri, Tarbelli Quattrosignani, Cocosates Sexsignani, Venami, Onobrisates, Belendi, saltus Pyrenaeus infraque Monesi, Oscidates Montani, Sybillates, Camponi, Bercorates, Pinpedunni, Lassunni, Vellates, Toruates, Consoranni, Ausci, Elusates, Sottiates, Oscidates Campestris, Succasses, Latusates, Basaboiates, Vassei, Sennates, Cambolectri Agessinates. Pictonibus iuncti autem Bituriges liberi qui Cubi appellantur, dein Lemouices, Aruerni liberi, Vellai liberi, Gabales. rursus Narbonensi prouinciae contermini Ruteni, Cadurci, Nitiobriges Tarneque amne discreti a Tolosanis Petrocori. »

1. 10. Lucain

Poète latin d'origine espagnole né en 39 ap. J.-C., à Cordoue, neveu du philosophe Sénèque il poursuit ses études à Rome, et devient un poète réputé. En 62 il rédige *La Guerre Civile (Pharsale)*, récit de la guerre entre César et Pompée. Il fut condamné par Néron en 65 ap. J.-C., à la suite de la conjuration de Pison, à se donner la mort..

« [1,420] les rives de l'Adour, là où, dans la forme incurvée de son rivage, le pays tarbelle reçoit mollement et enferme la plaine liquide [de l'océan] »¹⁴

« [1,420] qui tenet et ripas Atyri, qua litore curuo molliter admissum claudit Tarbellicus aequor, signa mouet »

1. 11. Ptolémée

Né en Égypte, à la fin du 1er siècle ap. J.-C., il rédigea entre autre une *Géographie* en huit livres, dont le deuxième *La Celtogalatie aquitaine*¹⁵ touche à notre propos.

II, 7, 1 - « La Celtogalatie est divisée en quatre provinces, Aquitania, Lugdunensis, Belgica, et Narbonensis, qui se suivent la long de la côte dans ce même ordre : »

II, 7, 2 - « Par conséquent l'Aquitania est délimitée ainsi, à l'ouest par la mer d'Aquitania, après que le promontoire d'**Easso** (**Cap du Figuier**) ait constitué la

¹⁴ Pour la traduction française cf. Bost J.-P., « Dax et les Tarbelles ». Dans *L'Adour Maritime de Dax à Bayonne.*, s. l., 2000, p. 44.

¹⁵ cf. Nobbe C.-F.-A., (1843) - *Claudii Ptolemaei geographia*, edidit Carolus Fridericus Augustus Nobbe, Tom. I, Leipzig, p. 284. via le site de l'Arbre Celtique : <http://www.arbre-celtique.com/>

terminaison des Pyrénées ; les points suivants en donnent la localisation : 15°00' / 45°50', l'embouchure du fleuve **Aturis** (Adour) 16°45' / 44°30', l'embouchure du fleuve **Sigmatis** (La Leyre ? Le Mimisan ?) 17°00' / 45°20', le promontoire **Curianum** (Pointe de Grave ? Cap Ferret ?) 16°30' / 46°00', l'embouchure du fleuve **Garynas** (Garonne) 17°30' / 46°30', le milieu de son cours 18°00' / 45°20', la source de ce fleuve 19°30' / 44°15', le port **Santonum** (La Rochelle ?) 16°30' / 46°45', le promontoire **Santonum** (Pointe de la Coubre ?) 16°00' / 47°15', l'embouchure du fleuve **Canentelus** (Charente ?) 17°15' / 47°45', le promontoire **Pictonium** (Pointe du Bois Vinet ? Sables-d'Olonne ?) 17°00' / 48°00', le port de **Sicor** 17°30' / 48°15', l'embouchure du fleuve **Liger** (Loire) 17°40' / 48°30' »

II, 7, 3 - « Au Nord l'Aquitania est bornée par une partie de la province de Lugdunensis voisine du cours du fleuve que nous appelons le **Liger** (Loire) jusque cette localité où il tourne en direction du Sud : 20°00' / 48°00' »

II, 7, 4 - « La frontière orientale avec la province de Lugdunensis s'étend le long du fleuve **Liger** (Loire) jusque sa source, située en : 20°00' / 45°00' »

II, 7, 5 - « La portion méridionale est en partie bornée par la **Pyrènè** (Pyrénées) et s'étend le long de la Narbonensis depuis la source du fleuve **Liger** (Loire), jusqu'à cette terminaison de la **Pyrènè** (Pyrénées) déjà mentionnée, puis le long de cette partie de la **Pyrènè** (Pyrénées) qui s'étend jusqu'au promontoire d'**Æasso** (Cap du Figuier) »

II, 7, 6 - « Les **Pictones** habitant la portion septentrionale de l'Aquitania, le long du fleuve et de la mer, leurs villes sont : **Ratiatum** (Rezé) 17°50' / 48°20', **Limonum** (Poitiers) 18°00' / 47°50' »

II, 7, 7 - « En-dessous sont les **Santones**, et à l'intérieur leur ville est : **Mediolanum** (Saintes) 17°40' / 46°45' »

II, 7, 8 - « En-dessous sont les **Bituriges Vivisques**, dont les villes sont : **Noviomagus** (?) 17°40' / 46°15' et **Burdigala** (Bordeaux) 18°45' / 45°30' »

II, 7, 9 - « En-dessous de ceux-ci, et jusqu'à la **Pyrènè** (Pyrénées) sont les **Tarbelli** et leur ville : **Aquæ Augustæ** (Dax) 17°00' / 44°40' »

II, 7, 10 - « Dans l'intérieur, en-dessous des **Pictones** sont les **Lemovici** et la ville : **Augustoritum** (Limoges) 17°40' / 47°45' »

II, 7, 11 - « En-dessous, il y a les **Cadurci** et la ville : **Duèona** (Cahors) 18°00' / 47°15' »

II, 7, 12 - « En-dessous sont les **Petrocorii** et la ville : **Vesuna** (Périgueux) 19°50' / 46°50' »

II, 7, 13 - « Les **Bituriges Cubi** habitent à l'Est de tous les peuples déjà cités, dans une région localisée le long du fleuve **Liger** (Loire) et ont pour ville : **Avaricum** (Bourges) 20°15' / 46°40'. »

II, 7, 14 - « En-dessous des **Petrocorii** sont les **Nitiobriges** et la ville : **Aginnum** (**Agen**) 19°30' / 46°20' »

II, 7, 15 - « En-dessous de ceux-ci sont les **Vassari** et la ville : **Cossium** (**Bazas**) 18°30' / 46°00' »

II, 7, 16 - « En-dessous sont les **Gabali** et la ville : **Anderedum** (**Antérieux / Javols** ?) 19°45' / 45°30' »

II, 7, 17 - « En-dessous des **Gabali** vivent les **Dati** et la ville : **Tasta** (**Montesquiou-sur-l'Osse** ?) 19°00' / 45°15' »

II, 7, 18 - « En-dessous sont les **Ausci** et la ville : **Augusta** (**Auch**) 18°00' / 45°30' »

II, 7, 19 - « En direction de l'Est sont les **Averni**, sur le territoire desquels se trouve la ville : **Augustonementum** (**Clermont-Ferrand**) 20°00' / 45°00' »

II, 7, 20 - « En-dessous des Ausci sont les Velauni qui ont pour ville : **Ruessium** (**Saint-Paulien**) 18°00' / 44°30' »

II, 7, 21 - « En-dessous se trouvent les Rutani et la ville : **Segodunum** (**Rodez**) 17°45' / 44°10' »

II, 7, 22 - « Bordant la **Pyrène** (**Pyrénées**) sont les **Convènes** et la ville : **Lugdunum Colonia** (**Saint-Bertrand-de-Comminges**) 17°00' / 44°00' »

II, 7, 23 - « 17 peuples et ensembles, 19 villes »

1. 12. Appien

Né à Alexandrie vers 90 ap. J.-C., peu de ses ouvrages nous sont parvenus, seulement cinq des *Guerres civiles*. Il meurt aux environs de 160 ap. J.-C.

livre V : Agrippa réprime une révolte en Aquitaine (39-38 av. J.-C.)

« [5,92] [...] Alors qu'il était dans cet état de découragement il apprit qu'Antoine était été d'accord pour l'alliance et qu'il entendit parler d'une grande victoire sur les Celtes d'Aquitaine, remportée par Agrippa. »

«[5,92] [...] Οὕτω δ' ἀθύμως ἔχοντι αὐτῷ ἀγγέλλεται ὁ Ἀντώνιος συνθέμενος συμμαχήσειν καὶ νίκη κατὰ Κελτῶν τῶν Ἀκυιτανῶν ἐπιφανής, ἣν Ἀγρίππας ἄγων ἐφάνη. »

1. 13. Irénée de Lyon

D'origine grecque, il est natif de Smyrne (vers 130 ap. J.-C.), Irénée arrive en Gaule vers 157 et devient prêtre. Deux décennies plus tard, une persécution anti-chrétienne lancée par Marc Aurèle emporte Pothin le premier évêque de Lugdunum, Irénée fut appelé à lui succéder. Il rédige alors un important traité de théologie *Adversus Hæreses* (*Contre les hérésies*) afin de contrée la doctrine des gnostiques qui atteint en cette fin du IIe siècle ap. J.-C. son apogée. Son épiscopat fut marqué par sa volonté et ses nombreuses entreprises missionnaires, il s'éteint en 202 ap. J.-C.

Livre I, préface, *Adversus Hæreses* :

« Tu n'exigeras de nous, qui vivons chez les Celtes et qui, la plupart du temps, traitons nos affaires en dialecte barbare, ni l'art des discours, que nous n'avons pas appris »

"Non autem exquires a nobis qui apud Celtas commoramur, et in barbarum sermonem plerumque avocamur, orationis artem, quam non didicimus »

1. 14. Dion Cassius

Il naît en 155 ap. J.-C., en Bithynie et rédigea une *Histoire romaine* gigantesque en 80 livres retraçant l'histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'au règne de Septime Sévère. Il s'éteint vers l'année 235 après une éclatante carrière dans le *cursus honorum*.

« [39,46] A peu près dans les mêmes jours, Publius Crassus, fils de Marcus Crassus, conquiert l'Aquitaine presque tout entière. Les peuples de cette contrée, qui sont aussi Gaulois, habitent sur les confins de la Celtique et s'étendent le long des Pyrénées jusqu'à l'Océan. Crassus se mit en marche contre eux, défit les Apiates dans un combat, assiégea et prit leur ville. Il ne perdit qu'un petit nombre de soldats que les ennemis firent périr par une ruse, pendant qu'il traitait avec eux. Il tira une éclatante vengeance de cette perfidie, quand il apprit que d'autres Gaulois s'étaient ligués, avaient fait venir d'Espagne des soldats de Sertorius, et qu'avec leur concours ils faisaient la guerre d'après la tactique militaire, et non plus avec une aveugle impétuosité; persuadés que le manque de vivres forcerait bientôt les Romains à sortir de leur pays. Crassus feignit de les craindre et ne leur inspira que du dédain : il ne put néanmoins les déterminer à combattre ; mais lorsqu'ils en furent venus à ne plus redouter les Romains, il tomba sur eux au moment où ils ne s'y attendaient pas. Il attaqua leur camp; mais les barbares firent une sortie et se défendirent avec vigueur, et il ne

remporta sur ce point aucun avantage. Comme ils avaient concentré là toutes leurs forces, Crassus envoya un détachement de ses soldats vers un autre côté de leur camp, qui n'était pas défendu. Ils s'en emparèrent et se frayèrent par là une route sur les derrières des combattants. Les barbares furent tous massacrés; les autres peuples, à quelques exceptions près, traitèrent avec les Romains sans combattre. Voilà ce qui se passa cet été. »

« [39,46] Ὑπὸ δὲ δὴ τὰς αὐτὰς ἡμέρας καὶ ὁ Κράσσοσ ὁ Πούπλιος, τοῦ Κράσσου τοῦ Μάρκου παῖσ, τὴν Ἀκυϊτανίαν ὀλίγου πᾶσαν κατεστρέψατο. Γαλάται γὰρ καὶ αὐτοὶ ὄντες τῇ τε Κελτικῇ προσοικοῦσι, καὶ παρ' αὐτὸ τὸ Πυρρηναῖον ἐς τὸν ὠκεανὸν καθήκουσιν. Ἐπ' οὖν τούτους ὁ Κράσσοσ στρατεύσας Σωτιάτας τε μάχη ἐκράτησε, καὶ πολιορκία εἶλεν, ὀλίγους μὲν ἐν ὁμολογία τινὶ ἐξ ἀπάτης ἀποβαλὼν. Ἰσχυρῶσ δὲ σφασ καὶ περὶ αὐτοῦ τούτου ἀμυνάμενοσ, καὶ ἐτέρουσ τινὰσ ἰδὼν ἠθροισμένουσ τε, καὶ στρατιώτασ ἐκ τῆσ Ἰβηρίας Σερτωριεῖουσ ἔχοντασ καὶ μετ' αὐτῶν στρατηγικώτερον ἢ προπετέστερον τῶ πολέμῳ χρωμένουσ, ὡσ καὶ τῇ ἀπορία τῶν τροφῶν δι' ὀλίγου σφῶν ἐκ τῆσ γῆσ ἐκχωρησόντων· προσεποιήσατό τε αὐτοὺσ δεδιέναι, καὶ καταφρονηθεὶσ οὐχ ὑπηγάγετο μὲν οὐδ' ὡσ ἐσ χειράσ οἱ ἐλθεῖν, ἀδεῶσ δ' ἐσ ὕστερον ἔχουσί σφισι προσέβαλεν ἐξαίφνησ ἀνέλπιστοσ. Καὶ ταύτη μὲν ἦ προσέμιξεν οὐδὲν εἰργάσατο (ἐπεκδραμόντεσ γὰρ οἱ βάρβαροι, ἰσχυρῶσ ἠμύνοντο)· ἐνταῦθα δὲ δὴ τῆσ δυνάμεωσ αὐτοῖσ οὔσησ, περιέπεμψέ τινασ ἐσ τὰ ἐπὶ θάτερα τοῦ στρατοπέδου σφῶν· καὶ τοῦτό τε ἔρημον ἀνδρῶν κατέσχεν, καὶ τοῖσ μαχομένοισ δι' αὐτοῦ κατὰ νότου ἐπεγένετο. Καὶ οὕτωσ ἐκεῖνοί τε πάντεσ ἐφθάρησαν, καὶ οἱ λοιποὶ, πλὴν ὀλίγων, ἀκονιτι ὠμολόγησαν. Ταῦτα μὲν ἐν τῶ θέρει ἐπράχθη. »

1. 15. Eutrope

Cet historien romain du IV^e siècle nous a laissé un *Abrégé de l'histoire romaine*, composé de dix livres, reprenant l'histoire de Rome depuis sa création jusqu'à la mort de l'empereur Jovien en 364 ap. J.-C.

livre VII :

« [7,3] [...] A cette époque, M. Agrippa obtint de grands succès en Aquitaine, et L. Ventidius Bassus battit dans trois rencontres les Perses qui faisaient irruption en Syrie. »

« [7,3] [...] Eo tempore M- Agrippa in Acquitania rem prospere gessit et L- Ventidius Bassus inrumpentes in Syriam Persas tribus proeliis uicit. »

A la suite d'Agrippa, Valerius Messala Corvinus réprima lui aussi une révolte en Aquitaine (29-28 av. J.-C.) :

« [7,5] [...] En aucun temps, la république romaine ne fut plus florissante; car, sans compter les guerres civiles, où il fut toujours vainqueur, Auguste ajouta à l'empire romain l'Égypte, la Cantabrie, la Dalmatie, vaincue bien des fois avant lui, mais qui fut alors entièrement soumise; la

Pannonie, l'Aquitaine, l'Illyrie, la Rhétie, les Vindéliciens et les Salasses dans les Alpes; toutes les villes maritimes du Pont, entre autres, les deux plus célèbres, Bosphore et Panticapée. »

« [7,5] [...] Nam exceptis ciuilibus bellis, in quibus inuictus fuit, Romano adiecit imperio Aegyptum, Cantabriam, Dalmatiam saepe ante uictam, sed penitus tunc subactam, Pannoniam, Aquitaniam, Illyricum, Raetiam, Vindelicos et Salassos in Alpibus, omnes Ponti maritimas ciuitates, in his nobilissimas Bosphorum et Panticapaeum. »

1. 16. Sulpice Sévère

Il voit le jour dans une famille prestigieuse d'Aquitaine vers 360 ap. J.-C. Il devient rapidement un avocat renommé. Suite au décès de sa femme, il se retire du monde et donne tous ses biens à l'Eglise. Vers 393, il rencontre Martin l'évêque de Tours. Marqué par cette rencontre, il en devient un des disciples et rédigera entre autres une *Vita Sancti Martini*. Sa mort est datée des années 420.

L'extrait présenté ci-dessous est tiré de *Dialogues*, sortes de compléments de la *Vita Sancti Martini* :

« — Certainement, répondit Gallus, quoique je sois bien faible pour un si grand fardeau ; cependant, excité, par les exemples d'obéissance que vient de rapporter Postumianus, je ne refuserai point la charge que vous m'imposez. Mais, lorsque je pense que moi, Gaulois, je vais parler devant des Aquitains, je crains d'offenser vos oreilles délicates par, mon langage peu soigné. »

« — Ego plane, inquit Gallus, licet impar sim tanto oneri, tamen relatis superius a Postumiano oboedientiae cogor exemplis, ut munus istud, quod imponitis, ne recusem. Sed, dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos uerba facturum, uereor ne offendat uestras nimium urbanas aures sermo rusticor. »

« — Parlez celtique ou gaulois si vous l'aimez mieux, dit Postumianus, mais du moins entretenez-nous de Martin »

« — Tu uero, inquit Postumianus, uel celtice, aut si mavis, gallice loquere, dummodo jam Martinum loquaris. »

1. 17. Sidoine Apollinaire

Il naît à Lyon le 5 novembre 430 dans une illustre famille. Il compte en effet, parmi ses aïeul, des préfets du prétoire, des maîtres d'offices et des légats. Son propre père fut secrétaire d'Etat sous l'empereur Honorius et préfet des Gaules sous Valentinien III. Caius Sollius Apollinaris Sidonius reçut dès lors une éducation à la hauteur de sa naissance. Après avoir étudié la philosophie, les mathématiques, l'astronomie, la musique, le grec et surtout la poésie, il épouse la fille d'Avitius qui devint empereur romain d'occident quelques années plus tard en 455. Sidonius devient son panégyriste officiel sans pouvoir profiter bien longtemps de sa nouvelle situation. Acculé par des intrigues et des échecs militaires, le règne de son puissant protecteur s'achevait l'année suivante en 456. L'auvergnat n'exerça à nouveau une charge de poids que sous le règne d'Anthémius où il fut nommé préfet de Rome en 468. Trois ans plus tard il devient évêque de Clermont jusque vers l'année 488, date de sa mort.

Le texte présenté ci-dessous est extrait d'une lettre adressée à son beau-frère Ecdicius, fils d'Avitius :

« que l'on te fut redevable alors de ce que les nobles, pour déposer la rudesse du langage celtique, s'exerçaient tantôt dans le style oratoire, tantôt dans les modes poétiques. »

« tuque personae quondam debitum, quod celtici sermonis squammam depositura nobilitas, nunc nunc camoenalibus modis, imbuebatur. »

1. 18. Scholies bernoises de Lucain, *Guerre civile*

Rédigées entre le IV^e et le IX^e siècle.

« à I 445 : Sanguine diro Teutates horrensque feris altare) Mercure est appelé dans la langue des Gaulois Teutates, celui que est honoré par du sang humain. Teutates ainsi est appelé Mercure qui est honoré chez les Gaulois par des victimes humaines. Ainsi est honoré Mercure Teutates chez les Gaulois : un homme est précipité tête en avant dans un tonneau plein afin qu'il suffoque. Esus Mars est honoré de cette façon : un homme est suspendu dans un arbre jusqu'à ce que ses membres se détachent. Taranis Dis Pater est honoré de cette façon : quelques hommes sont brûlés dans un baquet en bois. Nous trouvons cela exposé d'une manière différente chez d'autres auteurs. Teutates Mars est honoré d'un sang terrible, soit parce que les batailles sont organisées par la divinité selon sa propre inspiration divine, soit parce que les Gaulois jadis étaient accoutumés à immoler pour d'autres dieux des hommes aussi. Ils croient en un Esus Mercure, si celui est honoré par les

commerçants, et ils tiennent Taranis Jupiter pour le dieu qui préside à la guerre, et des plus grands dieux du ciel ; il était accoutumé jadis à recevoir en offrande des têtes humaines, maintenant il se contente de bétail. »¹⁶

¹⁶ cf. Patrice Lajoie pour l'Arbre Celtique : <http://www.arbre-celtique.com/>

2. Corpus archéologique

Introduction :

Plusieurs avantages s'associaient à la réalisation d'un corpus archéologique. En complément des informations propres à approfondir nos connaissances sur la culture des différents groupes humains étudiés, les renseignements recueillis pourront être confrontés aux données issues des sources textuelles. Rappelons une énième fois que cette recherche a été entreprise avec un point de mire initial, celui d'essayer d'éclaircir le constat si péremptoire établi par César d'une Aquitaine ethnique et culturelle, hermétiquement séparée de la Gaule celtique par la Garonne. Vérifier les indications alléguant une absence d'influences culturelles, entre les mondes gaulois et aquitain, impliquait ainsi la mise en œuvre d'un corpus archéologique présentant dans un premier temps, des sites celtiques de la rive droite de la Garonne, puis des sites aquitains au sud de ce fleuve.

Une fois familiarisé avec les faciès culturels celtique et aquitain, nous serons alors plus à même de repérer la présence d'éléments « hybrides », produits de la proximité entre ces deux entités. Quelques indices numismatiques, mais aussi archéologiques, que nous possédions avant d'entreprendre ce travail, nous permettaient déjà d'envisager la piste d'une « celtisation » qui aurait pénétré bien au-delà du fleuve. Encore faudra-t-il préciser la nature et l'ampleur de ces brassages... Ces éléments de métissages sont-ils les indices d'une certaine promiscuité géographique ciblée sur l'axe garonnais comme indiqué plus haut, où faut-il y voir la marque d'une quelconque migration ? Tâche à nous de tenter d'y répondre. Pour ce faire, l'inventaire des sites celtiques avait déjà été entrepris en Master 1. Bien que situés en marge de la Gaule « gauloise », les sites que nous avons présentés ont livré un mobilier de prestige (casques, vaisselle métallique) digne des sites les plus renommés de l'Europe celtique. Si des indices de romanisation des élites aristocratiques avaient pu être soulignés, aucun objet, si ce n'est quelques monnaies, n'avait fait écho d'une présence culturelle en provenance du sud de la Garonne. A la suite du corpus de master 1, que nous avons incorporé à ce mémoire, figure la présentation de plusieurs sites aquitains. Dans la mesure du possible nous avons tenté de sélectionner nos sites aquitains en respectant une équivalence de nature avec les emplacements celtiques déjà examinés. Ainsi à la sépulture « princière » de Boé, nous avons choisi de faire correspondre la tombe « aristocratique » d'Aubagnan, etc. L'Aquitaine sub-garonnique présente malheureusement un répertoire assez faible de fouilles protohistoriques d'ampleur récentes. Les opérations

menées sous le lac de Sanguinet et sur l'oppidum de la Sioutat à Roquelaure font figure d'exceptions.

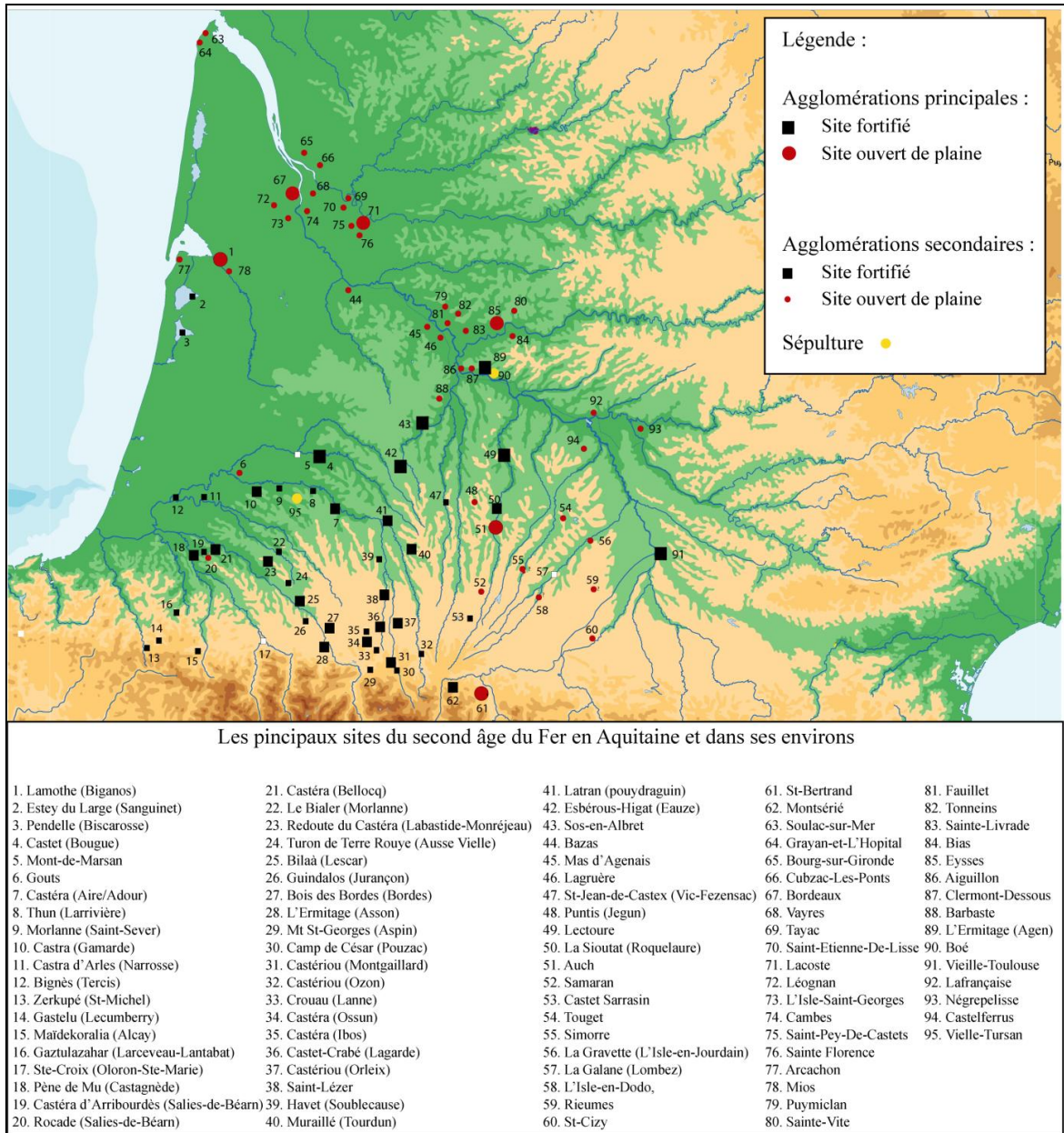


Fig. 1- Les sites du second âge du Fer en Aquitaine.

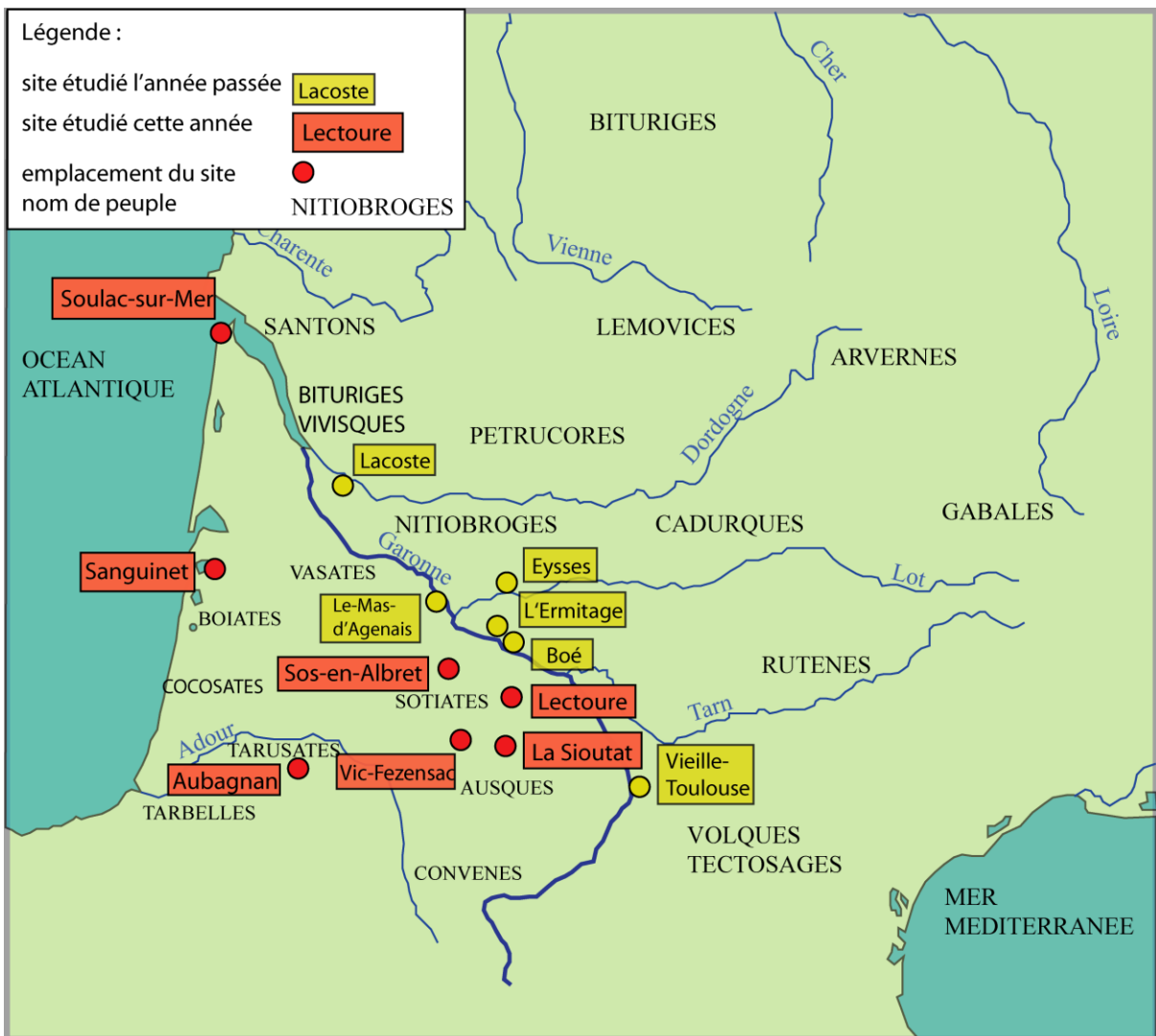


Fig. 2- Emplacements des sites étudiés.

2. 1. Sites péri-garonnais de la Gaule celtique

2. 1. 1. Lacoste (Mouliets-et-Villemartin)

Documentation :

- Sion H., *Carte archéologique de la Gaule : La Gironde*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1994
- Sireix M., « Lacoste, une ville-marché gauloise ». In *Archeologia*, 1984, 197, p. 60 à 66.
- Sireix Ch., « L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin », dans *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges*, actes du XXXVIIe colloque de l'A.F.E.A.F., Montpellier, 2013.
- Le matériel archéologique se trouve dans la collection M. Sireix à Saint-Magne-de-Castillon et au Musée d'Aquitaine à Bordeaux : Coupry J., 1959, p. 384 ; 1967, p. 343 à 346, fig. 22 à 26 ; 1969, p. 357 et 359 ; 1973, p. 461 ; -Sireix M., Mohen J.-P., 1966 (1969), p. 199 à 210, 8 fig. ; - Ducasse B., Présentation, séance du 26.10.1969, dans *Rev. Hist. Arch. Libournais*, 37, 1969, p. 141, 1 fig. ; - Gauthier M., 1981, p. 481 à 482, fig. 10-12 et 1983, p. 458 ; - Nony D., Sireix M., 1982, p. 65 à 72, 1 pl. ; - Boudet R., Sireix M., 1982, p. 141 à 148, 2 pl., 1 photo, repris dans *Actes du 34e Congr. D'Et. Reg. F.H.S.O.*, Libourne, 1982 (1985), p. 25 à 57, 14 fig. ; - Boudet R., Sireix M., 1983, p. 243 à 256 ; Sireix Ch., 1983, p. 43 à 48, fig. 24 à 29 ; 1984, p. 48 à 52, fig. 33-36 ; 1985, p. 47 à 49, fig. 32-34 et 1990, p. 45 à 97, 49 fig. ; - Sireix M. et Ch., 1983, p. 38 à 40, fig. 28 à 30 ; 1984, p. 60 à 66 ; L'agglomération gauloise de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin, dans Boudet R., 1992a, p. 64 à 65, 3fig. ; - Collectif 1985, 31 p., 12 fig. ; - Faravel S., 1985, p. 29, 33, 35, 36, fig. 6 à 7 ; - Garmy P., 1985, p. 233 à 234, fig. 13 à 15 et 1987-1988, 1, p. 111 à 112, fig. 31 à 33 ; - Sireix M., Boudet R., 1986, p. 47 à 58, 17 fig. ; - Boudet R., 1987, p. 100 à 125, pl. 95 à 135 ; - Nony D., 1990, p. 25, n. 25 ; - Sireix Ch., Berthault F., 1990, p. 32 à 34.
- site internet de l'INRAP : www.inrap.fr ; http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Decouvrir/Multimedias/Toutes_les_decouvertes/p-2165-Un_village_gaulois_au_nord_de_l_Aquitaine.htm

Historique des opérations :

- Découverte du site en 1954 par Michel Sireix, sondages, prospections avec J.-P. Mohen en 1966, avec le Groupe de Recherches Historiques et de Sauvetages Archéologiques de

Castillon en 1977-1978, en 1979 avec la participation de R. Boudet et du Musée d'Aquitaine, puis de 1983 à 1985 avec l'aide du Groupe de Recherches Archéologiques de Lacoste.

- Fouilles de 1979 à 1983 centrées sur l'habitat
- Fouilles en 1984, 1985, mise au jour d'un atelier de potier daté de la Tène D1.
- Fouille préventive d'août 2007 à mars 2008 sous la direction de Christophe Sireix, liée à la future installation d'un gazoduc, une zone artisanale portée sur le travail des métaux y fut révélée.

Situation :

Le « village artisanal », étendu sur plus de 25 hectares, occupe la rive gauche de la basse vallée de la Dordogne (*fig. 2*). A moins de 1800 mètres, le gué du « Pas-de-Rauzan » constitue le premier franchissement carrossable depuis l'Océan (*fig. 3*).

Description :

Le site comprend 5 phases d'occupation. Lors des prospections de surface puis de fouilles des milliers d'objets métalliques furent déterrés, à vocation principalement artisanale (*fig. 4*), mais aussi de l'armement et des éléments de parure :

travail du métal (fig. 6) :

- marteaux, pinces, limes¹⁷
- clous, boutons émaillés
- lingots de plomb, d'étain

travail du bois :

- cognée à lame plate,
- herminettes
- gouge, compas à pointe

outils agricoles :

- houe
- faucilles à lame courbe

pièces de harnachement :

- anneaux et mors

¹⁷ Sion H., 1994, p. 251-256.

éléments de serrurerie :

- lèvre-loquet (munie d'un œillet et d'une tige courbe)
- clefs (plusieurs dents)

armement :

- pointes de flèches
- pointes de lance
- une pique effilée
- quelques talons de lances
- un carcan (chaîne de 27 maillons, collier en 2 parties)

objets de parures (fig. 5) :

- 3 fibules à pied libre (III^e-II^e av. J.-C.)
- 1 petite fibule à une seule perle et ressort à 7 spires (I^{er} av. J.-C.)
- 1 fibule à arc droit et ressort à neuf spires (I^{er} av. J.-C.)
- 1 bague (cavité destiné à recevoir un chaton)
- 3 fragments de bracelets comportant une série de perles

La majorité de l'outillage date des II-I^{er} siècles av. J.-C.

Travail du bronze :

- des creusets vitrifiés (contenant des particules de métal)
- des fragments de moules
- des débris de fonte (masselottes, étoiles de démoulages, déchets de découpe)
- des objets bruts de coulée (fabrication en série, technique de la cire perdue) :
- boutons striés, perles, bracelets, fragments de torques, une extrémité de torque (représentant un double vissage d'homme de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne), éléments de chaînes de ceinture, de nombreuses fibules des types de Nauheim et de La Tène II, du type de « Dux » (de La Tène ancienne ou moyenne), ainsi que d'autres filiformes, à queue de paon, pseudo La Tène II, à charnière, un bracelet réglable à ressort.

Verrerie :

- bijoux en verre coloré (dés fin III^e av. J.-C.)
- 3 types de bracelets (à section arrondie et fausse ondulation, à surface « bourgeonnante » bleu cobalt, et des bracelets à côtes parallèles)
- 4 types de perles (III^e au I^{er} av. J.-C. Pour tous les objets)

233 monnaies découvertes : Oboles massaliotes, imitations d'Emporion de Rhodé, monnaies à la croix, monnaies celtiques en or, en argent, en bronze, monnaies ibériques, deniers de la République romaine, monnaies de l'Empire :

- 1 obole de Marseille (frappée entre fin IV^e-I^{er} av. J.-C.)
 - 5 monnaies d'Emporion : 3 types différents , de la fin du III^e au II^e av. J.-C.
 - 11 monnaies de Rhodé : 2 types différents, II^e av. J.-C.
 - de nombreuses monnaies régionales du milieu II^e au début du I^{er} siècle av. J.-C. :
 - monnaies à « la croix » (type cubiste domine), imitation de monnaies de Rhodé, mais aussi des monnaies pétrucore, santones, pictones, lémovices, ainsi que des monnaies arvernes, séquanes, atrébates, 1 statère attribué aux Boïens d'Europe centrale. 2 autres statères ressemblants à ceux du trésor de Tayac.
 - deniers romains
 - des petites oboles d'argent dites aquitaniques
 - petits bronzes de chefs gaulois frappés après la conquête : *Luccios*, *Verica*, *Udore*, *Anicoios* et majoritairement *Contoutos*
 - monnaies hispaniques : dont une coupée en deux datée de 104 à 72 av. J.-C., 2 as de Caesaraugusta antérieur à 12 av. J.-C.
- (au M.S.B)

11 fours de potiers furent découverts (10 du même modèle). Leur utilisation selon Ch. Sireix, est a situé entre le milieu du II^e Et le début du I^{er} av. J.-C.

Phases d'occupation du site d'après Sireix Ch. :

1^{ere} phase (niveau le plus ancien)¹⁸ :

- Plaque foyer en argile, sol en gros galets
- Céramique peu cuite et non tournée
- Quelques tessons de céramiques campaniennes A.
- Peu de matériel en fer
- Quelques fibules La Tène II
- Travail du bronze attesté
- 1 Obole massaliote
- 1 imitation de Rhodé en argent
- Faune abondante

2^e phase :

- Plaques foyers, sols de galets
- Apparition céramique tournée
- Tessons céramique campanienne
- Peu d'objets en fer
- Quelques fibules La Tène II
- Déchets en bronze
- Monnaies de type Pétrucore

¹⁸ Sireix M., 1984, p. 60-66.

3e phase (apogée du site) :

- nombreuses amphores italiques
- sols aménagés : pavement de tessons, lits de graviers liés d'un mortier d'argile et de cendres
- nombreux fragments de Dressel A
- Céramique tournée bien cuite domine
- Objets en fer et bronze abondants
- Oboles d'argents à la croix et aquitaniques
- bracelets en verre et en lignite

4e phase :

- Niveau pauvre précédant romanisation, régression économique
- Céramique indigène abondante
- Céramique de formes traditionnelles

5e phase (niveau romanisé):

- Céramique commune gallo-romaine abondante
- Céramique indigène
- Céramique sigillée (assiettes, cruches, pichets, amphores augustéennes)
- Fibules en bronze

Remarque :

M. Sireix note que les fibules en fer retrouvées dans les trois premières phases sont toutes semblables au type de La Tène II et qu'elles ont sans doute été utilisées jusqu'à La Tène finale. Les céramiques proches de celle du premier âge du Fer apparaissent selon lui, comme un plausible indice de contact, voire de métissage et d'assimilation des populations autochtones avec les nouveaux arrivants celtes, dont l'implantation est au moins à placer à la fin du IIIe siècle av. J.-C. Le grand nombre de monnaies retrouvé, attribuable à différentes peuplades indique que le site de Lacoste constituait un lieu d'intenses échanges commerciaux (artisanat spécialisé, bronziers, verriers). A noter que les fouilles menées ces dernières années ont permis de doubler la quantité de monnaies retrouvées à cet emplacement. On soulignera également le fait qu'aucune trace de remparts n'a été mise en évidence à ce jour.

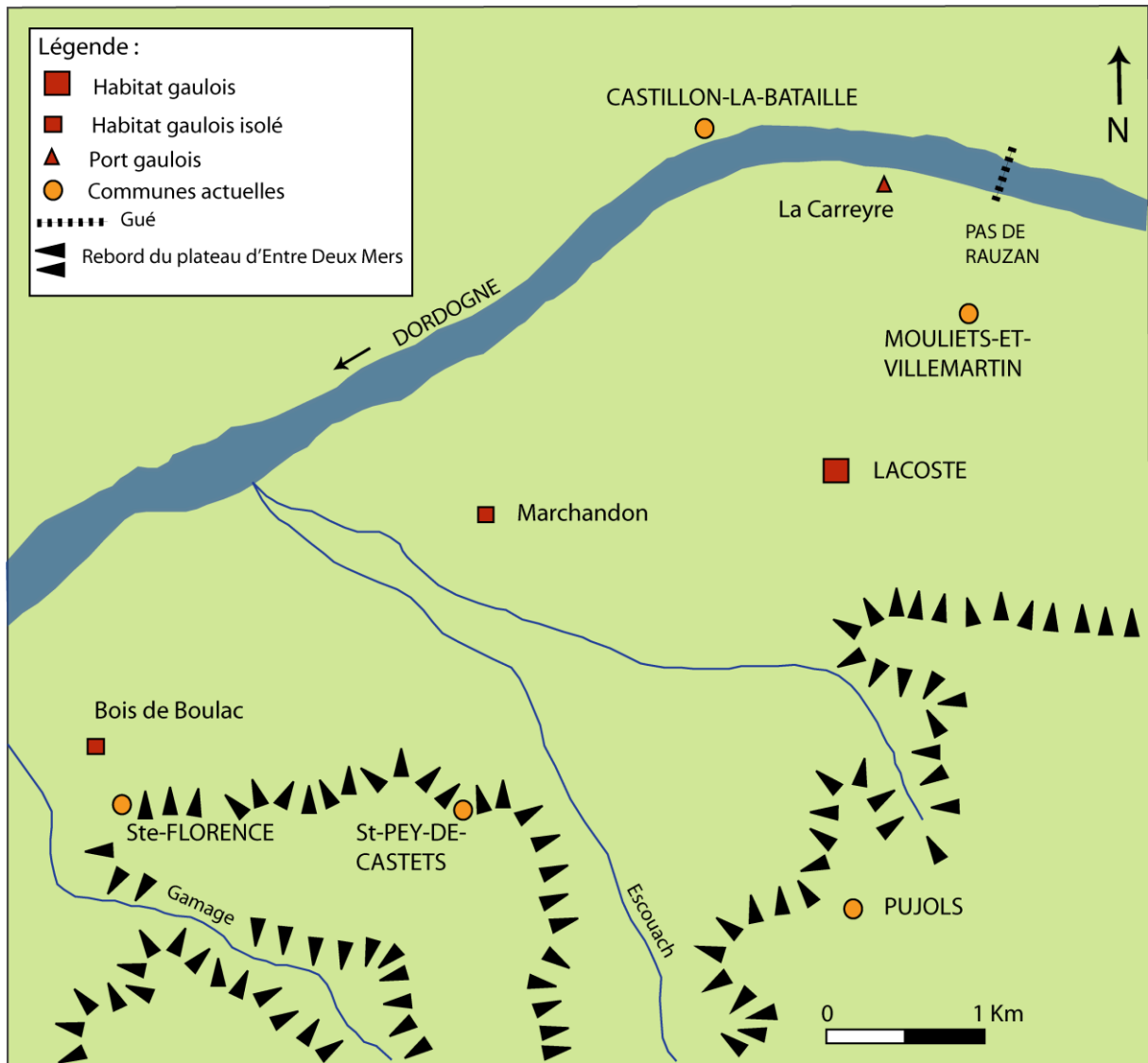


Fig. 3 – Le site de Lacoste.



Fig. 4 – Outils artisanaux, (cliché P. Bardou), (*Les Racines de l'Aquitaine*, p. 88).

Fig. 5 – Bracelet à décor plastique, (2e moitié du IIIe s. av. J.-C.), (cliché P. Ernaux, Inrap).



Fig. 6 – Fragment de tôle de laiton représentant deux guerriers celtes au combat. Peut être un élément de cuirasse, (cliché P. Ernaux, Inrap).

2. 1. 2. Plateau de l'Ermitage (Agen)

Documentation :

- Fages B., *Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995, p. 93 à 107.
- Verdin Fl., « L'Ermitage d'Agen : un oppidum des Nitiobroges », In *Gaulois des pays de Garonne. IIe-Ier siècle avant J.-C.*, Exposition Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse à l'occasion du XXVIIIe colloque de l'A.F.E.A.F, du 22 mai 2004 au 9 janvier 2005, Toulouse, 2004, p. 36 à 41.
- **fosses, dépotoirs** : Momméja J., (1901, p. 209 à 210 et 225 à 226) ; - Marcadal Y., 1971, p. 128 à 130 ; - Boudet R., 1992b, p. 70 à 72 ; 1992c, p. 47 et 1993, p. 50 à 51.
- **fortifications** : Boudet R., 1992b, p. 70 ; 1993, p. 50 et 1994b, p. 37.
- **puits fouillés fin XIXe** : Magen A., (1873, p. 57) ; - Tholin G., (1896, p. 140) ; - Fonds Tholin, Arch. Dép. Lot-et-Garonne 15J10 ; - Momméja J., (1901, p. 215 et 217 à 219) ; - Fabre G., (1952, p. XCII) ; - Marcadal Y., (1971, p. 130).
- **puits fouillés chez M. Amouroux** : Gassies J.-B., (1876, p. 1 à 20) ; - Hébert J.-C., (1986, p. 102 à 103, lettre d'A. Magen).
- **puits de Couèche** : Maître A., (1880, p. 58 à 63) ; - Momméja J., (1901, p. 219 à 225 et pl. II) ; - Fabre G., (1952, p. XCII) ; - Marcadal Y., (1971, p. 131 à 135 et fig. 39).
- **puits Z1** : Boudet R., (1992a, p. 4-5 ; 1992b, p. 73-73 et 1992c, p. 47 à 48).
- **puits ST41** : Boudet R., (1994a, p. 19).

Historique des opérations :

- Constitution de collections numismatiques de par des trouvailles dans tout Agen, depuis le XVIIIe siècle.
- Début XIXe siècle, découverte de puits comblés, fours, amphores, fibules, monnaies « à la croix », une imitation de statère de Philippe II de Macédoine : hypothèse *oppidum* émerge avec Boudon de Saint-Amans J.-F. (1859, p. 113), Magen A., (1873, p. 56-57), Momméja J., (1901, p. 199-200).
- Découvertes attestées sur le plateau en lui même, dès la 2nde moitié du XIXe siècle.
- programme de fouilles dirigées de 1990 à 1994 sur le plateau de l'Ermitage par R. Boudet, chercheur au CNRS.

Situation :

- Le plateau de l'Ermitage se trouve sur la rive droite de la Garonne. Cette dernière longe d'abord la ville actuelle d'Agen avant de venir border succinctement au nord, des falaises escarpées. C'est en haut de ce même emplacement, difficile d'accès, culminant à 164 m d'altitude (147 m sur les bords), qui domine de 100 m la vallée de la Garonne, que les Celtes Nitiobroges décidèrent vraisemblablement d'installer leur *oppidum*. Le site d'une

étendue de plus de 60 hectares ne peut être atteint facilement qu'au nord-est, en contrebas, à l'endroit où, sur une largeur de 130 m, le plateau en rejoint un autre avoisinant.

Description :

- Le site est occupé de la fin du IIe au début du Ier siècle av. J.-C.
- Sur le versant nord, le côté « faible » de l'*oppidum*, matérialisé par une sorte d'isthme qui relie le plateau à un autre, a été retrouvé la trace d'un « rempart » (fouillé en 1990-1992) large de 60 m et long de 700 m :
- une levée de terre sans pourtage interne, sans doute construite en 2 temps. Une levée de terre munie sans doute d'une palissade, datée du milieu du IIe siècle av. J.-C, puis un renforcement de cette élévation vers la fin du IIe début Ier siècle av. J.-C.
- Un fossé (larg. 15 m, prof. 4 m, fin IIe, renforcé au milieu du Ier siècle av. J.-C.) ainsi qu'une porte fortifiée complétaient le dispositif du rempart.
- probables zones d'habitats au centre du site, sur plus de 10 ha.

Structures en creux de La Tène finale mises en évidence par R. Boudet en 1992 :

- un bâtiment carré de 6 m de côté (sanctuaire?) :
- ossature de poteaux
- parois en clayonnage
- présence d'autres trous de poteaux, signalant l'existence de bâtiments
- plusieurs excavations de différentes formes et profondeurs (extraction argile pour les fours de potiers, puis dépotoirs?)

Les puits à offrandes :

J. Momméja dénombre fin XIXe, plus de 40 puits, « dont certains, vidés, servaient de puits à eau. » nous rapporte Briec Fages. Le site comporte 2 types de puits : la majorité de forme carré, non parementées, l'autre catégorie de forme circulaire, et parementées en pierre sèches.

Puits fouillés probablement avant 1866 (chez M. Amouroux) :

- parementés de pierres
- nombreux crânes de génisses (tous fracassés au front)
- du bois incinéré
- 2 monnaies gauloises
- une petite serpe en argent
- 17 os de poissons (flèches?)
- tessons de poteries de l'époque gallo-romaine

En 1878, à **Couèche**, fouille d'un puits :

- circulaire, parementé de pierres (diam. 1 m, prof. 11 m, parois épaisses de 90 cm)
- le haut du comblement sur 7 m : terre végétale et petits débris
- le fond du puits : terre cendreuse et boueuse, riche en mobilier :
- plus de 15 têtes de capridés
- 11 têtes de bovins (os frontal fracassé, 7 m)

- un casque en fer contenant un crâne humain (8 m, le casque comporte un protège nuque , une visière et un porte aigrette du Ier siècle av. J.-C. d'après Y. Marcadal, *fig. 7*¹⁹)
 - coutelas et pointes de lances (8 m)
 - un autre crâne humain
 - un flacon en verre
 - céramiques indigènes et importées
 - des anses et des cercles d'un seau en bois
 - une serrure
 - 3 amphores intactes, débris d'amphores
 - une houe à 3 dents
- Comblement du puits vers 30-20 av. J.-C. Mobilier en partie conservé au Musée d'Agen.

Fouille de 2 puits à partir de 1990 non parementés, de section carrée rapporté ici par B. Fages :

Puits Z1, au lieu-dit Donnefort :

- environ 4 m de profondeur, et 1 m de largeur selon les niveaux
- au fond, vase balustre volontairement écrasé autour duquel, le dépôt est agencé de façon précise
- 2 autres vases indigènes à pâte grise
- 3 serpettes usagées en fer (*fig. 8*), entre 2 poignées en fer (coffre?)
- un casque en bronze de type Mannheim (calotte en bas, *fig. 9*)
- un oenochoé en bronze de type Kelheim (*fig. 10*).
- au-dessus : mobilier en vrac mêlé à une terre cendreuse :
- amphores vinares Dressel 1A
- céramique campanienne et indigène
- objets en fer (clous, serpette, clé, lames de couteau, talon de lance)
- objets en bronze (anneaux, plaquettes décorées)
- faune

Le comblement est daté de la 1ere moitié du Ier siècle av. J.-C.

Puits ST41 :

- près de l'hypothétique sanctuaire
- fouillé en 1993-1994
- 10 m de profondeur, 2 m de largeur à l'ouverture, 1 m en traversant le calcaire, puis une cavité de 2,40 m de largeur et d'1,80 m de hauteur tout au fond du puits.
- une chape d'argile surmontée d'un foyer bouche le puits
- le comblement est composé de cendres mélangées à un riche mobilier :
- une centaine d'amphores vinares italiques
- opercules à estampilles (anépiques, comme un buste à collier, ou épigraphes, avec la marque *C. Maevi*)
- nombreux débris de vaisselle indigène ou importée
- objets en fer (clous, serpette, pointe de javeline)

¹⁹ Pour toutes les photographies des sites de l'Ermitage, Boé, Vielle-Toulouse, et de Toulouse-Estarac, sauf indication contraire cf. http://palladia.pagesperso-orange.fr/musee_temporaires_gaulois_garonne.htm

- objets en bronze (anneaux, perles, fibules, bracelet)
 - objets en verre (perles)
 - faune, flore (grains de blé et d'orge, noyaux de prune, pépins de raisins etc)

 - au niveau de la couche calcaire dans le comblement :
 - une anse de cruche de type Kelheim en bronze
 - 3 clavettes de char à tige de fer et à tête de bronze volontairement esquinées
 - 1 vase indigène brisé

 - A 8 m de profondeur se trouvait un dépôt (n. 1) recouvert de planches de bois :
 - 3 vases indigènes
 - 1 crochet en fer
 - 1 casque en bronze de type Mannheim (calotte en bas)

 - tout au fond du puits, la cavité de 2,40 de large détenait :
 - 1 cuvelage quadrangulaire en épaisses planches de chêne, conservé sur 1,20 m de hauteur
 - présence d'un 2e dépôt comprenant :
 - un 2nd casque de type Mannheim
 - 2 vases indigènes
 - 2 crochets en fer

 - toujours dans ce même réduit, un **troisième dépôt** :
 - 1 vase indigène et le fond d'un autre
 - une cruche de type Kelheim

 - un **quatrième et dernier dépôt** à l'intérieur du cuvelage (*fig. 10 et 11*) :
 - fragments métalliques d'un seau
 - débris d'amphore vinaire
 - 1 morceau d'hémimandibule d'ovine
 - une fibule en bronze de type de Nauheim
 - une bague en fer
 - restes de fruits consommés
 - tout cela recouvert par les objets suivants :
 - 7 vases indigènes
 - une situle en bronze à anse de fer (abimée volontairement)
 - 2 seaux à douelles en if, cerclage de bronze à anse de fer (pour l'un, les attaches de bronze représentent des têtes de lions)
- Ce puits est daté d'aux alentours de 104 av. J.-C., (du fait des marques consulaires sur les amphores Dressel 1 les plus récentes).

Près de ce même puits :

- 3 fours de potiers découverts, très arasés (abandon vers 80-60 av. J.-C., pour finir en dépotoir).

Remarque :

Les différentes structures trouvées à proximité du puits ST41, indiquent que la zone n'était pas réservée à des pratiques cultuelles, mais aussi liée à un secteur artisanal et une

aire d'habitation, comme c'est d'ailleurs le cas dans tant d'autres agglomérations du monde celtique (Verdin Fl., 2004). R. Boudet considère cet *oppidum*, comme l'un des plus méridionaux et occidentaux.



Fig. 7 – Casque en fer, avec protège nuque, visière et porte aigrette, du Ier s. av. J.-C., (cliché L., Sultra).

Fig. 8 – Serpette en fer du Ier s. av. J.-C., (cliché L., Sultra).

Fig. 9 – Casque en bronze du puits Z1, daté du 1er s. av. J.-C., (cliché L., Sultra).

Fig. 10 – Le fond du puits ST41, dépôts 3 et 4 en place, (cliché R., Boudet), (Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne, p. 100).

Fig. 11 – Les objets du dépôt 4 sortis du puits ST41, (cliché R., Boudet), (Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne, p. 100).

2. 1. 3. Boé (Bordeneuve-de-Bory)

Documentation :

- Fages B., *Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995, p. 175 à 178.
- Shönfelder M., « La tombe à char de Boé : la sépulture d'un chef? », dans *Gaulois des pays de Garonne. IIe-Ier siècle avant J.-C.*, Exposition Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse à l'occasion du XXVIII^e colloque de l'A.F.E.A.F, du 22 mai 2004 au 9 janvier 2005, Toulouse, 2004, p. 66 à 72.
- Couprie J., (1961, p. 382-386 et fig. 27 à 35) ; - Couprie J., Jerebzoﬀ A., (1961, p. 35 à 38 et fig. 1 à 5) ; - Marcadal Y., (1971, p. 136 à 157 et fig. 40 bis-50) ; - Marcadal J., (1984, p. 445 à 449) ; - Marcadal Y., (1985, p. 76 à 80) ; - Boudet R., (1991, p. 279 à 281) ; - Piot C., (1992, p. 95 à 96) ; - Boudet R., Jerebzoﬀ A., (1992, p. 95 à 97) ; - Boudet R., (1994a, p. 29 à 30).

Historique des opérations :

- fouille l'hiver 1959-1960 par A. Jerebzoﬀ, après que la construction d'une route a endommagé un gisement archéologique.
- le site fut à nouveau détérioré en 1962 et 1983
- nouvelle fouille en 1990 menée par R. Boudet, chercheur au CNRS. Une surface annexe encore jamais repérée pu être examinée.

Situation :

- La sépulture se trouve sur la rive droite de la Garonne, à 4,5 km au sud-est de l'*oppidum* de l'Ermitage.

Description :

- fosse carrée de 8,50 m de côté, (seulement 20 cm sous la surface actuelle)
- moitié est :
- nombreuses amphores vinaires volontairement brisées
- angle nord :
- une corne à boire décorée (*fig. 12*)
- un candélabre en fer à décor de feuilles d'acanthé
- fragments d'une paire de strigiles
- un casque en fer et bronze (à visière, et une de ses 2 larges paragnathides, (*fig. 13*))
- une probable épée et son fourreau

- un bouclier
- une cotte de maille (*fig. 14*)
- sur le sommet de ce dépôt :
- plats, assiettes, bols, couvercles d'origine italique (offrandes animales dans quelques-uns)
- 4 lampes à huile (*fig. 15*)

- au centre de la fosse :
- amphores mieux conservées (simplement décollétées)

- partie ouest :
- 1 char à 4 roues démantelé
- plancher monté sur arceaux en fer
- 2 énormes chenets
- 1 trépied culinaire rempli
- 1 amas de quartiers de viande (suidés, 7 sangliers d'après M. Schönfelder)
- feuilles de bronze décorées de cercles concentriques (seau en bois?)

Le tout fut recouvert d'une terre chargée de charbons de bois et d'argile rubéfiée (bûcher proche?)

- Pas de trace de dôme de terre (mais probable cependant)

Mise à part les pièces métalliques, le mobilier collecté comprenait :

- 6 vases indigènes (débris)
- restes d'amphores vinaires Dressel 1B (avec 6 estampilles : *Rodo Galli* sur la lèvre, LM aussi sur la lèvre ainsi que BAR, FAB, *Nicomac*, et PAPAN)
- une amphore de type Lamboglia 2 (côte sud adriatique)
- une vingtaine de vases de formes diverses (importés d'Italie, Lamboglia B pour beaucoup, en céramique pré-arétine à couverte rouge ou céramique commune pour d'autres)
- 4 lampes à huiles (en forme de tête de nègre, atelier d'Asie mineure?)
- un pot à décor ibérique

Cette tombe princière est datée du troisième quart du Ier siècle av. J.-C.

Remarque :

Structure de taille imposante, encore plus si l'on doit l'imaginer recouverte d'un dôme de terre²⁰. Aucun reste humain ne fut retrouvé (un tiers du gisement détruit), l'hypothèse d'une vaste chambre funéraire n'en reste pas moins la plus probable, face à celle d'un usage cultuel. D'après Schönfelder, si le pot à décor ibérique nous renseigne sur l'influence de la culture ibérique dans les Pyrénées et le Languedoc, les appliques en bronze de la corne à boire évoquent « l'existence de relations avec la zone de contacts germano-celtiques », tandis que la paire de strigiles et le candélabre témoignent d'une forte romanisation du défunt. Nous signalons également, la trouvaille, en 1862, à Boé, d'un trésor monétaire dans un petit vase ; il contenait vraisemblablement, environ 400 monnaies à « la croix » attribués aux Volques Tectosages²¹.

²⁰ Fages B., 1995.

²¹ Fages B., 1995, p. 175.



Fig. 12 – Restitution en résine artificielle de la corne à boire par le *Römisch-Germanisches Zentralmuseum* de Mayence, (cliché L., Sultra).
Fig. 13 – Casque en fer et bronze du Ier s. av. J.-C., (cliché L., Sultra).

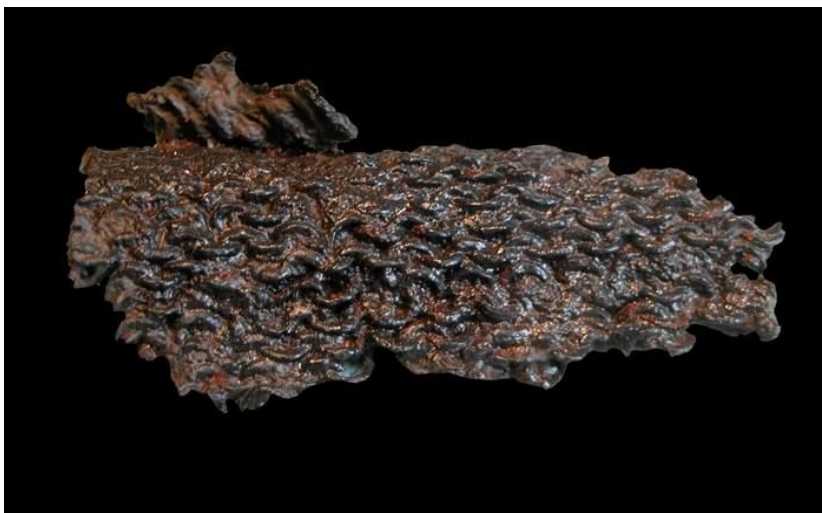


Fig. 14 – Fragment de cotte de la maille du Ier S. av. J.-C., (cliché L., Sultra).
Fig. 15 – Quelques offrandes, dont les lampes à huiles, (cliché P. Bardou),
(Les Racines de l'Aquitaine, p. 336).

2. 1. 4. Plateau de la Planho (Vieille-Toulouse)

Documentation :

- Arramond J.-C., Requi C., Vidal M., « La Toulouse des Volques Tectosages : Vielle-Toulouse, Toulouse/Estarac, Toulouse/Saint-Roch. », In *Gaulois des pays de Garonne. IIe-Ier siècle avant J.-C.*, Exposition Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse à l'occasion du XXVIIIe colloque de l'A.F.E.A.F, du 22 mai 2004 au 9 janvier 2005, Toulouse, 2004, p. 42 à 50.

- site internet de l'INRAP : www.inrap.fr ; http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Decouvrir/Multimedias/Toutes_les_decouvertes/p-1804-Un_secteur_de_l_agglomeration_gauloise_de_Vieille_.htm#

Historique des opérations :

- le site est connu des historiens toulousains depuis le XVIIe siècle, du fait du nombre important de débris céramiques et de monnaies retrouvés.
- début XXe siècle, Léon Joulin, érudit local, entreprend les 1eres fouilles.
- dans les années 50, les fouilles menées par Georges Fouet, chercheur au CNRS, apporte pour la 1ere fois un éclairage scientifique au dossier.
- c'est cependant l'hypothèse de Michel Labrousse, quant à une localisation de la Tolosa gauloise, sous les fondations de l'agglomération toulousaine actuelle, qui est retenue en 1968 et qui verrouille temporairement la question.
- de 1966 à 1984, la Direction des Antiquités Historiques participe directement à des fouilles programmées et de sauvetage, dirigées entre autres par Bernard Marty, et Michel Vidal, permettant ainsi la mise au point d'une 1ere synthèse.
- fouilles des archéologues de l'INRAP en 2007, sous la direction de Philippe Gardes.

Situation :

Les Volques Tectosages établirent leur *oppidum* sur la rive droite de la Garonne, à l'extrémité occidentale des coteaux du Pech David, sur une partie du vaste plateau, qui domine le cours du fleuve. Le lieu, sans doute fortifié, abrite plus d'une centaine d'hectares,

dont le point le plus haut, se situe au lieu-dit La Planho (20 ha), noyau de cette agglomération gauloise (*fig. 16*).

Description²² :

- le site, créé *ex nihilo*, est occupé de la fin du III^e siècle av. J.-C., au début du I^{er} siècle ap. J.-C.

- groupes d'habitations disposés « en lanières », plus ou moins encadrés par un système de voirie (Vidal M., 2004).
- fossés de délimitation ou de drainage (organisation réfléchie)
- habitat construit sur poteaux de bois avec des parois en clayonnage, parfois terre crue associée à des fragments d'amphores (limiter humidité?)
- plaques foyères
- niveaux de sols « pavés » de débris d'amphores
- fosses-silos individuelles ou communautaires

L'habitat se structure à l'époque augustéenne. Constructions en dur :

- fondations en galets de Garonne, élévations en briques liées par du mortier, bases de piliers

La zone artisanale s'est constituée en périphérie de l'aire d'habitation :

- installation de fours de potiers (début I^{er} av. J.-C.)
- ateliers de bronziers, fabrication de petits objets métalliques (anneaux, tiges)
- tabletiers, création d'objets en os (boutons, dés à jouer, stylets, aiguilles, fuseaux)

Présence de sanctuaires :

- le plus ancien (fin II^e à la fin du I^{er} av. J.-C.), implanté dans une zone très urbanisée
- forme carrée (6,70 m de côté, 45 m²)
- pavement ordonné, faits de fragments de panses d'amphores, posés à plat dans une tranchée
- fosse rectangulaire creusée contre sa paroi nord et comblée de fragments d'amphores. On y a retrouvé les morceaux brisés d'une statue anthropomorphe (*fig. 16*).
- dans les fosses à proximité, délimitant l'espace cultuel, ont été extraits, un statère des Pictons, et plusieurs statuettes en terre cuite (zoomorphes, têtes féminine en ronde-bosse, tête masculine du plus pur style celtique, statuettes masculines modelées)

- un *fanum* fut construit au milieu du I^{er} siècle av. J.-C., (à l'est du site, 13,65 m de côté, 186 m²)
- la *cella* (6,95 de côté, 37 m²), à son sol surélevé, une galerie de 3,50 m de large l'entoure
- l'intégralité du bâtiment bâtie en dur (fondations de galets, murs de briques)

²² cf. Arramond J.-C., Requi C., Vidal M., 2004, p. 42-50.

- ce temple de tradition celtique est très arasé, aucun indice de la divinité qui y fut honorée
- une inscription trouvée dans les environs en 1879, évoquait la construction « en 47 av. J.-C., d'un temple et d'un espace ouvert destiné aux cérémonies religieuses »²³.

puits funéraires ou cultuels :

- 400 répertoriés
- 66 fouillés
- section carrée de 1 m de côté
- pas d'organisation particulière dans la répartition des puits (groupés ou isolés)
- la stratigraphie rapporte que certains puits sont postérieurs et d'autres antérieurs aux habitats.
- profondeur moyenne de 8 m, 17 m pour les plus profonds
- les fond des puits, quand ils renfermaient des dépôts, comprenaient des offrandes déposées selon un rituel avéré :
- céramiques gauloises pour beaucoup
- vaisselle métallique importée d'Italie, ou provenant d'ateliers gaulois (louches, situles, chaudrons, cruches, *fig. 18, 19* et *20*)
- dépôts d'amphores (dont quelques tessons avec des inscriptions en ibère, *fig. 21*)
- seaux en bois (*fig. 22* et *23*)
- armement : casques (*fig. 24*), lances, pièces d'harnachements (mors)
- ossements humains carbonisés

Remarque :

Au vu des découvertes réalisées à Vieille-Toulouse depuis plusieurs années, la polémique quant à la localisation de la *Tolosa* tectosage paraît pouvoir se clore. C'est sur les coteaux escarpés de Vieille-Toulouse, que se révèle peu à peu, un des établissements majeurs des Volques Tectosages, dont l'emprise directe s'étendait plus au nord, jusqu'aux lieux-dits Estarac et Saint-Roch. En témoignent, les nombreuses fosses et puits funéraires/rituels (en l'état actuel de la recherche, la seconde option est privilégiée) recensés et pour certains fouillés (*fig. 16* et *25*), 291 pour le seul site de Saint-Roch.

²³ *Ibid.*

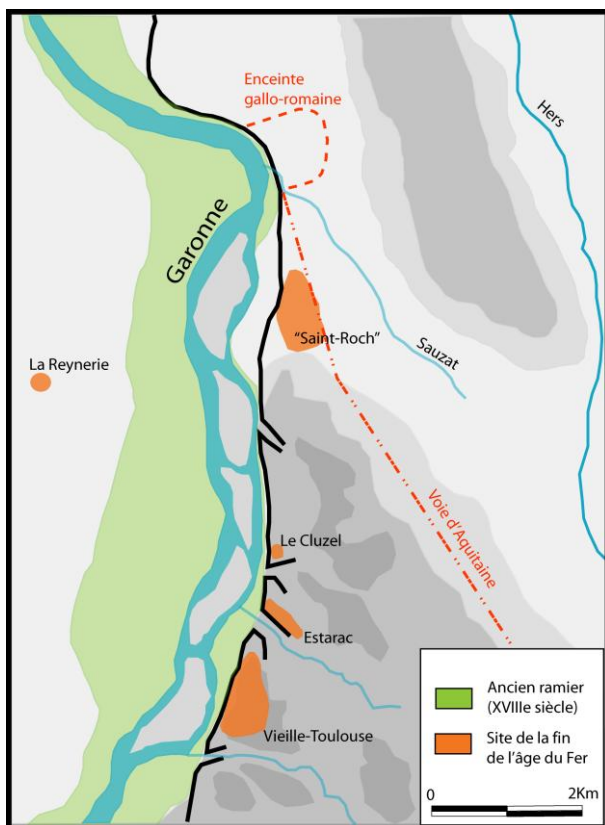


Fig. 16 – Les sites de la fin du 2nd âge du fer des environs de Toulouse.

Fig. 17 – Statue de divinité anthropomorphe, du début du 1^{er} siècle avant notre ère, (cliché L., Sultra).



Fig. 18 – Situles "italiques", puits LXV 1^{er} siècle av. J.-C., (cliché L., Sultra).

Fig. 19 – Chaudron en bronze du puits XVI, (cliché L., Sultra).



Fig. 20 – *Simpulum* en bronze, du puits XIX, (cliché L., Sultra).

Fig. 21 – Cols d'amphores avec des inscriptions en ibère, datés de la 1^{ère} moitié du II^e s. av. J.-C., (cliché L., Sultra).

Fig. 22 – Seau en bois du puits XXVI, de la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. av. J.-C., (cliché L., Sultra).

Fig. 23 – Détail du seau, (cliché L., Sultra).



Fig. 24 – Casque en bronze du type de *Mannhelm*, sorti du puits XVI du I^{er} siècle av. J.-C., (à gauche), (cliché L., Sultra).

Fig. 25 – Casque en fer et bronze, du puits IX, (à droite), (cliché L., Sultra).

2. 1. 5. Eysses (Villeneuve-sur-Lot)

Documentation :

- Garnier J.-F., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Saint-Sernin, prison, centre de détention, Rapport de sauvetage programmé, 1984-1986.
- Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieux-dits La Dardenne, rue du Cap de l'Homme, Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic, I.N.R.A.P., 2004.
- Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieux-dits La Dardenne, rue du Cap de l'Homme, Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic, I.N.R.A.P., 2005.
- Geneviève V., Genin M., Ranché C., Villeneuve-sur-Lot, « La Dardenne, rue du Cap de l'Homme », Rapport Final d'Opération, I.N.R.A.P., mai 2009.
- Garnier J.-F., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Maillebras, « Lotissement du Clos des Pins », Compte rendu de surveillance de chantier, 1988-1989.
- Chabrié C., Villeneuve-sur-Lot, Société Archéologique et Historique de Villeneuve-sur-Lot, Sondages au lieu-dit Ressigué-Bas-Est, 2001-2003.
- Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Ressigué-Bas-Est, Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic, I.N.R.A.P., 2004.
- Guédon F., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Ressigué-Bas-Est, Rapport Final d'Opération, I.N.R.A.P., 2006.
- Ranché C., Villeneuve-sur-Lot, « Ressigué-Bas-Est », Rapport Final de Fouille, I.N.R.A.P., 2006.
- Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Ressigué-Bas, Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic, I.N.R.A.P., 2005.
- Chabrié C., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit La Rouquette, Sondage archéologique, 2004.
- Besombes-Hanry, A., lieu-dit La Rouquette, Rapport Final d'Opération, *Une occupation du 2^e âge du fer et du Haut-Empire s'intégrant à la trame urbaine d'Excisum*, I.N.R.A.P., 2010.
- Daynès M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Rouquette, Rapport Final d'Opération Diagnostique archéologique, I.N.R.A.P., 2011.
- Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit La Rouquette Ouest, Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic, I.N.R.A.P., 2004.

- Fages B., *Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995, p. 312 à 314.

- Lors du XXXVe colloque de l'A.F.E.A.F., à Bordeaux début juin 2011, deux posters furent affichés, l'un présentant les découvertes monétaires faites à Eysses, l'autre les dernières opérations de l'I.N.R.A.P, qui y furent menées.

Historique des opérations :

- depuis 1970, fouilles archéologiques menées en grande partie par la Société Archéologique et Historique de Villeneuve-sur-Lot :
- de 1971 à 1985, cette même société à mené, tous les étés pendant plus d'un mois, un chantier à Eysses.
- en 1986, les fouilles dirigées par Depoid J. et Garnier F., durèrent toute l'année. Jusqu'à cette date fut mis à jour une partie de la ville gallo-romaine d'Excisum, sur le territoire des Nitiobroges.
- les premiers vestiges de l'époque pré-romaine apparaissent avec les fouilles de sauvetage conduites par Garnier J.-F., au lieu dit Saint-Sernin, dans la prison même. Un temple rectangulaire du Ier ap., fut découvert ainsi que deux nécropoles médiévales et des structures de La Tène finale.

Concernant le reste des fouilles, la liste datée des rapports de fouilles et sondages cités plus haut, fait office d'historique des opérations archéologiques qui furent menées.

Situation :

Près de 2 km au nord-est de Villeneuve-sur-Lot, et du fleuve du même nom, sur la rive droite, se situe Eysses ; appellation dérivée du latin *Excisum*, que l'on retrouve d'ailleurs mentionnée sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, en tant que station routière. Le site a révélé entre autre, suite à des fouilles répétées, la trace de structures datées de La Tène finale, interprétées comme des habitations, mais aussi une partie de l'agglomération gallo-romaine d'*Excisum*.

Description :

- au lieu-dit **Saint-Sernin** (*fig. 26 et 28*), en **1985**, dans la prison, a été mise en évidence, pour ce qui nous concerne, une couche de La Tène finale :
- une amphore décollée intacte Dressel 1(A ou B)
- tessons de campaniennes, rares fragments de céramique commune noire
- éléments de torchis brûlés
- 1 fossé d'écoulement (sable fin, boue cendreuse)
- beaucoup d'ossements de porcs
- aucune structure d'habitat
- aucun objet métallique

- au lieu-dit **La Dardenne** (*fig. 26 et 28*), **rue du Cap de l'Homme**, en **2004** ont été découverts :

- 5 fosses dépotoirs :
- comblement de ces structures étaient grande partie composé de :
- limon argileux brun foncé
- charbon de bois, cendres, tessons de céramique commune et d'amphore
- objets métalliques (clous), faune (bovidés pour l'essentiel) pour 4 fosses

- plusieurs trous de poteaux comblés par :
- limon sableux brun clair
- cendres, charbon de bois
- rares tessons de céramiques et d'amphores

- 1 fossé (prof. + de 0,60 m) comblé par :
- limon sableux brun gris
- charbons de bois
- fragments d'amphores et de céramiques antiques
- quelques galets

L'ensemble des structures a été daté du IIe s. av. J.-C., et interprétée comme une zone d'occupation gauloise.

- en **2005** sur le même site, ont été découverts :

- 13 trous de poteaux (aucun plan évident ne se dégage) :
- matériel récolté au niveau d'apparition semblable à celui trouvé en 2004.
- interprétation d'une zone d'habitat

- 5 fosses :
- fonction non définie
- argile limoneuse brun foncé
- tessons céramiques amphores

- 1 plaque foyer
- 1 négatif de poutre sablière
- 1 fossé

Datation pour l'ensemble de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.

- en **2009**, toujours à **La Dardenne**, ont été découverts :

- structures gauloises ainsi que du Haut-Empire

- pour le 2nd âge du fer :
- fossés

- palissades
- trous de poteaux
- fosses

- céramique :

- beaucoup d'amphores gréco-italiques de Dressel 1A
- céramique modelée et enfumée mode A

- monnaie :

- une fourrée « à la croix », du Ier s. av. J.-C. Anépigraphie, de type cubiste.
- 1 demi-bronze d'Auguste (10-14 ap. J.-C.)
- 1 demi-bronze de Tibère (14-37 ap. J.-C.)
- 1 as de Claude (41-42)

La majorité des éléments mis au jour concerne le Haut-Empire, avec un four, des fossés des palissades, des trous de poteaux, et des dizaines de fosses. Toutes les structures n'ont pu être datées. Présence de céramique commune dans certaines structures, identique à celle retrouvée dans les fours de Réssigné-Bas-Est (caractère intrusif ?).

- au lieu-dit **Maillebras** (*fig. 26 et 28*), « Lotissement du Clos des Pins », entre **1988** et **1989**, a été mis en lumière :

- 3 fosses (2^{ne} moitié du Ier s. av. J.-C.) :
- forme ovoïde, 1,20m de diamètre.
- au fond de ces fosses : concentration céramique, terre carbonneuse, et de rares fragments d'os très dégradés.
- 2 fosses ont livré d'important fragments de 2 vases

- fosse I :

- pratiquement toutes les céramiques de cette fosse ont les parois noircies par le feu
- une urne cinéraire (paroi interne et externe noircies par le feu) contenant une terre carbonneuse mêlé à de l'os, et fermée par une écuelle
- fragments d'écuelles, de grands vases ovoïdes

- fosse II :

- fragment de vase à grande ouverture, de vase ovoïde à large ouverture
- fragments de col, 1 fragment d'écuelle

- fosse III :

- fragments de grands vases ovoïdes tournés
- un de ces vases sert d'urne cinéraire (restes carbonneux et osseux à l'intérieur)
- fragments d'écuelles et de vases à provisions
- plus de 30 petits éléments métalliques qui une fois reconstitué ont été interprété comme un morceau de chenet
- de nombreux fragments de moules de métallurgistes :
- **une lingotière** (*fig. 30*) et des **moules de flans de monnaies** (composition identique : argile et paille, couleur gris clair – bleuté, rouge parfois du fait de la chaleur, *fig. 29*). Des

moules similaires ont été trouvés à Alésia, au mont Beuvray²⁴, en Angleterre, en Allemagne et en Pologne.

- 1 puits (vers 25-10 av. J.-C.) :
- section circulaire, 1,60 m de largeur en surface, puis forme « d'entonnoir »
- fouillé sur 5 m (faute de moyens)
- à 0,80 m, le puits traverse une fosse plus ancienne comprenant une terre argilo-calcaire, des cendres et des charbons de bois

- comblement du puits :
- fragments d'amphore Dressel 1 à tous les niveaux, cendres et charbons,
- quelques tessons de céramiques,
- partie supérieure d'un crâne de capridé (à 0,60 m de prof.)
- une mandibule de chien (à 2 m de prof.) et des galets rubéfiés

- traces d'habitat :
- sur 3 m de longueur, 2 niveaux d'occupation séparés par un niveau d'argile jaune locale
- ces niveaux comprenaient des tessons de céramiques très fragmentés

- 1 fossé du 1er s. ap. J.-C. :
- 2,50 m de larg., 2 m de prof.
- remplissage : terre argileuse et morceaux de calcaire local
- fragments de tegulae, un tesson de céramique sigillée de Montans
- usage non déterminé

- 1 four de tuilier (très dégradé)

Remarque :

Seul le puits a livré en plus de la céramique indigène, de la céramique d'importation. Le site de Maillebras est le premier à avoir mis en évidence, une nécropole celtique. Les fosses et le puits semblent correspondre à des rites liés à l'incinération des morts, bien que le rôle funéraire de ce dernier soit moins évident. En effet, si le dépôt céramique et les débris osseux retrouvés ne sont pas suffisants pour établir sa fonction funèbre, l'absence d'un quelconque aménagement maçonné (pierres sèches) écarterait une utilité fonctionnelle. J.-F. Garnier considère Eysses, comme « un village contrôlant l'un des pagi de la Cité des Nitiobroges » à la fin de La Tène. La trouvaille de moules de flans de monnaies suscite l'interrogation (leur interprétation en tant que tel reste discutée), car aucun monnayage n'est attribué à ce territoire. Cependant, cette découverte ne prouve pas la présence à Eysses d'un atelier monétaire selon certains historiens, les flans pouvant être exportés vers un autre centre de frappe²⁵. Toutefois l'existence de monnayage local indépendant d'agglomérations secondaires, vis-à-vis de leur *ciuitas* est aussi avérée,

²⁴ Garnier J.-F., 1988-1989.

²⁵ *Ibid.*

comme pour les Bituriges²⁶. Et J-F. Garnier de rapporter, que pour les numismates, « l'extension du droit de frappe est postérieur à la guerre des Gaules ».

- au lieu-dit **Ressigné-Bas-Est** de **2001** à **2003** (*fig. 26, 27 et 28*), a identifié :

- une importante couche d'occupation du 2nd âge du fer (0,25 m à 0,40 m d'épaisseur) :
- mobilier céramique et beaucoup de charbon de bois
- beaucoup d'amphores gréco-italiques, de Dressel 1A
- fragments de céramique indigène locale

Des sondages pendant la même période, ont mis en évidence un habitat en périphérie de l'agglomération gauloise :

- fossés et importants niveaux d'occupation

Pour Ch. Chabrié, ce site confirme la présence « avant la conquête, d'un habitat de plaine, peu dense, mais développé sur de grands espaces.

En **2004**, au même lieu, 3 sondages ont mis à jour 3 parties de structures fossoyées de (fosses dépotoirs) :

- mobilier composé majoritairement de tessons d'amphores
- rares tessons de céramiques communes
- charbons de bois

Datation deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C.

En **2006**, au même lieu-dit, 29 structures fossoyées mises à jour :

- fossés, trous de poteaux, caves(?), 1 puits
- Une 1ere phase, la plus importante datée de la 1ere moitié du IIe av. J.-C., et une deuxièm, marginale de la fin du Ier s. ap., J.-C.

Concernant les niveaux gaulois et le mobilier céramique retrouvé dans 11 structures :

- sur 226 individus :
- 92 amphores
- 5 campaniennes A
- 43 modelées
- 53 tournées noires à pâte ocre
- 20 tournée grises
- 1 tournée claire
- 3 communes tournées mode B
- 8 communes tournées mode A
- 1 dolia

(rappel : diminution importation gréco-italique au milieu du IIe av., au profit des Dressel 1, qui apparaissent vers 140-130 av. J.-C.)

²⁶ *Ibid.*

Remarque :

Pour l'Aquitaine, le site de Ressigué-Bas-Est est un des plus riches au niveau de la quantité et de la qualité des amphores gréco-italiques retrouvées (1^{ère} moitié du II^e av. J.-C.). Le puits n'a pas été fouillé entièrement (faute de moyens permettant d'assurer la sécurité du personnel).

- au même lieu-dit en **2006**, 57 structures identifiées :
- fours de potiers
- 7 zones de niveaux de sols en amphore (beaucoup d'amphores gréco-italiques)
- une tranchée moderne
- 3 éléments de type tranchée ou palissade
- 2 possibles solins
- 2 puits
- 2 plaques foyers
- 35 structures fossoyées (fosses ou trous de poteaux)

3 phases identifiées, de nombreuses structures n'ont pas pu y être rattachées, du fait de l'absence de mobilier, ou de claire relation stratigraphique.

- Phase I (la plus ancienne) :
- 4 fours (début du II^e av. J.-C.),
- fosses
- trous de poteaux

- Phase II (datation?) :
- sols d'amphores
- solins
- petite tranchée ou palissade

- Phase III (Haut Empire) :
- 2 puits

Remarque :

Les quatre fours mis au jour sont du même type que 37 autres retrouvés pour l'Aquitaine, ils ne semblent pas avoir subi l'influence du monde méditerranéen. Tout comme à Ressigué ils comportent des soles rayonnantes, contre des soles perforées de carnaux pour le sud-est de la France²⁷. Cela semble indiquer que malgré des échanges commerciaux importants avec la péninsule italienne, dont témoigne le grand nombre d'amphores retrouvé à Réssigué, l'influence du monde méditerranéen n'a pas encore pris le pas sur les traditions indigènes²⁸.

²⁷ Ranché C., 2006, p. 73

²⁸ *Ibid.*

- au lieu-dit **Ressigué-Bas** (*fig. 26 et 28*), en **2005**, trois sondages (2 positifs) ont mis en lumière :

- plusieurs structures fossoyées (fosses dépotoirs, trous de poteaux, plaque de foyer)
- mobilier constitué de tessons d'amphores (utilisés comme « pavage ») et de céramiques communes

Datation du Ier s. av. J.-C.

- au lieu-dit **Rouquette** (*fig. 26 et 28*), en **2004** (4 phases d'occupation mise en évidence) :

- la phase 1 qui nous concerne :
- 1 fossé
- 1 niveau d'occupation (importantes traces de la métallurgie du fer)
- 1 monnaie d'argent à la croix
- amphores italique de type Dressel 1, Catalane de type Pascual 1
- rares tessons de céramique commune

Datation de la 1ère moitié du Ier s. av. J.-C., règne d'Auguste. Le site est abandonné au IIe ap. J.-C.

- au même lieu-dit en **2010**, ont été mis à jour :

- des fosses, des fossés drainage), des trous de poteaux
- des puits
- des niveaux de circulation
- une zone de combustion
- une plaque foyère
- amphores italique et campanienne
- céramique locale

Occupation du milieu du IIe au milieu du Ier av. J.-C.

Des structures en creux de la toute fin de l'âge du fer ont aussi été retrouvées, ainsi que des aménagements du Haut-Empire.

- au même lieu-dit en **2011** :

- 6 phases mises en évidence, de La Tène finale à l'époque moderne.
- 27 faits concernant La Tène finale (50% des faits répertoriés, toute phase confondue) :
- des trous de poteaux et des fosses
- amphores italiques
- céramiques campaniennes
- céramiques communes
- scories
- fibule de Nauheim triangulaire en tôle de bronze datée de 70-60 ou 30-20 av. J.-C.
- 3 loupes (2 loupe de laitier, une de fonderie)
- faune

Cette phase a été interprétée par M. Daynès, comme comprenant un niveau d'occupation, et une zone d'habitat et d'artisanat. L'occupation du site est datée de la deuxième moitié du IIe s. à la première moitié du Ier s. av. J.-C.

- au lieu-dit **La Rouquette Ouest** (*fig. 26 et 28*), en **2004**, a été mis en lumière, des structures de l'époque gallo-romaine et gauloise. Concernant cette dernière :

- trous de poteaux, fossés

- amphore
 - céramique tournée et non tournée
- Datation du Ier s. av. J.-C., surtout la 2e moitié.

Remarque :

L'ensemble de découvertes faites depuis plus de deux décennies à Eysses se rapportant à la période gauloise, semble faire de cette localité un emplacement majeur du peuple nitiobroge. L'ensemble des structures et du mobilier mis au jour, compris entre le début du IIe s. et la fin du Ier s. av. J.-C., révèle une zone d'habitat étendue, ainsi qu'un artisanat actif, porté entre autre sur le travail du métal (moules de flans de monnaies, scories) et sur la production de poteries (fours). Les nombreuses céramiques d'importation retrouvées dénotent des échanges intenses avec le monde méditerranéen. Tout comme pour le site assez semblable de Lacoste, aucune trace de fortifications n'a pour l'heure été retrouvée.

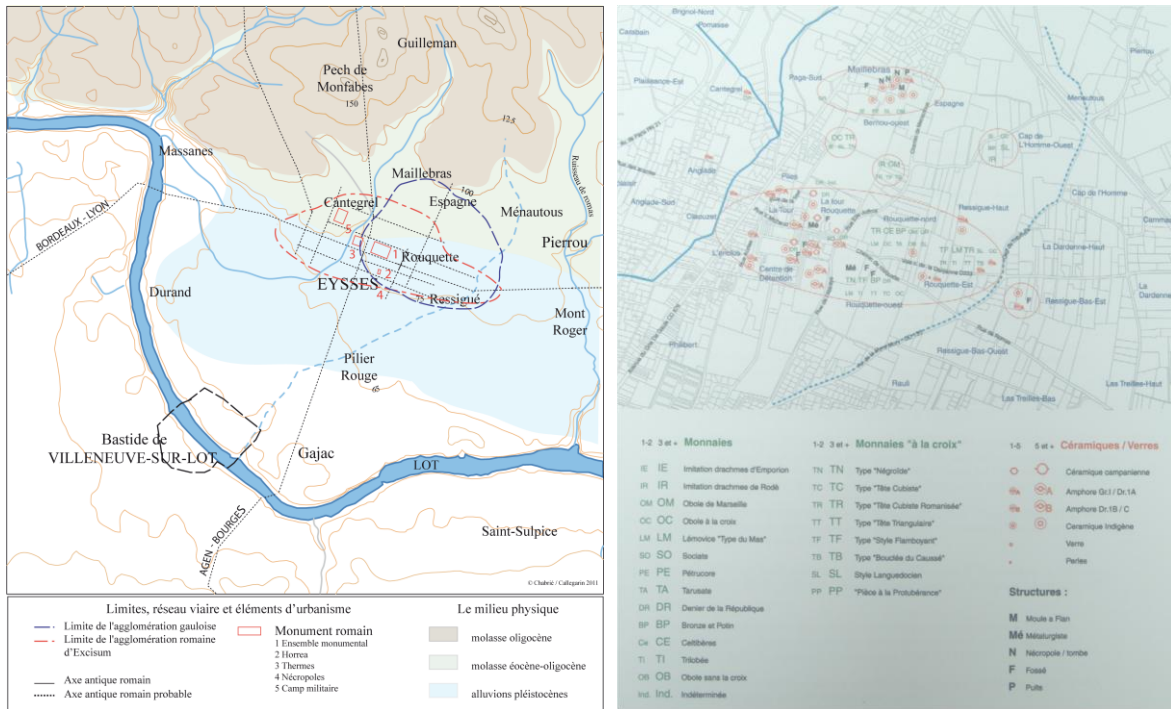


Fig. 26 – L'occupation antique à Eysses (Chabrié / Callegarin 2011).

Fig. 27 – Synthèse provisoire des données recueillies sur la protohistoire à Eysses, des années 1970 à 2003, (Chabrié C., Sondages lieu-dit Rassigné-Bas-Est, 2001-2003, p. 16).

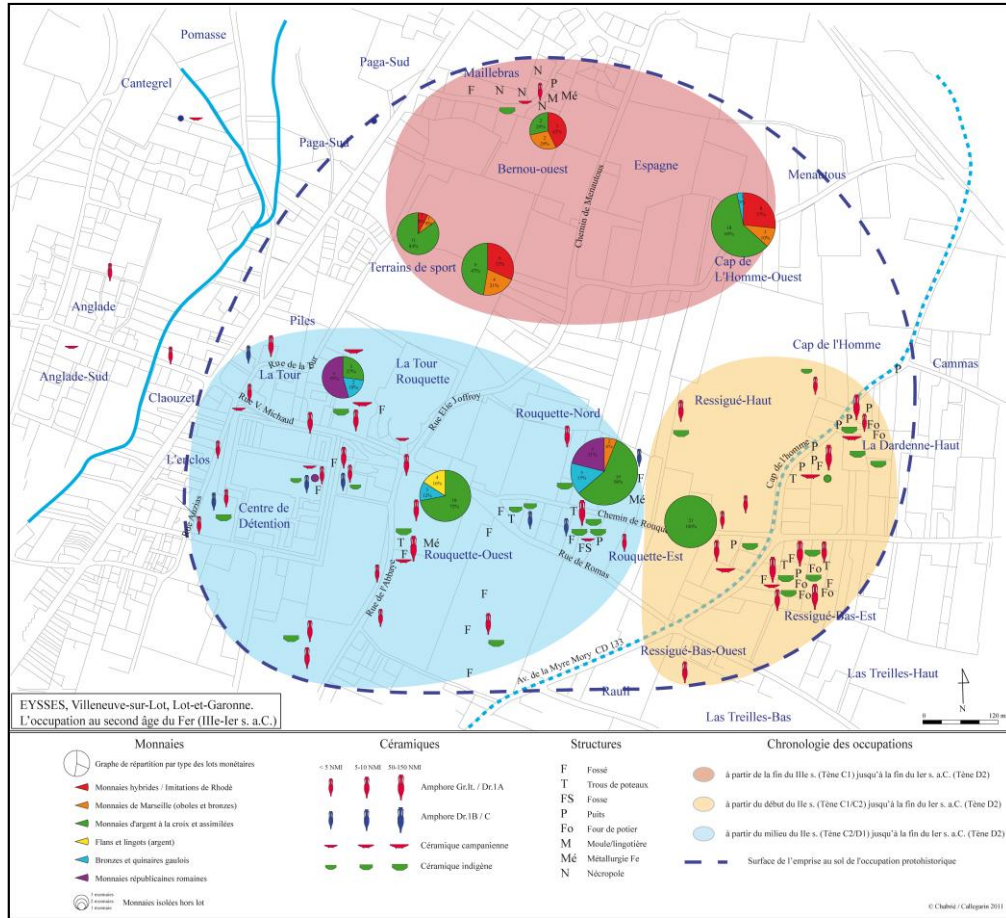


Fig. 28 – L'occupation au second âge du Fer (IIIe-Ier av. J.-C.), (Chabrié / Callegarin 2011).

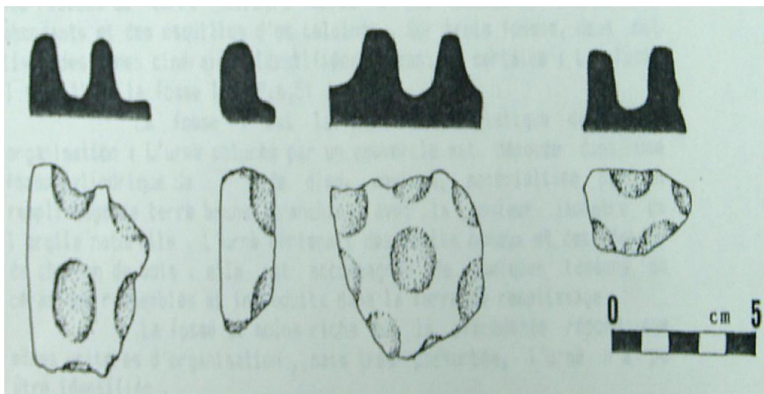


Fig. 29 – Fragments de moules à flans de monnaies de la fosse III, (Garnier J.-F., lieu-dit Maillebras, Compte rendu de surveillance de chantier, 1988-1989, p. 8).

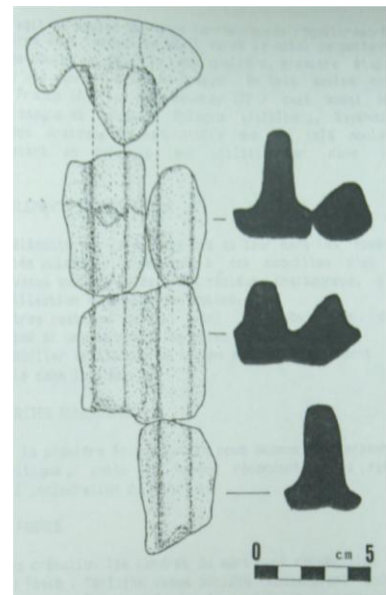


Fig. 30 – Lingotière mise à jour dans la fosse III, (Garnier J.-F., lieu-dit Maillebras, Compte rendu de surveillance de chantier, 1988-1989, p. 8).

2. 2. Sites de l'Aquitaine césarienne

2. 2. 1. Sos-en-Albret

Documentation :

- **Fages B.**, *Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995, p. 294 à 299.
- **historique des découvertes** : Les 9 sondages de **1912** : Anonyme, 1912, p. 501 à 509. Bastard C., 1913, p. 308 à 310. Barthalès A., 1914, p. 249 à 252. **1968 et 1981** : Jerebzoïff A., 1968, p.213. Couptry J., 1971, p. 368 à 369 et fig. 36 à 37. Marcadal Y., 1971, p. 160 à 168. Prévot J.-P., Lapart J., 1982, p. 171 à 175. Gauthier M., 1983, p. 467. **1986 et 1989** : Abaz B., Noldin J.-P., 1987, p. 209. Lambert Ph., 1990, p. 21 à 40. Garmy P., Bizot B., Collier A., 1991, p. 98. Lambert Ph., 1990, p. 22 à 27 et 1992, p. 85.
- **la levée de terre** : Bastard C., 1911, p. 528, et note 1 ; Duffau J., Bastard C., 1912, p. 4 à 6 ; Anonyme, 1912, p. 503 à 504. Duffau J., Bastard C., 1912, p. 7. Marcadal Y., 1971, p. 160.
- **céramiques** : Les fours de **1968** : Marcadal Y., 1971, p.164 à 168 et fig. 51 à 52. Les fours de **1981** : Prévot J.-P., Lapart J., 1982, p. 173 à 180 et fig. 1 à 7. Rue du Cimetière en **1989** : Lambert Ph., 1990, p. 23 à 25 et fig. 9 à 12.
- **monnaies** : L'obole massaliote : Hébert J.-C., 1986, p. 131. Deux monnaies sotiates épigraphes : D.A.G., I, 1875, p.646 ; Barthalès A., 1914, p. 251. Les 15 monnaies de 1986 : Abaz B., Noldin J.-P., 1987a, p. 209 à 214 ; Barahona J.J., 1990, p. 40. La monnaie sotiata épigraphe de 1989 : Lambert Ph., 1990, p. 27.
- **inscription C.I.L., XIII, n°548** : Samazeuilh J.-F., 1881, p. 635 à 638, note 1 ; Barthalès A., 1881, p. 29 à 31 ; Bladé J.-F., 1885, p. 17 ; Momméja J., 1909, p. 23-24, n°9 ; Pailler J.-M., Schaad D., dans Collectif 1992, p. 1.
- **inscription C.I.L., XIII, n°11031** : Momméja J., 1912, p. 71 ; Fonds Momméja, Arch. Dép. Lot-et-Garonne 2J319 ; Lafon R., 1962, p. 195 à 199.

Historique des opérations (Fig. 33) :

- Découverte du site en 1823, des travaux sur la Ténarèze à l'entrée du village révélèrent « des fondements, ou murailles anciennes, très épaisses... » selon le Vicomte de Métivier.
- En 1841, une tranchée percée dans la levée de terre dégage des murs.
- En 1874, la destruction de l'église place Armand-Fallières mit à jour, sous le sol de l'inscription C. I. L., n°548.
- En 1901, la construction d'une usine à l'entrée de Sos amena la découverte de débris de l'époque romaine.
- En 1909, la destruction de l'église de Saint-Martin, au sud du plateau de Loustalet dévoila une nécropole du haut Moyen Age.
- En 1911 et 1912, la construction d'une ligne de tramway nécessita le percement d'une grande tranchée au nord de la ville révélant des substructions, des débris archéologiques protohistoriques et gallo-romains, notamment l'inscription C. I. L. n°11031.

- En 1912, le ministère des Beaux-arts finança 9 sondages sur le plateau de Sos dont les résultats sont difficilement exploitables.
- En 1968 et 1981, deux groupes de fours de potiers de la Tène III furent découverts sur le plateau de Peyroutet à environ 500m de distance l'un de l'autre.
- En 1974, des sarcophages du haut Moyen Age ont été dégagés près de l'église détruite au XIXe siècle, au-dessus de couches d'occupation protohistorique (la Tène III) et gallo-romaine.
- En 1986 et 1989, une occupation de l'âge du Fer a été mise en évidence sur le plateau de Sos.

Situation :

Le plateau de Sos culmine à 132m d'altitude, il prend la configuration d'un éperon barré renfermant une superficie d'une quinzaine d'hectares. Sur ses côtés est, ouest et sud, il est protégé par une pente abrupte de 40m qui domine la Gélise au sud, et la Gueyze à l'ouest (*fig. 32*). Ces deux rivières confluent au sud-est du village. Au nord, une levée de terre surplombe une dépression du plateau voisin constituant ainsi un puissant rempart. Le lieu aurait assuré le contrôle d'un passage à gué de la Ténarèze, une voie de communication protohistorique.

Description :

Le nom de la ville et sa topographie permettent de penser que Sos correspond à la capitale du peuple aquitain des Sotiates que Crassus soumit en 56 av. J.-C. Une querelle opposa au XIXe siècle des érudits, certains d'entre eux contestant la localisation de Sos pour celle de Lectoure comme théâtre de cet événement. A signaler également que dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, Sos, la *mutatio scittio* (*Sottio* ?) est placée entre *Oscineio* et *Elusa*.

Indices d'une occupation de Sos et des plateaux voisins dès l'âge du Bronze :

- la fouille de 1911-1912 dégagait à une profondeur de 3,40m dans la vase, une série de pieux (diam. 3cm) soutenant des planches qui délimitaient un dépotoir (ossements d'animaux, débris de poteries), et plus loin une sépulture à inhumation.
- dans les environs, des pieux (diam. 8 et 13cm) limitaient une zone de terre battue où fut retrouvée un « grossier » récipient tripode. Description qui ne permet pas d'émettre une datation.
- plusieurs trouvailles de haches en bronze sont également signalées.

Un sondage de 1989 révéla une occupation commençant vers le VIe siècle av. J.-C., (fosse dépotoir). L'occupation qui s'était poursuivie au second âge du Fer s'interrompt pour reprendre au IIe siècle av. J.-C. jusqu'au Haut-Empire.

Les deux groupes de fours de potiers découverts en 1968 et 1981 semblent avoir été en activité de la fin du II^e siècle au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Briec Fages suppose « qu'ils s'intègrent dans un contexte d'habitat plus vaste, le long de la Ténarèze, peut-être sur une dizaine d'hectares. »

Les **huit fours** découverts en 1968 (*fig. 34 et 35*) :

- fosses de forme circulaires (diam. 1,10 à 1,50m), creusées dans l'argile (prof. 0,30 à 0,40m), au fond plat et aux parois rubéfiées.
- la sole, constituée de rayons de calcaire était supportée par un piler central.
- un enduit protégeait ces structures du feu.
- la longueur de l'alandier creusé dans l'argile ne dépassait pas 1m et était recouvert de pierres.
- la chambre de cuisson était couverte d'une coupole en lauzes liées à l'argile.
- chaque four était alimenté en combustible par une fosse.
- les fours furent comblés de déchets (cendres, vaisselle brisée, ratés de cuisson) après leur abandon dans la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. selon des fragments d'amphores Dressel 1A retrouvés

Les **2 fours et une fosse dépotoir** mis au jour en 1981 :

- la fosse contenait de la céramique à parois fines du 1^{er} siècle.
- les fours semblent avoir ressemblé à ceux trouvés en 1968, la période d'utilisation est identique.

La céramique protohistorique :

En 1968 dans les fours comblés a été trouvé de la céramique tournée de la fin du second âge du Fer, de couleur grise, marron ou beige (séries homogènes sur toute la période de production) : des vases ovoïdes, des vases cylindriques en nombre, des petits vases globulaires, quelques urnes (non tournées), des tasses, des jattes carénées, des grandes jarres peignées et des terrines.

En 1981 les fours fouillés ont livré de la céramique de la même période que ceux étudiés en 1968, tournée, grise et sans engobe : des vases ovoïdes, des urnes carénées, des jattes carénées, des petites urnes globulaires, des terrines, des vases cylindriques ou tronconiques.

En 1989 :

- grand vase globulaire marron clair, vase galbé gris (phase moyenne du premier âge du Fer).

- grand vase à panse peignée en pâte grise, vase rouge à panse arrondie et à décor de chevrons, vase galbé, petites urnes carénées (phase finale du premier âge du Fer).

Pour la fin du second âge du Fer :

- vases gris ovoïdes, décorés d'une ligne ondulée, de chevrons, de bandes lissées.
- terrines tronconiques.
- *dolium* estampillé d'une étoile à 6 branches dans un cartouche circulaire

Les monnaies :

- une obole massaliote (lieu de trouvaille non précisé).
- 2 monnaies sotiates épigraphes (en 1901 au nord-est de Sos).
- 3 autres monnaies sotiates épigraphes, 5 monnaies à la croix « à la fleur tribolée », 2 monnaies à la croix « type cubiste », une monnaie tarusate, un monnaie lémovice, et 3 monnaies dites « élusates » furent rassemblées avant la construction d'un lotissement en 1986 et après une enquête auprès de particuliers.
- 1 monnaie sotiata épigraphe (en 1989, hors stratigraphie)

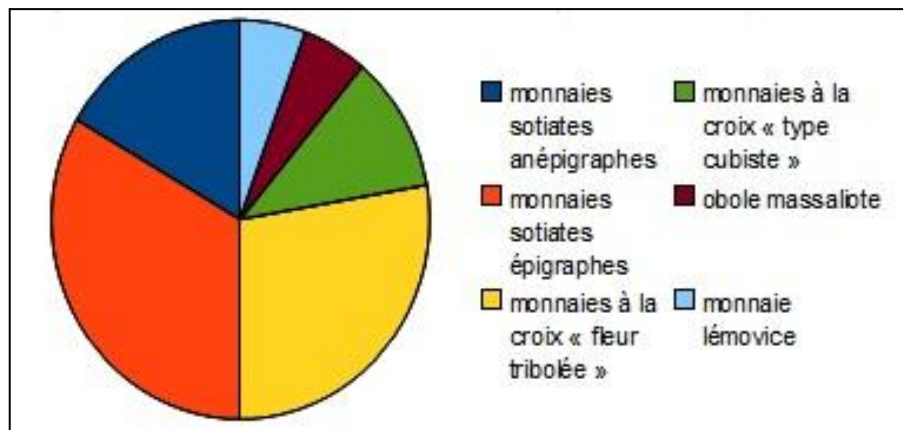


Fig. 31 - Les monnaies préromaines retrouvées à Sos.

L'oppidum Sotiatum :

César l'évoque dans le *Bellum gallicum* : « une place fortifiée par la nature et par l'art »²⁹. Il s'agit sans nul doute de la levée de terre qui protège Sos au nord. Elle put être étudiée à

²⁹ César, *B. G.* III, 23, 2.

l'occasion de la tranchée creusée à l'occasion de la construction des travaux du tramway. En arrière d'un fossé qui aurait atteint 15m de profondeur, la levée de terre devait mesurer 6m de haut pour 10m de large à sa base. Elle ne comporte aucune structure interne.

De 1823 à 1912 les différents travaux réalisés à travers la levée ont mis au jour un mur voire deux murs parallèles. A partir de là les mentions sont incertaines, nous ne savons pas si ce ou ces murs se situaient contre, à l'intérieur ou au sommet de la levée. Brieuç Fages précise que « le manque de précisions des descriptions ne permet aucune hypothèse ».

Le site continue d'être occupé à l'époque romaine et au Haut-Empire.³⁰

Inscriptions lapidaires :

Sous le sol de l'ancienne église de Sos, à été découvert en 1874, la base d'un autel en marbre portant l'inscription : *[F]la[mini R]om[ae] / et. Aug(usti) II(=duum)vui(ri) q(uaestori), ordo Elusat(ium)*. « Au flamme de Rome et d'Auguste, duumvir, questeur (dédié par) l'ordre des Elusates. » Attribuée au Haut-Empire. *C.I.L.*, XIII, n°548.

Contre la levée de terre en 1911, une plaque de calcaire fut découverte, elle portait l'inscription : *[Tute]lae / Adehio et Capito / Ad[.] Harbelesteg [?] structores / v(uotum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*. Camille Jullian avait proposé la traduction suivante (elle n'est pas assurée) : « A la Tutelle, Adehio et Capito, esclaves d'Ad... Harbelesteg, maçons, se sont acquittés de leur vœu de plein gré, comme il se doit. » *C.I.L.*, XIII, n°11031.

Remarque :

L'abandon des fours au nord de Sos daté du milieu du Ier siècle av. J.-C. peut être mise en relation (sans certitude) avec la prise de l'oppidum par Crassus en 56 av. J.-C. Bien que le petit nombre de monnaies préromaines retrouvées à Sos ne permette pas de tirer des conclusions significatives, il est à remarquer que la moitié d'entre elles, neuf, sont toutes attribuées au peuple sotiatae (**fig. 31**). Si le nom du chef sotiatae Adietuanus, vaincu par Crassus en 56 av. J.-C. est incontestablement celtique³¹, les vestiges antiques de la commune nous ont livré un autre anthroponyme sur une inscription datée du Haut-Empire : Harbelesteg. Celui-ci est au contraire un nom typiquement aquitain³².

³⁰ B. Fages, 1995, p. 296 à 298.

³¹ Delamarre X., 2008, p. 32.

³² Gorrochategui Churruca J., 1984, p. 219.

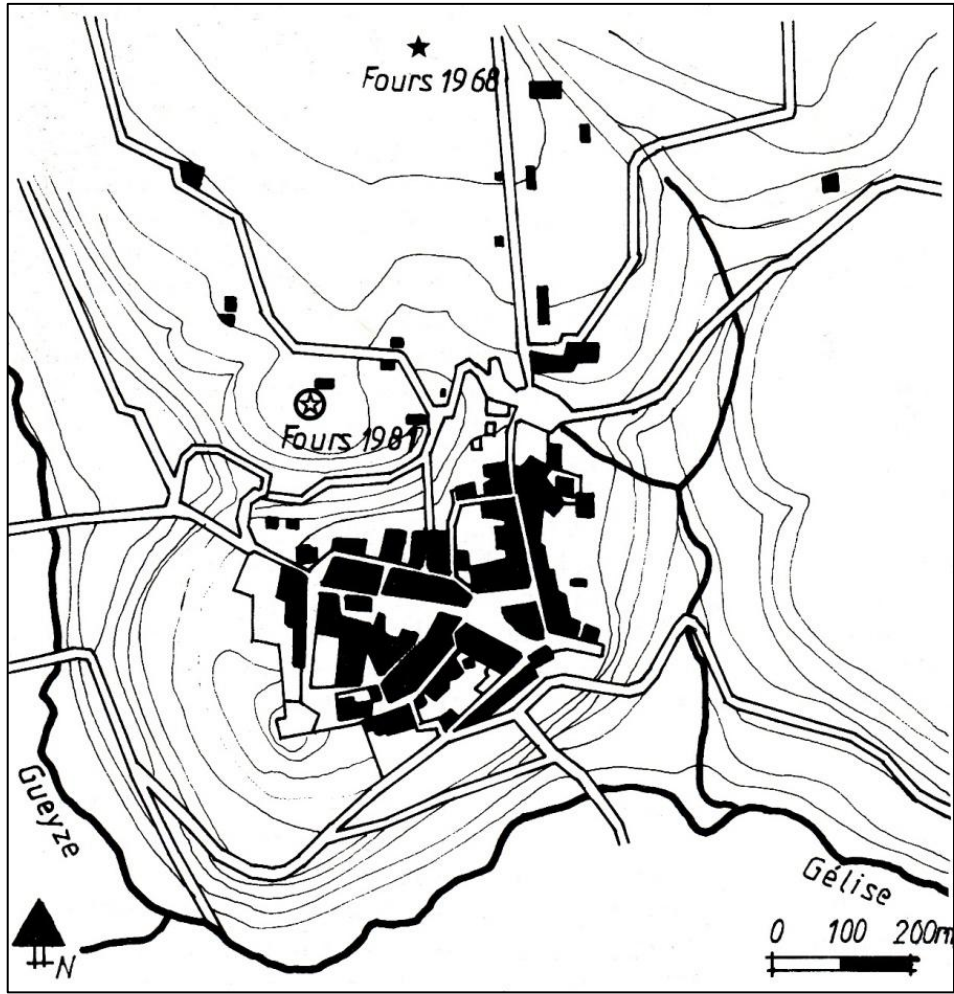


Fig. 32 - Plan de Sos, (Carte archéologique : Le Lot-et-Garonne, p. 296).

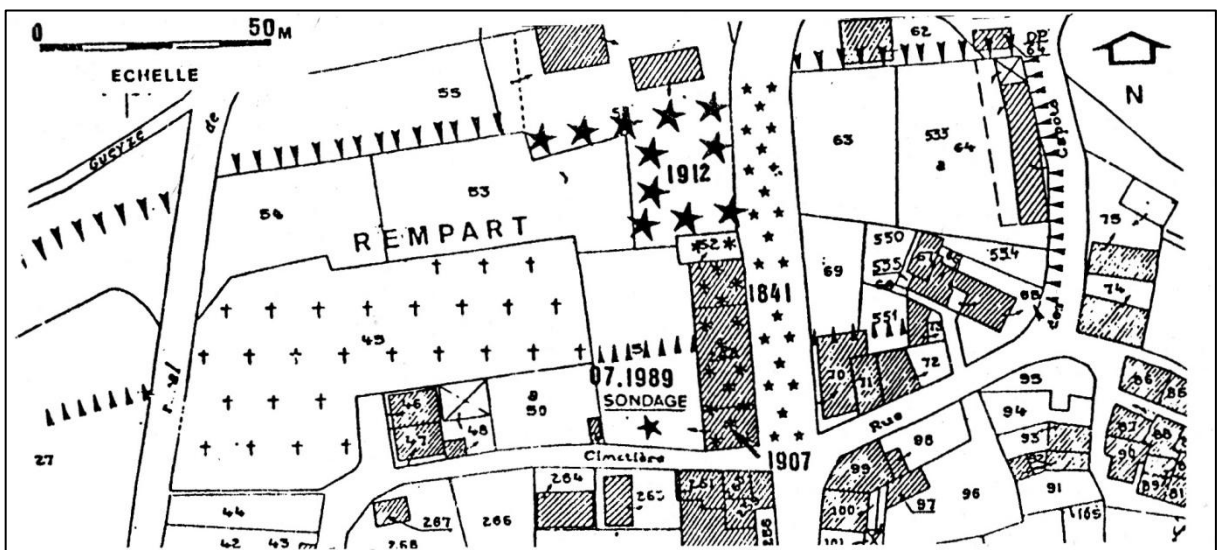


Fig. 33 - Localisation des découvertes (Ph. Lambert).

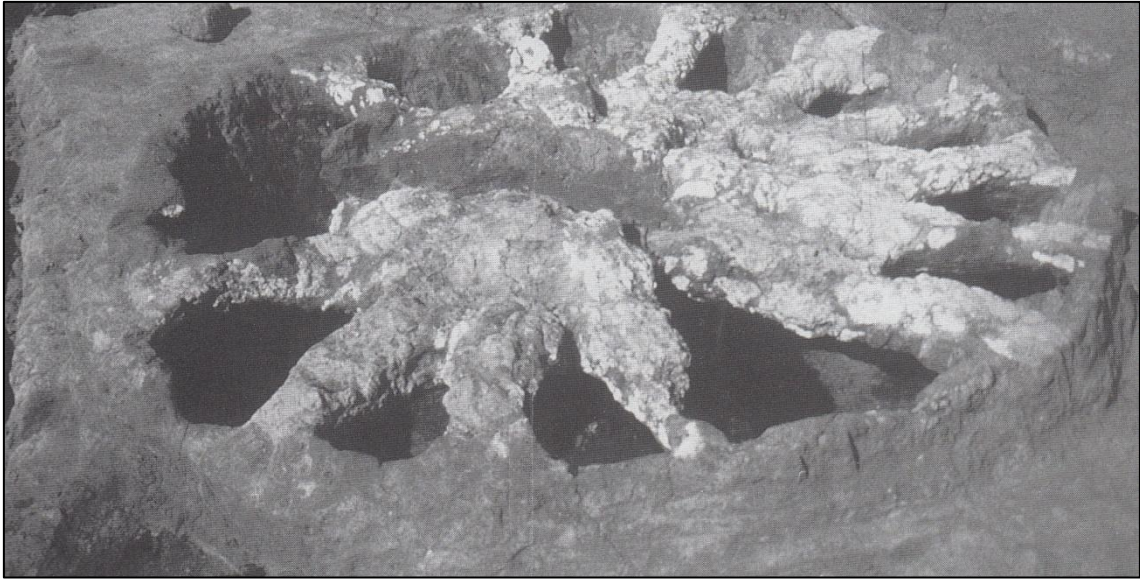


Fig. 34 - Un des 8 fours de potiers découverts en 1968 (cliché Y. Marcadal).

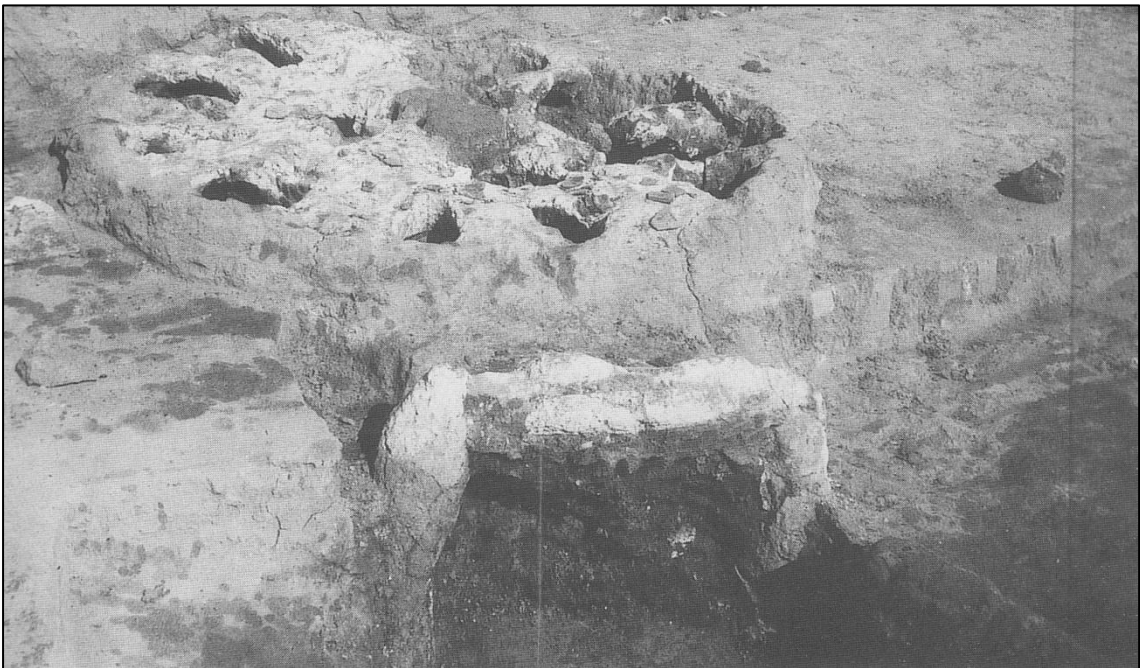


Fig. 35 - Les rayons du four sont revêtus d'une terre réfractaire (cliché Y. Marcadal).

2. 2. 2. Lecture

Documentation :

- **Beyneix A.**, Les puits du second âge du Fer de Vic-Fezensac et de Lectoure, dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F., 1992, p. 76 à 77.

- **Fabre G., Sillières P.**, *Inscriptions latines d'Aquitaine : Lectoure*, Espagne, Ausonius, 2010, p. 15 à 20.

- **Lapart J., Petit C.**, *Carte archéologique de la Gaule : Le Gers*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1993, p. 196 à 210.

- **Piot C.**, « La réutilisation des amphores : contribution à l'histoire économique et à la vie religieuse dans le Sud-Ouest de la Gaule », tiré-à-part de *Munibe (Antropologia-Arkeologia)*, 2001, n° 53, p. 101-133.

- **historique des découvertes : Puits n°1** : Labrousse M., p. 433 et fig. 22 ; Larrieu M., 1972, p. 16 à 18 ; Larrieu-Duler M., 1973, p. 10 à 15 ; Bordes M. (dir.), 1974, p. 19 à 20 ; *Inventaire des Lactorates*, p. 16-17. **Puits n°2** : Larrieu M., 1972, p. 16-18 ; Larrieu-Duler M., 1973, p. 15 à 17 ; Bordes M. (dir.), 1974, p. 19 à 20 ; *Inventaire des Lactorates*, p. 17 à 18. **Puits n°3** : Labrousse M., p. 433 et fig. 23 ; Larrieu M., 1972, p. 16 à 18 ; Larrieu-Duler M., 1973, p. 17 à 25 ; Bordes M. (dir.), 1974, p. 19 à 20 ; *Inventaire des Lactorates*, p. 18-19. **Puits n°4 à 8** : Labrousse M., 1968, p. 540 à 542 ; Larrieu M., 1972, p. 16 à 18 ; Larrieu-Duler M., 1973, p. 25 à 53 ; Bordes M. (dir.), 1974, p. 19 à 20 ; *Inventaire des Lactorates*, p. 19 à 30. **Puits n°9** : Labrousse M., 1968, p. 540 à 542 ; Larrieu M., 1972, p. 16 à 18 ; Larrieu-Duler M., 1973, p. 53 à 58 ; Bordes M. (dir.), 1974, p. 19 à 20 ; *Inventaire des Lactorates*, p. 30 à 33. **Puits n°10 et 11** : Labrousse M., 1976, p. 486 ; Larrieu-Duler M., 1973, p. 58 à 61 ; *Inventaire des Lactorates*, p. 13 à 14. **Puits n°12** : Larrieu-Duler M., 1973, p. 10.

Le four de potier : Larrieu-Duler M., 1973, p. 61 à 63. *Inventaire des Lactorates*, p. 33 à 34.

La monnaie sotiata et le denier d'argent romain : Camoreyt E., La ville des Sotiates, 1897, p. 139 ; *Inventaire des Lactorates*, p. 14 ; Lapart J., Numismatique gauloise et sites archéologiques gersois d'après quelques lettres d'archéologues de la fin du XIX^e s., dans *Bull. Gers*, 84, 1983, p. 278 à 285.

Historique des opérations :

Les témoignages d'une occupation protohistoriques résident surtout en la dizaine de puits « funéraires » fouillés de 1965 à 1967 sur le plateau de Lamarque par M. Larrieu-Duler.

Trois sont situés dans la ville, les neuf autres au sud-est au lieu-dit « Lamarque ». Un four de potier de la même période fut également étudié lors de la campagne de fouille.

Situation³³ :

Le site de Lectoure présente une topographie d'éperon barré. Des versants abrupts le limite sur trois côtés, ceux là mêmes où, en contrebas les cours des ruisseaux de Foissin au nord, des Balines au sud et du Gers à l'ouest viennent compléter les dispositions défensives naturelles du site (**fig. 36**). Cette colline étroite n'était reliée au plateau de la rive droite du Gers que par un isthme aisément défendable. Aussi, les traces d'un double fossé ont-elles été repérées ; il est possible qu'une palissade ou un mur soient venues le renforcer. L'*oppidum* comprenait donc le plateau de Lamarque qui a livré la quasi totalité des vestiges d'une occupation préromaine.

Description³⁴ :

Les puits du plateau de Lamarque découverts en 1964³⁵ :

Puits n°1 : 2,80 m de profondeur, l'ouverture est de forme carrée, soit un côté large de 1,20 m, la même mesure se retrouve au fond du puits. Voici la stratigraphie qui fut observée :

- A à B : couche noire contenant des charbons et du matériel : fragments d'amphores, céramique campanienne, céramique commune, mâchefer. Un vase ovoïde de couleur grise et deux amphores vinaïres sans leur col étaient posés sur le fond.
- B à C : couche concave de pierres et de cailloux protégeant le niveau précédent.
- C à D : couche noire charbonneuse avec céramiques campanienne et commune, fragments d'amphores, clous en fer, scories, ossements d'animaux et fragment de pavement en ciment rose.
- D à E : couche de terre rouge, fortement incurvée, stérile et posée sur des pierres.
- E : dépôt de charbon de bois : au-dessus, terre très noire, présence d'ossements carbonisés d'animaux, céramiques calcinées, fragments d'amphores, scories, blocs de mica brûlé.

Le mobilier comprend : amphores (formes Dressel 1A, marques anépigrahes), céramique campanienne A (fragments de lèvres et de fonds de coupe de forme 26A de Lamboglia), céramique gauloise (urnes peignées, ovoïdes, cylindriques ou tronconiques, terrines à lèvres rabattues vers l'intérieur, gobelet), deux polissoirs ou racloirs, mottes brûlées de mica ainsi que 306 fragments d'os appartenant à des animaux domestiques.

³³ Fabre G., Sillières P., 2010, p. 18.

³⁴ La quasi-totalité des informations utilisées est tirée de la carte archéologique du Gers, dès qu'une autre source d'information interviendra nous le signalerons au lecteur.

³⁵ Lapart J., Petit C., 1993, p. 205 à 210.

Puits n°2 : Il n'était conservé que sur 2m de profondeur. De section carrée, de 1 m de côté, il a été creusé dans la roche calcaire. La seule couche en place contenait un cailloutis avec du matériel : amphores, fragment de céramique campanienne A, céramique gauloise (vases ovoïdes, jattes à rebords rentrant), torchis, mortier rose et 23 fragments osseux provenant de 4 animaux domestiques.

Puits n°3 : De section ovale, ce puits a d'abord utilisé une fosse naturelle du calcaire, ensuite il a été creusé à travers une couche marneuse pour finir dans un banc calcaire à 4m du sol (**fig. 12**).

Le dépôt était constitué d'un vase ovoïde en terre rougeâtre de grande taille, portant sur l'épaule un décor d'ondulations, de fragments d'une céramique fine en terre grise, carénée avec un cordon en relief et une lèvre déjetée vers l'extérieur, d'un fragment de céramique campanienne, d'une faucille en fer à douille, d'un autre objet à douille, de clous et de deux bois de cerf. Les couches de remplissage étaient composées de fragments d'amphores Dressel 1, d'une coupelle campanienne et d'os d'animaux.

La stratigraphie est la suivante :

A à B : aucun matériel dans la partie évidée du centre.

B à C : couche noire contenant des ossements d'animaux.

C à D : pierres.

D à E : terre noire.

E à F : remblai compact sur 2,30m contenant des pierres, des galets et du mobilier : amphores (Dressel 1A, 1B, 2, Pascual 1, estampille E sur l'épaule), céramique campanienne A (formes 26A et 36A de Lamboglia), campanienne B (formes 1B, 6B), imitation de campanienne 2B ou d'Arezzo indigène (?), céramique commune (vases peints en rouge, poterie rouge peinte en noir, vases peignés, ovoïdes, jattes à rebords rentrants, assiettes à bords droits, vases cylindriques, carénés, faisselle), opercule découpé dans une panse d'amphore, torchis, *imbrices*, raclours-polissoirs, meules, mica, fer, plomb. 361 fragments osseux furent retrouvés, appartenant à des animaux domestiques et sauvages.

Puits n°4 : De section carrée (1,30 m de côté), il mesure 4,10 m de profondeur, la partie supérieure a cependant été détruite sur 2m par un bulldozer. La stratigraphie est la suivante :

A à B : vases déposés dans chaque angle, dont un bol en campanienne A contre la paroi nord-ouest.

B à C : même disposition, un vase dans chaque angle, mais au centre, mais au centre une vingtaine de vases renversés (se recouvrant les uns les autres) et une amphore. Ils étaient calés par des pierres. Un bucrane était posé à plat sur l'amas de céramique. Le mobilier comprenait également de nombreux ossements d'animaux, une boucle en fer avec ardillon,

des clous, du minerai de fer, un quart d'anneau en bronze, des fragments de campanienne A, céramique commune, racloir-polissoir taillé dans une anse d'amphore et des os blanchis par le feu.

C à D : couche de terre contenant des cendres, des charbons, des pierres et des fragments de céramique.

D à E : dépôt composé de deux amphores sans col, avec une monnaie gauloise à la croix en argent, une fibule en bronze, un fragment de bracelet en verre violet décoré d'un zigzag jaune, du minerai de fer, des clous et des pitons en fer, deux assiettes noires à bord rentrant, de la céramique campanienne et un racloir usé.

E à F : couche constituée de terre, cendres, charbons, et pierres brûlées. Le matériel est abondant : couteau en fer, clous et pitons en fer, fragments de céramique, ossements, cornes et défenses de sangliers.

Etude du mobilier : amphores (Dressel 1A), campanienne A (bol de forme presque complète 31A de Lamboglia, bord de forme 31A, fragment de patère 36A et 32 fragments de panes), céramique gauloise (vases peints à décor géométrique, urnes indigènes peignées, urnes ovoïdes, jarres, jattes carénées, urne balustre, vases cylindriques, faisselles ou passoires, jattes à rebords rentrants), pilon, torchis et ossements (un tibia gauche d'un enfant de 5/6 mois, 664 fragments osseux).

Puits n°5 : De section carrée (1,30 m de côté), il n'était conservé que sur 2,20 m de profondeur. La stratigraphie est la suivante :

A à B : couche enlevée par le bulldozer.

B à C : foyer incurvé, la terre contient de nombreux charbons de bois. Le matériel comprend des fragments de céramique, des amphores et de l'os brûlé.

C à D : couche de couleur claire séparant les deux foyers.

D à E : deuxième foyer moins incurvé que le premier, terre très foncée contenant de nombreux charbons, de la céramique et des ossements d'animaux.

Puits n°6 : De section carrée, profond de 4,90 m. La partie supérieure (1,20 m) était détruite par un bulldozer. Deux niveaux ont été observés : le premier sur 3m est un remplissage de terre contenant très peu de matériel, le deuxième sur 2 m, comprenait deux foyers et un tas de charbons isolés des parois par une murette de pierres. La stratigraphie est la suivante :

A à B : couche de terre jaunâtre et de pierres comprenant au niveau supérieur des pierres plates formant le fond de l'entourage calcaire des pierres plates.

B à C : couche constituées de cendres, de charbons, de fragments de vases et d'ossements d'animaux.

C à D : terre rouge sans matériel.

D à E : foyer en place.

E à F : couche de branchages dans la partie supérieures avec des œufs au-dessus.

F à G : pierres plates.

G à H : foyer disposé sur une couche de terre et de sable. Placé au centre, le foyer entouré de charbons ne contenait qu'un tas de cendres. Des pierres plates scellaient cette partie.

H à I : Couche de terreau jusqu'à la partie supérieure du puits avec quelques tessons de céramique commune et d'amphores. Le long des parois, présence de clous en fer.

Etude du mobilier : amphores (formes Dressel 1A), céramique campanienne A (coupe de forme 26A de Lamboglia et huit fragments de col de coupe ou patère de forme 28A), céramique gauloise (urnes peignées, ovoïdes, carénées, jattes à bord rentrants, carénées et jarres), un racloir taillé dans le quartzite, du ciment rose et des ossements (un astragale gauche d'adulte et 532 fragments de faune).

Puits n°7 : De section carrée, il présente un double rebord à l'ouverture (**fig. 13**). La stratigraphie est la suivante :

A à B : deux vases au centre avec coquilles d'œufs et os de mouton, col d'amphore de forme Dressel 1A, fragments de campanienne A, clous, torchis et ciment rose pour la partie inférieure. Au-dessus, sur 0,40m, se trouve un niveau comportant de nombreux tessons.

B à C : couche compacte avec campanienne A et fond de vase balustre.

C à D : fond de vase balustre, anses d'amphores et cornes de bœuf.

D à E : couche de terre de cendres, de charbon et fort pourcentage de pierre plates, disposées à plat à l'intérieur et verticalement contre les parois. Le matériel comprend des fragments d'amphores et des ossements dont une mâchoire inférieure humaine, une de cheval et une meule.

E à F : partie plus large du puits avec couche noire.

F à G : couverture constituée de pierres plates, dont la plupart ont été brûlées.

Etude du mobilier : amphores (types Dressel 1a) dont une estampille E sur l'épaule, céramique campanienne A, céramique gauloise (urnes peignées, ovoïdes, jarres, urne carénée, vases balustres, jattes carénées et jattes à rebords rentrants), moitié d'une lame de couteau en fer, marteau (?) en quartzite, ciment rose et ossements (deux fragments d'une mandibule humaine d'adulte et 333 fragments de faune).

Puits n°8 : de section carrée et d'une profondeur de 6,20 m, il était rempli d'eau à partir de 4m (**fig. 10**). La stratigraphie est la suivante :

A à B : cuvette creusée dans la roche calcaire au centre du puits (diam. 0,90 m ; prof. 0,20 m), à l'intérieur, posé sur des fragments d'amphore, un grand vase calé par des barreaux de bois. Autour, présence de coquilles d'œufs et de débris de corde. Au-dessus, un autre vase calé de la même façon que le précédent.

B à C : niveau constitué de couches superposées de marne verte, de sable blanc, de paille et de copeaux de bois, dans la partie inférieure, un vase ovoïde, une mâchoire de bovidé et deux os longs de pattes.

C à D : les couches alternent : sable siliceux sable et paille, marne, sable, marne verte, sable, marne et paille. Le mobilier, abondant, comprend des céramiques calées par des bois

et disposées sur des fragments de vases, d'amphores et de branchages bien conservés. Présence d'une planche posée à plat contre la paroi nord-ouest, d'éléments d'un sceau (?), de vestiges de paniers en osier tressé, de sarments de vignes taillés et d'un peigne en os.

D à E : couche de marne.

E à F : remplissage d'amphores presque complètes de forme Dressel 1A, morceaux de bouchons de liège et d'opercules de chaux à cachets anépigraphes.

F à G : couche de terre mélangée de cendre et de charbons avec fragments d'amphores, ossements d'animaux et une fibule en bronze.

G à H : couche plus claire et moins cendreuse avec clous, douille et morceau de fer plat.

Etude du mobilier : amphore (Dressel 1A, estampille N sur épaulement, B et peut-être A), céramique campanienne A (un bord de plateau forme 36A de Lamboglia, un fond de plateau, des fonds de petits bols, six fragments de parois), céramique gauloise (23 exemplaires dont 12 entiers, urnes peignées, jarres, ou grands ovoïdes peints, vase caréné, ovoïdes, vases balustres dont l'un porte un graffito sur l'épaulement figurant un oiseau, vase à boire, jattes à rebords rentrants et faisselles, vases cylindriques), une demi-perle en pâte de verre bleu foncé, ornée de trois rangées d'yeux blanc et bleu, longue tige en bronze, fer à douille pointu, plaque rectangulaire, clous, torchis, fusaïole et 612 fragments osseux d'animaux domestiques et sauvages.

Puits n°9 : De section carrée, il a une profondeur de 5,35 m. La stratigraphie est la suivante :

A à B : au centre du puits, une cuvette (prof. 0,25 m ; diam. 0,60 m), contenait un vase dans l'angle sud-ouest/nord-ouest (**fig. 11**).

B à C : couche noire comportant plusieurs poteries contre la partie nord-est, calées par des pierres et des fragments d'amphores. Vestiges de trois foyers.

C à D : découverte d'un bovidé, entier, couché sur le côté gauche, en demi-cercle, la tête repliée vers les pattes avant. Il est maintenu en place par des pierres et des fragments d'amphores. Dans l'angle ouest, on a trouvé, sous une pierre, une mâchoire inférieure de bovidé placée sur un crâne de chèvre avec ses cornes.

D à E : dans l'angle sud, au-dessus d'un support constitué d'une couche de terre grise et de six pierres, une tête humaine sans mâchoire inférieure est calée par des fragments d'amphores.

E à F : couche presque stérile, quelques pierres et rares fragments d'amphores.

F à G : un second puits rond a été taillé (avec coffrage ?). La couche contient en abondance des charbons et des cendres. Au centre de la partie supérieure, un ensemble de pierres bloquées par des fragments d'amphores. Le matériel comprend un fil de bronze tordu, une tige en bronze, deux plaques de mâchefer, deux fragments de campanienne A, des ossements d'animaux et des clous en fer.

G à H : cailloutis.

H à I : couche de cendres et charbons bouchant la partie supérieure du puits. Des fragments d'amphores séparent de la paroi un foyer placé dans le côté sud-ouest.

I à J : couche constituée de 0,15 m de cailloutis.

J à K : couche noire contenant du matériel : fragments d'amphore, pierres brûlées, ossements d'animaux, une monnaie à la croix en argent, un as³⁶ oncial de la république romaine et une lampe. Au-dessus, de la terre noire formant un dôme.

Etude du mobilier : amphores (Dressel 1A et 1B), estampille NA dans un cachet rectangulaire, céramique campanienne (fragments de deux vases de formes 26A de Lamboglia et deux fonds de bols), moitié de lampe, céramique gauloise peu abondante (urne à encoche, ovoïdes, vases balustres et quelques fragments de parois minces) et ossements (tête d'enfant de 5/6 ans sans mâchoire inférieure, fragment de diaphyse radiale d'adulte, occipital d'adulte âgé et 856 fragments osseux d'animaux domestiques et sauvages).

Dans le secteur ouest de la ville haute :

Puits n°10 : De section ronde, il était creusé dans le banc calcaire sur une profondeur de 3,50 m. Vidé antérieurement, il n'a qu'un col d'amphore, une anse estampillée et de la céramique commune.

Puits n°11 : au même emplacement que le puits n°10, aménagé dans la terre. Il présentait une section carrée de 1 m de côté. Fouillé seulement sur la partie supérieure, où deux couches furent étudiées. La première comprenait, sur 1 m, des traces de foyer et de céramiques, et la seconde des cailloutis.

Puits n°12 : situé dans les caves de l'Hôtel de ville. Non fouillé.

Toujours dans la ville haute, un four de potier fut fouillé par Larrieu M.-Duler. De forme ovale (2,50 m de longueur sur 1 m de large), il comprenait un pilier central. Une fosse-dépotoir était creusée à droite de l'entrée.

Monnaies :

- en 1882 une monnaie des Sotiates en argent fut retrouvée au sud de l'ancien château.
- à la fin du XIXe siècle un dernier d'argent de la République fut découvert près de la cathédrale.

Remarque³⁷ :

Le contenu de ces puits peut être scindé en deux grands ensembles, en premier lieu un dépôt d'objets reposant dans la partie inférieure, au contact du fond. D'autres dépôts sont parfois également présents dans les couches attenantes. Ensuite viennent les matériaux de remplissage, très divers, ayant permis le comblement du puits. La plupart des dépôts

³⁶ Un as au Janus Bifrons frappé à Rome entre 108 et 90 av. J.-C. Fabre George., 2010, p.20.

³⁷ Beyneix A., 1992, p. 76.

contenait de grands vases en céramique indigène (jarres, urnes peignées, vases balustres, vases ovoïdes etc.). Le puits 8 en contenait une vingtaine, seulement un dans les puits 2 et 3. Des amphores vinaires, de la céramique campanienne sont aussi attestées, ainsi que quelques objets métalliques (objets à douille), et de nombreux éléments fauniques le plus souvent très fragmentaires (exception faite du jeune bovidé retrouvé entier dans le puits 9). Le crâne d'un enfant de 5 ans fut retrouvé dans ce même puits, d'autres éléments osseux humains ont été répertoriés dans certains puits (4,6 et 7). Le caractère intentionnel de ces dépôts peut être affirmé comme le démontre les nombreuses pierres et bois de calage retrouvés (ainsi que des restes de corde dans le puits 8).

Parmi le matériel de remplissage de la partie supérieur des puits furent remontés d'innombrables fragments d'amphores, de céramique campanienne et indigène, tout comme des clous, deux fibules de bronze, quelques monnaies, ainsi que des cailloutis, des charbons et des cendres, des éléments de torchis, de meule, et des restes osseux provenant d'animaux sauvages et domestiques.

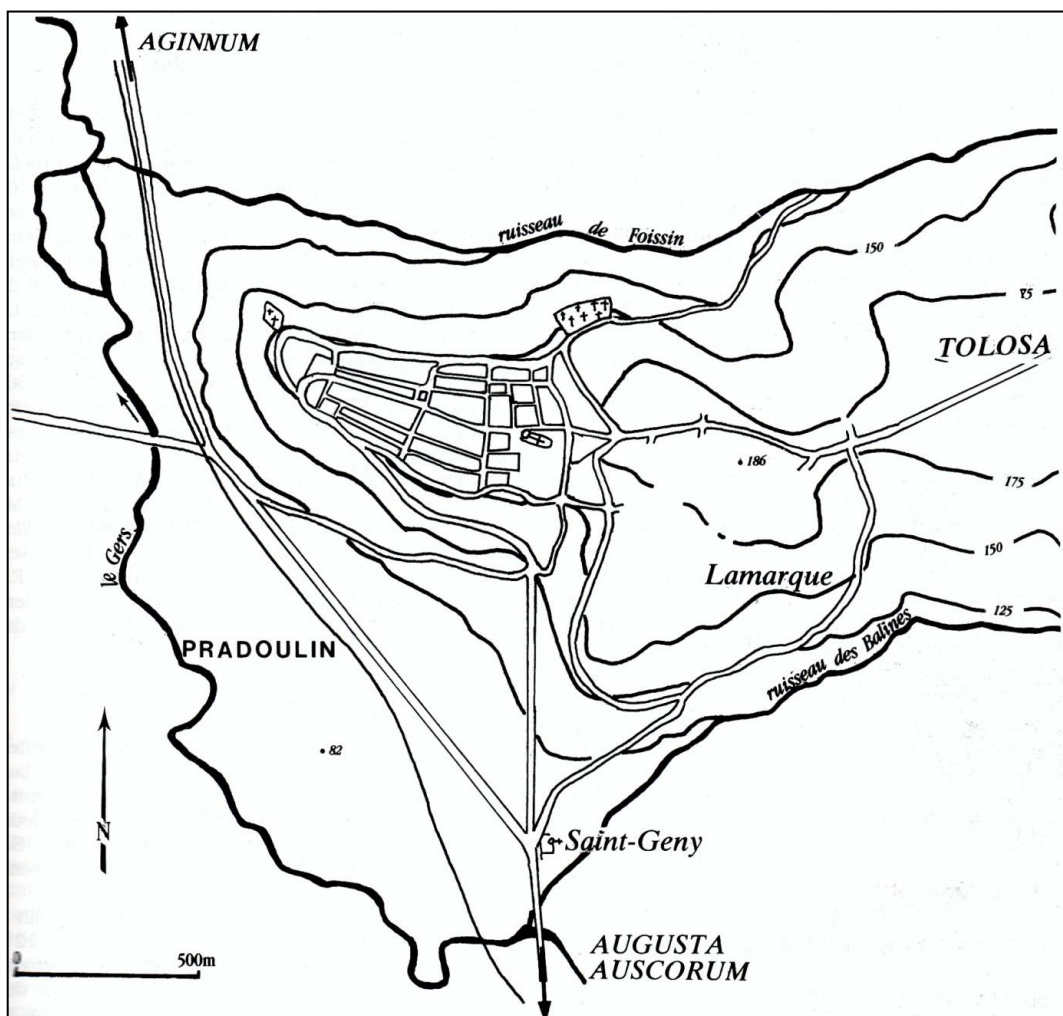


Fig. 36 - Le site de Lectoure (C. Petit, P. Sillières).

puits	datation	section	profondeur	config. du fond du puits
puits n°1	fin II-début Ier s. av. J.-C.	carrée	2,80 m	plat
puits n°2	fin II-début Ier s. av. J.-C.	carrée	conserv. Sur 2 m	concave
puits n°3	dernier quart du Ier s. av. J.-C.	ovale	4 m	cuvette
puits n°4	fin II-début Ier s. av. J.-C.	carrée	conserv. Sur 2,10 m	plat
puits n°5	IIe s. av. J.-C.	carrée	conserv. Sur 2,20 m	?
puits n°6	fin II-début Ier s. av. J.-C.	carrée	conserv. Sur 3,70 m	plat
puits n°7	fin II-début Ier s. av. J.-C.	carrée	2 m	plat
puits n°8	fin II-début Ier s. av. J.-C.	carrée	6,20 m	cuvette
puits n°9	milieu du Ier s. av. J.-C.	carrée	5,35 m	cuvette
puits n°10	dernier quart du Ier s. av. J.-C.	circulaire	3,50 m	?
puits n°11	dernier quart du Ier s. av. J.-C.	carrée	?	?
puits n°12	?	circulaire	?	?

Fig. 37 - Datation et configuration des 12 puits "rituels" de Lectoure.

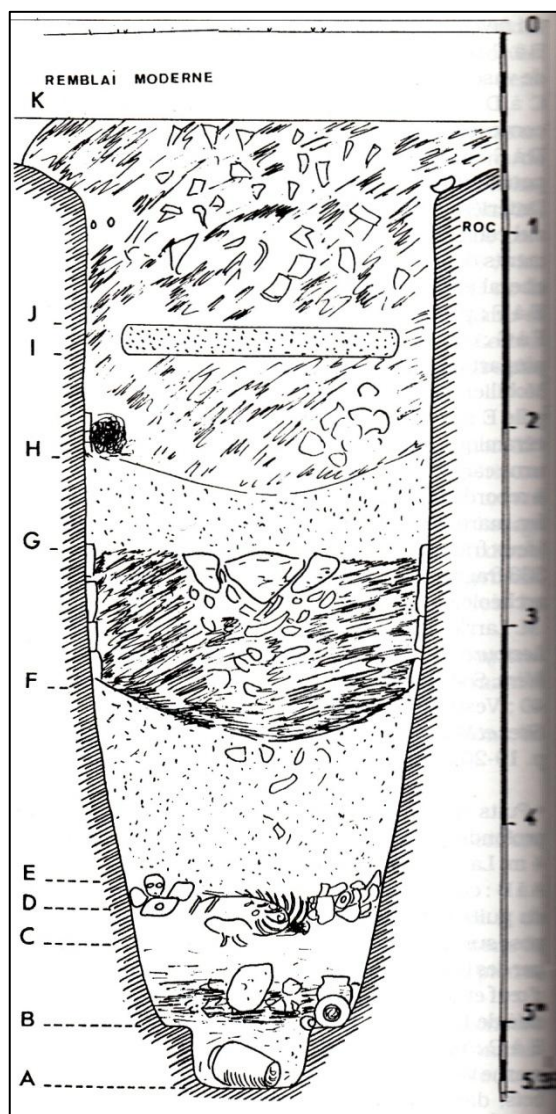
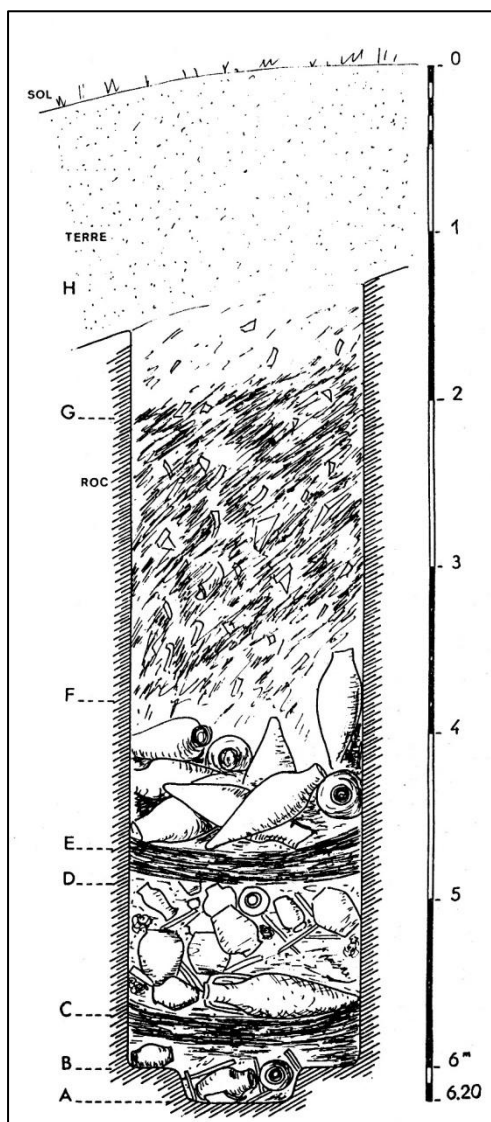


Fig. 38 - Le puits n°8 (M. Larrieu-Duler) (à gauche).

Fig. 39 - Le puits n°9 (M. Larrieu-Duler) (à droite).

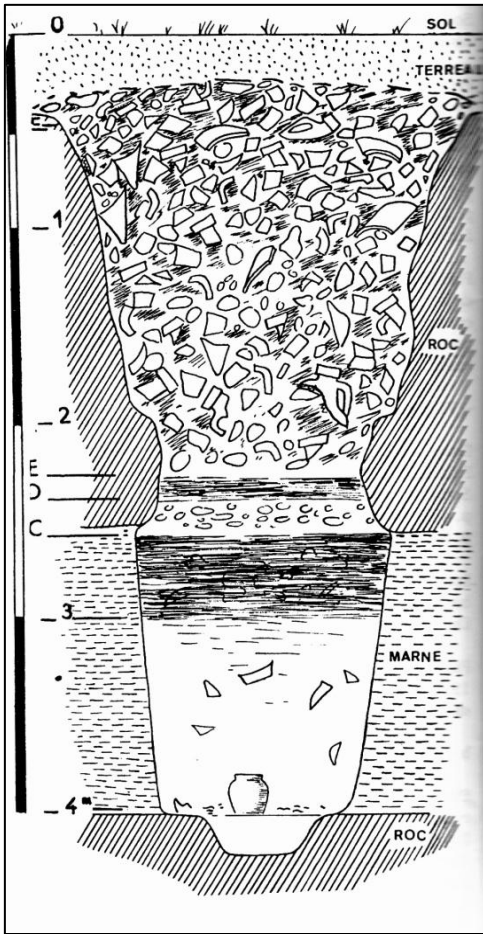


Fig. 40 - Le puits n°3 (M. Larrieu Duler).

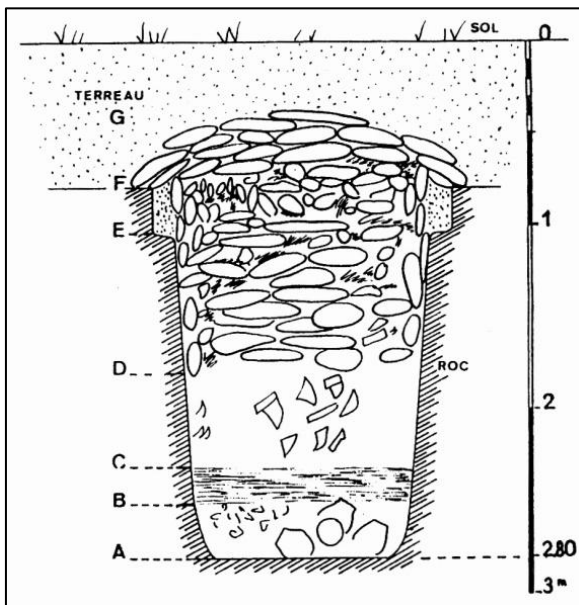


Fig. 41 - Le puits n°7 (M. Larrieu-Duler).

puits	amphore	céram. campanienne	céram. indigène	matériel métallique	matériel lithique	faune domest.	faune sauvage	ossement humain	monnaie	pierres rubéfiées, cendres
puits n°1	oui	oui	oui	non	non	oui	non	non	non	oui
puits n°2	oui	oui	oui	non	non	oui	non	non	non	non
puits n°3	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non
puits n°4	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
puits n°5	oui	oui ?	oui ?	non	non	oui ?	oui ?	non	non	oui
puits n°6	oui	oui	oui	oui	oui	oui ?	oui ?	non	non	oui
puits n°7	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui ?	oui	non	oui
puits n°8	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	non	non	oui
puits n°9	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	non	non	oui
puits n°10	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
puits n°11	?	?	oui ?	?	?	?	?	?	?	?
puits n°12	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?

Fig. 42 - Synthèse des différents types de vestiges retrouvés dans les puits de Lectoure.

2. 2. 3. La Sioutat (Roquelaure)

Documentation :

- **Gardes Ph.**, « Gaulois des champs, romains des villes ? Questions autour de la transition urbaine chez les Ausci d'Auch » dans *Le Jardin des Antiques* n°51, 2011 p. 16 à 18.
- **Garde Ph., Lemaire A., Melmoth F.**, « Une maison romaine dans un village gaulois : La *domus* de la Sioutat à Roquelaure » dans *L'archéologue* n°116, 2011, p. 24 à 31.
- **Lapart J., Petit C.**, *Carte archéologique de la Gaule : Le Gers*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1993, p. 115 à 116.

Historique des opérations :

- Dans les années 1960 une petite partie du site est fouillée, les vestiges d'une « villa » furent découverts. Elle comprenait plusieurs fresques et mosaïques.
- Des prospections furent organisées entre 1998 et 2002, et des sondages réalisés en 2006 révélant un fort potentiel archéologique.
- Philippe Gardes, archéologue et chercheur de l'INRAP gère la fouille programmée (toujours en cours) de ce site depuis 2007.

Situation³⁸ :

Le site de la Sioutat occupe un promontoire qui domine les vallées du Gers et du Talouch. Ce petit plateau de 5 ha devait originellement s'étendre sur 7 à 8 ha. Il prend la configuration d'un éperon barré par un talus. L'établissement fut cependant dégradé et rogné par l'extraction du calcaire en bordure du plateau³⁹.

Description⁴⁰ :

Au sud du plateau, les recherches ont mis en évidence quatre grandes phases d'occupation :

L'occupation débute au premier âge du Fer (**fin VIIe-IIIe s. av. J.-C.**), époque où fut sans doute élevé le talus de terre barrant l'éperon à l'est. Des trous de poteaux associés à des sols de terre battue légèrement rubéfiés ont été très partiellement dégagés. Le site est densément occupé dès cette période.

³⁸ La totalité des informations rapportées ici est extraite des articles de Ph. Gardes.

³⁹ En Gascogne le calcaire est extrait en bordure des plateaux. *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

La période suivante (**fin IIe à la première moitié du Ier s. av. J.-C.**) se caractérise par la mise en place d'une urbanisation réglée par des voies et un système de terrasses successives situées sur le versant sud du plateau. Ces dernières ont révélé des trous de poteaux (**fig. 43**) et des sols de terre battue esquissant des bâtiments rectangulaires. De nombreux radiers ont été conservés.

De 60/50 à 40/30 av. J.-C. :

L'habitat se maintient mais les terrasses ne semblent plus entretenues. L'architecture en dur ne se manifeste qu'à partir des années 40/30 av. J.-C. (elle coexiste avec les structures de tradition locale), avec un grand bâtiment compartimenté. Ses fondations sont en pierres sèches, enrichies de mortier maigre et une élévation constituée probablement de terre et de bois. Philippe Gardes précise bien qu'il s'agit à ce jour, de la seule construction de ce type la plus au sud de la Garonne.

A l'époque **augustéenne** un vaste édifice (1600 m²) est construit sur le versant sud du plateau. Les fouilles de 1960 en avaient déjà fouillé une aile. La résidence, de plan carré, comprend une série de pièces réparties en quatre ailes (**fig. 44**), donnant sur la cour centrale. Du fait de l'organisation en terrasses, la maison comportait au moins deux niveaux. Avec ses deux murs parallèles situés sur chacune d'entre elles, la *domus* devait se voir de très loin. La résidence n'était cependant pas isolée, autour d'elle se trouvait des constructions faites de terre et de bois. A l'intérieur ont pu être récupérés plusieurs mosaïques et enduits peints (**fig. 45**) témoignant du faste de cette bâtisse de type italique.

Etude du matériel :

Les fragments d'amphore massaliote et attique retrouvés (VIe-Ve av. J.-C.) démontrent l'implication du site dans les réseaux commerciaux avec la Méditerranée depuis le premier âge du Fer. Au IIe s. le flux des échanges explose comme en témoigne la masse de tessons d'amphores retrouvés. Des pièces de service à vin (cruches, passoires en bronze) ainsi que de la céramique fine importée ont aussi été découverts.

Remarque :

La *domus* dénote en premier lieu par la situation topographique qu'elle occupe, en règle générale les *villae* rurales se retrouvent surtout sur les pentes ou au bas des coteaux et non au sommet de promontoires. Ajoutons que le choix du site de la Sioutat a été privilégié à celui d'Auch, chef-lieu de la cité des Ausci. Philippe Gardes a avancé l'hypothèse qu'elle a appartenu à un chef gaulois⁴¹ qui aurait su profiter de la romanisation.

⁴¹ Comprendre « gaulois » au sens géographique du terme.



Fig. 43 - Terrasse gauloise avec sol et trous de poteaux d'un bâtiment (cliché Ph. Gardes) (à gauche).

Fig. 44 - Pièce de l'aile est de la *domus* (cliché Ph. Gardes) (en haut à droite).

Fig. 45 - Peinture de Roquelaure (cliché J.-F. Peirè/DRAC).



2. 2. 4. Le plateau de Revenac (Le Mas-d'Agenais)

Documentation :

- Fages B., *Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995.
- **historique des découvertes** : Boudon de Saint-Amans J.-F., 1859, p. 121-122 ; - Tholin G., 1873, p. 130 à 133 ; Fonds Tholin, Arch. Dép. Lot-et-Garonne 15J19 ; Procès verbal, dans *Bull. Soc. Arch. Bordeaux*, 12, 1887, p. XLIV ; - Nicolai A., 1886, p. 38 à 41 et note 1 ; - Cadenat P., 1982, p. 13 à 17 ; - Abaz B., 1986, p. 79 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1992, p. 66. **Fosse n. 23** : Abaz B., 1986, p. 79 à 82 et fig. 40 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1987b, p. 219 ; - Garmy P., Barraud D., Geneste J.-M., 1987-1988, p. 145. **Pour le sanglier** : Abaz B., 1991, p. 10, n. 14 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1992, p. 67.
- **monnaies gauloises** : Nony D., 1974, p. 509 à 510 ; - Cadenat P., 1982, p. 250 à 262 ; Hébert J.-C., 1986, p. 138 à 139 ; - Cadenat P., 1987, p. 385 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1987a, p. 210 à 212 et 1987b, p.215 à 219 ; - Boudet R., 1989, p. 38 (pour les statères) ; - Abaz B., 1991, p. 19, n. 1 à 3, 6 à 7, 10 à 11, 14, p. 20, n. 16 à 22 et 25 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1992, p. 67 à 68.
- **monnaies grecques** : Abaz B., 1991, p. 19, n. 15.
- **monnaies hispaniques** : Labrousse M., 1974, p. 507-509 ; - Cadenat P., 1982, p. 256, n. 88 et 1985, p. 47 ; - Abaz B., 1991, p. 21, n. 121 à 125 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1992, p. 67 à 68.
- **monnaies républicaines** : Nicolai A., 1986, p. 144, n. 1 à 2 ; - Cadenat P., 1982, p. 256, n. 89 et p. 266 (monnaies trouvées sur le territoire de Luppé en 1820) ; - Abaz B., 1991, p. 20 à 21, n. 113 à 116 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1992, p. 68.
- **parures** : Abaz B., 1991, p. 10, n. 8 à 9 ; - Abaz B., Noldin J.-P., 1992, p. 67.

Historique des opérations :

- la connaissance de ruines est attestée au moins depuis 1789, ainsi que des découvertes de monnaies, cela grâce aux archives de la famille de Luppé (propriétaire), d'après A. Nicolai⁴².
- Vers 1870, G. Tholin mentionnait que la terre du site, chargée d'ossements et de cendres était utilisée comme amendement pour les cultures des communes voisines. Le site à été globalement très endommagé par les travaux agricoles.
- découverte d'une lampe en bronze en 1872, qui finit par susciter la curiosité des érudits.
- prospections de A. Nicolai dès 1893.
- en 1895, 80 fosses sont révélées par les labours.

⁴² Fages B., 1995, p. 223-235

- de 1896 à 1898, 7 fosses sont vidées par le vicomte de Luppé et M. Joret.
- de 1965 à 1973, P. Cadenat fouilla 21 fosses.
- en 1986, 3 fosses sont découvertes et en partie détruites.

Situation :

- Le plateau de Revenac, sur la rive gauche de la Garonne, surplombe toute la vallée de plus de 60 mètres, il s'étend sur 50 hectares. Le ruisseau du Magne le borne à l'ouest, le Pichagouille à l'est, et le canal de Garonne au nord.

Description :

- 110 fosses répertoriées et fouillées par P. Cadenat sur plus d'1,5 ha :
- pas d'agencement précis, cavités circulaires comme quadrangulaires
- profondeur allant d'une dizaine de centimètres à 10 mètres (le plus souvent 1 à 3 m)
- sans doute pas des tombes à incinérations selon B. Fages, du fait de l'absence d'urnes cinéraires, « On peut y voir soit une simple zone de dépotoir, soit un complexe culturel⁴³ »
- une fosse préaugustéenne datée de 40 av. J.-C., mais une occupation du site sans doute dès le IIe av. J.-C.
- abandon du site au IVe siècle ap. J.-C.

La fosse n. 23 fouillée en 1986, remblayage daté de 40-30 av. J.-C. (prof. 30 à 40 cm) :

- une terre cendreuse chargée de débris de céramique fit office de comblement (85% de vases céramiques émiettés sans col et de terrines, ainsi que des urnes montées à la main, des vases cylindriques, des assiettes, une cuisson réductrice pour chacun)
- fragments d'amphores (Dressel 1B)
- 2 fibules à arc en bronze (deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C.)
- 3 monnaies : un statère picton à bas titre d'or (5,18g), 1 monnaie d'argent du type *cubio* (1,85g), 1 monnaie d'argent du type EFE (1,85g).
- un petit sanglier moulé (long. 4,75 cm) du Ier siècle av. J.-C., conservé au Musée Archéologique de Sainte-Bazille.

- parmi toutes les fosses fouillées par P. Cadenat, très peu de fragments de campanienne B (IIe-Ier av. J.-C.)

fibules :

- 1 en bronze à pied droit, du Ve siècle av. J.-C., trouvé en prospection.

⁴³ *Ibid.*

bijoux :

- 1 fragment de bracelet en bronze à nodosités du 1er âge du fer, et 1 fragment de torque en bronze du IIIe siècle av. J.-C., conservés au M.S.B.

monnaies gauloises :

- 3 statères pictons « à la main » (un au M.S.B)
- 1 quart de statère d'argent attribué aux Lémovices (au M.S.B)
- 6 monnaies « à la croix » (4 au M.S.B), 2 au type cubiste, une au « type Goutrens ». Au XIXe, des monnaies du même type avaient été découvertes.
- plusieurs monnaies « au type bouclé du Causé », « triangulaire », « à tête négroïde à l'oreille » signalées.
- 2 monnaies tarusates (au M.S.B)
- Une monnaie pétrucore (au M.S.B) et une monnaie séquane
- Une *Luxterios* (type LT 4340)
- Une *Epos* (au M.S.B)
- 4 *Contoutos* (type LT 4316)
- Une *Luccios* (au M.S.B, type LT 4340)
- Un *Atectori(x)* (au M.S.B)
- 2 *Anniccoios* (une au M.S.B)
- 3 sotiates épigraphes
- 3 au cheval à la légende Cubio (type LT 4123)
- 11 au cheval à la légende EFE (deux au M.S.B, type LT 4127)

monnaies grecques :

- Une obole de Marseille (au M.S.B)

monnaies de la péninsule ibérique :

- Une monnaie celtibérienne
- Une drachme (imitation?) de Rhodè
- 3 as d'Emporion dont l'un à légende latine (2 au M.S.B)
- 1 semi et 1 as de Celse (Saragosse)
- 1 as de Uarcas
- 1 as d'Ibiza (au M.S.B)
- 1 as de Jaca (au M.S.B)
- 1 as à légende *Neroncen* de Narbonne (au M.S.B)
- 1 semi et 1 as des Barscunes

monnaies républicaines :

- 5 monnaies de l'époque de César (découvertes anciennes précise B. Fages)

- 2 as et 5 deniers (4 au M.S.B), le plus ancien frappé en 93-91 av. J.-C. : M. Porcius Cato, le plus récent frappé en 32-31 à l'effigie d'Antoine
- Viennent ensuite les monnaies impériales

Remarque :

B. Fages souligne que parmi les 41 monnaies gauloises retrouvées, 27 (67,8%) sont épigraphes, ce qui implique une frappe après la conquête césarienne, et une circulation au moins jusqu'à l'époque d'Auguste. Les 14 autres, possèdent toutes « des caractères iconographiques identiques, seules les légendes changeant »⁴⁴. Le plateau de Revenac paraît constitué à la fin du second âge du Fer, une plaque tournante, un lieu d'échange majeur tourné vers la Méditerranée mais aussi vers le monde celtique comme le prouve le nombre important de numéraires gaulois retrouvés sur le site.

⁴⁴ *Ibid.*

2. 2. 5. Saint-Jean-de-Castex (Vic-Fezensac)

Documentation :

- **Beyneix A.**, Les puits du second âge du Fer de Vic-Fezensac et de Lectoure, dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F., 1992, p. 76 à 77.
- **Cantet M.**, « Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex » dans *Revue de Comminges*, tome LXXXIII, 1975, p. 6 à 42.
- **Lapart J., Petit C.**, *Carte archéologique de la Gaule : Le Gers*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1993, p. 319 à 320.
- Les photos proviennent d'une lettre de M. Cantet du 8 juillet 1965 adressée au professeur Labrousse.

Historique des opérations :

- fouille du premier puits gersois en 1965 par M. Cantet.

Situation :

Le plateau de Saint-Jean-de-Castex, à 2 km au sud de Vic-Fezensac, domine de près de 100 m la rivière Osse.

Description :

Le puits : De section circulaire, il mesurait 1,25 m de diamètre et était profond de 10,60 m.

Au fond du puits se trouvait un dépôt d'objets comprenant pour l'essentiel une douzaine de mandibules de bovidés ainsi que cinq vases en céramique indigène, l'un d'entre eux contenait des restes d'oiseaux.

Les couches supérieures de comblement contenaient de nombreux fragments d'amphores catalane de type Pascual 1 (dont une entière portant la marque M. PORC), italiques de type Dressel 1b et de la céramique indigène (tasses, jattes, vases carénés, vases ovoïdes, vases globulaires etc.). Sont également signalés des fragments de possibles sigillées arétines (dont un fond portait la marque XRC, FEC).

Une houe, une faucille, un talon de lance en fer, des fibules en fer et en bronze, un casque en fer transformé en chaudron, ainsi qu'une monnaie sotiate épigraphe saucée en bronze furent aussi extirpés des décombres.

Les niveaux de remplissage ont aussi livré des éléments fauniques, des branchages, bûches, copeaux de bois, de nombreuses pierres calcaires dont certaines rubéfiées.

Ce puits a été daté du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.

Remarque :

Tout comme à Lectoure, le dépôt semble être la seule organisation intentionnelle d'objets de ce puits.



Fig. 46 - vase entier en place au fond du puits (cliché M. Cantet).

Fig. 47 - Casque en fer de La Tène III transformé en chaudron (cliché M. Cantet).



Fig. 48 - Vase tripode et deux urnes remontés du puits (cliché M. Cantet).

2. 2. 6. Vielle-Tursan

Documentation :

- **Boyrie-Fénié B.**, *Carte archéologique de la Gaule : Les Landes*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995, p. 159 à 160.
- **Hebert J.-C.**, « Les deux phiales à inscriptions ibériques du tumulus n°III de la lande « Mesplède » à Vielle-Aubagnan », dans *Bulletin de la Société de Borda*, n°417, 1990.
- **historique des découvertes** : Pereira de Lima, 1904, p. 133 à 170, 177 à 238, 265, 320 ; 1905, p. 1 à 45 ; Dubalen P.-E., 1926, p. 315 à 316 ; 1927, p. 56 à 58 ; Fabre Gabrielle, 1943, p. 60 à 61 (fig.) ; 1952, p. 8 ; Lafon R., 1957, p. 5 à 10 ; Untermann J., 1969 ; Mohen J.-P., 1980, p. 276 ; Arambourou R., 1981, p. 462 ; 1983, p. 64 à 72 ; Roux D., Coffyn A., 1987, p. 34 à 44 ; Hébert J.-C., 1990, p. 183 à 184 ; Maurin L., Bost J.-P., Roddaz J.-M., dir., 1992, p. 337.

Historique des opérations et situation :

A la fin du XIXe s. P.-E. Dubalen découvrit au lieu-dit « la lande Mesplède » sur le territoire des localités de Vielle-Tursan et d'Aubagnan, un tumulus (dit tumulus n°3).

Description :

Le tumulus mesurait 1,50 m de hauteur et 19 m de diamètre. 43 groupes de sépultures purent être distingués, comprenant 75 à 80 urnes cinéraires. Parmi elles, deux urnes situées juste à côté l'une de l'autre, ont livré un riche mobilier qui a fait dire qu'il aurait appartenu à un « roi » et une « reine » aquitains⁴⁵.

Au dessus de ces urnes enterrées au plus profond du tumulus dans une couche de cendres et de charbons, était entreposé le matériel métallique : un fragment de cotte de maille en fer (*fig. 50*), un casque orné d'un pommeau sommital et des paragnathides décorées de « bossettes » (*fig. 49*) du même style celtique. A cela s'ajoutait plusieurs plaques de bronze et des fibules que l'action du temps avait soudé à la côte de maille, ainsi que les lambeaux de deux fiales en argent comportant des inscriptions en ibère. Les épées et la lance du défunt étaient tordues et pliées.

J.-C. Hebert signale que la plupart des objets ont été égarés. Des quatre fibules à disques de type pyrénéen, une seule fut retrouvée. Une des deux inscriptions en ibère manque également⁴⁶.

L'une des fiales était réhaussée d'or et pourvue de gravures « champêtres » (*fig. 53*) à rapprocher d'un modèle ibère provenant du trésor de Tivisa. Plusieurs propositions de lecture ont été faites sur la première inscription. J. Untermann lisait ANBAIKAR, soit

⁴⁵ Boyrie-Fénié B., 1995, p. 159.

⁴⁶ Hebert J.-C., 1990, p. 2.

ambaicus une fois transcrit en latin, anthroponyme présent en zone celtibérique. J.-C. Hébert avança une autre lecture : BIN/BAIKAR (*fig. 52*), deux éléments à rapprocher sans conteste à l'ibère selon ce dernier. Sur la phiale historiée proposa KUTITEEGI (*fig. 54*), KUTI étant un nom toponymique, TEEGI un suffixe locatif qui se retrouve en territoire ibérique, notamment sur les inscriptions de Liria.

La seconde phiale contient deux sortes de motifs. Au centre de la patère, très dégradé, était représenté une tête de lion. J.-P. Mohen en a proposé une reconstitution (*fig. 51*). Sur le champ de la patère des fragments de scènes mythologiques ont subsisté, ainsi que ce qui semble être la représentation d'une cabane à deux fenêtres ou le fronton d'un temple⁴⁷. Après comparaison stylistique avec d'autres objets similaires, une **datation de 220 av. J.-C.** fut avancée. Selon J.-C. Hébert c'est approximativement à cette date que furent forgées ces phiales dans la basse vallée de l'Ebre. Le « chef » aquitain fut donc incinéré à la même époque, vers 200 av. J.-C.

Remarque :

Le tumulus avoir été utilisé comme un cimetière collectif, familial, peut être même tribal. Un deuxième élément peut être souligné, la torsion volontaire des armes retrouvées dans la sépulture est une tradition que l'on retrouve en milieu celtique.

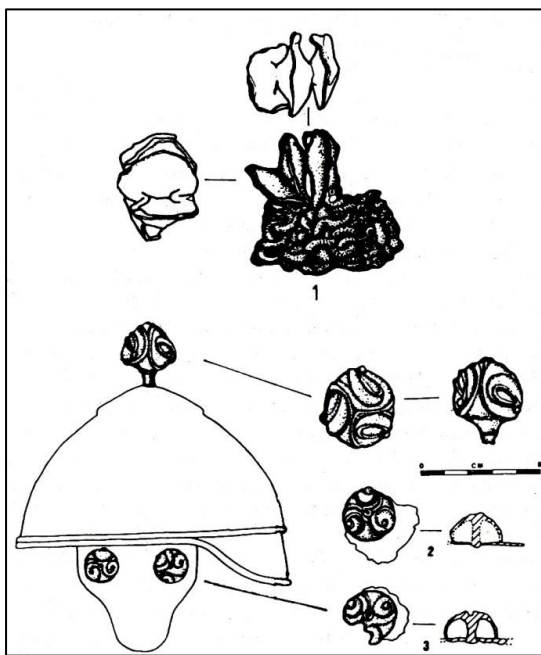


Fig. 49 - Matériel de la tombe du "chef" : 1 - cotte de maille en fer ; 2 et 3 - pommeau du casque et décoration (A. Coffyn) (dans *Bull. Soc. Borda*, 115, 1990, p. 4).

Fig. 50 - Fragment de fibule oxydée sur une cotte de maille (cliché J.-M. Tinarrage).

⁴⁷ Boyrie-Fénié B., 1995, p. 160.

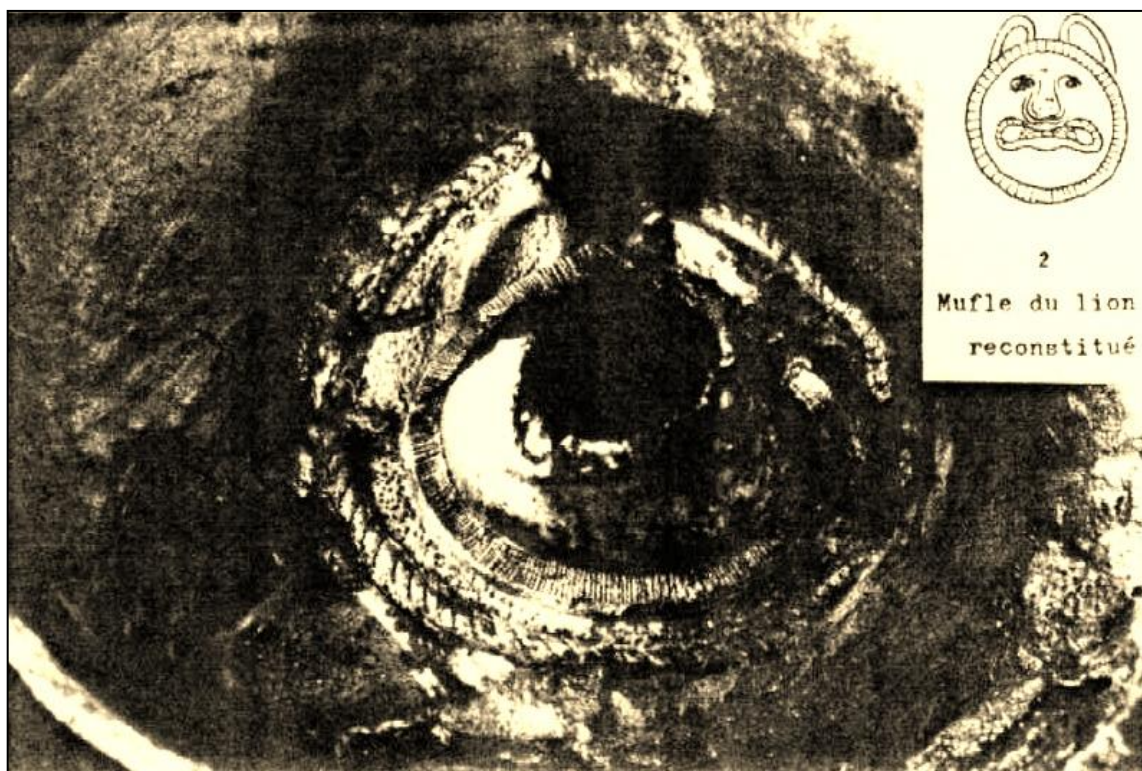


Fig. 51 - Phiale historiée comportant le mufle de lion au centre (cliché J.-C. Hébert) (dans Bull. Soc. Borda, 115, 1990, p. 16).

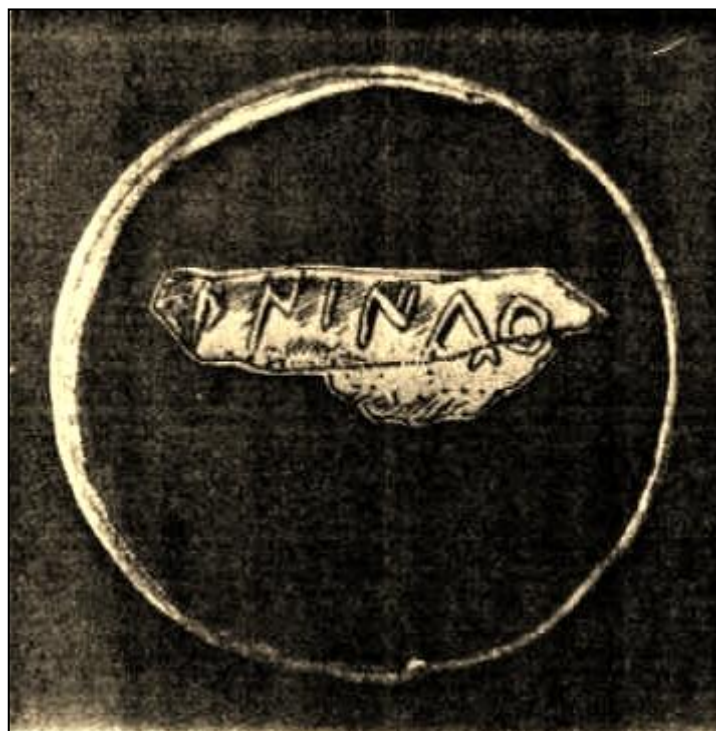


Fig. 52 - La phiale dont ne subsiste que le collier et l'inscription : Bi-N-Ba-I-Ka-R (cliché J.-C. Hébert) (dans Bull. Soc. Borda, 115, 1990, p. 6).

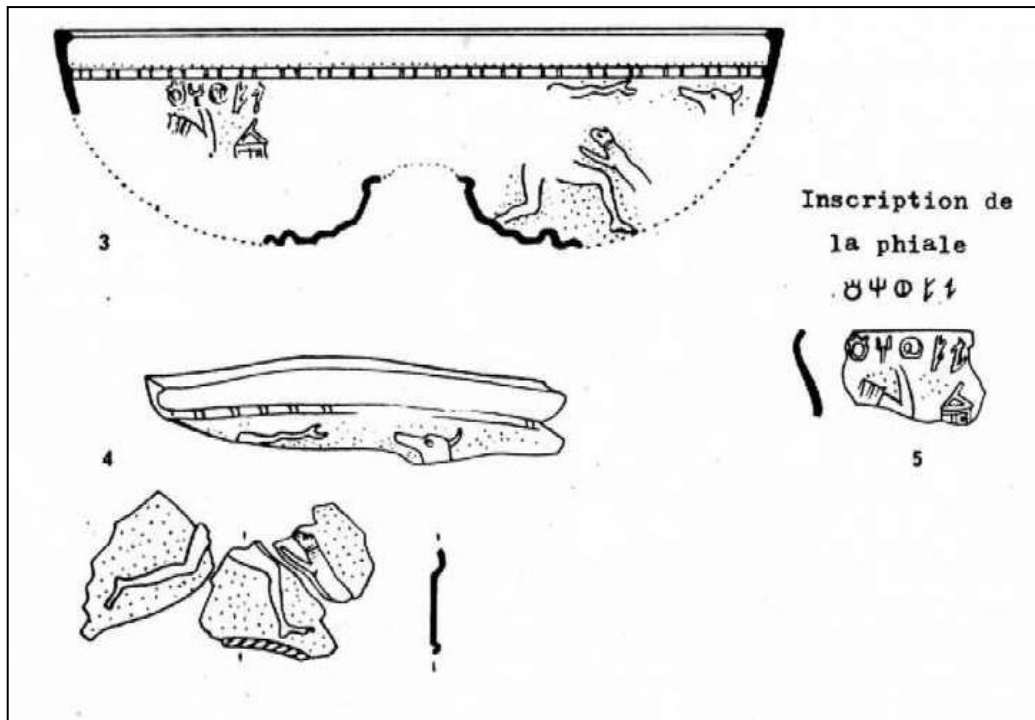


Fig. 53 - La phiale historiée, ses gravures au repoussé, son inscription selon J.-P. Mohen (dans *Bull. Soc. Borda*, 115, 1990, p. 18).

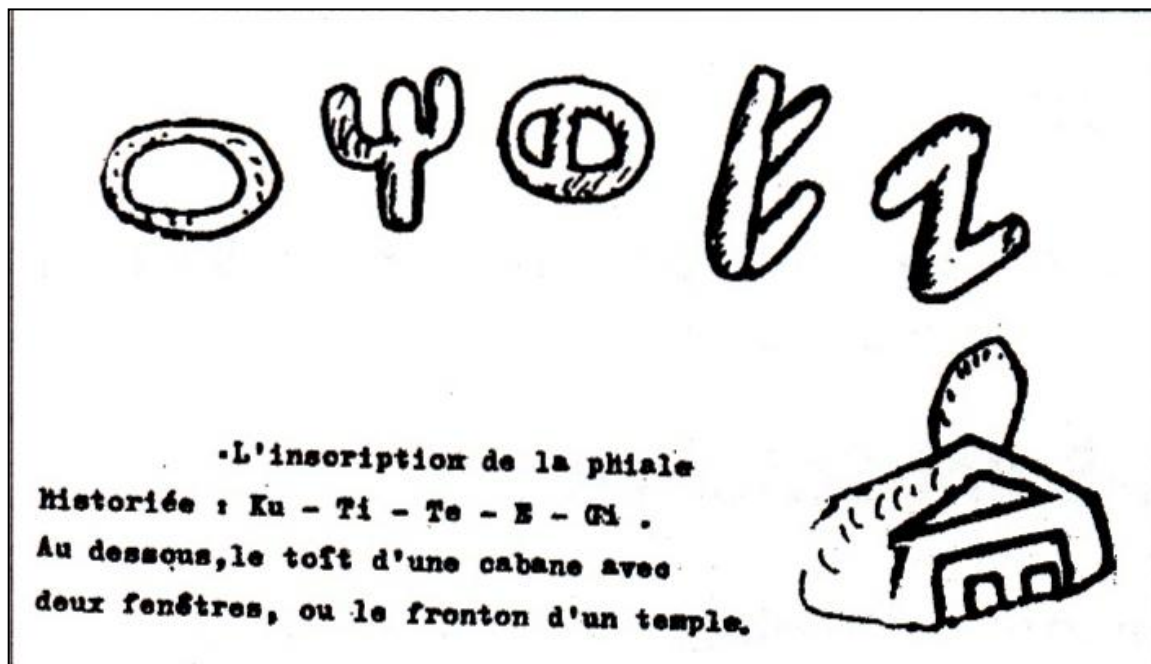


Fig. 54 - Inscription de la phiale historiée : Ku-Ti-Te-E-Gi (dans *Bull. Soc. Borda*, 115, 1990, p. 20).

2. 2. 7. L'Estey du large (Sanguinet)

Documentation :

- **Boyrie-Fénié B.**, *Carte archéologique de la Gaule : Les Landes*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995, p. 136 à 145.

- **Maurin B.**, « Sous les eaux du lac de Sanguinet : L'enceinte palissadée de l'Estey du large » dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVIe colloque de l'A.F.E.A.F., 1992, p. 98 à 101.

-**Maurin B.**, 3000 ans sous les eaux du lac de Sanguinet : vingt ans de fouilles archéologiques dans le lac de Sanguinet, 1997.

- **historique des découvertes** : Maurin B., 1994a, p.81 à 87 ; 1984b, p. 38 à 41 ; Capdevielle P., 1985, p. 61 à 78 ; Dubos B., Maurin B., 1985, p. 71 à 89 ; Monaldi J.-P., 1986, p. 41 à 42 ; Maurin B., 1986a, p. 48 à 54 ; 1986b, p. 39 à 41 ; Dubos B., Maurin B., 1986, p. 156 à 162 ; Maurin B., 1987, p. 65 à 74 ; Maurin B., Dubos B., Lalanne R., 1988, p. 58 à 72 ; Maurin B., 1988, p. 65 à 79 ; 1989-1990, p. 61 à 67.

Les monnaies : Dadat Ph., 1986, p. 42 ; 1986b, p. 53 ; Maurin B., 1989, p. 493 à 494 ; Barahona J.-J., 1992, p. 31 ; Maurin L., Bost J.-P., Roddaz J.-M., dir., p. 86 à 87 et 214 (photo).

Historiques des opérations :

Le Centre de Recherches et d'Etudes Scientifiques de Sanguinet gère de puis 1976 la fouille et l'étude des sites sublacustres de Sanguinet. Trois sites dont la chronologie s'étend du premier au second âge du Fer furent découverts.

Situation :

Au cours des siècles, la montée progressive des eaux avait poussée les habitants de cette localité à se réfugier à chaque fois un peu plus en amont de la rivière « la Gourgue ». La vallée finit par être submergée. Aujourd'hui le site de l'Estey du large réside à 8 m de profondeur sous les eaux du lac de Sanguinet (*fig. 1*).

Description :

Le site de l'Estey du large correspond à un village palissadé d'une superficie de 0,5 ha (*fig. 55*). Il a été édifié sur un « Tuc », une petite dune comme on en retrouve le long des rivières qui traversent le plateau sableux landais.

La fouille révéla des structures en bois formant une vaste ellipse (70 m d'est en ouest et 45 m du nord au sud). L'ensemble peut être divisé en trois parties distinctes :

- une sorte d'allée large de 2 à 2,50 m constituée de troncs couchés dans le sens de la ligne de pente. L'allée était délimitée sur ses deux côtés par d'autres troncs couchés, parallèles aux courbes de niveau.
- une palissade de piquets de chênes (d'autres essences n'ont pas pu être déterminées) effilés à la hache.
- une double enceinte de pieux équarris distantes de 2,50 à 3 m. Des analyses dendrochronologiques ont permis de dater trois de ces pieux des années 100, 75 et 35 av. J.-C.⁴⁸

L'espace enclos dans l'enceinte atteint environ 3500 m² de superficie. Cette zone a livré un abondant mobilier céramique, des objets métalliques et lithiques, ainsi que quelques scories. Aucune structure d'habitat ne fut retrouvée dans l'espace enclos, mais la présence de nombreux foyers atteste de la fonction résidentielle du lieu.

Le **mobilier céramique** comprend 29000 fragments, dont 95% correspond à de la céramique non tournée, beaucoup de vases et coupes noires ou grises bien connues en Aquitaine depuis le premier âge du Fer. Certaines formes et décors sont spécifiques à la zone landaise, comme les jattes à anses internes. Les fragments de Dressel 1b constituent la majeure partie des 5% restants.

Une douzaine de fibules, ainsi qu'une quinzaine d'anneaux de bronze ont été inventoriés pour le **mobilier métallique**. Ce dernier tout comme le matériel amphorique découvert sur le site en situe l'occupation majeure aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.

Une monnaie inédite fut mise à jour, une obole d'argent anépigraphie (*fig. 56*) qui se rapproche des monnaies du sud-ouest de la Gaule : 7,3 mm de diamètre, 0,30 g. L'avers présente une tête humaine stylisée à droite, le revers révèle une tête de cheval avec une série de cinq points bouletés sur la crinière.

Une dernière monnaie fut découverte, cette fois-ci du type « à protubérance » : 71% de cuivre, 29% d'argent, 13 mm de diamètre et d'un poids de 3,18 g. Elle est datée de la fin du II^e s. av. J.-C.

Remarque :

B. Maurin a suggéré que l'habitat devait être adossé à la palissade intérieure, côté ouest. En effet, à cet endroit précis les troncs couchés sont agencés de manière très régulière, d'une façon bien plus minutieuse que dans tout autre secteur du site. C'est d'ailleurs quasiment exclusivement dans cette zone que fut retrouvé le mobilier archéologique. Concernant ce dernier, B. Maurin concluait de par la faible part de céramique importée dans le mobilier céramique total, que le site était resté à l'écart de l'influence romaine.

⁴⁸ Maurin B., 1997, p. 94.

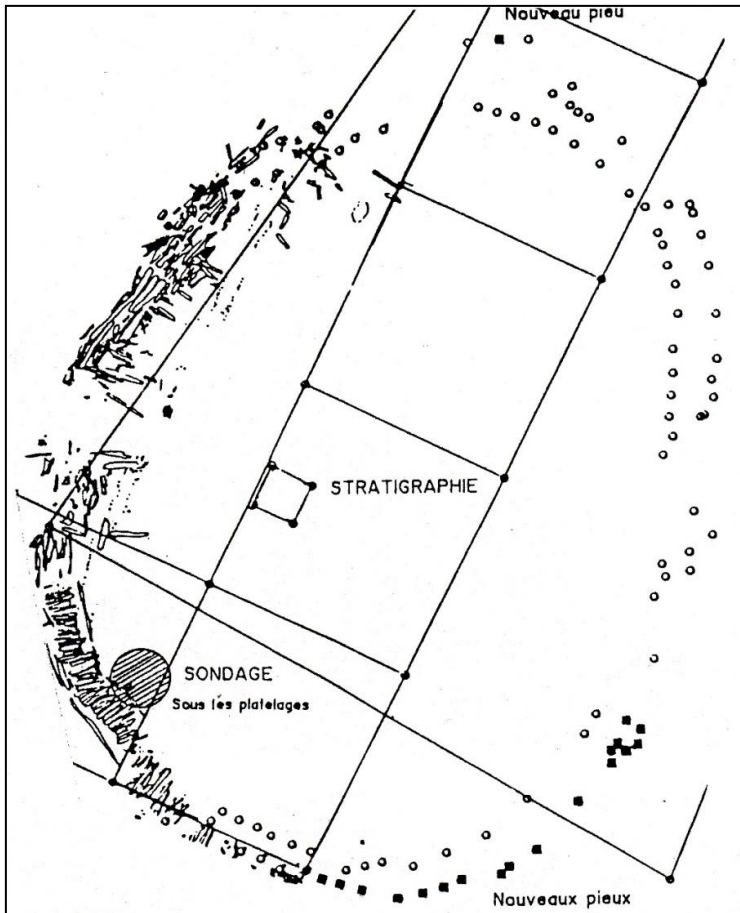
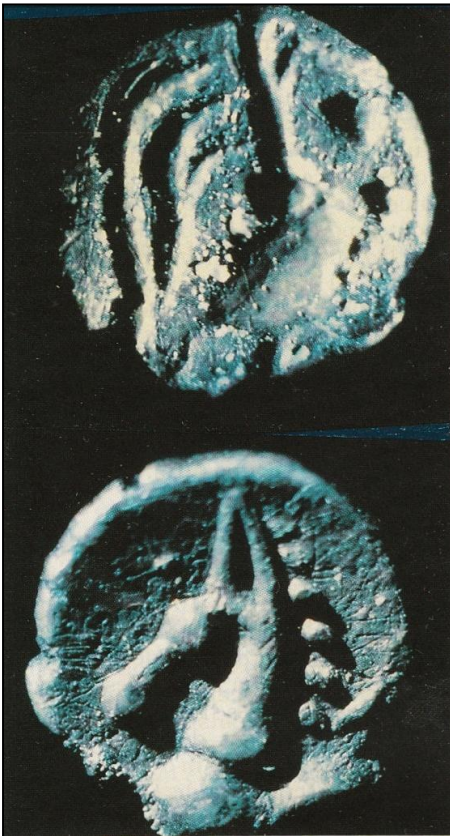


Fig. 55 - Les pieux découverts en 1986, (dans *Archéologie en Aquitaine*, 5, 1986, p. 49).

Fig. 56 - L'obole en argent trouvée à l'Estey-du-Large (cliché C.R.E.S.S., dans *Les Racines de l'Aquitaine*, p. 214) (en bas à gauche).

Fig. 57 - la monnaie « tarusate » retrouvée à l'Estey-du-Large (dans *3000 ans sous les eaux du lac de Sanguinet*) (en bas à droite).



2. 2. 8. Soulac-sur-Mer

Documentation :

- **Sion H.**, *Carte archéologique de la Gaule : La Gironde*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1994, p. 298 à 303.

- **Moreau J.**, « L'occupation humaine à l'âge du Fer sur l'ancienne île Médocaine de Soulac-sur-Mer. » dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F., 1992, p. 26 à 27.

- **historique des découvertes** : Boudet R., 1989, p. 23 à 25, fig. 1 n°1, fig. 2 n°1 ; Boudet R., Moreau J., 1989, p. 109 à 111, fig. 27 à 28 ; Moreau J., Cathelot J.-P., 1990, p. 15 à 17.

Plage de l'Amélie en 1975 : Coupry J., 1969, p. 347 à 348 ; 1975, p. 466 à 468, fig. 10 à 13 ; Larosière G., Moreau J., 1970-1973, p. 111 à 125 ; Moreau J., Rodot H., 1983, p. 65 à 72, 6 pl. ; Boudet R., 1984, p. 139 à 143, fig. 24, pl. 170 à 177 ; 1991, p. 26 à 27 ; Boudet R., Frugier G., Moreau J., 1990, p. 4 à 5, pl. 3.

Les monnaies de l'Amélie II : Zittvogel J.-C., 1968, p. 334 à 336 ; Coupry J., 1969, p. 347 à 349 ; Savès G., 1976, p. 97, n°3 ; Moreau J., Rodot H., 1983, p. 65 à 72 ; Boudet R., 1984, p. 143 à 148, fig. 25 à 27, pl. 178 à 188 ; Nony D., 1986, p. 128, n°IV ; 1990, p. 28, n°35 ; Boudet R., Moreau J., 1989, p. 112 à 115, fig. 26a, n°3 et fig. 29 à 32 ; Moreau J., Zittvogel J.-C., 1990, p. 9 à 24.

Le sanglier porte enseigne : Moreau J., Boudet R., Schaaf V., 1990, p. 439 à 442, 2 fig., 1 carte ; Moreau J., 1992, p. 26 à 27, 2 photos. **Les monnaies de la Pointe de la Négade** : Massé M., Communication, séance du 12.03.1948, dans Bull. Soc. Arch. Bordeaux, 57, 1945 à 1950, p. 22 ; Coupry J., 1963, p. 510 ; 1967, p. 329 ; 1969, p. 349, fig. 8 ; 1971, p. 337 ; 1973, p. 452 ; 1975, p. 468 ; 1977, p. 450, fig. 2 et p. 451 ; 1979, p. 495 à 496 ; Coupry J., Gauthier M., 1969, p. 25 ; Moreau J., Communication, séance du 18.04.1969, dans Bull. Arch. Bordeaux, 65, 1963-1969, p. 113 ; 1963-1969, p. 159-169, 10 fig. ; 1983, p. 71 ; 1984, p. 24-34, 4 photos ; 1988, 60 p., 68 pl. ; Gauthier M., 1981, p. 479 à 480 ; 41, 1983, p. 459 ; Boudet R., Moreau J., 1989, p. 115 à 116, fig. 33 ; Boudet R., 1984, p. 148 à 149.

Historique des opérations :

Le territoire de Soulac-sur-Mer a livré de nombreux vestiges archéologiques depuis le XVIII^e siècle, mais c'est à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle qu'on a été inventoriées les trouvailles qui nous concerne.

Situation :

La commune de Soulac-sur-Mer ainsi que la localité voisine de Le-Verdon-sur-Mer légèrement plus au nord, occupent la pointe extrême du Médoc, l'Océan Atlantique les bornent à l'ouest et l'estuaire de la Gironde au nord-est (**fig. 1**). La géomorphologie des lieux a cependant largement évolué depuis les temps protohistoriques. En effet, des études géologique et paléogéographique ont démontré que l'estuaire de la Gironde possédait dans

l'antiquité une toute autre morphologie que celle que nous lui connaissons aujourd'hui⁴⁹. La pointe du Médoc formait alors une île qui avec de nombreuses autres constituait l'embouchure de la Gironde. Depuis lors, le recul de la côte de par l'érosion marine, les apports de sables par les vents ont façonné un nouveau paysage où l'intervention humaine prit une part importante, notamment dans la fixation du cordon dunaire et la construction de digues sur la rive gauche de l'estuaire. Les témoins d'une occupation humaine aux âges du Fer sont signalés comme très nombreux sur la pointe médocaine.

Description :

Au lieu-dit **plage de la Glaneuse** ont été découverts depuis 1986 de nombreux vestiges archéologiques, dont de nombreuses monnaies attenantes à notre période :

- en 1986 : 2 monnaies celtes en or dont 1 statère en bas or du type XIII 4395/4419, attribué aux Pictons, daté du deuxième quart du Ier s. av. J.-C.
- en 1990 : 1 imitation du statère en or de Philippe II de Macédoine du type 2 des monnaies du trésor de Tayac, fin IIe ou début Ier s. av. J.-C., poids 7,66g ; une monnaie en argent à la croix type L.T. 2954/3204 frappée vers 80-70 av. J.-C. ; 4 petits bronzes à la légende de *Contoutos* (cuivre, poids 0,95 g, 0,90 g, 0,72 g, 0,50 g) type L.T. 4316, attribués aux Pictons, et frappés dans le dernier quart du Ier s. av. J.-C. ; 1 potin de bronze et un bronze (poids 0,55 g) illisible ; 1 denier *Sex Pom*, atelier de Rome, 137 av. J.-C. ainsi que des monnaies du haut-Empire.

Au lieu-dit **plage de l'Amélie** d'abondants objets appartenant aux âges du Fer et à la période gallo-romaine ont été trouvés, ci-dessous la liste de ceux qui nous concernent :

- en 1975, un plat en chêne, une jante de roue de char (IIe av. J.-C.) et un poteau avec une tête anthropomorphe ont été découverts.

Sur le site dit de **l'Amélie II**, entre 1967 et 1968, J. Dubarry, J. Moreau, C. Zittvogel ont fouillé trois fosses à coffrages en bois (piquets et branchages tressés) sur la plage :

- la fosse A de section rectangulaire (0,85 m × 0,55 m) a livré des vases tournés (coupes, vases carénés), des tessons d'amphores Dressel I.
 - 2 m plus loin dans la fosse B, de section rectangulaire, (0,65 m × 0,21 m) a été découvert des coupes non tournées, des vases à fond plat, un *dolium*, des tessons de Dressel IA (avec les marques SC et AGC).
 - dans la fosse C de section circulaire (1 m de diam.), a été retrouvé un matériel similaire.
- R. Boudet a proposé d'interpréter ces fosses comme des viviers.

Non loin de ces fosses, J. Dubarry a trouvé un dépôt de 114 monnaies gauloises en argent (109 de style « cubiste », une de type négroïde, et 4 divisions du type « Centre-ouest » ou « girondin »).

⁴⁹ Moreau J., 1992, p. 26.

Sur le même site R. Boudet a ramassé d'autres monnaies :

- 1 monnaie celtique en bronze.
- 1 demi-monnaie ibérique frappée à Celsa (fin IIe-Ier s. av. J.-C.).
- 4 deniers républicains (dont 1 *Iuli Bursio* émis en 85, 1 *C. Postumi At* émis en 74, 1 *T. Carisi* émis en 46).
- 1 quinaire illisible ainsi que d'autres monnaies du haut-Empire.

En 1989 J. et P. Moreau firent une trouvaille exceptionnelle. Une enseigne représentant un sanglier (**fig. 59 et 60**) faite de plusieurs taules de cuivres chaudronnées, reposait démontée sur la plage (long. 0,55 m ; haut. 0,28 m).

Au lieu-dit **Pointe de la Négade** J. Moreau effectua 17 fouilles sur une zone de dépotoir proche d'un habitat (détruit par la mer) et d'un espace funéraire. L'ensemble a été daté de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. à la première moitié du IIe s. apr. J.-C. La majeure partie du mobilier retrouvé appartient à la période romaine.

Une fosse « rituelle » datée de La Tène III est cependant signalée.

Parmi les 150 000 tessons de céramiques retrouvés, seulement quelques uns d'amphores vinaires Dressel IA et IB (dont une marque ASA.E), et une amphore avec l'estampille *C. Iuni*, de type Pascual I.

Plusieurs fibules ont également été inventoriées⁵⁰.

3 monnaies celtes ont été mise à jour : 2 bronzes à légende *Contoutos* (L.T. 4316), 1 bronze à légende *Atectori* (L.T. 4349), mais aussi 1 monnaie de Carthage, 1 denier de Marc-Antoine ainsi que d'autres monnaies du haut-Empire.

Remarque :

Les vestiges très nombreux découverts sur les plages de Soulac-sur-Mer, prouvent que l'emplacement a été occupé de manière ininterrompue et soutenue du premier âge du Fer à l'époque gallo-romaine.

⁵⁰ Sion H., 1994, p. 302.

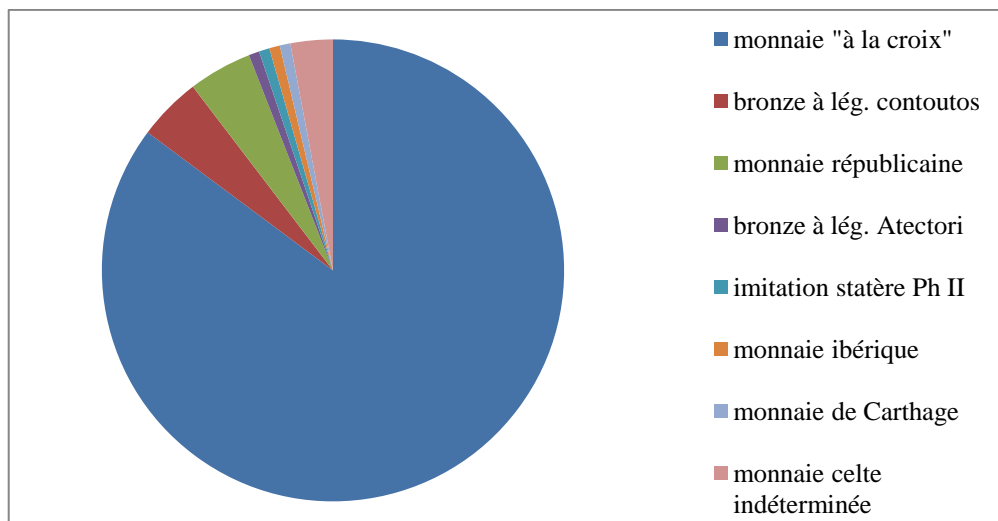


Fig. 58 - Les différentes monnaies retrouvées à Soulac-sur-Mer : de la période de l'indépendance à la fin du Ier s. av. J.-C.



**Fig. 59 - le sanglier-Enseigne démonté (cliché R. Boudet)
(dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, p. 27).**

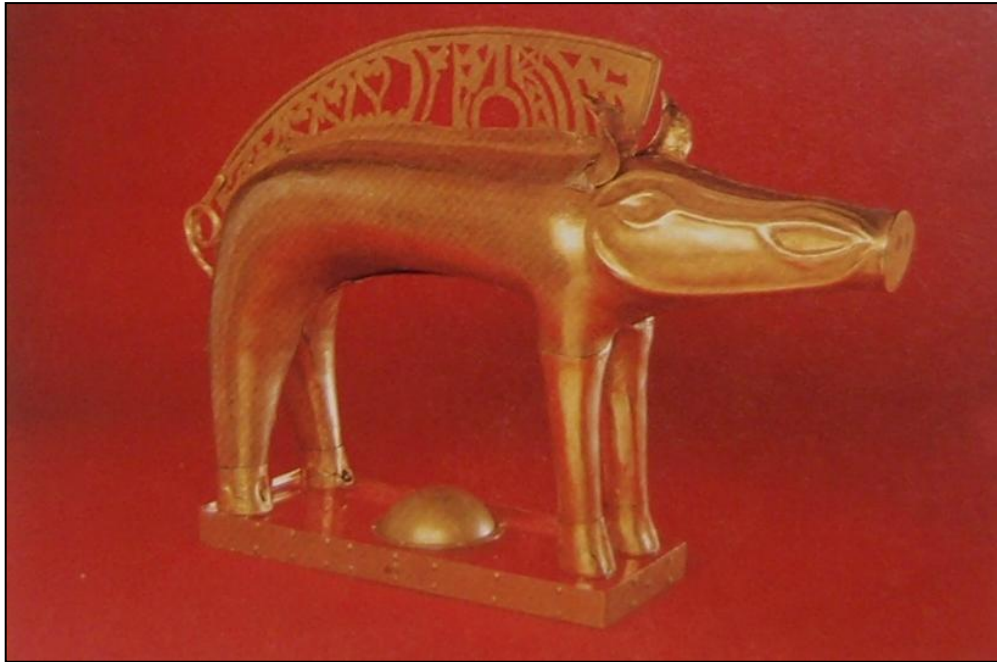


Fig. 60 - Fac similé remonté du sanglier – Enseigne réalisé par le R.G.Z.M. de Mayence (cliché R. Boudet) (dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, p. 27).

Fig. 61 – Piquet anthropomorphe retrouvé sur la plage de l'Amélie.



3. Corpus numismatique

Introduction :

Les recherches menées en vue d'éclaircir nos connaissances sur l'identité des populations protohistoriques trouvent un intérêt certain dans l'examen du matériel monétaire. Les choix métrologiques et iconographiques adoptés par les différentes élites tribales lors de la conception de leurs émissions peuvent en effet révéler une influence politique et culturelle extérieure. L'utilité de la démarche numismatique ne se dément pas lorsqu'il s'agit d'essayer de préciser les limites de l'emprise territoriale de ces anciens groupes humains. La conception de cartes de diffusion de chaque série monétaire peut nous permettre d'essayer de mieux apprécier l'occupation spatiale de ces peuples, mais également de fixer une attribution à des frappes dont l'origine est méconnue.

La constitution du corpus numismatique, présenté ci-après, s'est ainsi voulu pour objectif d'exposer, non pas un inventaire scrupuleusement exhaustif des espèces monétaires ayant circulées entre Garonne et Pyrénées, mais plutôt un panorama général des différents numéraires qui furent produits du III^e au I^{er} siècle av. J.-C. au sein de l'Aquitaine césarienne. La réflexion initiale de cette recherche s'étant tout d'abord focalisée sur la question des contacts entre Celtes et Aquitains sur la vallée de la Garonne, poursuivant dans cette optique nous avons adjoint à ce corpus le numéraire mis en circulation par les populations celtiques occupant les territoires garonnais de la rive droite du fleuve.

Pour ce faire, nous avons opté de conserver autant qu'il put être possible une classification par peuple, plus commode, en ayant bien conscience que l'appartenance de nombres de ces monnayages restait incertaine... En effet, si les frappes émises par la République romaine ou d'autres cités, à l'instar d'Emporion et Rhodè, sont aisément discernables par les spécialistes, car souvent épigraphes, pourvues de diverses figurations symboliques facilitant l'identification de l'entité émettrice, c'est loin d'être le cas s'agissant des monnayages gaulois et aquitains. Malgré les progrès de la recherche, certaines attributions restent encore approximatives. Les numismates ont parfois fait le choix de n'avancer qu'une origine régionale quand l'appartenance ethnique se révélait trop hasardeuse. Les catalogues spécialisés voient ainsi se côtoyer indistinctement des attributions tribales et régionales. La clarté de nombre de ces inventaires tend à fléchir devant la polysémie de certaines dénominations utilisées, à la fois ethnique et géographique. Bien entendu en termes d'ethnicité, la variable spatiale, plus exactement territoriale, peut entrer en ligne de

compte dans la perception d'une identité. Les deux termes sont donc étroitement liés. Cependant, la restitution (identique dans la terminologie mais distincte dans le sens) de ces réalités identitaires, par la plume des auteurs anciens comme celle des chercheurs contemporains, continue d'entretenir l'ambiguïté. C'est par exemple le cas pour le mot « gaulois ». César, en expliquant dans le récit de sa conquête que Belges, Gaulois et Aquitains se partagent les contrées d'une unique entité géographique⁵¹, est le premier responsable de cette confusion. La mention de « Gaulois » est ainsi souvent usitée dans sa portée géographique. Un autre cas de figure est celui de la classification encore majoritairement faite des monnaies aquitaines incorporées sans distinctions particulières avec les monnayages gaulois. Sous la dénomination « aquitaines » ne figurent dans notre corpus que les frappes émises par des ethnies aquitaines, du moins présentées comme telles par César et Strabon.

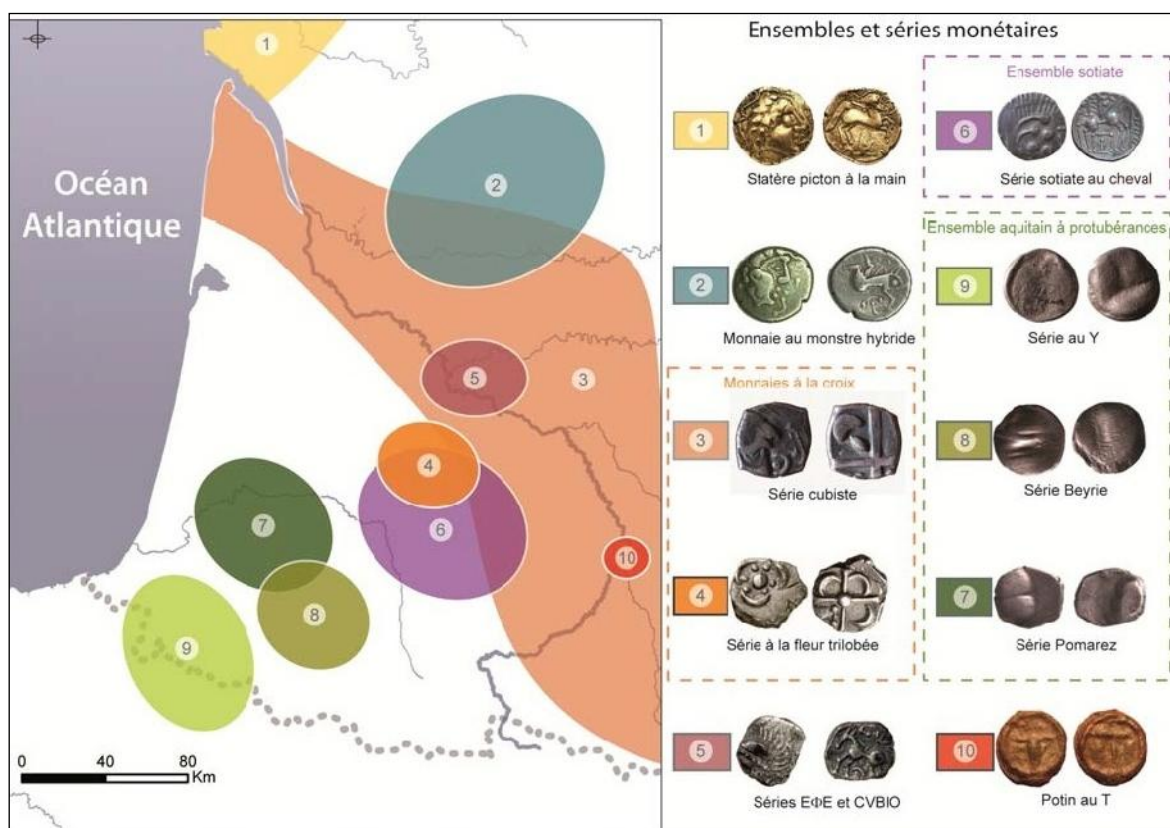


Fig. 62 - Aires de circulation des principaux ensembles monétaires (Hiriart E. et alii, 2013).

⁵¹ César, *B. G.*, I, 1.

3. 1. Monnaies d'imitation

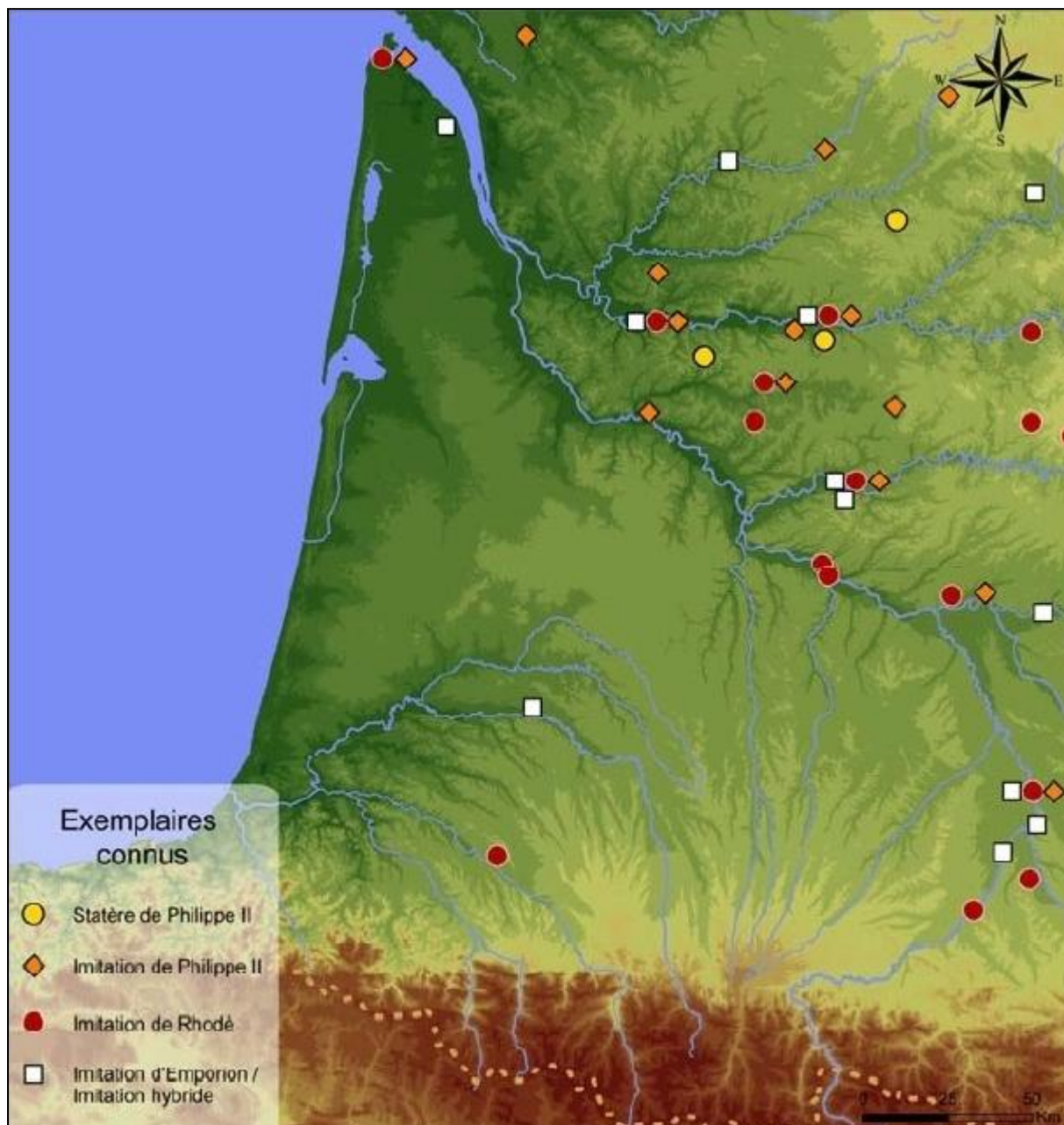


Fig. 63 - Carte de dispersion des monnayages grecs officiels et imités dans le sud-ouest de la Gaule (Hiriart E., et alii, 2013).

3. 1. 1. Imitations du statère de Philippe II de Macédoine (ISP-) :

L'apparition du phénomène monétaire en Gaule intérieure lors de la seconde moitié du III^e s. av. J.-C. s'est d'abord traduit par l'imitation servile de monnaies grecques. Les prototypes qui furent utilisés provenaient de deux grands champs d'influence, l'un tout proche sur lequel nous reviendrons, l'autre plus lointain, celui qui nous intéresse pour cette catégorie, à savoir la Macédoine. De nombreux contingents de Celtes furent recrutés et utilisés à l'époque hellénistique durant les nombreuses guerres qui opposèrent les successeurs d'Alexandre. Les statères de Philippe II de Macédoine furent ainsi ramenés en Gaule par le biais du mercenariat où ils servirent de modèles aux premières frappes tribales. La diffusion des exemplaires officiels de statères et de ses imitations s'étendit à toute la Gaule du nord et du centre, autrement dit la Gaule celtique. Aucun de ces exemplaires n'a par contre été frappé et échangé au sud de la Garonne où l'étalon argent reste la règle, au contraire de l'or usité au nord de ce fleuve. Une nuance pourrait cependant être apportée à ce constat ; en effet, l'iconographie desservie par les statères de Philippe II a aussi influencé au moins un autre monnayage en Aquitaine sub-garonnique. Bien que frappées en argent, les premières séries sotiates au rapace conducteur ont clairement pris pour modèle une partie de l'iconographie véhiculée par le numéraire d'or macédonien.



ISP-1. 7,2–7,7g - 200 à 100 av. J.-C.
Imit. du statère de Ph. II (Pétrucore)



ISP-2. 4–6,7g - 100 à 50 av. J.-C.
Imit. du statère de Ph. II (Picton)

Documentation : Clichés : BnF 3432, BnF 10231, BnF 4395. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 364, 365 et 376.

Métal : or.

Chronologie des émissions : de la seconde moitié du III^e s. av. J.-C. à la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

Attestations régionales : Gaule celtique. A Eysses, dans les régions de l'Hérault, de Marseille et de la vallée du Rhône pour l'exemplaire attribué aux Bituriges Vivisques. A

Aurillac et Lacoste pour l'imitation pétrucore et à Tolosa et Vieille-Toulouse pour l'imitation pictonne.

Types iconographiques en avers :

ISP-1 : Une tête à droite.

ISP-2 : Une tête à droite, devant le bas du visage est représenté une ligne donc chacune des extrémités vient former un demi cercle.

Types iconographiques au revers :

ISP-1 : Un aurige conduit un cheval, l'ensemble est très stylisé.

ISP-2 : Un aurige conduit un cheval androcéphale. Dans sa main gauche le conducteur semble tenir un objet circulaire. Sous l'équidé se trouve une grande main ouverte s'élève à partir d'une ligne identique à celle observée au droit.

3. 1. 2. Imitations des drachmes de Rhodè (*IRH-*) :

Les colonies grecques implantées sur les rivages septentrionaux du bassin occidental de la Méditerranée ont été les premières à battre monnaies dans cette zone géographique, Rhodè fut l'une d'entre elles. Durant toute la période de son indépendance, elle ne frappa que quelques séries de monnaies et cela dès la fin du IV s. av. J.-C. L'entrée des troupes romaines sur son territoire à l'aube de la seconde guerre punique en 218 av. J.-C., mit un terme à ses émissions de numéraires. Le volume de frappe de ces imitations fut assez réduit. Elles circulèrent principalement sur l'axe Aude-Garonne, mais aussi sur certains affluents du fleuve, le Lot et la Dordogne.



IRH-1. 3,02–5,50g - 260 à 200 av. J.-C.
Imitation de la drachme de Rhodè



IRH-2. 4,55–5,10g - 260 à 200 av. J.-C.
Imitation de la drachme de Rhodè



IRH-3. 3,60–5,05g - 260 à 200 av. J.-C.
Imitation de la drachme de Rhodè



IRH-4. 4,02–4,75g - 260 à 200 av. J.-C.
Imitation de la drachme de Rhodè

Documentation : Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 236 et 237.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : 260 à 200 av. J.-C

Attestations régionales : Les quatre imitations présentées se retrouvent toutes en Languedoc occidental, mais aussi à Lacoste et au Mas-d'Agenais pour IRH-1.

Types iconographiques en avers :

Les imitations de la drachme de Rhodè connaissent une schématisation très variable de la tête d'Artémis.

Types iconographiques au revers :

Le soin et les détails apportés à la reproduction de la rose éponyme sont assez aléatoires en fonction des frappes. L'émission IRH-1 présente un revers très proche de l'original. Une iconographie plus stylisée se perçoit déjà sur IRH-2 ou l'on croit déjà deviner le revers d'une monnaie « à la croix ». Le choix des graveurs des frappes IRH-3 et 4 s'est visiblement orienté vers une copie très simplifiée du prototype rhodéen, puisque n'a été conservé que le cadre des différents cantons sur la première, et les 4 pétales sur la seconde.

3. 1. 3. Imitations des drachmes d'Emporion (*IEM-*) :

Au début du Ve s. av. J.-C., bien avant que la cité voisine de Rhodè ne l'entreprit, Emporion débuta la frappe de ses premières émissions monétaires. Bien que plus précoces et plus nombreuses, les prototypes de cette colonie de Massalia furent imités dans une moindre mesure par rapport à ceux de Rhodè. Ils n'en suivirent pas moins la même aire de circulation centrée sur l'axe Aude-Garonne quoique atteignant également les contrées de la Gaule du centre-ouest.



IEM-1. 4,2 à 4,9g – 250 à 200 av. J.-C.
Imitation d'Emporion

IEM-2. 3,7 à 4,8g – 225 à 175 av. J.-C.
Imitation d'Emporion

Documentation : Clichés : BnF 2886, BnF 2302. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 318 à 322.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : Milieu IIIe au début du IIe s. av. J.-C.

Attestations régionales : Tolosa pour *IEM-1*, et Lacoste pour *IEM-2*.

Types iconographiques en avers :

IEM-1 : Tête de Cérès à gauche.

IEM-2 : Tête de Cérès à gauche au faciès celtique.

Types iconographiques au revers :

IEM-1 : Pégase à gauche, au-dessus une victoire stylisée.

IEM-2 : Pégase à droite, au dessous un trident. A l'exergue apparaît une légende déformée.

3. 1. 4. Imitations des monnaies ibériques à légende

« *Iaka* » (IAK-):

La diffusion des frappes de l'atelier de Iaka, à partir de la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C., ne se cantonna pas au piémont méridional des Pyrénées où ces monnaies furent produites. Fabriquées lors de la période terminale des guerres celtibériques, c'est à la faveur de ce contexte militaire et surtout de celui plus tardif de la guerre sertorienne, que ce numéraire et celui d'autres tribus hispaniques franchit massivement la chaîne montagneuse. Trois séries ont été identifiées par les numismates, la première au style soigné pesant environ 8g. Les deux suivantes, iconographiquement plus « simplistes » et plus légères autour de 5g, sont présentées comme de probables imitations⁵² par les chercheurs. En effet comme le souligne L. Callegarin, cartes de répartition à l'appui, la quasi totalité des monnaies de la seconde série ont été découvertes sur le versant septentrional de la chaîne pyrénéenne, dépassant même l'Adour. Les exemplaires de la troisième série datés des années 40 – 30 av. J.-C. proviennent de la grotte d'Apons. Peut-être sont-ils le résultat de la présence momentanée d'une troupe romaine à une époque où l'Aquitaine montre encore, quelques années après la conquête, des signes d'agitation⁵³.



IAK-2. 5,43 à 1,97g – 2^e moit. Ier s. av. J.-C.
Monnaie à la légende ibérique « *Iaka* »

IAK-3. 5,20g - 40 à 30 av. J.-C.
Monnaie à la légende ibérique « *Iaka* »

Documentation : Clichés : Callegarin L. Callegarin L., « Sociétés et pratiques monétaires dans l'espace pyrénéen occidental au second âge du Fer », dans García-Bellido *et al.* 2011, p. 329.

Métal : bronze

Chronologie des émissions : milieu Ier s. av. J.-C.

Attestations régionales : La fouille préventive de 2008 menée à Lescar par M. Roudier a livré des exemplaires de IAK-1. La grotte d'Apons a quant à elle livré des monnaies de la troisième série, dénommée ici IAK-2.

⁵² Callegarin L., 2011, p. 329.

⁵³ *Ibid.*, p. 329.

Types iconographiques en avers : Tête masculine à droite, glabre sur la première série, barbue sur les deux autres.

Types iconographiques au revers : Un cavalier au galop à droite brandissant une lance. Sous le destrier est inscrite la légende *iaka*.

3. 2. Monnaies aquitaines

3. 2. 1. Sotiates (*SOT-*) :

Les séries inventoriées ci-dessous, portant au revers un cheval, étaient il y a quelques années, (mais c'est parfois encore le cas) imputées au peuple des Elusates. Laurent Callegarin a pourtant démontré depuis, que ces monnaies devaient plutôt être décernées aux Sotiates⁵⁴ à qui l'on n'attribuait jusque-là que le seul monnayage à la louve, où la légende inscrite sur le revers : SOTIOTA ne laissait planait aucun doute. Les aires de répartition identiques des deux monnayages susmentionnés, le grand nombre de monnaies « protoélusates » retrouvées à Sos, ville épiceutre des monnaies à la louve, semble prouver que ces deux monnayages n'appartiennent qu'à un seul et même peuple. Ajoutons que, selon les dires de César, les Sotiates constituaient un peuple puissant de la région au Ier s. av. J.-C. Ils ne passèrent sous la coupe des Elusates qu'après la conquête. Méconnaissant probablement l'existence de la légende monétaire mentionnée plus haut, Richard Boudet avait en son temps proposé d'attribuer la frappe au cheval et celle du « REX ADIETUANUS » au seul peuple des Auscii⁵⁵. Sans accorder plus de crédit à cette hypothèse, précisons toutefois, que « l'*oppidum* » de la Sioutat à 8 km au nord d'Auch est devenu l'été dernier, suite à la campagne de fouilles archéologiques qui y fut menée par Ph. Gardes, le site ayant mis au jour le plus d'exemplaires de monnaies à la louve.



SOT-1. 4,70 g – fin IIIe av. J.-C.
Monnaie sotiate au pégase.



SOT-2. 4,70 – 3,50 g – 240-215 av. J.-C.
Monnaie sotiate au pégase.



⁵⁴ Callegarin L., 2009, p.33.

⁵⁵ Boudet R., 1990, p. 177.



SOT-3. 3,20 g – courant IIe av. J.-C.
Monnaie sotiata au pégase.



SOT-4. 3 g – entre 118 et 100 av. J.-C.
Monnaie sotiata au pégase.



SOT-5.a. à partir de 44 av. J.-C.
Monnaie sotiata à la louve.



SOT-5.b. 2,02 g – à partir de 44 av. J.-C.
Monnaie sotiata à la louve.

Documentation : *SOT-1.* coll. Salles, Clichés L. Callegarin. *SOT-2.* Clichés P. Cambra, SRA d'Aquitaine. *SOT-3.* Nash 70, Hunterian Museum de Glasgow. *SOT-4.* coll. Soulé n°30 ; Clichés L. Callegarin. *SOT-5.a.* Esbérous 2002, Clichés Ph. Gardes. *SOT-5.b.* Clichés J.-Cl. Hurteau (IRAA-CNRS), Roquelaure, coll. Benaniba n° 46. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 371. Callegarin, L., « Les monnaies des peuples aquitains », dans *Aquitania*, 25, 2009, p. 21-48.

Métal : en argent pour les émissions préromaines, en bronze ou bronze argenté pour les frappes post-conquête.

Chronologie des émissions : de la fin du IIIe siècle à la fin du IIe av. J.-C. pour les émissions préromaines.

Attestations régionales : Sos, Roquelaure, Eauze, Lectoure.

Types iconographiques dominants en avers : Sur la 3^e série est représenté un visage qui se désagrège rapidement avec la 4^e série. La 5^e série présente plusieurs virgules bouletées qui semblent être une stylisation extrême de la tête que l'on peut observer sur les séries précédentes. Une mention épigraphe apparaît sur cette dernière série : REX ADIETVANVS F F. Ces deux dernières lettres ont été rapproché par L. Callegarin⁵⁶ de la mention latine *A(uro) A(rgento) A(ere)*

⁵⁶ Callegarin L., *Aquitania*, 25, 2009, p. 32.

F(lando) F(eriundo) suggérant ainsi que la monnaie n'a été frappée qu'à partir de 44 av. J.-C., date à laquelle fut émise le seul denier républicain qui a porté cette graphie.

Variantes iconographiques de l'avers : Les deux premières séries sont aniconiques et anépigraphes.

Types iconographiques dominants au revers : un cheval à gauche, son traitement est encore assez naturaliste sur la 1^{ère} série, elle se stylise de plus en plus sur les frappes suivantes jusqu'à atteindre des formes très géométriques. Entre les jambes de l'équidé apparaît une sorte de rectangle bouleté aux angles. A l'intérieur du quadrilatère, sur la première série s'élève deux traits verticaux dont les extrémités sont bouletées. La 2^e série comporte toujours les deux traits verticaux bouletés mais leurs extrémités respectives se recourbent totalement cette fois-ci. Ne subsiste plus qu'un seul trait vertical sur les 3^e et 4^e séries. Le « rapace » qui apparaissait sur le dos du cheval de la première série, évolue en une forme ailée indistincte sur les séries 2 et 3, sa stylisation extrême s'achève avec la série 4 en un élément triangulaire avec un petit globule en son centre.

Variantes iconographiques au revers : La 5^e série frappée après la conquête romaine montre une louve marchant à gauche, ainsi que la légende SOTIOTA.

3. 2. 2. Tarbelles (*TAR-*) :

L'enrichissement du nombre de numéraires dits à « protubérances » depuis le début des années 2000 a permis à la recherche numismatique récente de réactualiser complètement les informations que nous possédions sur ces monnaies. Laurent Callegarin a notamment pu mettre en évidence de manière successive que ce monnayage comprenait en réalité deux⁵⁷, puis trois⁵⁸ types différents aux aires de circulation tout aussi distinctes. Cet ensemble monétaire, jusque-là méconnu, apporte de nouveaux indices sérieux quant à l'existence de particularismes culturels intrinsèques à l'Aquitaine préaugustéenne. Habituellement accordée aux Tarusates, l'attribution des trois types de monnaies à protubérances reste à ce jour très incertaine. Les Tarbelli, que les sources antiques nous présentent comme le peuple prédominant dans la zone sud occidentale de l'Aquitaine, apparaissent cependant plus favorablement comme ayant pu être un des peuples émetteurs des monnayages au type « Y » et Pomarez. A la suite de R. Boudet, nous avons choisi de rattacher ces deux monnayages à ce peuple⁵⁹. La localisation de l'émission au type Beyrie paraît plutôt pouvoir être rapproché du peuple des Benarni.

⁵⁷ Callegarin L., 2005.

⁵⁸ Callegarin L., 2009.

⁵⁹ Boudet R., 1990, p. 176.



TAR-1. 3g – de 225 à 175 av. J.-C.
Monnaie à protubérance type Pomarez.

TAR-2. 3g – de 225 à 175 av. J.-C.
Monnaie à protubérance type Beyrie.



TAR-3. 4,30g – fin IIIe début IIe s. av. J.-C.
Monnaie à protubérance type au « Y ».

Documentation : Clichés L Callegarin. Callegarin, L., “Les monnaies des peuples aquitains”, *Aquitania*, 25, 2009, p. 21-48. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 372, 373.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : De la fin du IIIe s. au premier quart du IIe s. av. J.-C.

Attestations régionales :

TAR-1: Gouts, Saint-Sever, Eyres-Moncube (env. 250 exemplaires), Pomarez (env. 400 exemplaires).

TAR-2: Labastide-Monréjeau, Beyrie-en-Béarn, Momas.

TAR-3: Piemont(s) Basque(s), Itsassou, Sanguesa.

Types iconographiques en avers : les trois types présentent un avers aniconique et anépigraphe.

TAR-1: l’avers laisse apparaître une protubérance bivalve.

TAR-2: l’avers semble comme marqué de trois à quatre stries.

TAR-3: l’avers n’est pas frappé.

Types iconographiques au revers : pour ces trois types le revers est également aniconique et anépigraphé.

TAR-1: le revers ne comporte lui qu'une seule protubérance placée vers la bordure.

TAR-2 : la protubérance est dans ce cas-ci bien centrée, elle paraît s'évaser de manière égale sur toute la bordure du revers.

TAR-3: un enfoncement central laisse se former trois sillons ou semble se dessiner une sorte de Y.

3. 3. Monnaies à la croix :

L'intérêt des érudits et des chercheurs pour les monnaies à la croix se manifesta dès le XIXe s. Les études et tentatives de classification de ce numéraire furent nombreuses. L'apport méthodologique qu'apporta Colbert de Beaulieu à la discipline numismatique au milieu du XXe s. permit à la recherche, se concentrant entre autres sur ce monnayage, de prendre un nouvel essor. Georges Savès avança une nouvelle classification se basant essentiellement sur la tête (style cubiste, négroïde etc). La dernière proposition en date, celle de Georges Depeyrot, tout en tenant compte du style du droit, insiste également sur le revers de la monnaie. L'attention est ici concentrée sur les différents meubles qui viennent remplir les quatre cantons de la croix. Son inventaire tient également compte des changements d'étalons et des événements historiques qui pourraient en être à l'origine⁶⁰. Nous avons choisi de nous référer au classement proposé dans le *dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne* qui, tout en suivant les grands principes énoncés par Georges Depeyrot, conserve certaines dénominations stylistiques (« languedocien ») utilisés par George Savès. Les émissions de monnaies à la croix débutent à la fin du IIIe s. av. J.-C. Elles sont directement issues des imitations de Rhodè et emprunteront le même flux de circulation du Languedoc occidental à l'estuaire de la Gironde pour les séries cubistes. D'autres catégories sont localisées du Languedoc central aux bouches du Rhône. L'avènement d'Auguste marqua la fin des monnaies à la croix, l'empereur seul possédant désormais le privilège de battre monnaies.

⁶⁰ Hiriart E., 2008-2009, p. 24 à 29.

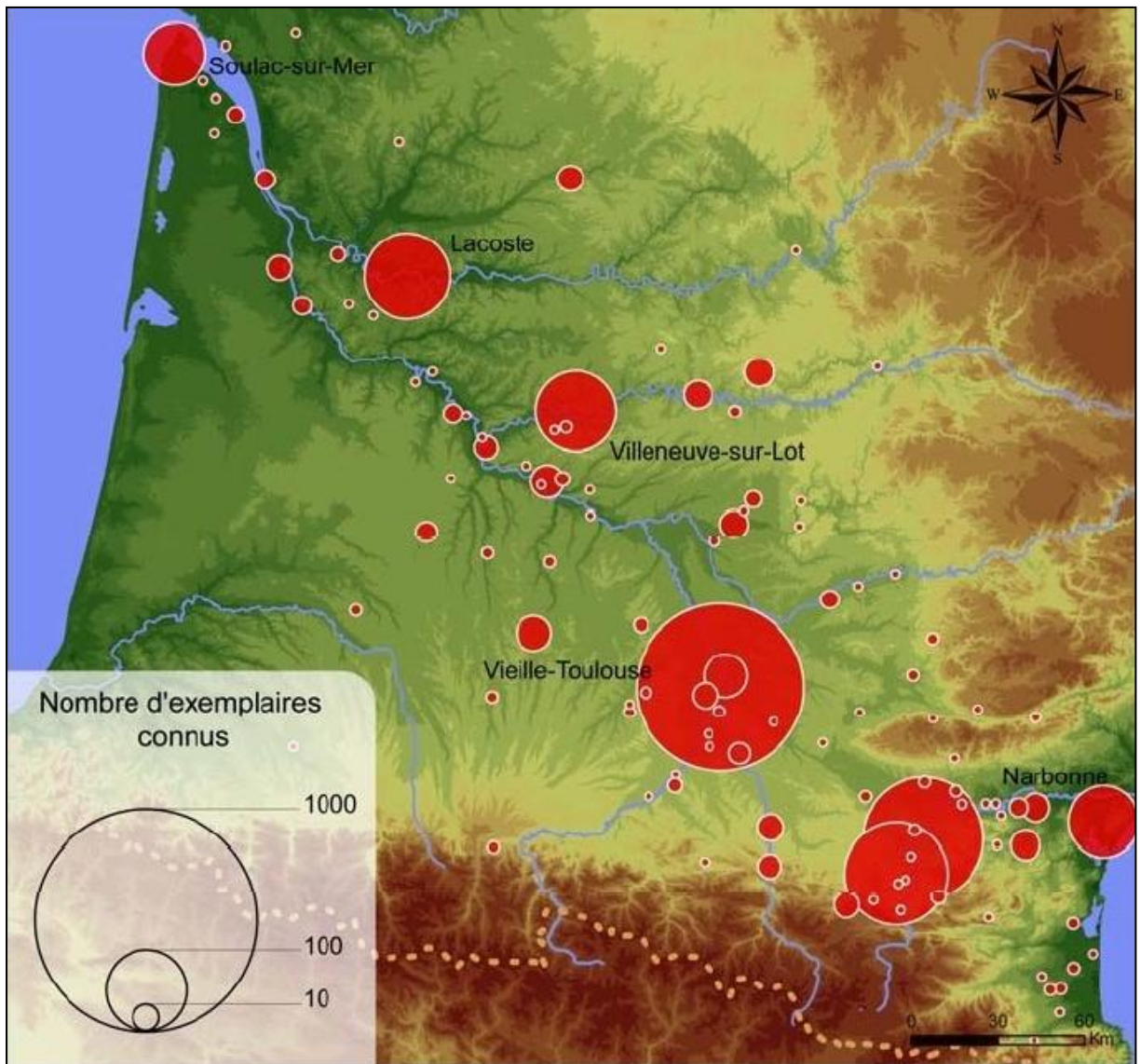


Fig. 64 - Dispersion des monnaies à la croix en Gaule méridionale (IIIe-Ier siècle a.C.) (Hiriart E. et alii, 2013).

3. 3. 1. Drachmes à la croix à « la fleur trilobée »

(DCFT-) :

Les apports les plus récents de la recherche numismatique ont semble-il permis d'enrichir les informations que nous possédions sur ce monnayage méconnu. Une localisation peut aujourd'hui être avancée et le nom d'un peuple émetteur proposé. De par le grand nombre de ce numéraire retrouvés à Sos même et dans ses alentours, les Sotiates apparaissent plus que jamais comme le peuple ayant frappé cette monnaie⁶¹.



DCFT-1. 2,43 à 3,60g – 225 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix à la fleur trilobée

DCFT-2. 3 à 3,5g – 225 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix à la fleur trilobée

Documentation : Clichés : Pouzolles. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 273 à 274. Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., « Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (IIIe-Ier s. a.C.) », 2013.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : 225 à 100 av. J.-C.

Attestations régionales : *DCFT-1* à été retrouvé entre autres à Davejean, dans le trésor de Moussan, le trésor de Pouzolles, en Lot-et-Garonne, à l'Isle-de-Noë, Sos et Vieille-Toulouse (*DCFT-2* y est attesté pour ce dernier site).

Types iconographiques en avers :

DCFT-1 : Ce droit présente une fleur vue de haut, trois pétales en forme de croissant en dessinent le contour. A l'intérieur, six points bouletés viennent entourer un globule central.

DCFT-2 : La protubérance centrale est entourée de trois croissants périphériques et de deux à trois points bouletés.

⁶¹ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 17.

Types iconographiques au revers : Une hache apparaît au troisième canton, sa hanse est marquée de deux à trois petits points bouletés. Les deux premiers cantons et le quatrième comportent chacun un croissant périphérique (non visibles sur le 2^e et 4^e canton de *DCFT-2*).

3. 3. 2. Drachmes à la croix du groupe languedocien (*DCL-*) :

Les monnaies classées dans le style « languedocien » ont d'ordre général pour caractéristiques courantes de présenter au droit une tête aux traits soignés. Au revers les meubles se font rares sur la plupart des exemplaires alors qu'*a contrario* les croissants dérivés des pétales de la drachme rhodéenne semblent apparaître comme un dénominateur commun⁶².



DCL-1. 2,37–3,56g – 225 à 150 av. J.-C.
Drachme à la croix style « languedocien »



DCL-2. 2,76–3,56g – 225 à 150 av. J.-C.
Drachme à la croix style « languedocien »



DCL-3. 2,70–3,63g – 225 à 150 av. J.-C.
Drachme à la croix style « languedocien »



DCL-4. 2,16–3,63g – 225 à 150 av. J.-C.
Drachme à la croix style « languedocien »

⁶² Feugère M., Py M., 2011, p. 239.

Documentation : Clichés : BnF 3055, MSRT 119, BnF 2954, MSRT 118. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 239 et 242.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : De 225 à 150 av. J.-C.

Attestations régionales : Principalement le Languedoc occidental.

Types iconographiques en avers : La tête qu'elle soit à gauche ou à droite est de bonne facture. La stylisation de la chevelure et du visage varie cependant beaucoup.

Types iconographiques au revers : Les croissants périphériques et la rareté des meubles se révèlent être les caractéristiques les plus répandus, si bien que DCL-2 dénote par l'oreille renversée, la hache, l'œil et les quatre globules chacun observables dans son canton respectif.

3. 3. 3. Drachmes à la croix du groupe cubiste (DCC-) :

Emises en grande quantité, les monnaies à la croix au style « cubiste » ont connu une aire de distribution très large allant de l'embouchure de la Garonne en passant par la vallée de l'Aude jusqu'à l'Hérault. Dans la vallée de la Garonne, ce monnayage correspond à 50% du numéraire celtique découvert⁶³. Le trésor de la Loubière enfoui au IIIe s. av. J.-C. dans lequel ont été retrouvés plusieurs exemplaires de ces drachmes à la croix dites « cubistes » atteste de l'ancienneté des premières frappes de ce monnayage⁶⁴.



DCC-1. 1,04–3,85g – 225 à 50 av. J.-C.

Drachme à la croix style « cubiste »



DCC-1a. 1,04–3,85g – 225 à 50 av. J.-C.

Drachme à la croix style « cubiste »

⁶³ Hiriart E., 2009, p. 82.

⁶⁴ Feugère M., Py M., 2011, p. 247.



DCC-2. 1,16–3,67g – 225 à 150 av. J.-C.
Drachme à la croix style « cubiste »



DCC-3. 2, 80g – 225 à 150 av. J.-C.
Drachme à la croix style « cubiste »

Documentation : Hiriart E., *La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde : jusqu'à l'époque augustéenne*, mémoire de Master 2, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de F. Tassaux et A. Colin, Bordeaux, 2008-2009, p. 24 à 29. Clichés : Lattes T3, BnF 3126, BnF 3116, BnF 3248.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : De la fin du III^e au à la fin du I^{er} s. av. J.-C.

Attestations régionales : La vallée de la Garonne et le Languedoc mais aussi la partie méridionale du massif central. Signalons notamment que 96 exemplaires de **DCC-1** ont été retrouvés à Lacoste, 139 à Vieille-Toulouse et 410 à Saint-Etienne-des-Landes. **DCC-2** est aussi mentionné dans le trésor de Lattes-T3 et à Vieille-Toulouse tout comme **DCC-3** pour cette dernière localité.

Types iconographiques en avers : Une tête à gauche, le traitement de la chevelure varie selon les exemplaires. On retrouve parfois deux dauphins devant la bouche du personnage représenté.

Types iconographiques au revers : Une hache placée au troisième canton paraît être la caractéristique de cette série. Les croissants périphériques ne sont pas toujours présents, alors qu'une sorte de lunule pleine ou creuse selon les cas apparaît fréquemment.

3. 3. 4. Drachmes à la croix du groupe négroïde (DCN-) :

Les différentes séries monétaires regroupées sous cette appellation ont circulé sur tout le littoral languedocien ainsi que sur l'axe garonnais. Deux monnayages aux aires de circulation bien distinctes figurent pourtant à l'intérieur de cette catégorie, l'un centré sur l'Aude et le second sur l'Hérault. C'est la chevelure souvent hirsute de la tête au droit qui lui valut cette dénomination⁶⁵.



DCN-1. 3,20–3,57g – 175 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix style « négroïde »



DCN-2. 3,28-3,53g– 175 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix style « négroïde »



DCN-3. 2,66g – 175 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix style « négroïde »



DCN-4. 1,25 à 3,50g – 225 à 150 av. J.-C.
Drachme à la croix style « négroïde »

Documentation : Clichés : BnF 1985-929, Lattes-T3, Lattes-T3. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 251 à 254.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : 225 à 150 av. J.-C.

Attestations régionales : Les 4 séries présentées se retrouvent toutes à Vieille-Toulouse, elles sont aussi mentionnées dans le trésor de Lattes-T3 exception faite de *DCN-1*. Lacoste

⁶⁵ Feugère M., Py M., 2011, p. 251.

et le trésor de Dunes figurent aussi au nombre des sites où ont été découverts des exemplaires de *DCN-3*.

Types iconographiques en avers : Dans la majorité des cas la tête à gauche détient une chevelure hirsute.

Types iconographiques au revers : L'absence manifeste de hache au revers de ce monnayage se révèle être le trait commun à toutes les variantes. On observe toujours des croissants périphériques et la présence « d'olives » creuses ou pleines.

3. 3. 5. Drachmes à la croix du groupe flamboyant (*DCF-*) :

Cette série stylistique dénommée « flamboyante » est attestée en grand nombre sur la vallée de la Garonne. Le département de l'Aude en a également livré quelques exemplaires. Comme pour les autres groupes stylistiques que nous avons abordés dans les pages précédentes, ce monnayage en comporte sans doute beaucoup d'autre en son sein, pas moins de 57 variantes ont en effet été répertoriées⁶⁶. De la même façon, l'aire de distribution de ce numéraire empêche de localiser et de proposer de manière irréfutable un peuple émetteur⁶⁷.



DCF-1. 3,30-3,35g – 200 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix style « flamboyant »



DCF-2. 2,43-3,56g – 200 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix style « flamboyant »



DCF-3. 2,53-3,44g – 200 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix style « flamboyant »



DCF-4. 2,97-3,57g – 200 à 100 av. J.-C.
Drachme à la croix style « flamboyant »

⁶⁶ Feugère M., Py M., 2011, p. 256.

⁶⁷ G. Depeyrot proposait d'y voir une frappe nitiobroge et non pas pétrucore.

Documentation : Clichés : Trésor de Dunes n°410, BnF 3294, BnF 3367, MANîm 574. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 256 à 261.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : 200 à 100 av. J.-C.

Attestations régionales : Les quatre variantes sont toutes présentes dans le trésor de Dunes. Des exemplaires de *DCF-3* ont été retrouvés à Bordeaux, et à Lectoure pour *DCF-4*.

Types iconographiques en avers : On observe de grandes différences quant au traitement de la tête, le droit de *DCF-3* présente même un profil à droite barbu.

Types iconographiques au revers : La hache et une sorte de « fleur » aux pétales bouletés sont parmi les meubles qui reviennent le plus souvent. Un point bouleté à l'intérieur d'un quadrilatère apparaît dans un des cantons de *DCF-3*. Le triskèle se manifeste parfois sur d'autres monnaies non présentées ici.

3. 3. 6. Drachmes à la croix à la tête triangulaire (*DCT-*) :

Traditionnellement attribuée aux Cadurques, l'aire de répartition de ce monnayage très axé sur la Garonne et le Languedoc occidental ne correspond cependant pas au territoire d'occupation de ce peuple⁶⁸.



DCT-1. 1,52-3,45g – 175 à 75 av. J.-C.
Drachme à la croix à la tête triangulaire



DCT-2. 1,54-3,51g – 175 à 75 av. J.-C.
Drachme à la croix à la tête triangulaire

⁶⁸ Feugère M., Py M., 2011, p. 266.

Documentation : Clichés : BnF 3280, BnF 3260. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 266.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : 200 à 75 av. J.-C.

Attestations régionales : Ces 2 monnaies ont notamment été signalées dans le trésor de Dunes, à Lacoste et Vieille-Toulouse.

Types iconographiques en avers : Le buste de *DCT-1* est à droite tandis que celui de *DCT-2* est à gauche, le style est « triangulaire » dans les deux cas.

Types iconographiques au revers :

DCT-1 : un croissant sépare deux points bouletés au 1^{er} canton, le point se retrouve mais cette fois-ci seul au 2^e et 4^e canton.

DCT-2 : les 1^{er} et 4^e cantons comportent un point bouleté unique. Un croissant séparant deux points bouletés se dessine au 2^e canton. Une hache évidée apparaît au 3^e canton.

3. 4. Monnaies Gauloises :

3. 4. 1. Bituriges Vivisques (*BIV-*) :

La première mention connue des Bituriges Vivisques nous est rapportée par Strabon. Le géographe grec évoque en effet dans sa *Géographie* ce peuple gaulois établis sur l'estuaire de la Gironde, « *seule population allogène installée sur le territoire des Aquitains* »⁶⁹. César n'évoquant que les Bituriges du Berry dans le récit de sa conquête des Gaules, la question de la date d'arrivée de ce peuple put dès lors être posée. Un monnayage découvert en 1827 à Cheverny, daté d'avant la conquête, fut réexaminé par le numismate J. Hiernard⁷⁰. Ses résultats lui permirent de contester le postulat d'une arrivée des Vivisques à date haute vers le III^e s. av. J.-C. Sur le revers d'une des monnaies gauloises retrouvée figurait deux séries de trois lettres grecques : OYI et KOY. En les retranscrivant en latin, ce qui donnait « VI » et « CU », J. Hiernard s'aperçut que ses lettres correspondaient aux débuts des ethnonymes des Bituriges surnommés Vivisques et Cubes. La division du peuple biturige serait donc bien antérieure à la venue des Romains. Le numismate expliqua

⁶⁹ Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1.

⁷⁰ Goudineau, 2007, p. 725.

alors la présence des Vivisques en Bordelais par une sanction du conquérant, qui les aurait fait « déporter » loin de leurs terres natales. César aurait ainsi cherché à châtier, et surtout à affaiblir le puissant peuple biturige. Ch. Goudineau, tout en ralliant l'hypothèse de l'arrivée des Bituriges à date basse, ne souscrit par l'idée de la déportation punitive. En effet, les Vivisques se voyaient remettre le contrôle d'un carrefour commercial majeur ! A la suite de Ch. Goudineau, nous pensons que la thèse de la récompense envers la fraction « pro-césarienne » du peuple biturige est beaucoup plus séduisante⁷¹.

Les nombreuses trouvailles d'« oboles au cheval », plus communément appelées « fractions d'argent », à Bordeaux, toutes en provenance de contextes stratigraphiques postérieurs à la conquête, semblent conforter l'hypothèse d'une installation tardive des Vivisques sur les terres environnant l'estuaire. L'iconographie du revers, avec la présence d'un anneau environnant l'équidé, se révèle être un indice supplémentaire. Elle se rapproche étrangement de celle de monnaies retrouvées en Berry, chez les Bituriges Cubes⁷² ! Précisons toutefois que ses petites monnaies d'argent se retrouvent également sur d'autres sites, comme à Lacoste, dès la fin du IIIe s. av. J.-C.⁷³, mais aussi un peu partout en Gaule⁷⁴.



BIV-I. 0,15 à 0,60g – mil Ier av. J.-C.

Fraction d'argent

Documentation : Clichés : Geneviève V. Colin A., Sireix Ch., Verdin Fl., et al., *Gaulois d'Aquitaine*, Santander, Espagne, Ausonius, 2011, p. 65. Hiriart E., *La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde : jusqu'à l'époque augustéenne*, mémoire de Master 2, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de F. Tassaux et A. Colin, Bordeaux, 2008-2009, p. 111 à 115.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : De la fin du IIIe s. aux années 30 av. J.-C.

⁷¹ *Ibid*, p. 726.

⁷² Hiriart, 2009, p. 114.

⁷³ Geneviève V., 2011, p. 65.

⁷⁴ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 31.

Attestations régionales : BIV-1 a été retrouvée à Lacoste, et BIV-2 à Bordeaux lors de la fouille de la place des Grands hommes.

Types iconographiques en avers :

Tête à gauche, la coiffure est stylisée.

Types iconographiques au revers :

Cheval au galop à gauche, les quatre pattes sont figurées. Un cercle creux apparaît au dessous et au dessus de l'équidé.

3. 4. 2. Nitiobroges (*NIT-*) :

A la fin du XIXe siècle, les émissions à la légende *CUBIOS* ont été initialement attribuées aux Bituriges Cubes⁷⁵. Ce rapprochement fondé uniquement sur l'affinité de l'ethnonyme avec la légende du revers de cette monnaie, a depuis lors été complètement revu. L'élaboration de cartes de répartition a en effet permis de constater que cinq des six exemplaires *CUBIOS* répertoriés étaient localisés en Lot-et-Garonne, entre Agen et Le Mas-d'Agenais, zone de distribution géographique similaire à celle des douze spécimens connus d'un autre monnayage, celui au type *EΦE*. Le poids respectif de ces frappes semble de plus s'aligner sur celui du quinaire romain⁷⁶. Ces éléments ajoutés à la mention césarienne, rappelant que le père du roi actuel des Nitiobroges avait reçu du sénat le titre d'ami⁷⁷, avaient ainsi permis à R. Boudet de proposer une attribution de ces deux émissions à ce même peuple.



NIT-1. 1,6 à 2,1g – 50 à 25 av. J.-C.
Denier à la légende *CUBIOS*



NIT-2. 1,7 à 1,9g – 50 à 25 av. J.-C.
Denier à la légende *EΦE*

⁷⁵ Hiriart, 2009, p. 97.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ César, B G, VII, 31.

Documentation : Clichés : BnF 4123. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 363 à 364. Hiriart E., *La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde : jusqu'à l'époque augustéenne*, mémoire de Master 2, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de F. Tassaux et A. Colin, Bordeaux, 2008-2009, p. 96 à 98.

Métal : argent.

Chronologie des émissions : 50 à 25 av. J.-C.

Attestations régionales : Agen, et Le Mas-d'Agenais pour ces deux monnaies. *NIT-1* à également été retrouvé à Aiguillon et Vieille-Toulouse.

Types iconographiques en avers :

NIT-1 : Tête à gauche, une ligne de perles se dessine dans la chevelure.

NIT-2 : Tête casquée à gauche. Un collier perlé semble se dévoiler au cou du personnage.

Types iconographiques au revers :

NIT-1 : Un cheval à gauche, au dessus est inscrit la mention *CUBIOS*.

NIT-2 : Un équidé à gauche, sous son ventre se démarque un torque. La légende *EΦE* figure quant à elle au dessus de l'animal.

3. 4. 3. Pétrucores (*PET-*) :

Les bronzes frappés au nom de chefs locaux, plusieurs années après les bouleversements occasionnés par la conquête romaine, témoignent d'une évolution majeure des traditions monétaires jusque là en vigueur. Le sud-ouest de la Gaule voit disparaître les émissions tribales en or ou en argent. Les monnaies désormais frappées en bronze sont celles de chefs locaux ayant su s'approprier les faveurs et la confiance de la nouvelle autorité romaine. L'avers de ces monnaies présente une tête traitée dans un style très romanisé ainsi que la mention latine de l'émetteur. L'attribution de nombre de ces petits bronzes n'a pu être établie de manière certaine, celle à légende *LUCCIOS* est encore plus que d'autres sujette à caution tant la quantité d'exemplaires retrouvée est faible et leurs localisations disparates⁷⁸. Une origine pictonne est aussi souvent avancée pour ce numéraire

⁷⁸ Hiriart, 2009, p. 106.



PET-1. 1,1 à 1,7g – 2^e moitié. Ier s. av. J.-C.
 Bronze à la légende *L U C C I O S*

Documentation : Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 364.

Métal : bronze.

Chronologie des émissions : La période postérieure à la conquête romaine jusqu'au changement d'ère.

Attestations régionales : Villeneuve-sur-Lot, Aiguillon, Le Mas-d'Agenais, Vieille-Toulouse.

Types iconographiques en avers :

Tête à droite, la mention *L U C C I O S* est placée le long du grènetis, ici partiel.

Types iconographiques au revers :

Un sanglier à droite, une étoile est située au dessus de son dos, un rameau se dresse sous le ventre de l'animal. Un grènetis délimite l'ensemble au pourtour.

3. 4. 4. Pictons (*PIC-*) :

La provenance pictonne de ce monnayage *ATECTORI* semble faire consensus parmi les numismates. Il circule avant tout en Vendée méridionale, mais quelques exemplaires ont aussi été retrouvés en pays santon et dans la basse vallée de la Garonne⁷⁹. Cet anthroponyme nous est aussi connu par l'épigraphie puisque une *ala I gallorum atectorigiana* est signalée en divers endroits de l'empire jusqu'au II^e siècle ap. J.-C. pour les dernières mentions⁸⁰. Le personnage est vraisemblablement à l'origine de la

⁷⁹ Hiriart, 2009, p. 107.

⁸⁰ Maurin, 1978, p. 209 à 214.

constitution d'un corps de cavalerie auxiliaire gaulois, unité qui conserva le nom de son créateur sur les différents champs d'opérations où elle fut employée.



PIC-I. 1,1 à 1,8g - 50 à 25 av. J.-C.
Bronze à la légende ATECTORI

Documentation : Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 365. Hiriart E., *La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde : jusqu'à l'époque augustéenne*, mémoire de Master 2, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de F. Tassaux et A. Colin, Bordeaux, 2008-2009, p. 106 à 107. Maurin L., *Saintes antique, des origines à la fin du VIe siècle après Jésus-Christ*, Saintes.

Métal : bronze.

Chronologie des émissions : 50 à 25 av. J.-C.

Attestations régionales : Lacoste et Le Mas-d'Agenais, et surtout vers Niort et Poitiers.

Types iconographiques en avers :

Une tête à droite portant un collier autour du cou, la mention *ATECTORI* est inscrite contre le grènetis qui parcourt tout le bord du droit.

Types iconographiques au revers :

Un taureau marchant à droite, il semble comme ceint d'une guirlande. Un cercle perlé avec un point bouleté en son centre paraît se rattacher aux ornements qui couvrent l'animal. En exergue, sous une ligne de sol perlée se situe un fleuron.

3. 4. 5. Santons (SAN-) :

Les bronzes à légendes ANNICCOIOS et CONTOUTOS connaissent une aire de diffusion très semblable. Ils circulent sur tout le long du fleuve de Vieille-Toulouse jusque sur les deux rives de l'estuaire de la Gironde où leur nombre croit de façon considérable. A noter que si le Type ANNICCOIOS dépasse largement le type CONTOUTOS en termes de trouvailles isolées à Villeneuve-sur-Lot et Vieille-Toulouse, ce dernier n'en reste pas moins le plus répandu puisqu'il représente 76% du numéraire de bronze post-conquête sur la vallée de la Garonne, mais aussi en Charente maritime et dans le bas Poitou. La présence du type à légende ANNICCOIOS y est en effet plus lâche et faible à l'intérieur de ces deux derniers secteurs. Ce type demeure toutefois un des plus découverts juste après les bronzes CONTOUTOS et ATECTORI. Le plus souvent décerné aux Pictons, nous avons cependant choisi de suivre la proposition récente attribuant le type à légende CONTOUTOS aux Santons⁸¹. Les trouvailles isolées, plus pertinentes que les dépôts monétaires pour juger de la circulation d'un monnayage, témoignent d'une concentration particulière en Saintonge et sur l'estuaire de la Gironde, confortant l'hypothèse d'une origine santone. Au regard de la localisation des découvertes isolées, l'incertitude subsiste cependant concernant une attribution santone du type à légende ANNICCOIOS au détriment des Pictons.



SAN-1. 0,8 à 1,6g – 30 à 1 av. J.-C.
Bronze à la légende ANNICCOIOS

SAN-2. 1,5 à 1,75g – 50 à 25 av. J.-C.
Bronze à la légende CONTOUTOS

Documentation : Bnf 4326, Bnf 4316. Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011, p. 365. Hiriart E., *La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde : jusqu'à l'époque augustéenne*, mémoire de Master 2, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de F. Tassaux et A. Colin, Bordeaux, 2008-2009, p.109 à 111. Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., « Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (IIIe-Ier s. a.C.) », 2013.

Métal : bronze.

Chronologie des émissions :

⁸¹ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 27, 28.

Attestations régionales : Ces deux monnayages ont été retrouvés en autres à Villeneuve-sur-Lot, Agen, Aiguillon, Le Mas-d'Agénais, Vieille-Toulouse. Des bronzes *Contoutos* sont également signalés à Lacoste.

Types iconographiques en avers :

SAN-1 : Tête à gauche, la légende *ANNICCOIOS* est inscrite le long de la bordure.

SAN-2 : Une tête à droite, la légende *CONTOUTOS* est positionnée contre le grènetis qui suit tout le pourtour de l'avers

Types iconographiques au revers :

SAN-1 : Un sanglier à droite au dessus duquel vient prendre place un triskèle. Une fleur de lys apparaît sous la bête. Un grènetis délimite l'ensemble au pourtour.

SAN-2 : Un loup marchant à droite, sous sa patte avant relevée est placé un bucrane. Un arbre apparaît en arrière fond. Un grènetis parcourt le pourtour du revers.

4. Corpus céramique

Introduction :

Prenant place dans la suite logique de notre recherche, la conception de ce corpus céramique en poursuit les mêmes ambitions, à savoir, tenté d'apporter de nouveaux éléments et indices permettant d'éclaircir la situation ethnoculturelle de l'Aquitaine (au sens césarien du terme) au second âge du Fer. Pour ce faire, les nombreux rapports de fouilles des sites archéologiques que nous avons présentés dans le corpus archéologique qui précède ainsi qu'une abondante documentation scientifique ont été examinés. Les dessins de céramiques dites « **indigènes** » ont été plus particulièrement rassemblés et exposés dans les pages qui vont suivre. Sous ce vocable assez ancien mais encore usité aujourd'hui, sont regroupées toutes les poteries antiques qui ne sont pas importées d'Italie et d'Espagne ; il désigne donc sans aucune connotation péjorative la céramique de « **fabrication locale** » produite par la population des environs ; nous lui préférons néanmoins cette dernière dénomination sans exclure toutefois d'utiliser celle d'« indigène » ou de « céramique commune ».

Nous n'avons pas cru bon d'inclure à ce corpus de dessins, les céramiques d'importation qui, dans une étude basée uniquement sur la forme des poteries, ne nous aurait été d'aucune utilité en vue de déterminer l'absence ou la présence d'affinités dans la culture matérielle des groupes humains étudiés. Bien que l'abondance ou la rareté de tessons d'amphore et de vaisselle importée sur un site se révèlent des indices précieux, pour mesurer la densité des échanges commerciaux avec le monde méditerranéen, une étude de formes ne nous renseignera pas sur l'identité ethnique des consommateurs de cette contrée.

Nos observations s'appuieront ainsi exclusivement sur le faciès de ces céramiques de fabrication locale et régionale. En comparant les formes de ces différentes poteries (vases, pots, écuelles etc.) avec leurs types correspondants sur les autres sites, nous tenterons de cerner d'un côté un faciès céramique plutôt celtique, de l'autre plutôt aquitain. Des particularités intrinsèques aux entités gauloises et aquitaines pourront peut-être ainsi être mises en exergue avant qu'en définitive, ne soient confrontés les faciès de ces deux grands ensembles.

Déterminer la nature ethnique d'une communauté à travers l'examen de sa culture matérielle, ici le mobilier céramique, est l'objectif sous-jacent que traduit l'établissement de ce corpus. Nous engagerons plus tard dans le corps de ce mémoire une réflexion sur la pertinence, réelle ou non, de l'utilisation de ces éléments de la culture matérielle à des fins d'identification ethnique et de délimitation géoculturelle.

Terminons par préciser que la consultation de plusieurs dizaines de rapports de fouilles aux DRAC de Toulouse et Bordeaux n'aura cependant pas permis de trouver des dessins céramiques pour la totalité de nos sites. Ce fut le cas concernant la fouille ancienne du tumulus d'Aubagnan. Les rapports sur Lectoure, Le Mas-d'Agenais et Soulac-sur-Mer n'ont pas non plus livré la documentation recherchée, tout comme pour Boé, mais l'oppidum d'Agen seulement distant de 7 km comblera ce manque pour cette dernière zone. La totalité des autres sites ont pu être renseignés. Cependant, de par le petit nombre de sites présentés, notre étude ne pouvait pas prétendre cerner de manière exhaustive la production céramique « indigène » d'une aire géographique aussi vaste, allant des territoires péri-garonnais de la rive droite du fleuve à la chaîne pyrénéenne. Afin de tenter d'y remédier, nous avons pris le parti de rajouter plusieurs sites, surtout dans la frange méridionale de la région. Ainsi les sites d'Hastingues et de Guéthary viennent renforcer le maillage de la zone sud occidentale de l'Aquitaine. Toujours dans le piémont pyrénéen mais cette fois beaucoup plus à l'est, Lescar, Bordes et Saint-Bertrand-de-Comminges viennent quant à eux couvrir une zone jusque là lacunaire. Ce corpus comprend en toute fin les propositions de synthèse de productions céramiques réalisées par Philippe Gardes et Christophe Sireix, chacune sur une étendue géographique différente. Fort des dessins céramiques de 14 sites que nous avons rassemblés, nous tenterons alors à notre tour de proposer une synthèse de la production céramique mais sur une aire géographique différente, plus vaste, des territoires celtiques de la rive droite de la Garonne, Vieille-Toulouse, Agen, Mouliets-et-Villemartin, et franchissant le fleuve jusqu'aux premiers contreforts du piémont pyrénéen. Par nos observations, nous tenterons de mettre en exergue la présence ou l'absence de grandes tendances régionales voire de certaines particularités plus locales relatives au mobilier céramique de la zone géographique considérée. Pour quelques sites, nous avons poussé notre cadre chronologique jusqu'au début de l'époque romaine afin d'y constater ou non l'existence de continuités culturelles.

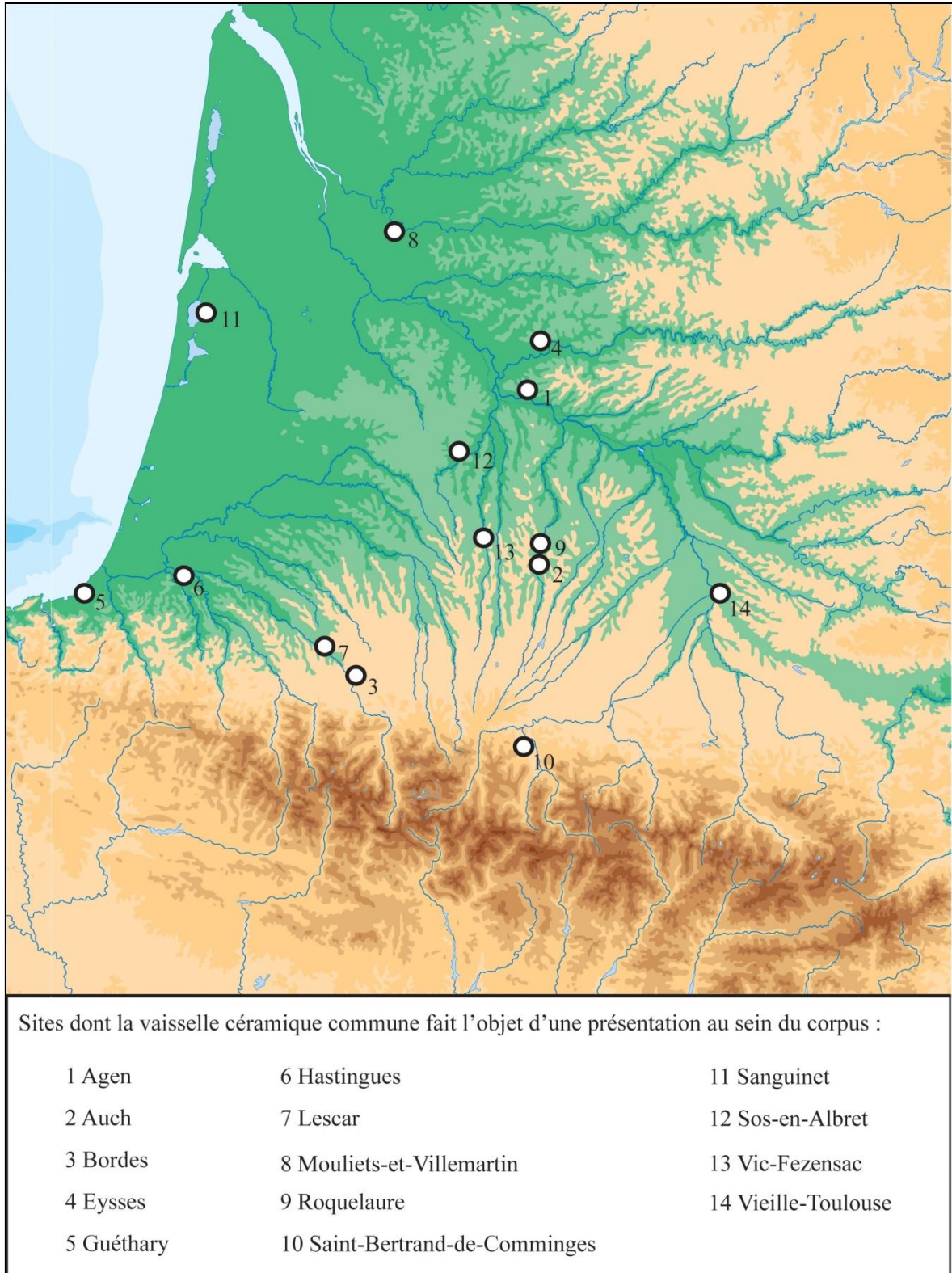


Fig. 65 – Sites dont la vaisselle céramique commune fait l'objet d'une présentation au sein du corpus.

4. 1. Sites péri-garonnais de la Gaule celtique

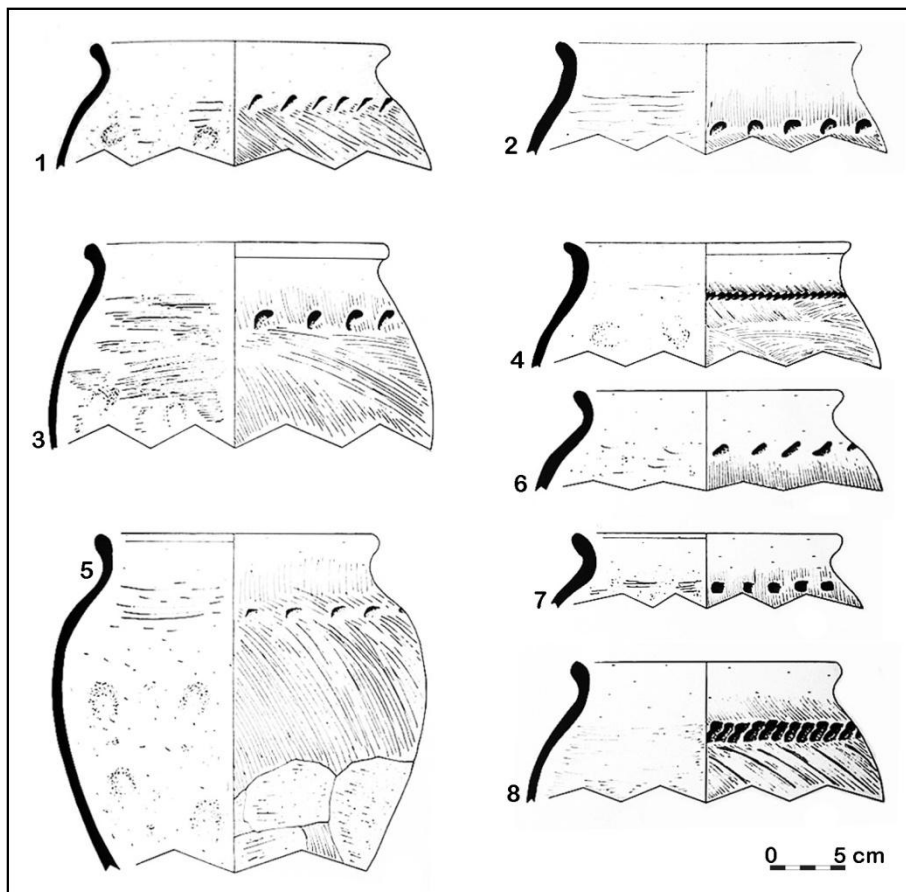
4. 1. 1. Lacoste (Mouliets-et-Villemartin)

Documentation :

Sireix Ch., « Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde) » dans *Aquitania*, tome VIII, 1990, p. 57 à 97.

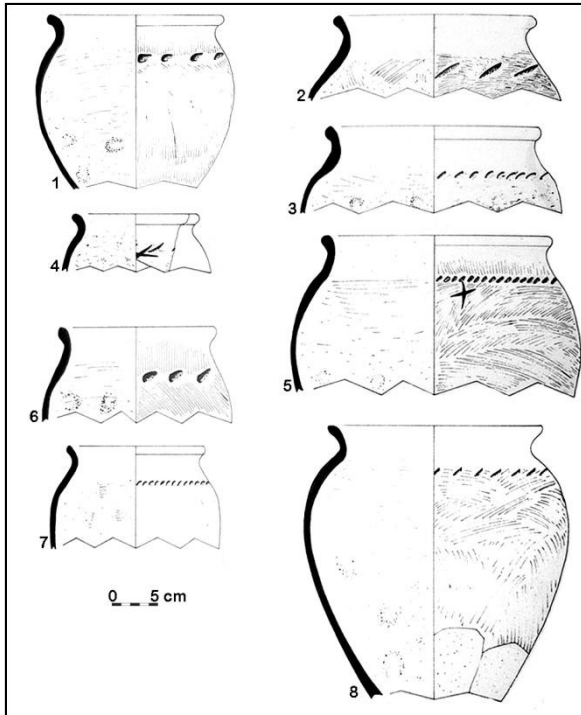
Datation : Cette ville « marché » est habitée des années 250 à 130 av. J.-C⁸².

Dessins céramiques :

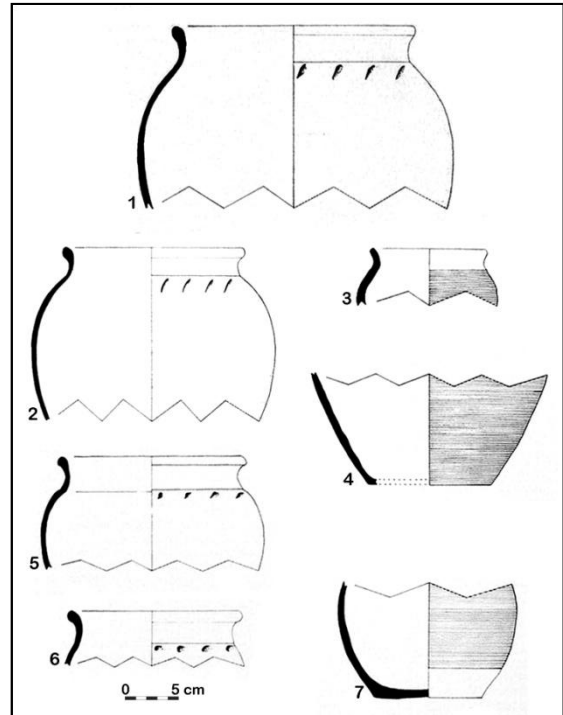


Lacoste, pl. 1 – non tournée : fig. n° 1 à 8 : pots de « type I » (dessins Ch. Sireix).

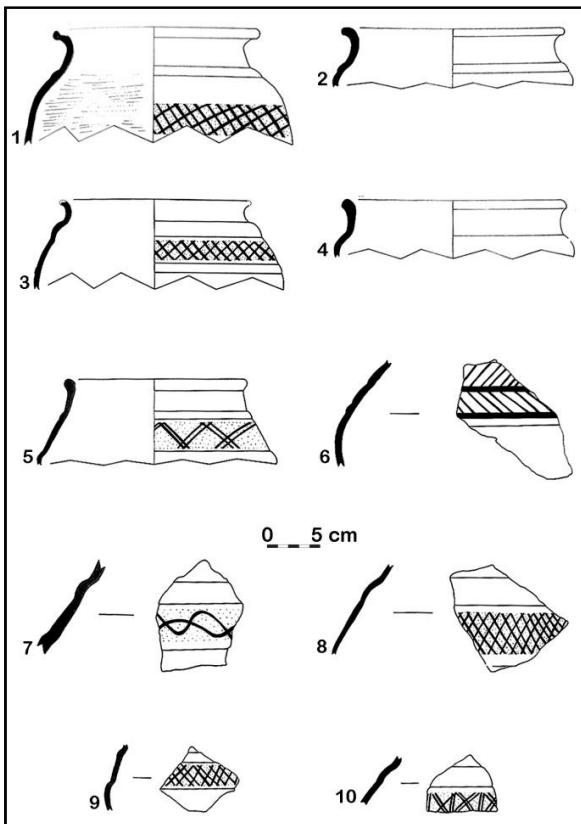
⁸² Sireix Ch., « Lacoste à Mouliets-et-Villemartin : une grande agglomération artisanale du sud-ouest de la Gaule », dans *Gaulois d'Aquitaine*, 2011, p. 42.



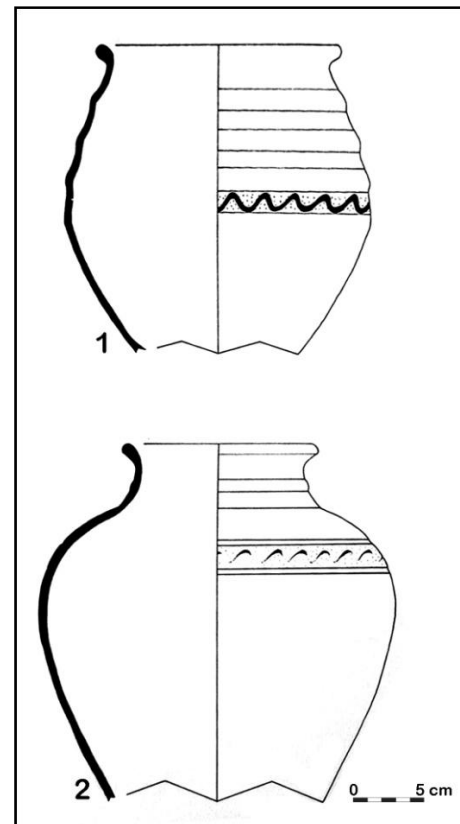
Lacoste, pl. 2 – non tournée : fig. n° 1 à 8 : pots de « type I » (dessins Ch. Sireix) (à gauche).



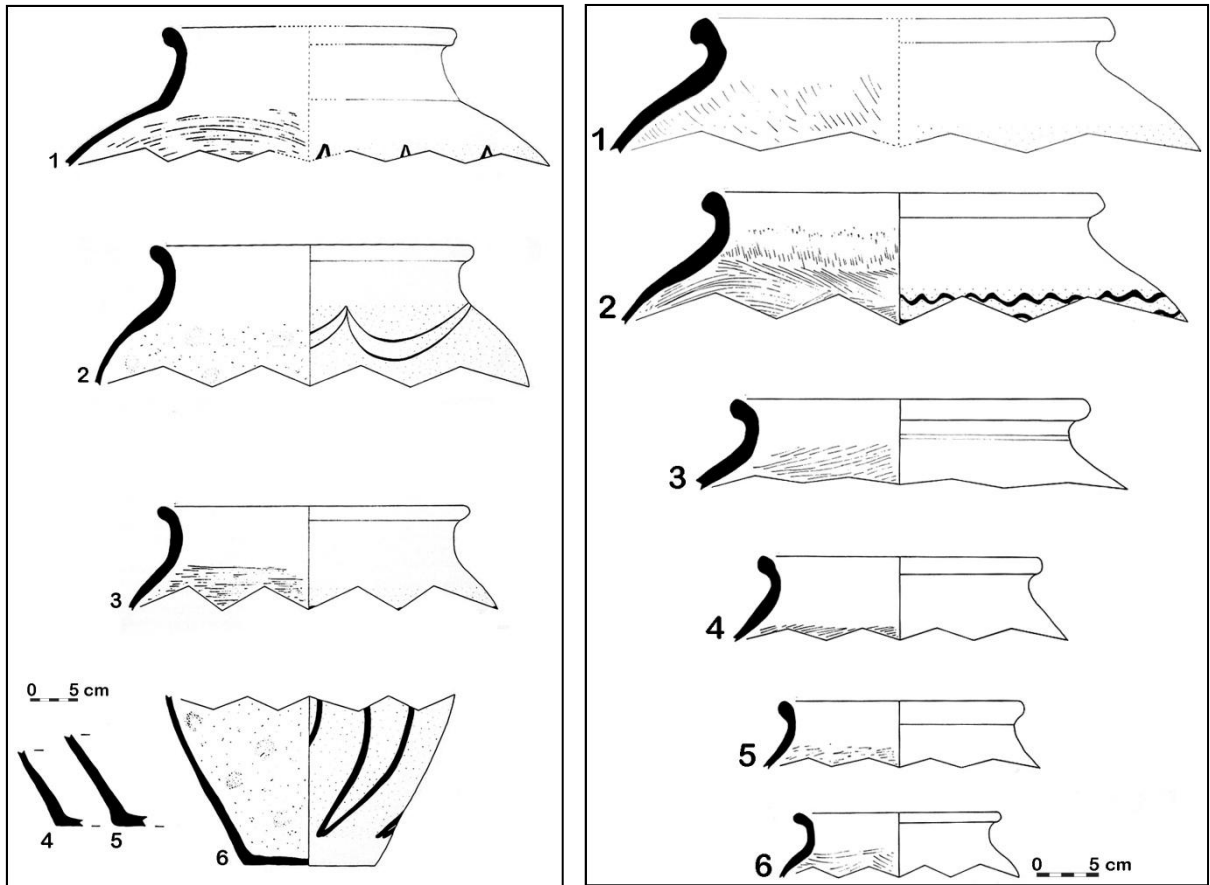
Lacoste, pl. 3 – tournée : fig. n° 1 à 8 : pots de « type II » (dessins Ch. Sireix) (à droite).



Lacoste, pl. 4 – tournée : fig. n° 1 à 10 : pots biconiques et ovoïdes (dessins Ch. Sireix) (à gauche).



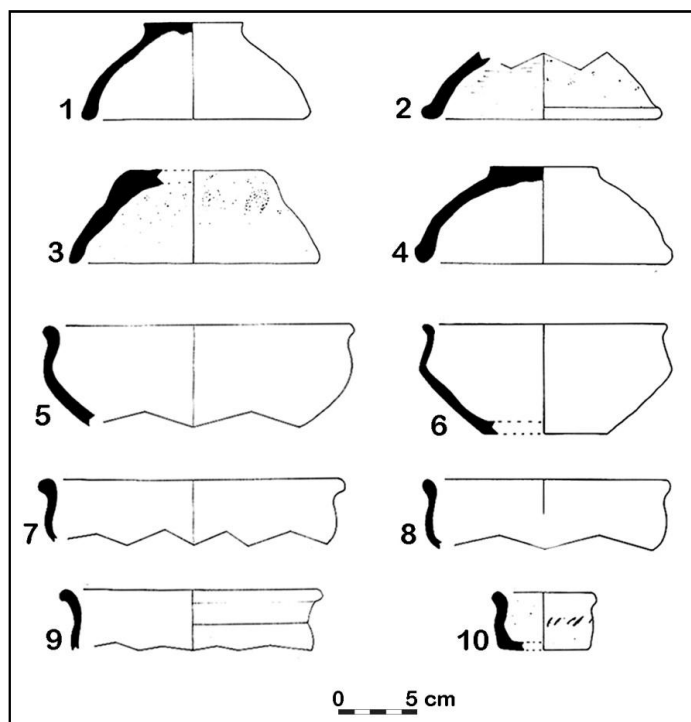
Lacoste, pl. 5 – tournée : fig. n° 1 à 2 : pots biconiques et ovoïdes (dessins Ch. Sireix) (à droite).

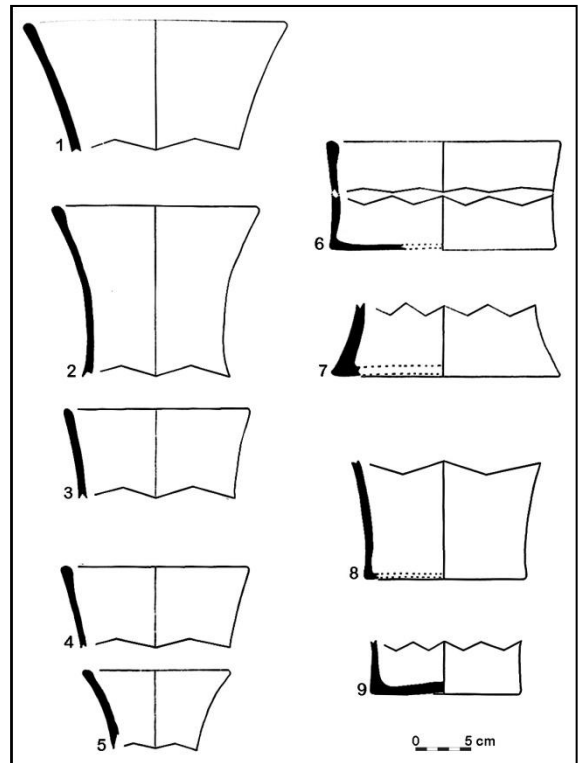
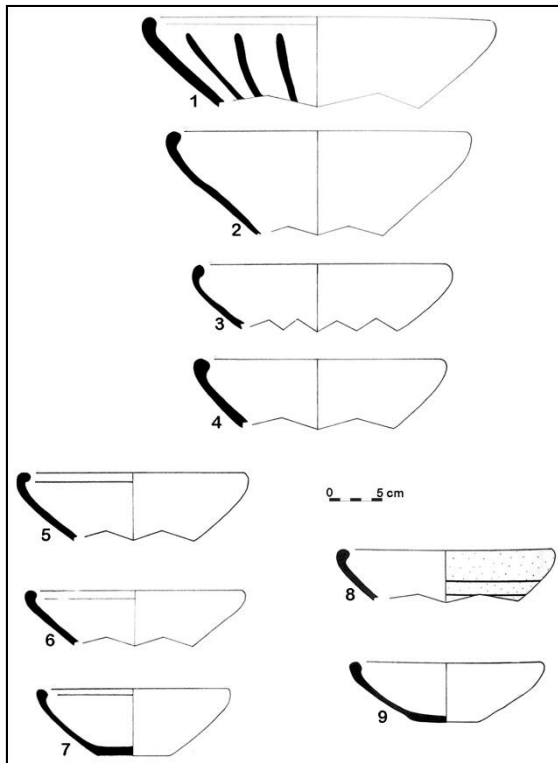


Lacoste, pl. 6 – non tournée : fig. n° 1 à 6 : vases à provisions (dessins Ch. Sireix) (à gauche).

Lacoste, pl. 7 – non tournée : fig. n° 1 à 6 : vases à provisions (dessins Ch. Sireix) (à droite).

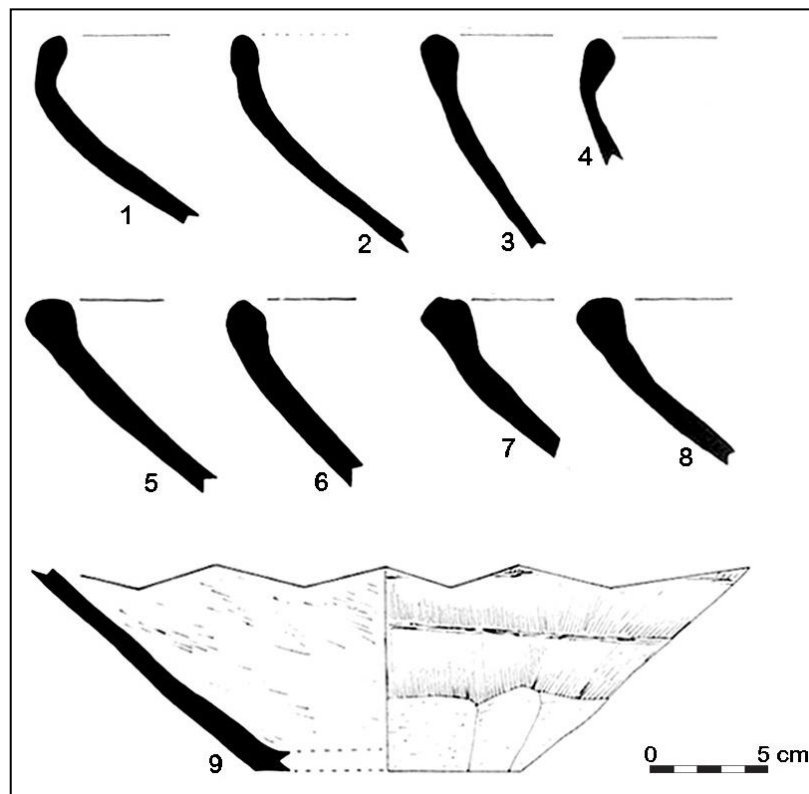
Lacoste, pl. 8 – tournée : fig. n° 1 à 4 :
couvercles ; fig. n° 5 à 10 : jattes
(dessins Ch. Sireix) (en bas à droite).





Lacoste, pl. 9 – tournée : fig. n° 1 à 9 : écuelles « type I » (dessins Ch. Sireix) (à gauche).

Lacoste, pl. 10 – tournée : fig. n° 1 à 9 : gobelets (dessins Ch. Sireix) (à droite).



Lacoste, pl. 11 – non tournée : fig. n° 1 à 4 : écuelles de « type II » ; fig. n° 5 à 9 : écuelles de « type III » (dessins Ch. Sireix).

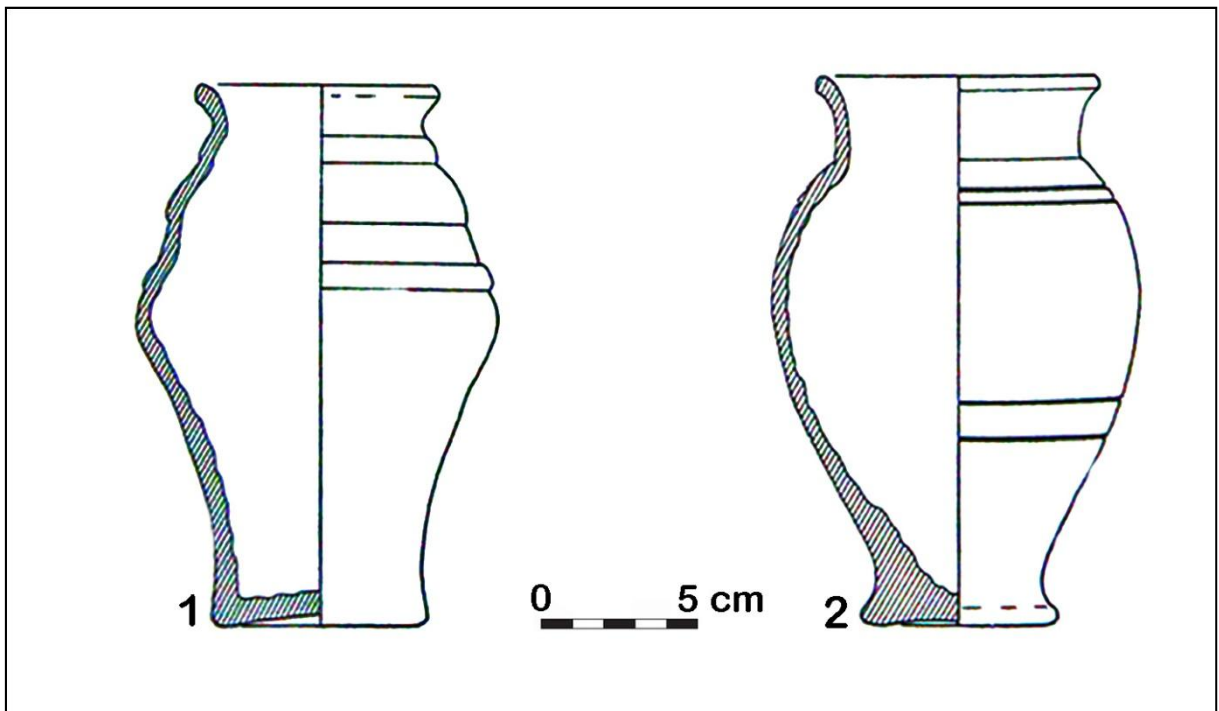
4. 1. 2. Plateau de l'Ermitage (Agen)

Documentation :

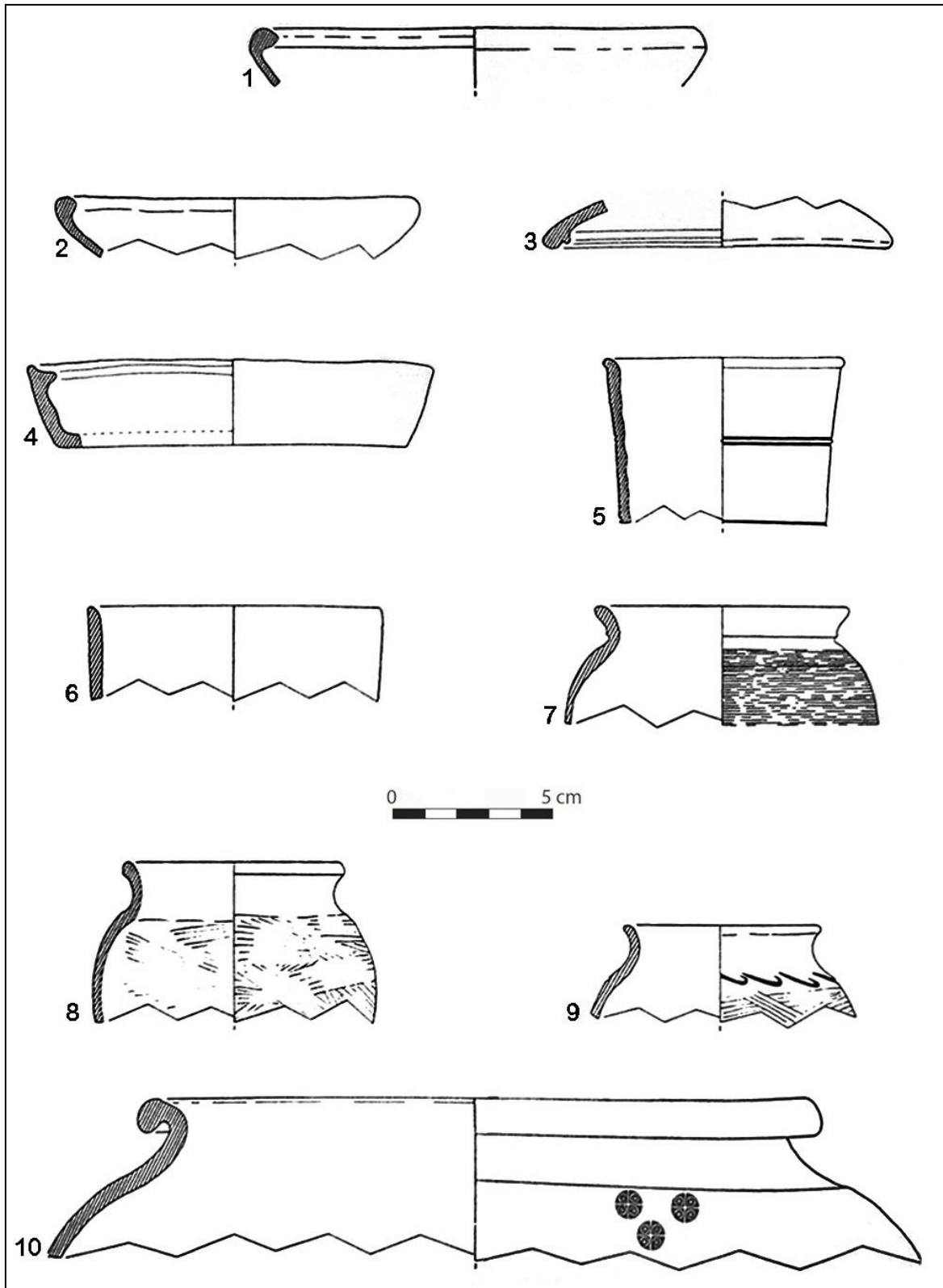
Boudet R., *Rituels celtes d'Aquitaine*, 1996.

Datation : L'*oppidum* est occupé de la fin du IIe à la première moitié du Ier siècle av. J.-C. période à laquelle le puits Z1 fut vraisemblablement comblé. Le puits st41 quant à lui paraît plutôt avoir fonctionné dans le dernier quart du IIe siècle av. J.-C. Le comblement de la fosse (st.5) est daté du deuxième quart du Ier s. av. J.-C.

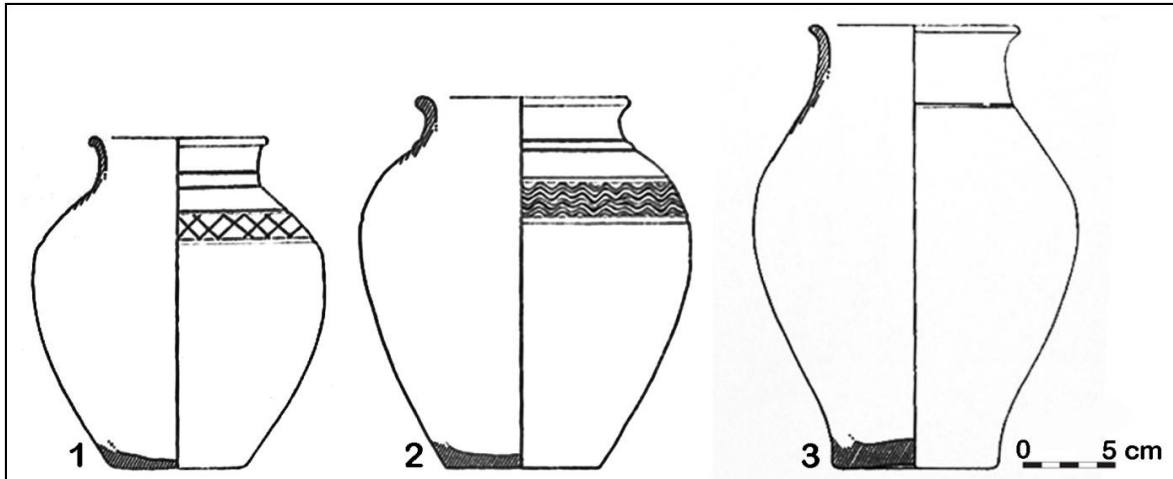
Dessins céramiques :



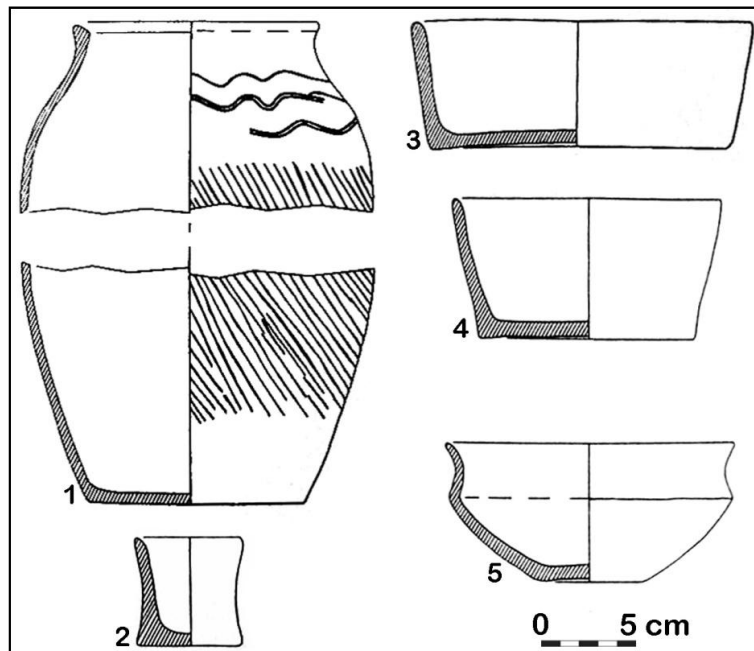
L'Ermitage, pl. 1 : fig. n° 1 et 2 : vases du dépôt du puits Z1 (dessins R. Boudet).



L'Ermitage, pl. 2 : fig. n° 1 et 2 : écuelles ; fig. n° 3 : couvercle ; fig. n° 4 : plat à bord mouluré d'inspiration italique ; fig. n° 5 et 6 : gobelets ; non tournée : fig. n° 7 à 9 : pots ovoïdes ; fig. n° 10 : vase à provision (dessins R. Boudet).



*L'Ermitage, pl. 3 – tournée : fig. n° 1 à 3 : vases du dépôt de l'US 10 du puits ST41
(dessins C. Fondeville)*



*L'Ermitage, pl. 4 : mobilier céramique retrouvé dans une fosse (st. 5) fouillée en 1992
(dessins A. Beyneix).*

Remarque :

Le tesson de vase à provision présenté porte en estampille trois motifs cruciformes. La fouille des fours de potiers d'Aiguillon à dix kilomètres au nord d'Agen a permis d'établir que cette officine était à l'origine de la production de ces *dolia* à estampilles cruciformes⁸³.

⁸³ Boudet R., 1996, p. 10.

4. 1. 3. Plateau de La Planho (Vieille-Toulouse)

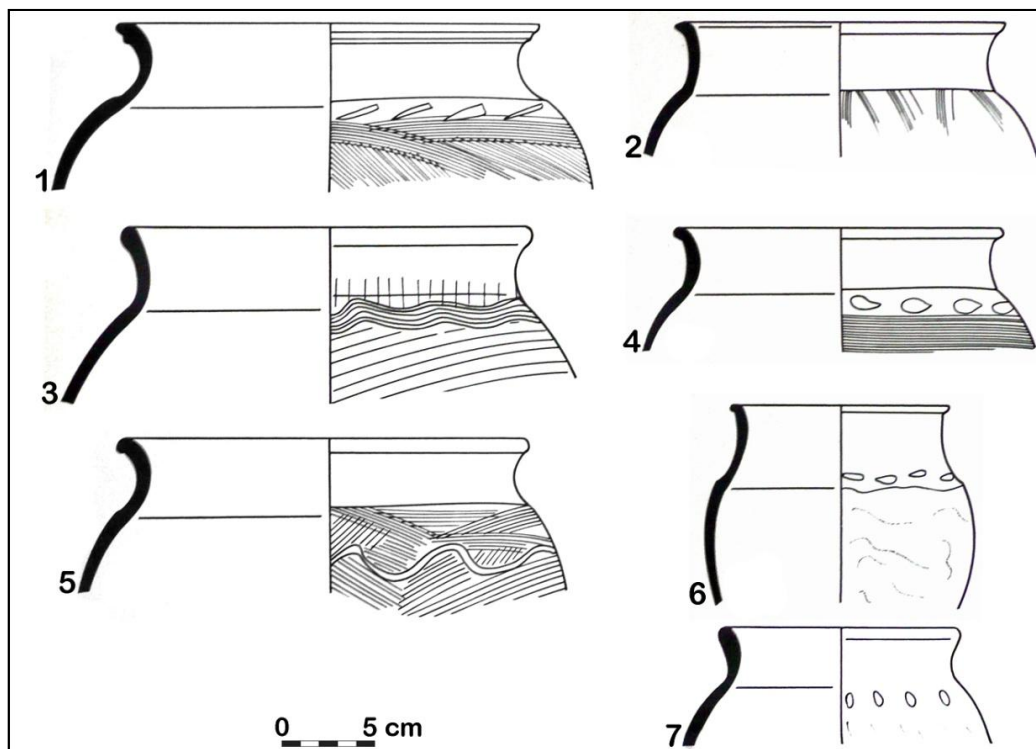
Documentation :

- Sergent Fr., *Vieille-Toulouse, 9 chemin de la Planho*, Diagnostic archéologique, Rapport d'opération, 2012.

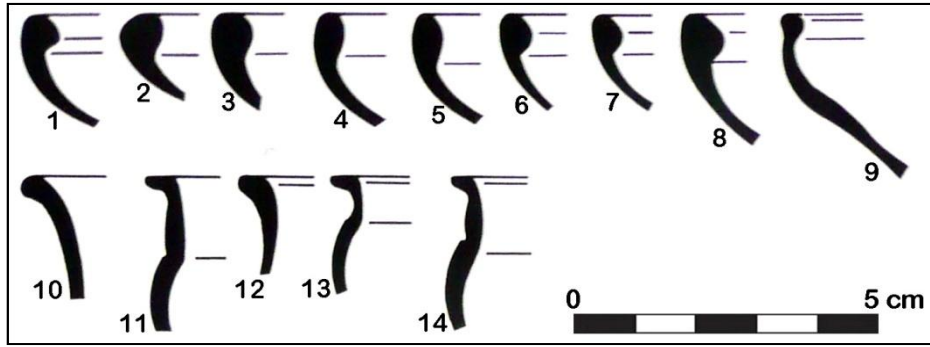
- Vidal M., Marty B., *Vieille-Toulouse, Fosse Funéraire XLVIII* : Rapport Confidentiel, 1979.

Datation : Le plateau de La Planho est habité dès la fin du III^e siècle av. J.-C. Il commence à tomber en désuétude au début du I^{er} siècle ap. J.-C. Le mobilier exposé extrait des deux rapports couvre deux périodes différentes, la fosse XLVIII est datée des années 175 à 125 av. J.-C., tandis que la fosse 5 du sondage 1 du diagnostic de 2011 est attribuable à la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

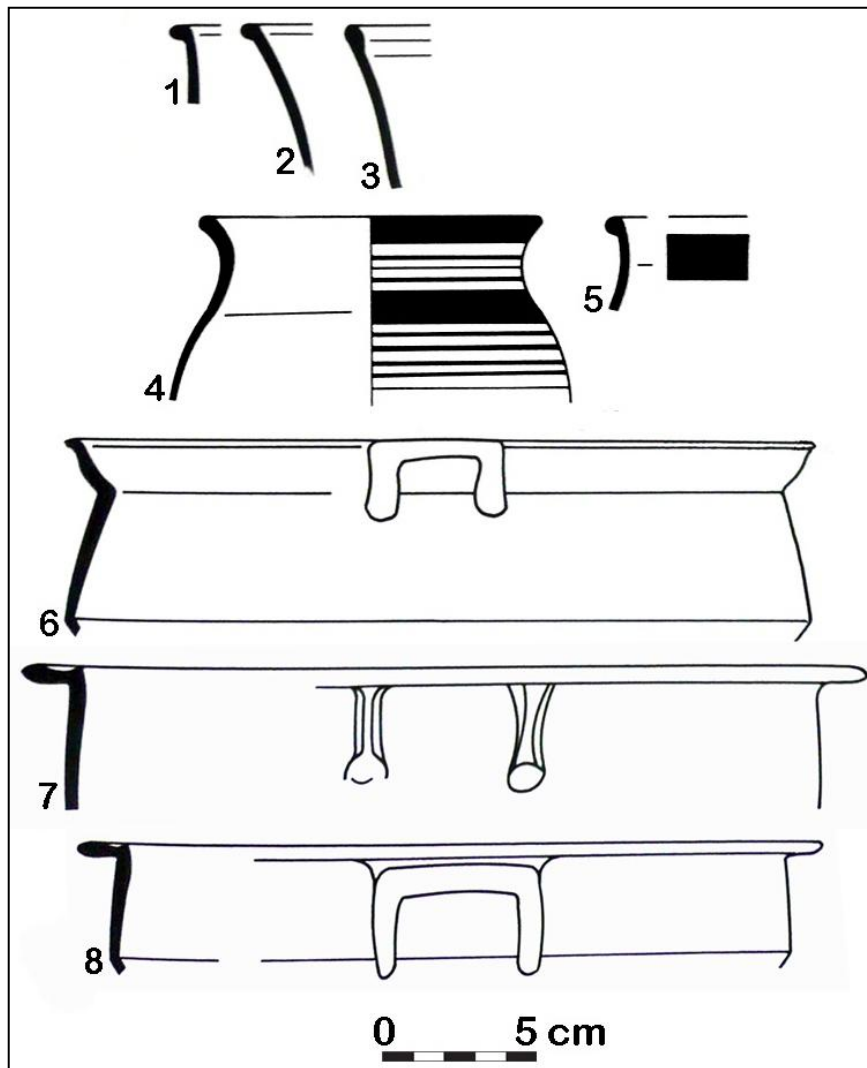
Dessins céramique de la Fosse XLVIII datée des années 175 à 125 av. J.-C. :



Vieille-Toulouse, pl. 1 – non tournée : fig. n° 1 à 7 : pots peignés (dessins M. Vidal ?).

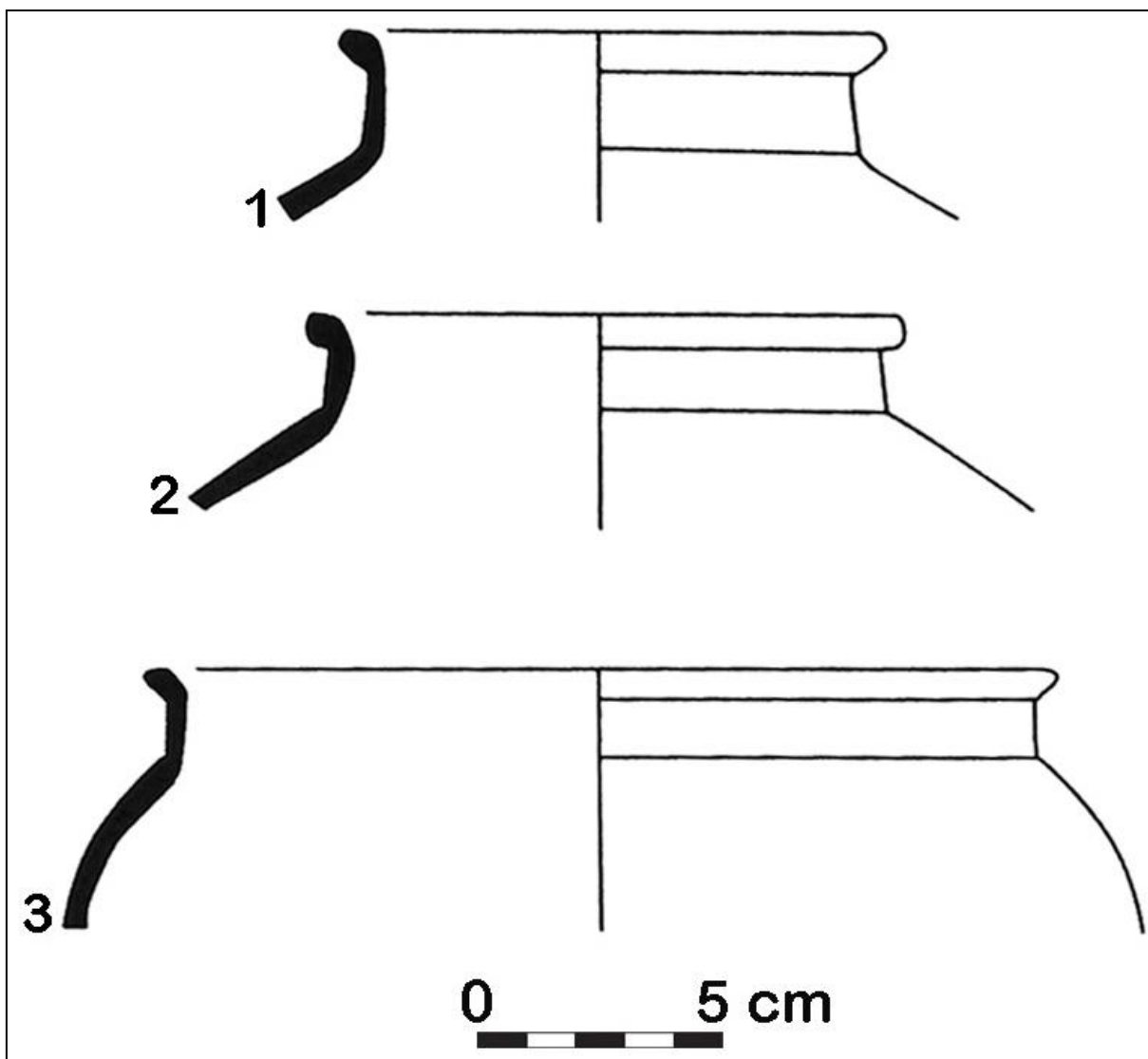


Vieille-Toulouse, pl. 2 – non tournée : fig. n° 1 à 9 : lèvres d'écuelles ; fig. n° 10 à 14 : lèvres de jattes
(dessins M. Vidal ?).

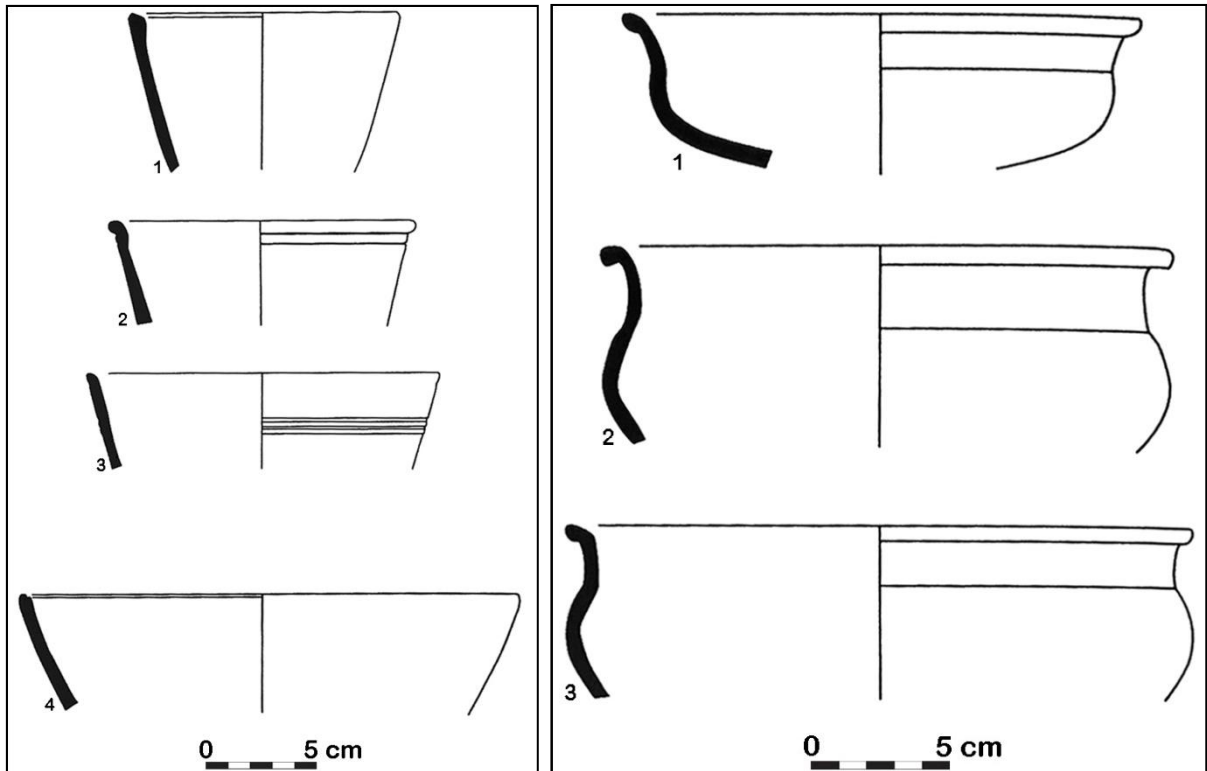


Vieille-Toulouse, pl. 3 : fig. n° 1 à 3 : lèvres de vases tronconiques ; fig. n° 4, 5 : pots ovoïdes peints en blancs à décor de bandes rouges ; fig. n° 6 à 8 : marmites (dessins M. Vidal ?).

Dessins céramiques du mobilier de la fosse 5 du sondage 1, datée de la 1ere moitié du Ier s. av. J.-C. :



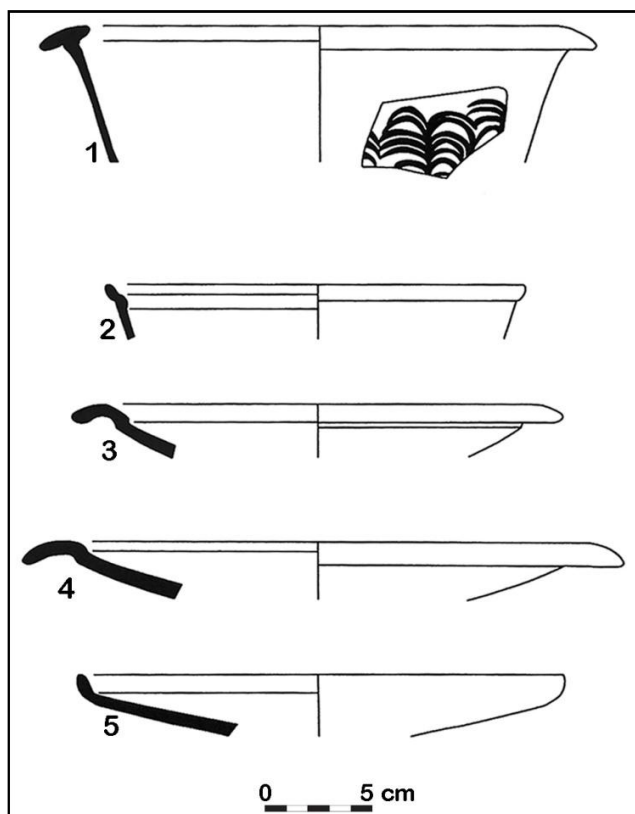
Vieille-Toulouse, pl. 4 – tournée : fig. n° 1 à 3 : pots (dessins L. Benquet).

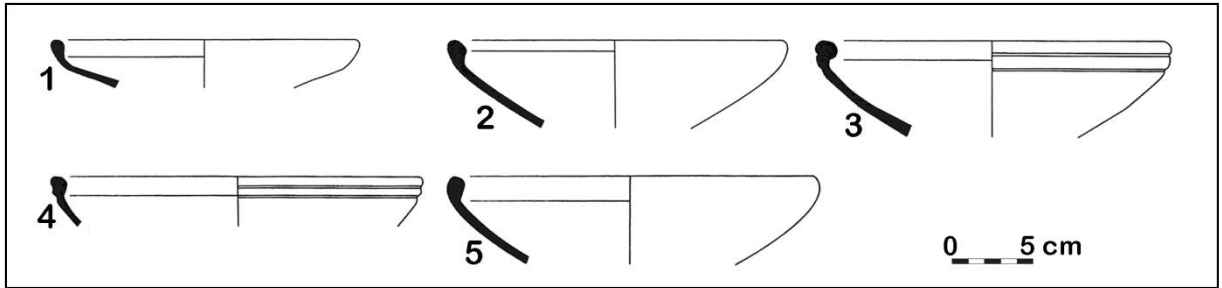


Vieille-Toulouse, pl. 5 – tournée : fig. n° 1 à 3 : gobelets ; fig ; n° 4 : bol (dessins L. Benquet) (à gauche).

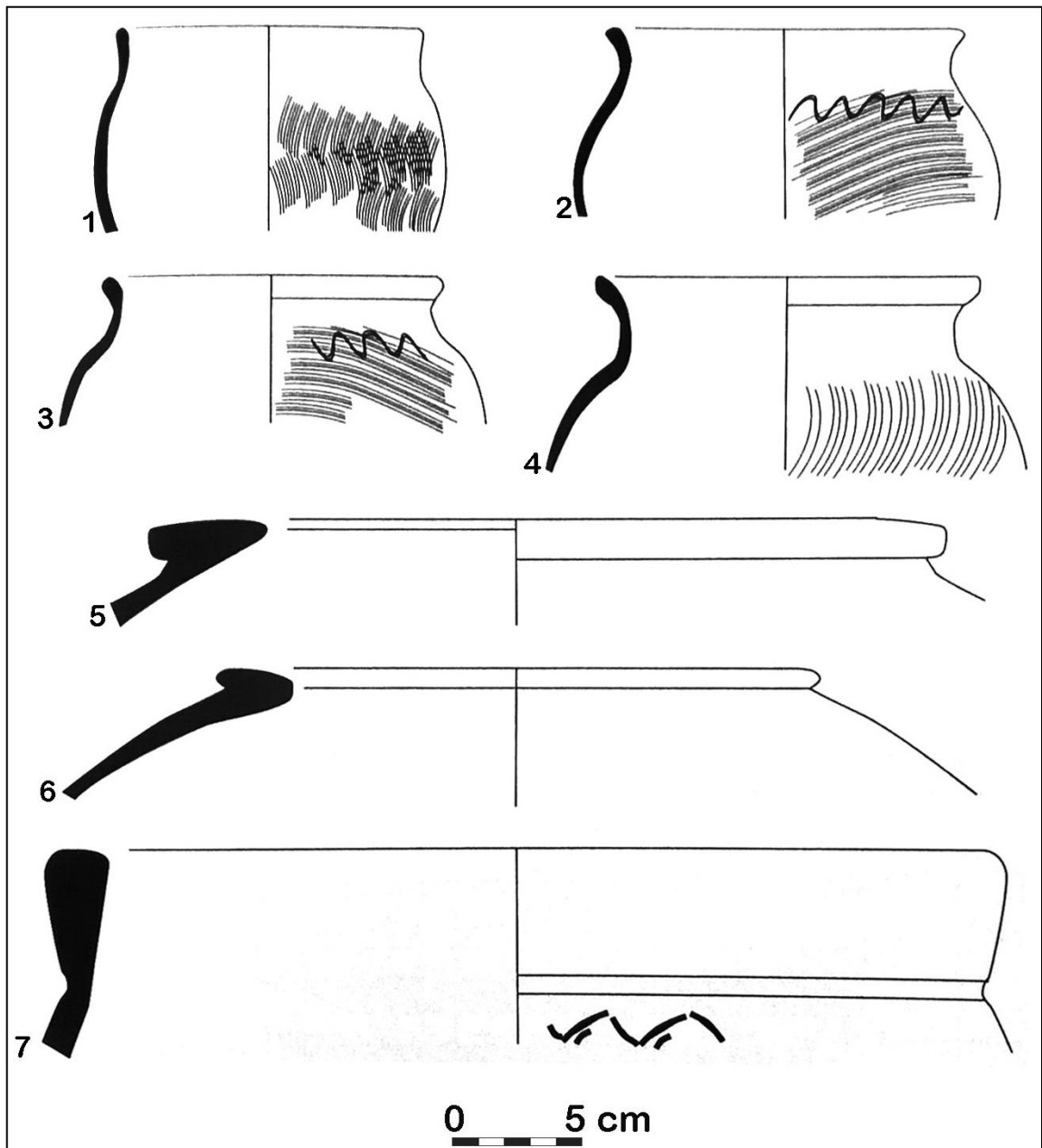
Vieille-Toulouse, pl. 6 – tournée : fig. n° 1 à 3 : jattes (dessins L. Benquet) (à droite).

Vieille-Toulouse, pl. 7 – tournée : fig. n° 1 :
 écuelle d'imitation ibérique ; fig n° 2 :
 marmite d'imitation italique ; fig. n° 3 à 5 :
 écuelles d'imitation italique (dessins L.
 Benquet) (en bas à droite).





Vieille-Toulouse, pl. 8 – tournée : fig. n° 1 à 5 : écuelles (dessins L. Benquet).



Vieille-Toulouse, pl. 9 – non tournée : fig. n° 1 à 4 : pots ovoïdes ; fig. 5 à 7 : vases à provisions (dessins L. Benquet).

Remarque :

Le mobilier céramique de la fosse XLVIII fouillée en 1979 ne comporte que peu de poteries de fabrication locale en comparaison de celles importées. Le répertoire des formes s'avère être « typique du toulousain » tant pour les terrines, que les vases tronconiques. M. Vidal souligne de surcroît « l'ancienneté des profils » et des décors des urnes peignées⁸⁴. Sur le sondage récent de 2011, le pourcentage de céramique tournée est très faible (5,9 % du NMI). Elle est exclusivement représentée par les vases ovoïdes et les *dolia* (**Vieille-Toulouse, pl. 9**). Concernant la céramique tournée, Laurence Benquet qui s'est occupée de l'étude céramique pour cette opération diagnostic note également la part non négligeable de la vaisselle d'imitation, ibérique ou italique⁸⁵.

⁸⁴ Vidal M., 1979, p. 12.

⁸⁵ Sergent Fr., 2011, p. 61.

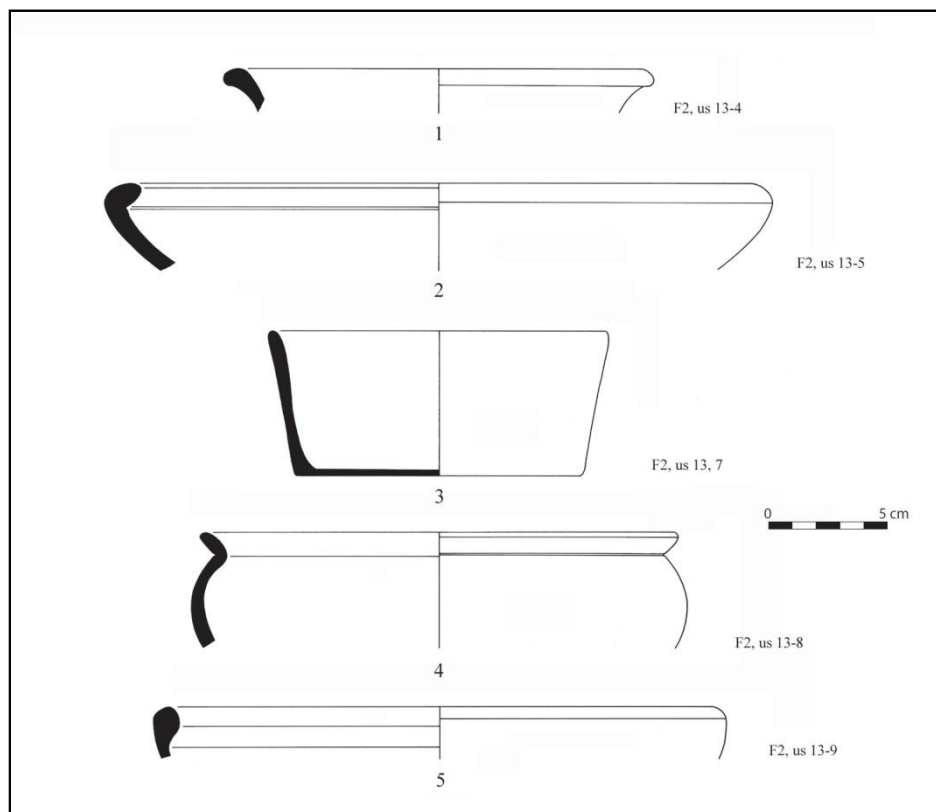
4. 1. 4. Eysses (Villeneuve-sur-Lot)

Documentation :

Besombes-Harry A., Lieu-dit La Rouquette, *Une occupation du 2^e âge du fer et du Haut-Empire s'intégrant à la trame urbaine d'Excisum*, Rapport Final d'Opération, I.N.R.A.P., 2010.

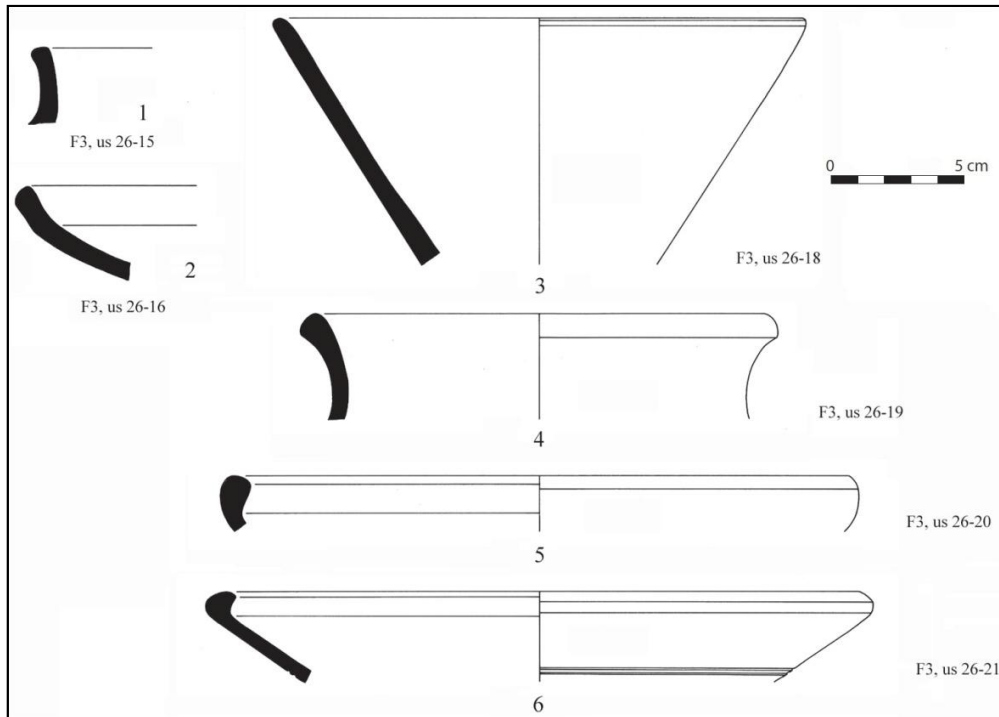
Datation : 120 à 70 av. J.-C⁸⁶.

Dessins céramiques :

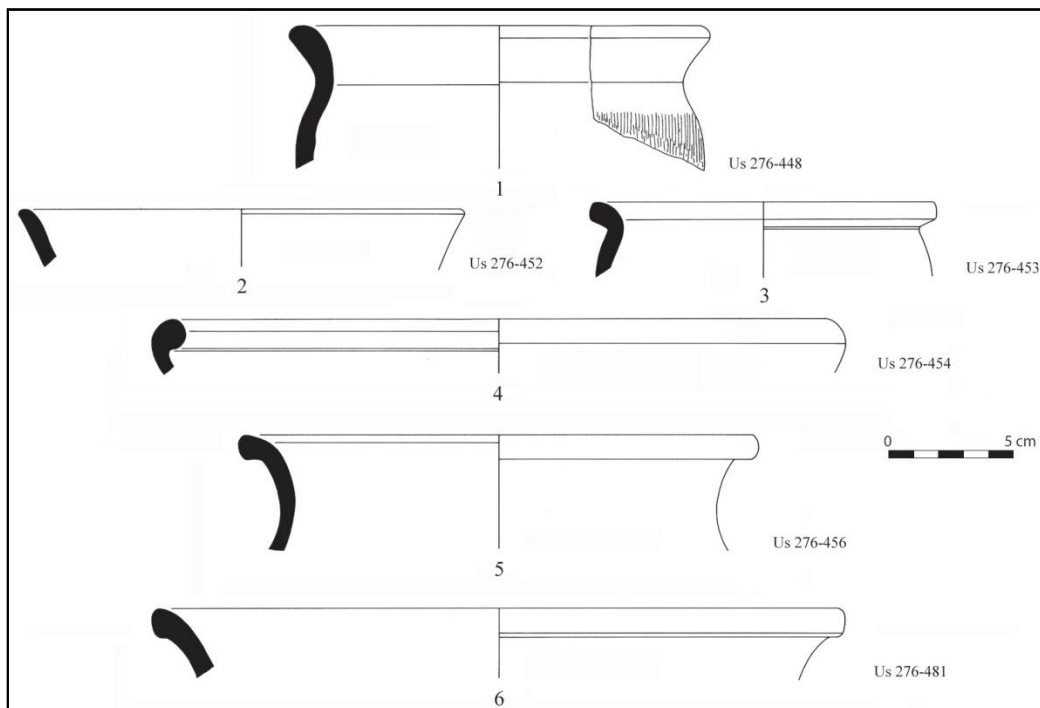


Eysses, pl. 1 – tournée : fig. n° 1 : pot ovoïde ; fig. n° 2 : écuelle ; fig. n° 3 : gobelet ; fig. n° 4 : jatte ; fig. n° 5 : écuelle (dessin Martine Génin).

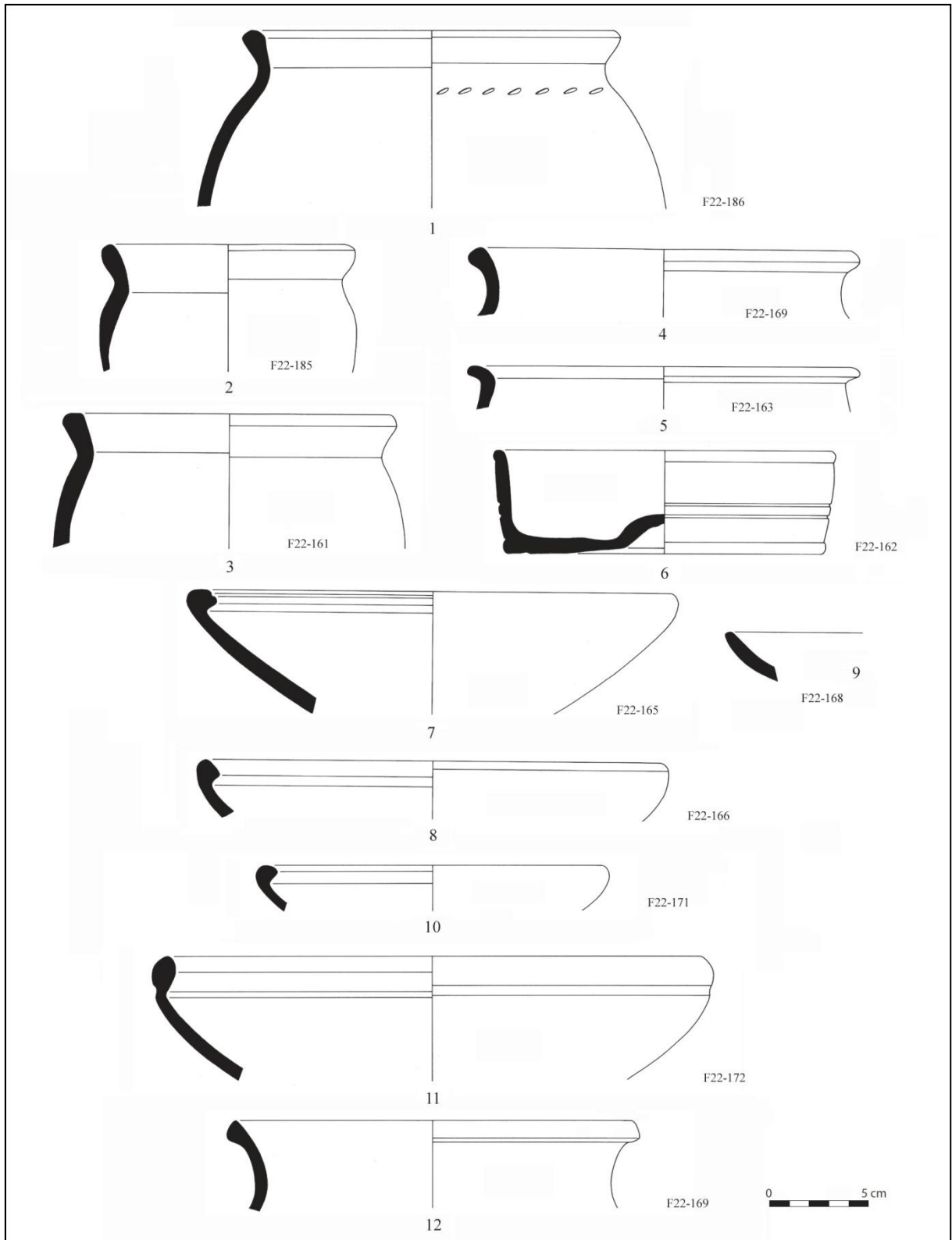
⁸⁶ Besombes-Harry A., 2011, p. 118.



Eysses, pl. 2 – non tournée : fig. n° 1 : pot ovoïde ; fig. n° 2 : écuelle ; - tournée : fig. n° 3 : gobelet ; fig. n° 4 : pots ovoïdes ; fig. n° 5 et 6 : écuelles (dessin Martine Génin).

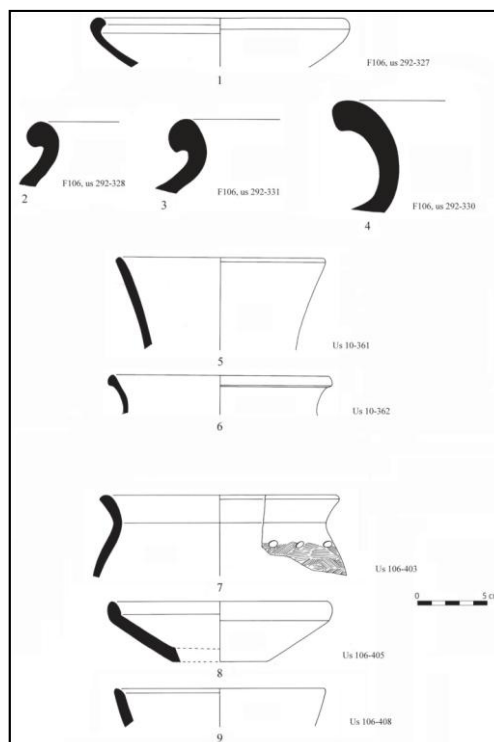


Eysses, pl. 3 – non tournée : fig. n° 1 : pot ovoïde ; - tournée : fig. n° 2 : gobelet ; fig. n° 3 : petit pot ovoïde ; fig. n° 4 : écuelle ; - fig. n° 5 et 6 : pots ovoïdes (dessin Martine Génin).

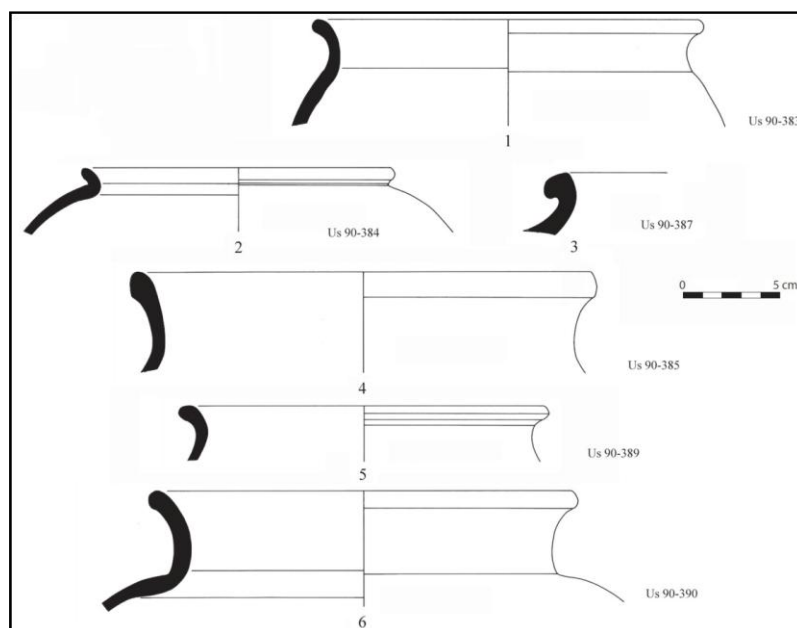


Eysses, pl. 4 – non tournée : fig. n° 1 à 3 : pots ovoïdes ; tournée: fig. n° 4 et 5 : pots ovoïdes ; fig. n° 6 : bol ; fig. n° 7 à 9 : écuelle ; fig. n° 10 et 11 : écuelles ; fig. n° 12 : pot ovoïde (dessin Martine Génin).

Eysses, pl. 5 – tournée : fig. n° 1 : écuelle ; fig. n° 2 à 4, 6 : pots ovoïdes ; fig. n° 5 : gobelet ; - non tournée : fig. n° 7 : pot ovoïde ; fig. n° 8 : écuelle ; fig. n° 9 : gobelet (dessin Martine Génin) (au dessus).



Eysses, pl. 6 – tournée : fig. n° 1 à 4 : pots globulaires ; fig. n° 5 à 7 : pots ovoïdes (dessin Martine Génin) (au dessous).



4. 2. Sites de l'Aquitaine césarienne

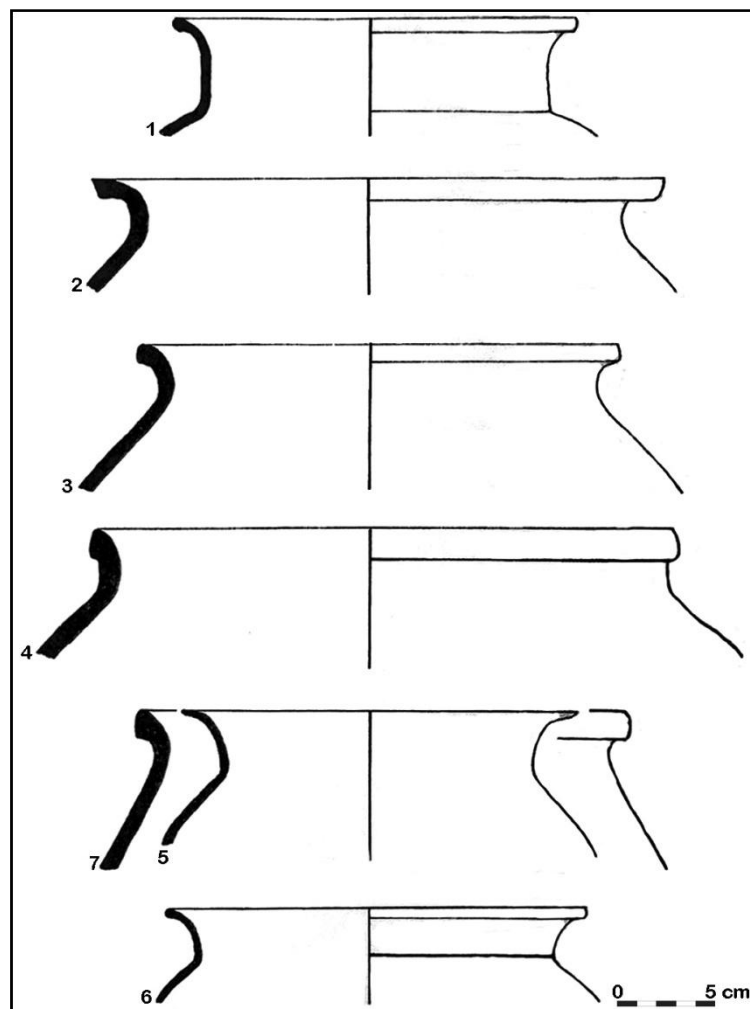
4. 2. 1. Sos-en-Albret

Documentation :

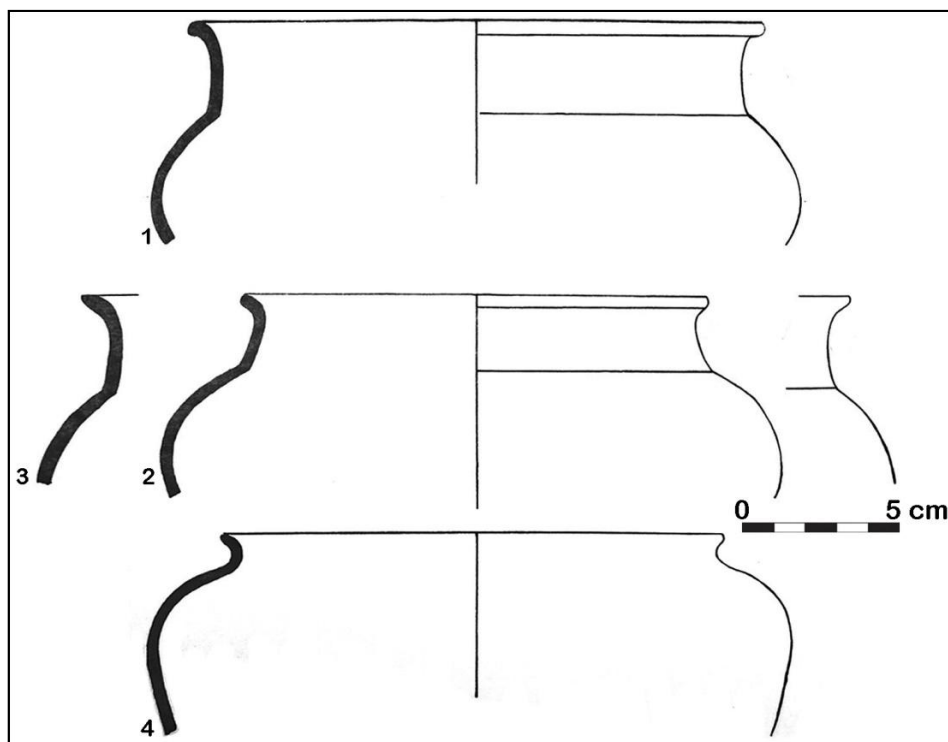
Lapart J., *Fours de potiers gaulois découverts à Sos, Peyroutet*, Rapport, 1981.

Datation : Le four semble avoir été en activité lors de la première moitié du Ier s. av. J.-C.

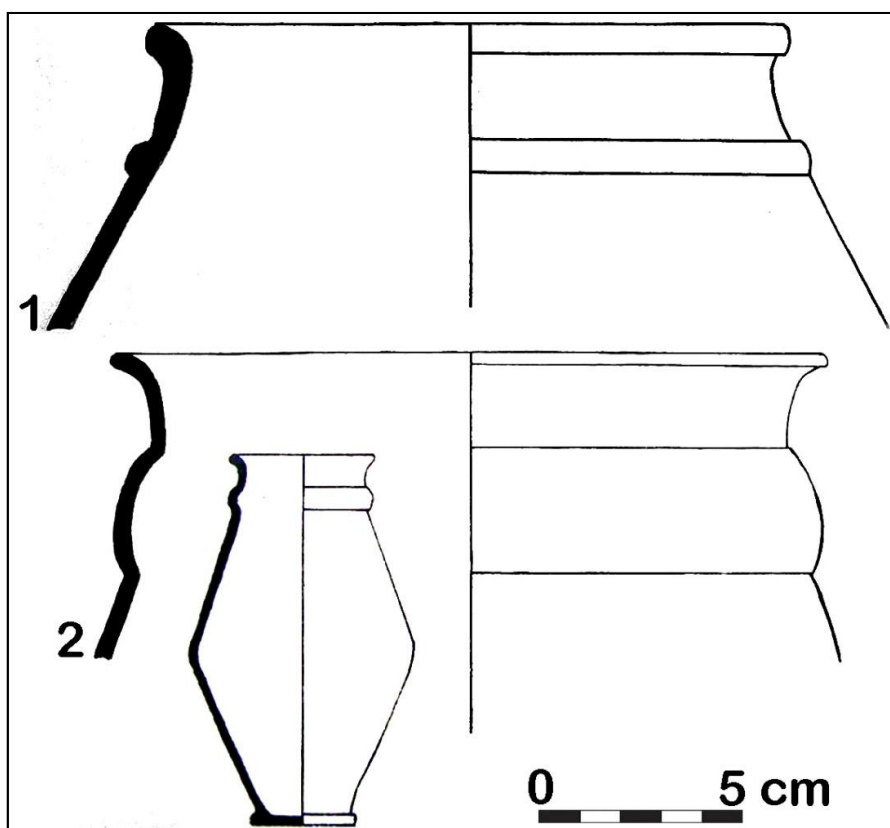
Dessins céramiques :



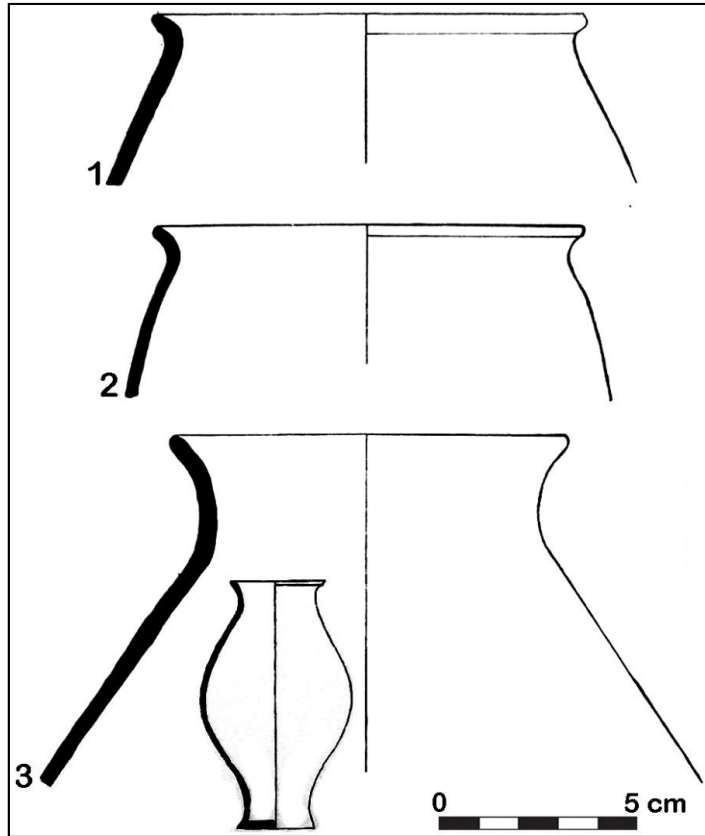
Sos, pl. 1 – tournée : fig. n° 1 à 6 : pots ovoïdes (dessins J. Lapart).



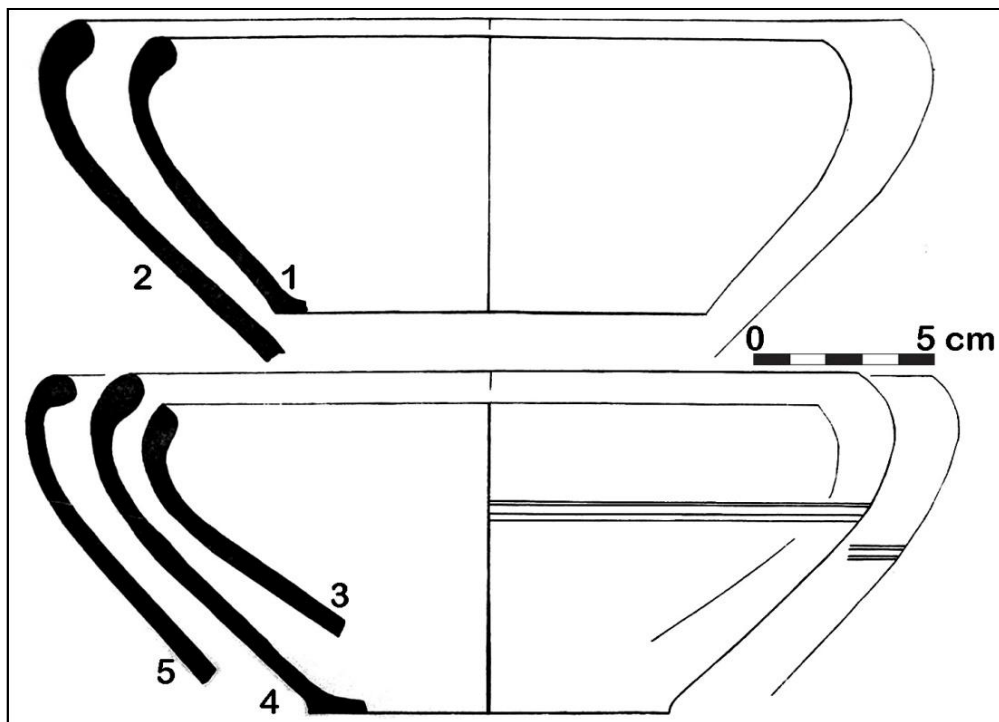
Sos, pl. 2 – tournée : fig. n° 1 à 4 : jattes carénées (dessins J. Lapart).



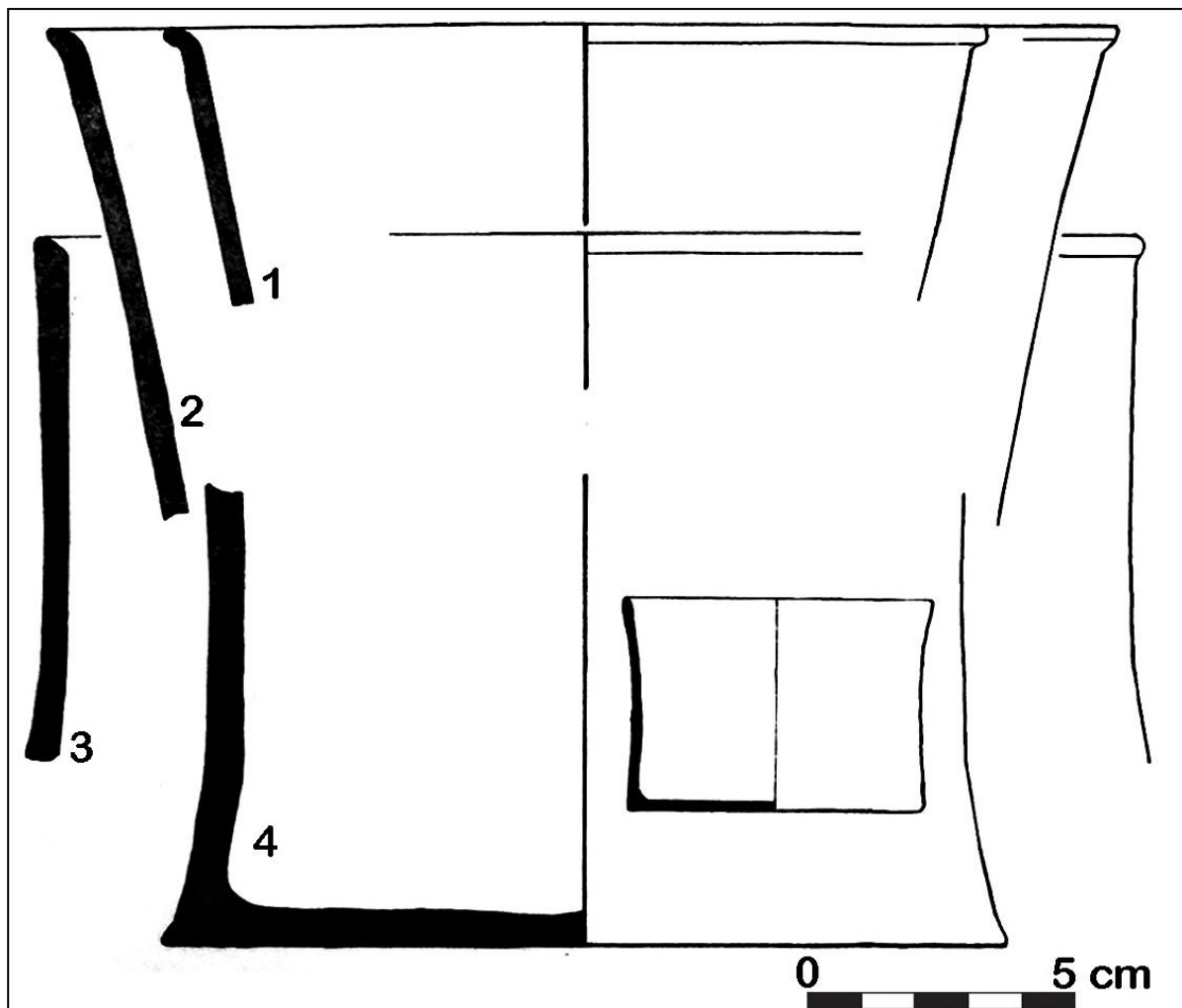
Sos, pl. 3 – tournée : fig. n° 1 et 2 : pots carénés (dessins J. Lapart).



Sos, pl. 4 – tournée : fig. n° 1 à 3 : vases de type balustre (dessins J. Lapart).



Sos, pl. 5 – tournée : fig. n° 1 à 4 : écuelles (dessins J. Lapart).



Sos, pl. 6 – tournée : fig. n° 1 à 4 : vases tronconiques (dessins J. Lapart).

Remarque⁸⁷ :

Toutes les formes typiques de La Tène III sont présentes, excepté les urnes peignées de tradition indigène et les imitations de céramiques romaines. La fouille d'Y. Marcadal en 1968 sur d'autres puits distants de 500 m n'en avait pas non plus mis au jour. Les fragments de vases ovoïdes sont nombreux, ils ne portent cependant pas de décors comme c'est le cas pour ceux découverts à Toulouse. J. Lapart signale que l'ensemble du mobilier céramique semble avoir été tourné.

⁸⁷ Lapart J., 1981, p. 4.

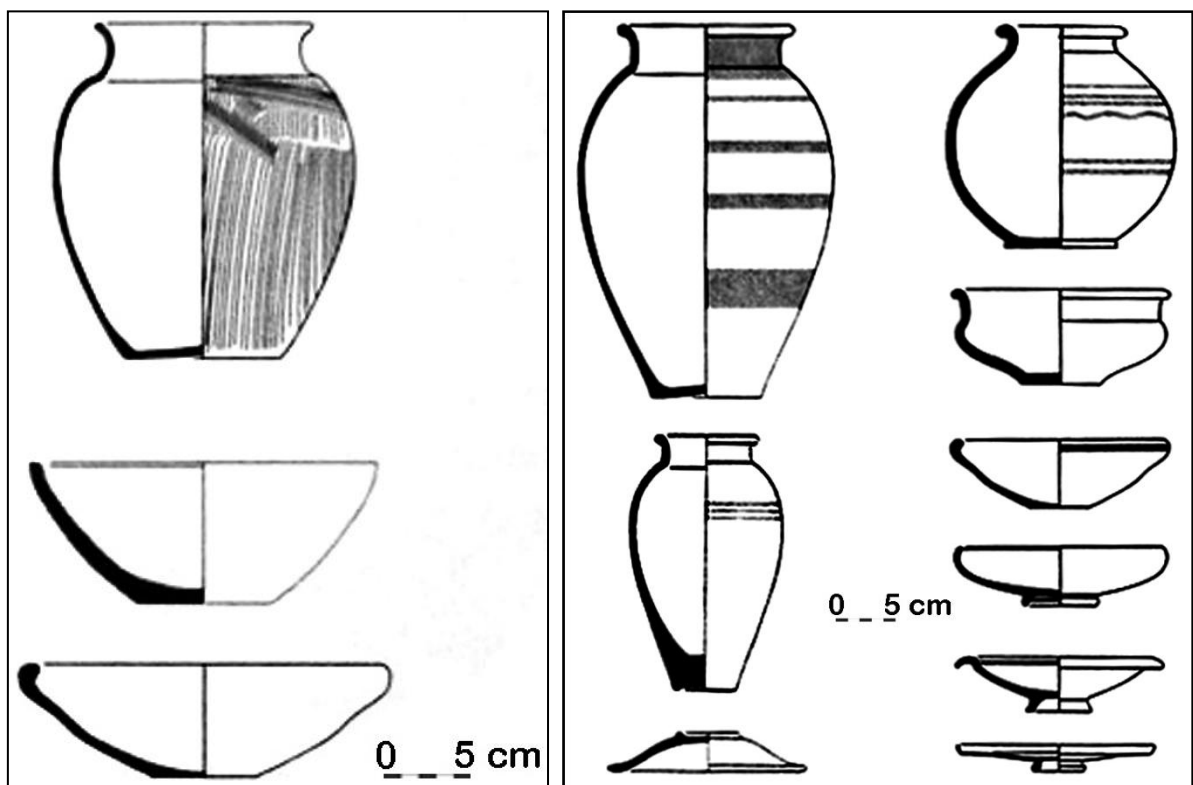
4. 2. 2. La Sioutat (Roquelaure)

Documentation :

Gardes Ph., Lemaire A., Le Dreff Th., *La Sioutat Roquelaure 2010, Rapport triennuel 2008 – 2010*, 2011.

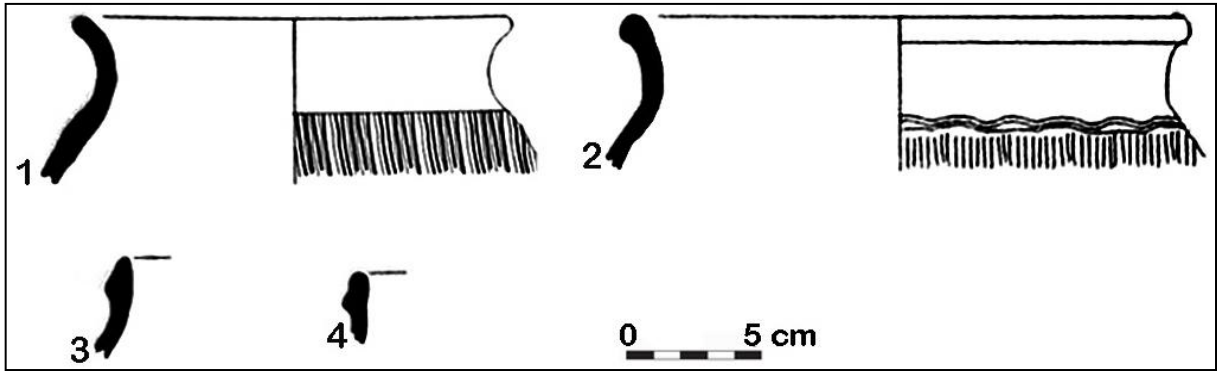
Datation : Le début du 2nd âge du Fer est encore mal documenté sur l'*oppidum* de La Sioutat, nous nous sommes ainsi limité à présenter le mobilier céramique d'une fenêtre chronologique allant des années 140 à 50 av. J.-C.

Dessins céramiques de la période 2a1 (140/130 à 90/80 av. J.-C.) :



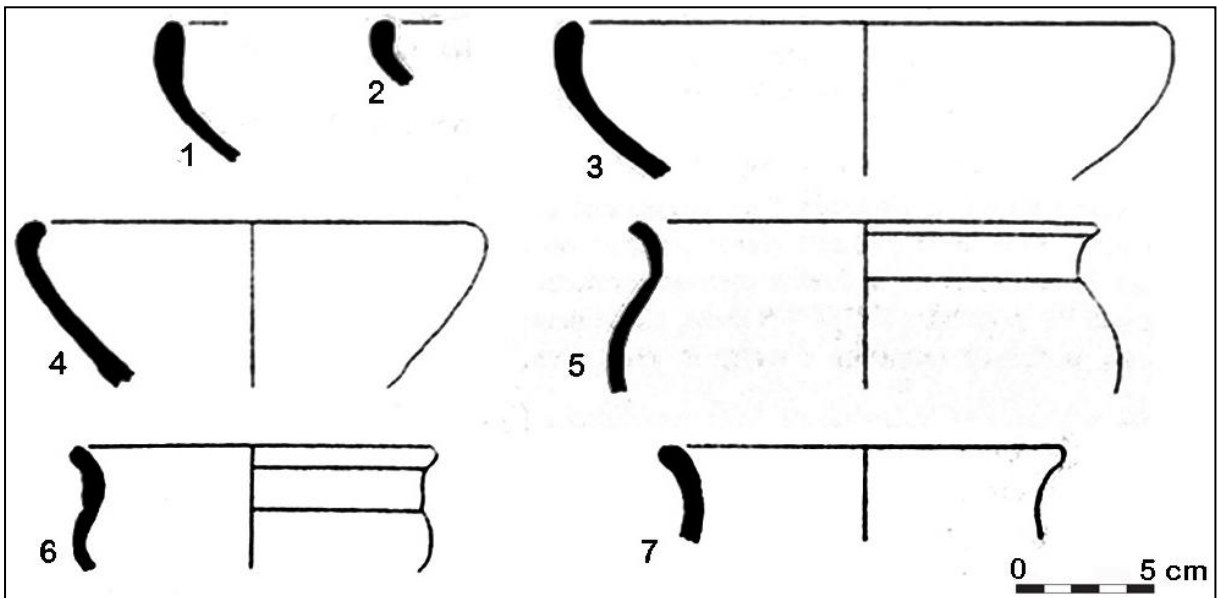
Roquelaure, pl. 1 : céramique non tournée (DAO : Th. Le Dreff) (à gauche).

Roquelaure, pl. 2 : céramique tournée (DAO : Th. Le Dreff) (à droite).



Roquelaure, pl. 3 – non tournée : fig. n° 1 à 4 : pots ovoïdes

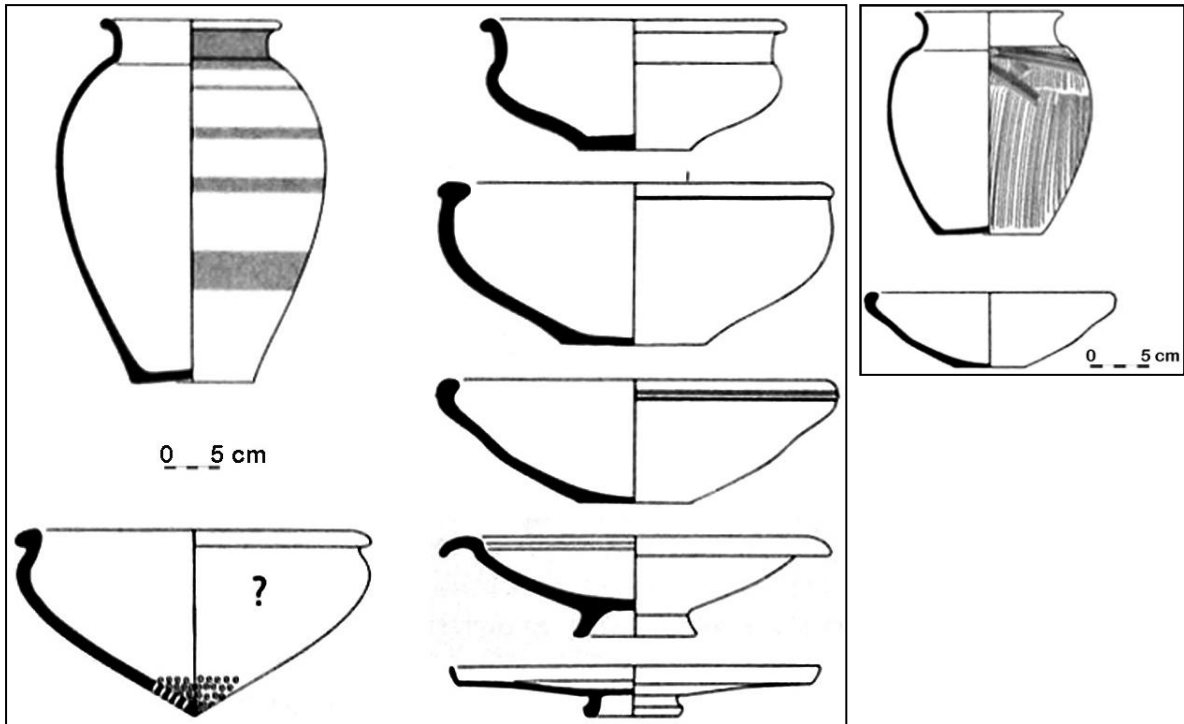
(dessins : J-J. Grizeaux, DAO : Ph. Gardes).



Roquelaure, pl. 4 – tournée : fig. n° 1 à 4 : écuelles ; fig. n° 5 et 6 : jattes ; fig. n° 7 : pot ovoïde

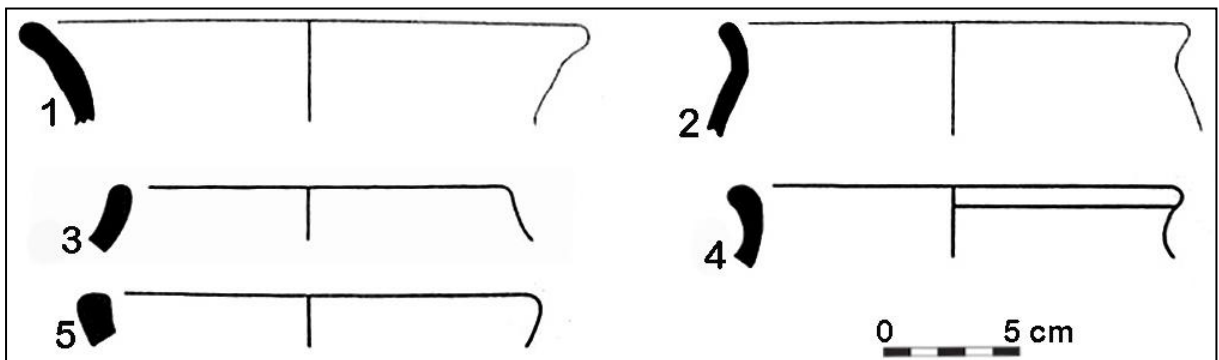
(dessins : J-J. Grizeaux, DAO : Ph. Gardes).

Dessins céramiques de la période 2a2 (90/80 à 60/50 av. J.-C.) :

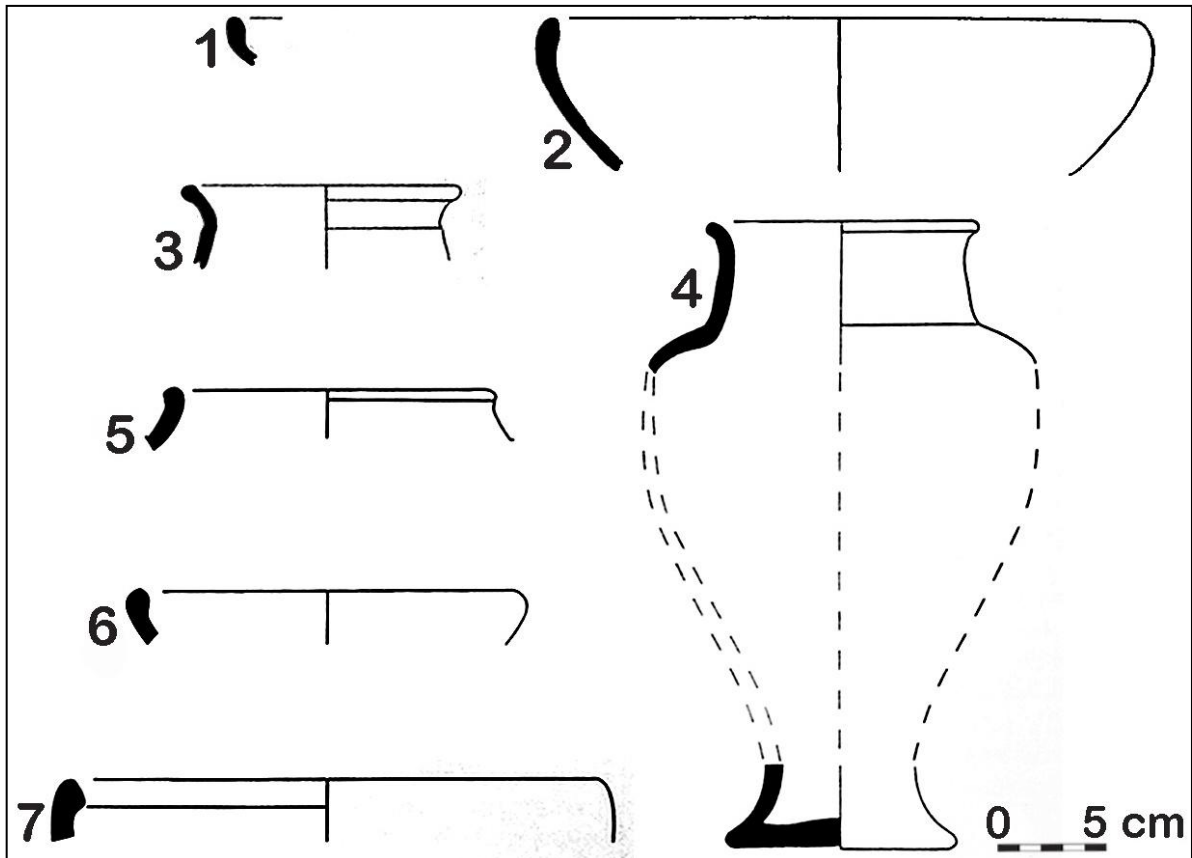


Roquelaure, pl. 5 : céramique tournée (DAO : Th. Le Dreff) (en haut à gauche).

Roquelaure, pl. 6 : céramique non tournée (DAO : Th. Le Dreff) (en haut à droite).

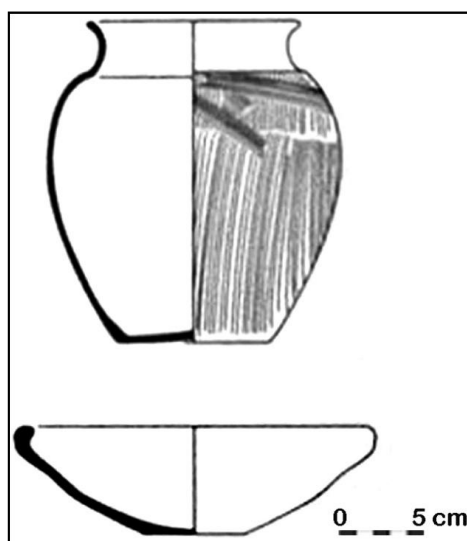


Roquelaure, pl. 7 - non tournée : fig. n° 1 à 4 : pots ovoïdes ; fig. n° 5 : écuelle (dessins : S. Simioni, DAO : S. Simioni) (en bas).

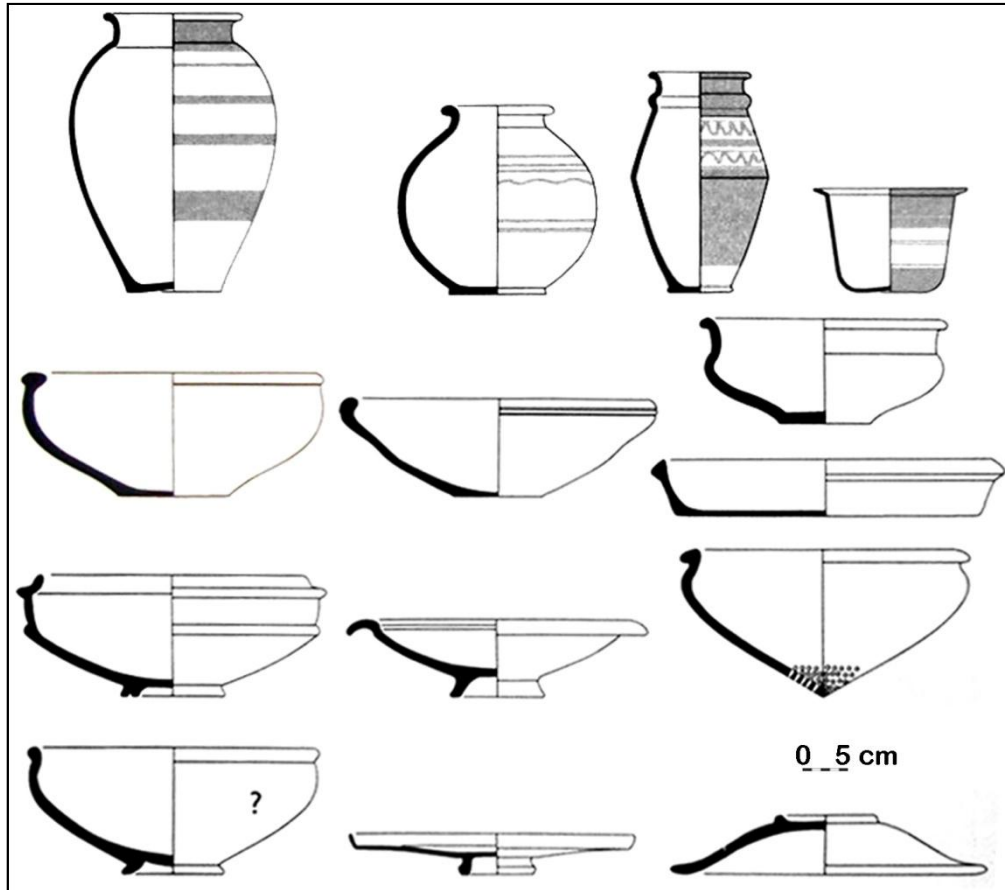


Roquelaure, pl. 8 – tournée : fig. n° 1, 2, 6 et 7 : écuelles ; fig. n° 3 et 5 : pots ovoïdes ; fig. n° 4 : vase balustre (dessins : S. Simioni, DAO : S. Simioni).

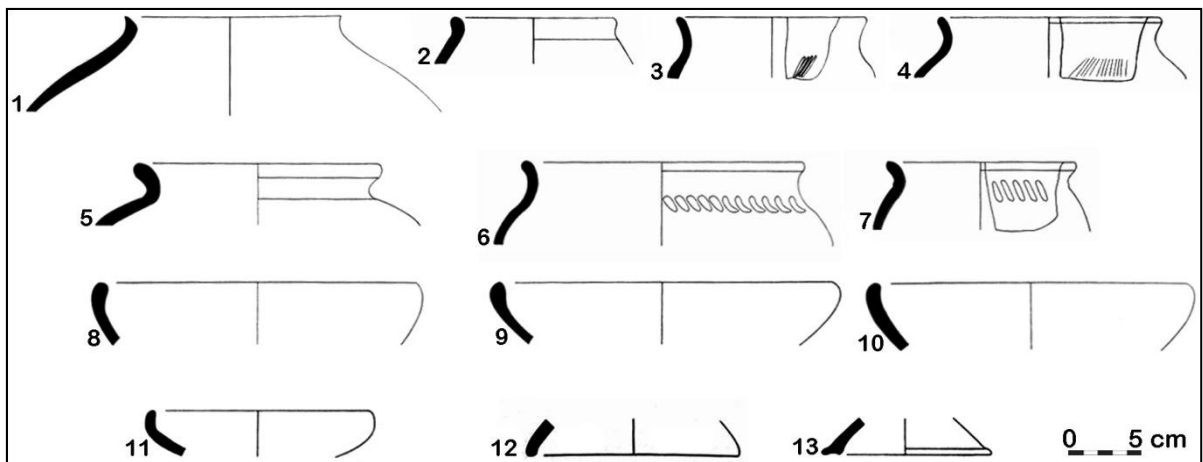
Dessins céramiques de la période 2b1 (60/50 à 40/30 av. J.-C.) :



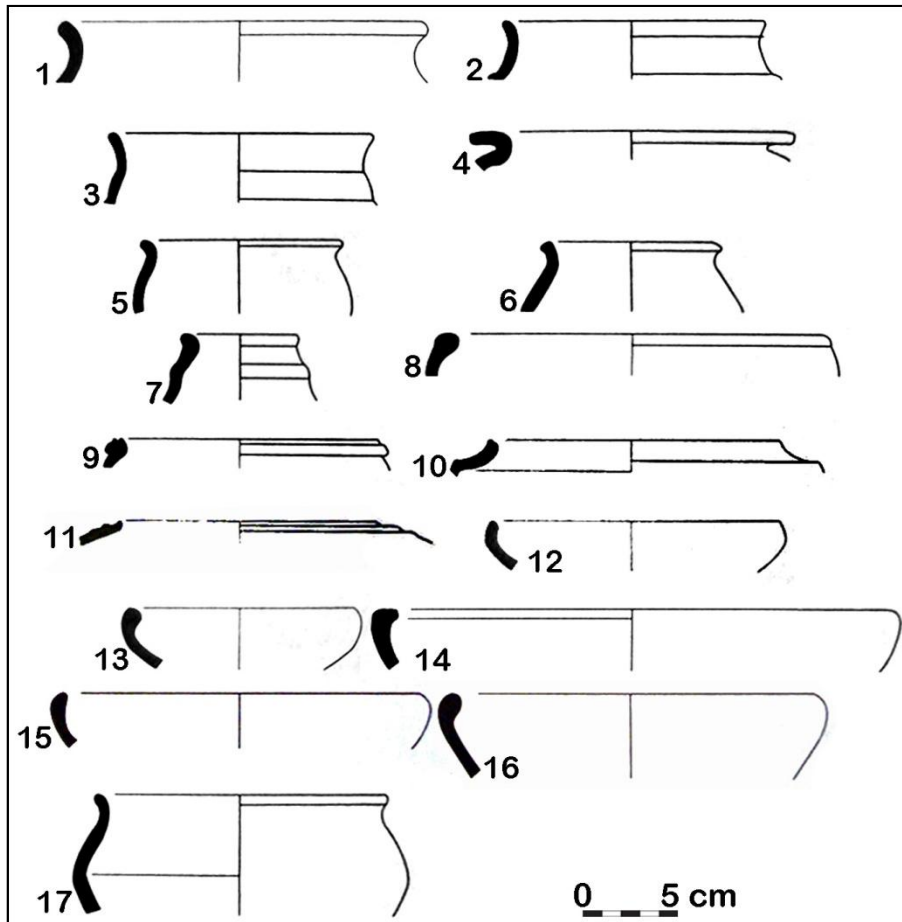
Roquelaure, pl. 9 : céramique non tournée (DAO : Th. Le Dreff).



Roquelaure, pl. 10 : céramique tournée (DAO : Th. Le Dreff).

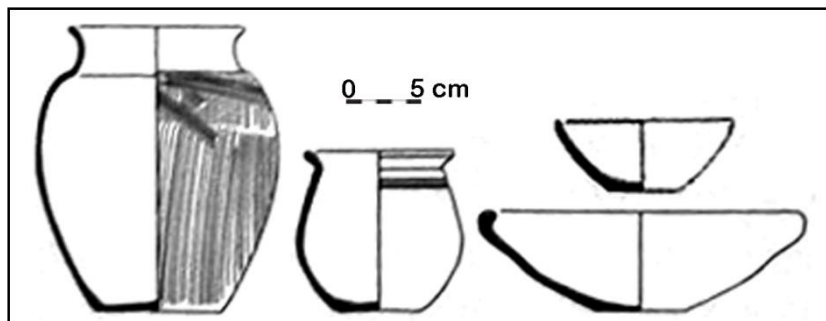


Roquelaure, pl. 11 – non tournée : fig. n°1 et 2 : vases ; fig. n° 3 à 7 : pots ovoïdes ; fig. n°8 à 11 : écuellen ; fig. n°12 et 13 : couvercles (dessins : S. Simioni, DAO : S. Simioni).

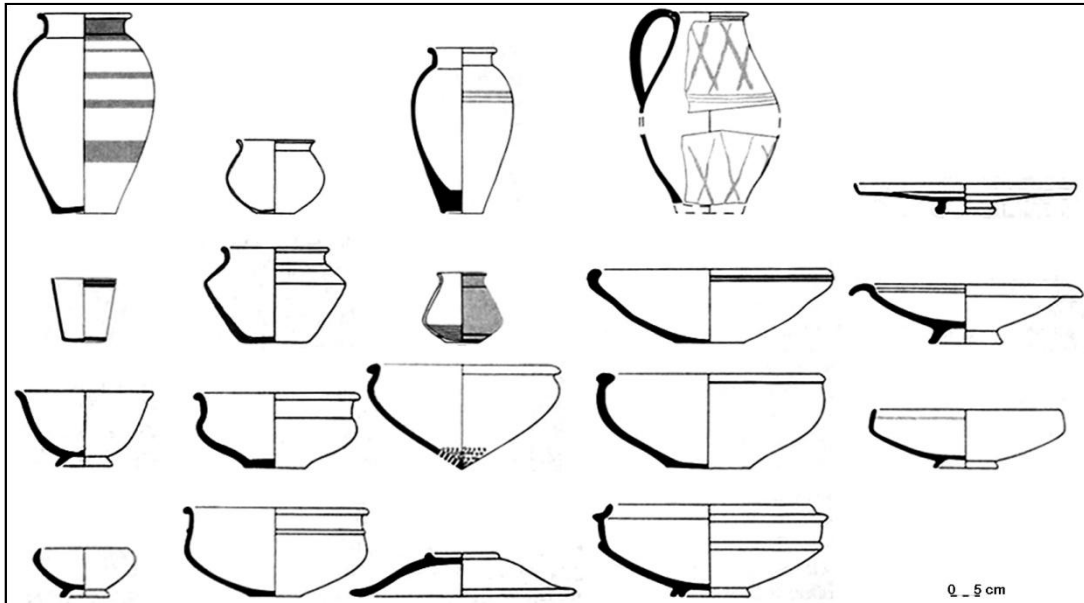


Roquelaure, pl. 12 – tournée : fig. n°1 à 4 : pots ovoïdes ; fig. n°5 et 6 : pots globulaires ; fig. n°7 : pot à carène médiane ; fig. n°8 à 11 : coupes ; fig. n°12 à 16 : écuelles ; fig. n°17 : faisselle
 (dessins : S. Simioni, DAO : S. Simioni).

Dessins céramiques de la période 2b2 (40/30 à 20/15 av. J.-C.) :

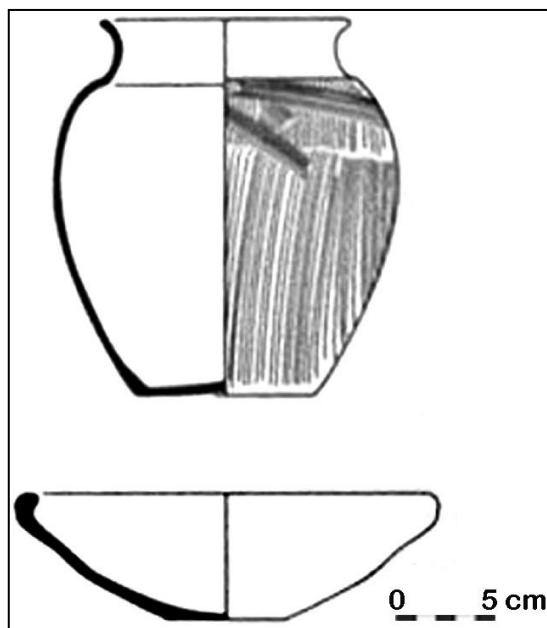


Roquelaure, pl. 13 : céramique non tournée (DAO : Th. Le Dreff).

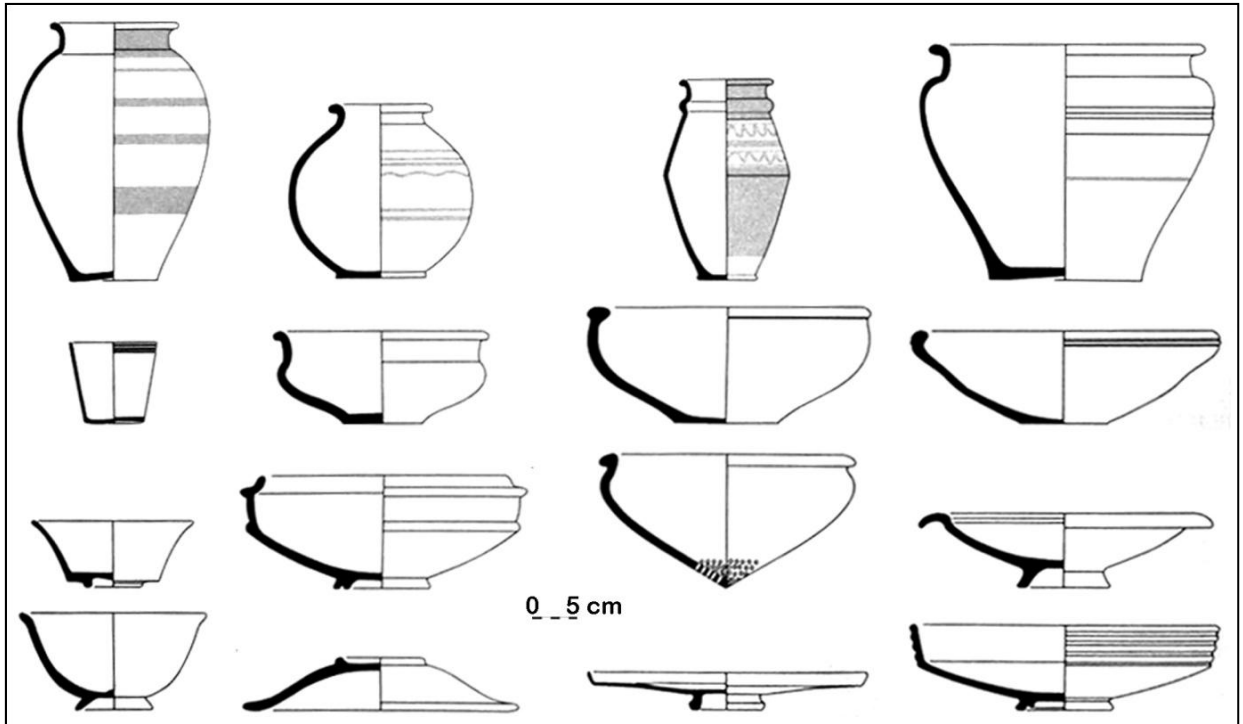


Roquelaure, pl. 14 : céramique tournée (DAO : Th. Le Dreff).

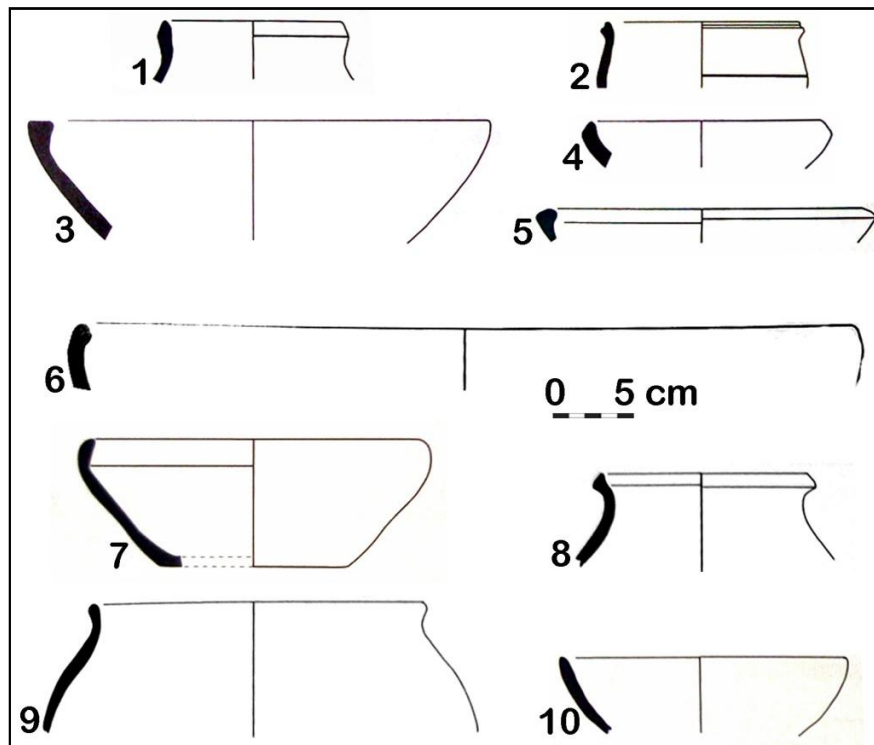
Dessins céramiques de la période 3 (20/15 av. à 10 ap. J.-C.) :



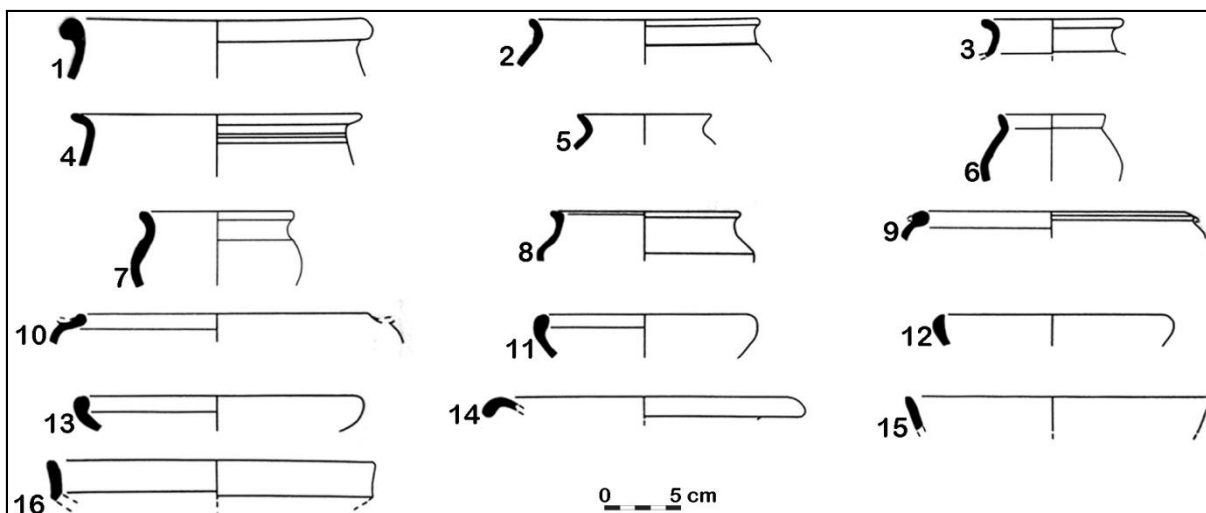
Roquelaure, pl. 15 : céramique non tournée (DAO : Th. Le Dreff).



Roquelaure, pl. 16 : céramique tournée (DAO : Th. Le Dreff).



Roquelaure, pl. 17 – non tournée : fig. n°1, 2, 8 et 9: pots ; fig. n° 3 à 7 et 10 : écuelles (dessins : A Bertaud, A Coiquaud, Th Le Dreff, DAO : Ph Gardes).



Roquelaure, pl. 18 – tournée : fig. n°1 à 7 : pots ovoïdes ; fig. n°8 à 10 : jattes ; fig. n°11 à 13 : écuelles ;
 fig. n°14 à 16 : imitations (dessins : S. Simioni, DAO : S. Simioni).

Remarque⁸⁸ :

Le taux de vaisselle tournée durant la période 2a1 représente 60 % du mobilier céramique total. Ce pourcentage chute pour n'en plus constituer que la moitié dès la période 2a2. Ce dernier taux dénote en comparaison de ceux bien supérieurs observés pour d'autres sites régionaux majeurs au Ier siècle av. J.-C. : près de 60 % à Lectoure et Vieille-Toulouse, et plus de 70 % à Auch. Ph. Gardes interprète ces chiffres en proposant entre autres de voir dans La Sioutat une agglomération d'un rang plus secondaire que celui des sites précédemment cités.

⁸⁸ Gardes Ph., et al., 2011, p. 238.

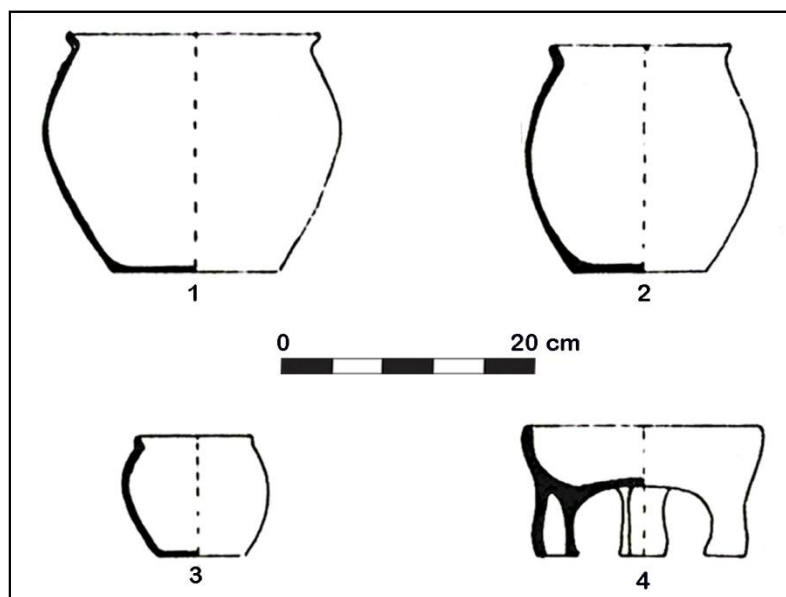
4. 2. 3. Vic-Fezensac

Documentation :

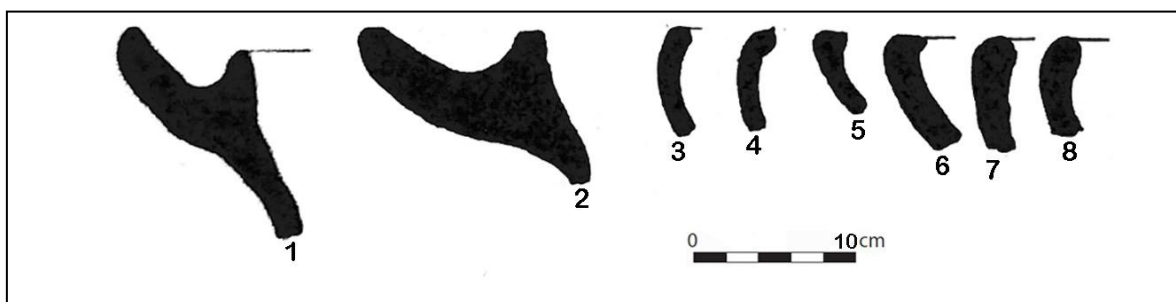
Cantet M., « Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex » dans *Revue de Comminges*, tome LXXXIII, 1975, p. 6 à 42.

Datation : Le puits est daté du dernier quart du Ier siècle avant J.-C.

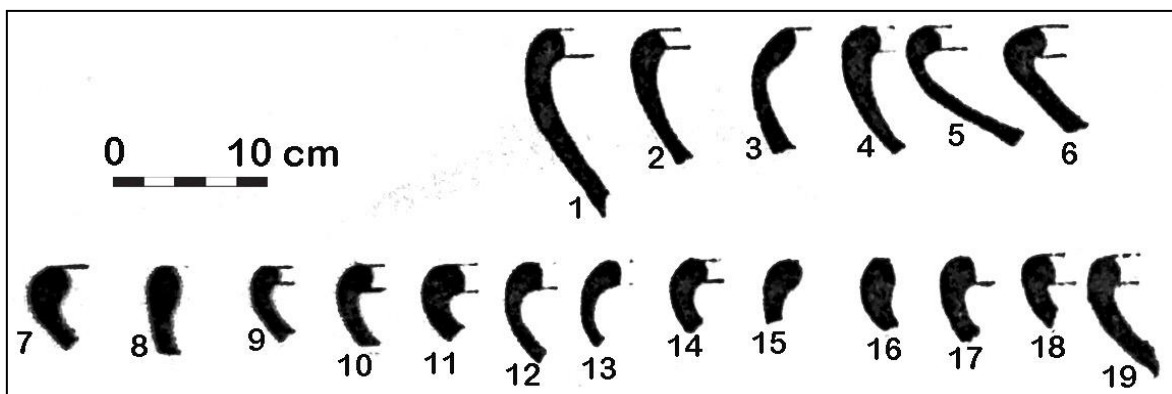
Dessins céramiques :



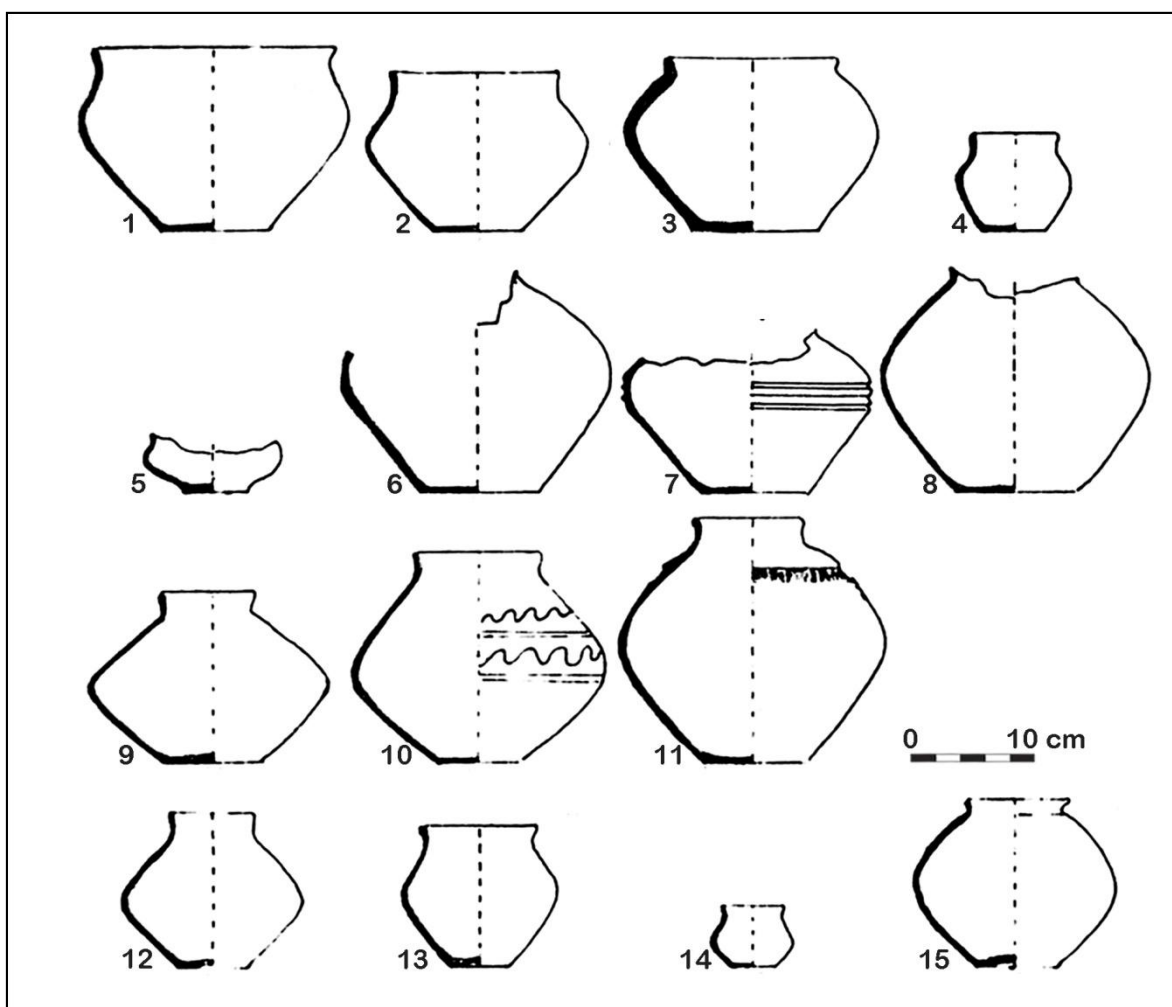
Vic-Fezensac, pl. 1 – non tournée : fig. n°1, 2 et 3 : pot ; fig. n°4 : vase tripode (dessins M. Cantet).



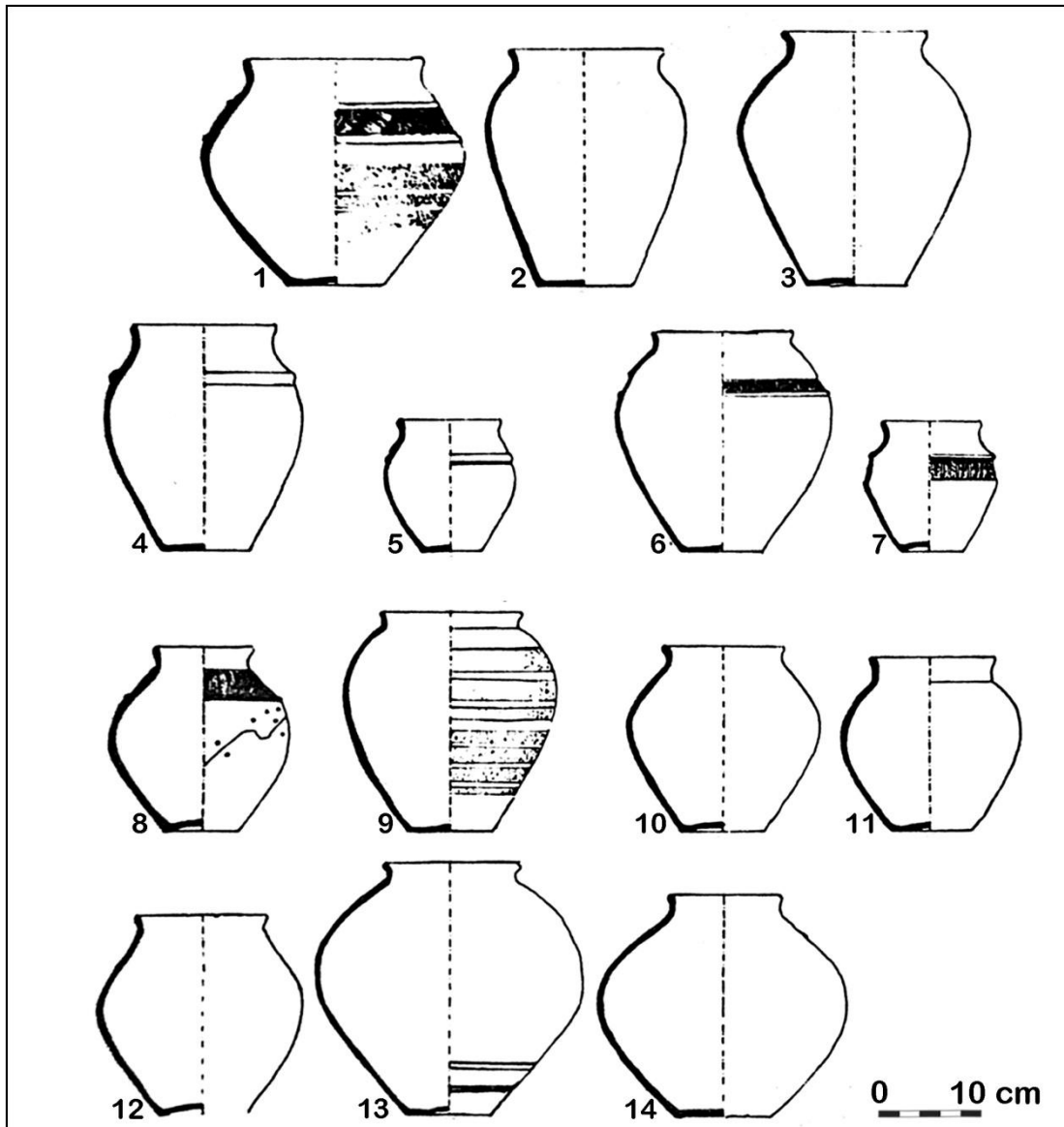
Vic-Fezensac, pl. 2 – non tournée : fig. n°1 à 8 : lèvres de jattes (dessins M. Cantet).



Vic-Fezensac, pl. 3 – tournée : fig. n°1 à 19 : lèvres de jattes (dessins M. Cantet).



Vic-Fezensac, pl. 4 – poterie tournée grise ou noire : fig. n°1 à 4 : vases lékanés ; fig. n°5 à 8 : pots à carène haute ; fig. n°9 à 13 : pots à carène au milieu de la panse ; fig. n°14 : pot à carène basse ; fig. n°15 : pot globuleux.



Vic-Fezensac, pl. 5 – poterie tournée grise ou noire : fig. n°1 : pot à carène haute ; fig. n° 2 à 14 : pots ovoïdes.

Remarque : En plus de présenter les urnes communes et le vase tripode d'origine locale, céramiques plus susceptibles d'avoir conservé un répertoire de formes anciennes issu de la culture matérielle des populations ayant occupé l'oppidum plusieurs décennies auparavant, nous avons également inventorié des poteries à pâte grise ou noire. Ces vases, retrouvés en abondance à l'intérieur du puits sont vraisemblablement d'origine plus régionale que locale et surtout caractéristiques du mobilier céramique de la fin du Ier siècle av. J.-C.⁸⁹.

⁸⁹ Cantet M., 1975, p. 21.

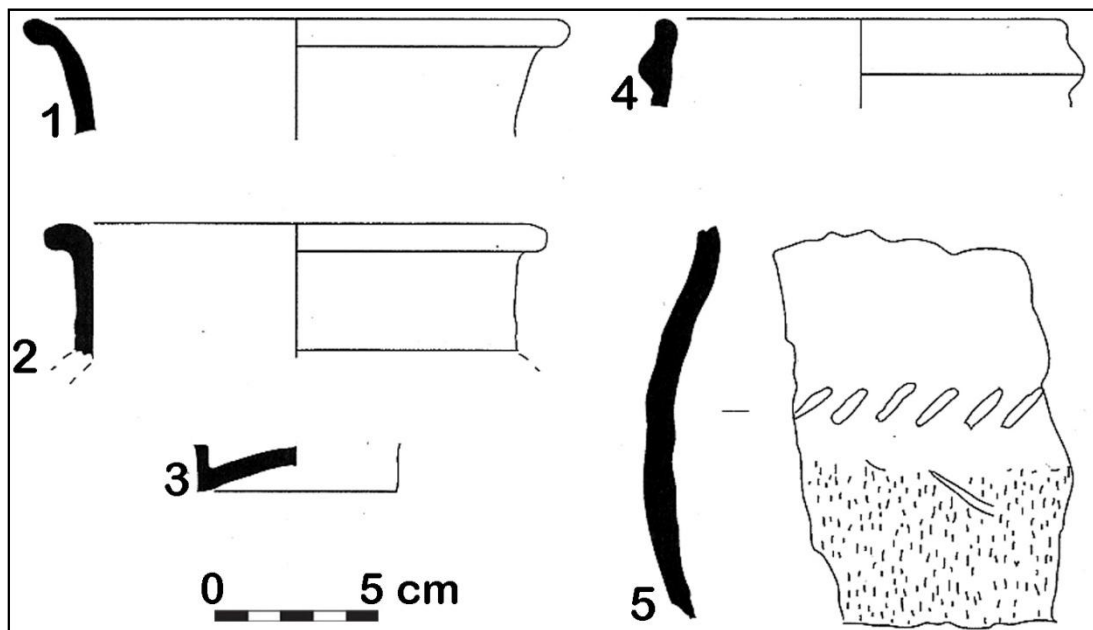
4. 2. 4. Augusta Auscorum (Auch)

Documentation :

Bach S., Gardes Ph., « Un secteur d'Augusta Auscorum : Des origines de la ville au I^{er} s. p. C. » dans *Aquitania*, XVIII, 2001-2002, p. 79 à 110.

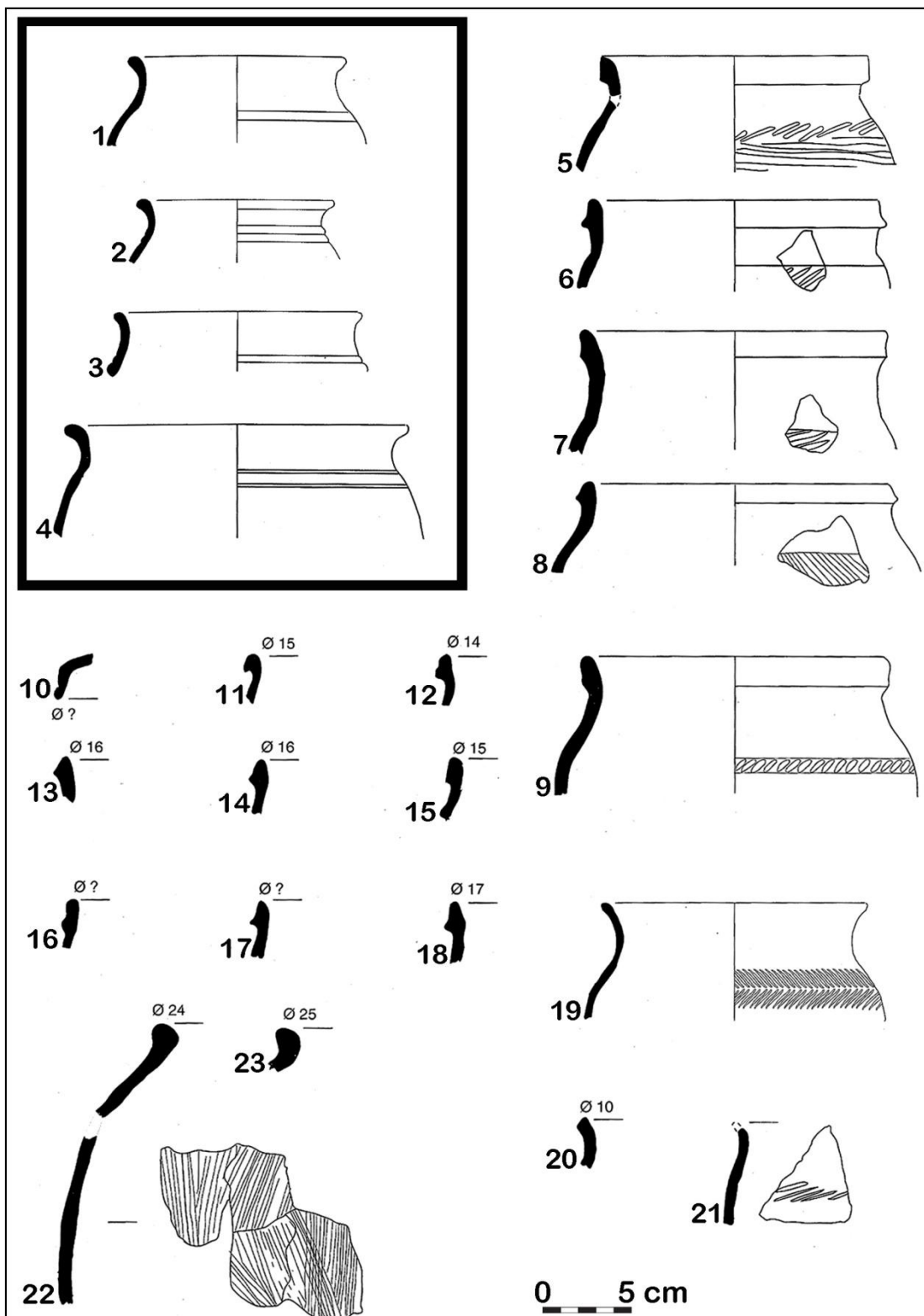
Datation : Nous présentons ci-dessous la céramique commune des quatre premières phases d'occupation d'un secteur du site (deuxième moitié du II^e s. av. J.-C. jusque vers 40 ap. J.-C.).

Dessins céramiques de la phase 1 (deuxième moitié du II^e av. J.-C.) :

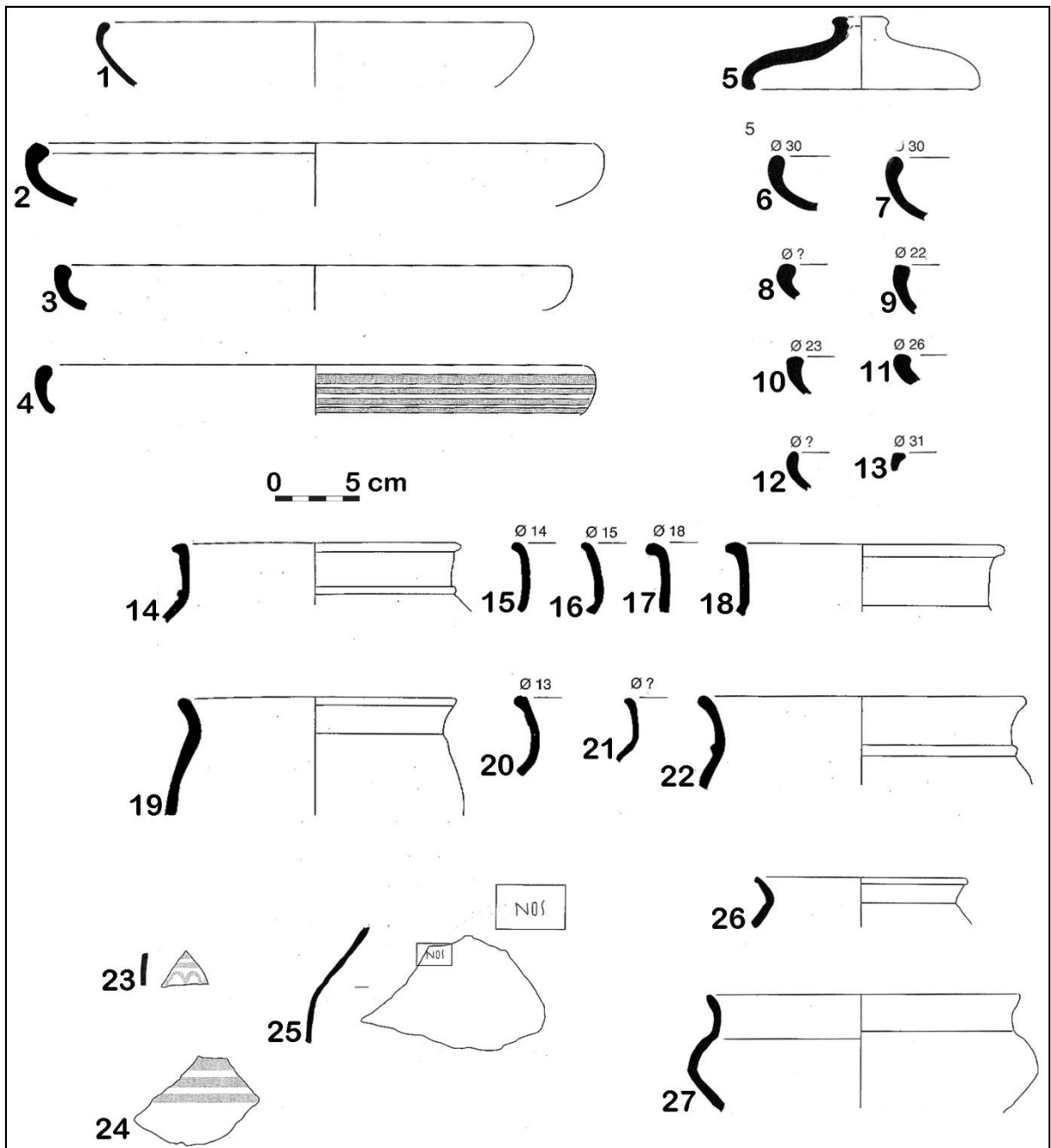


Auch, pl. 1 – tournée : fig. n°1 et 2 : pots ovoïdes ; fig. n° 3 : fond de vase balustre ; non tournée : fig. n° 4 et : pots ovoïdes.

Dessins céramiques de la phase 2 (120/110 à 40/30 av. J.-C.) :

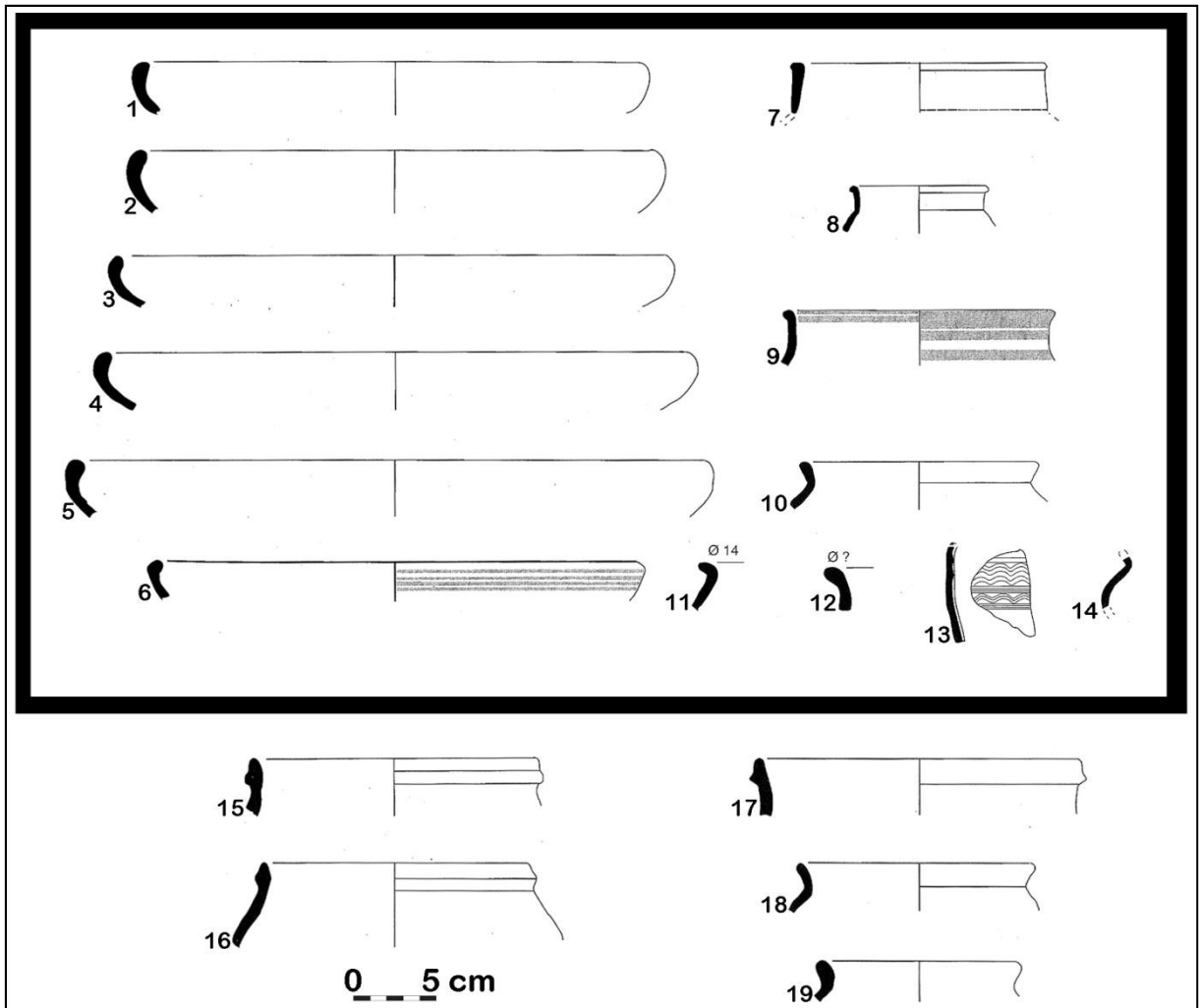


*Auch, pl. 2 – tournée semie fine : fig. n°1 à 4 : pots ovoïdes ; non tournée : fig. n°5 à 21 : urnes ;
fig. n°22 et 23 : dolia.*



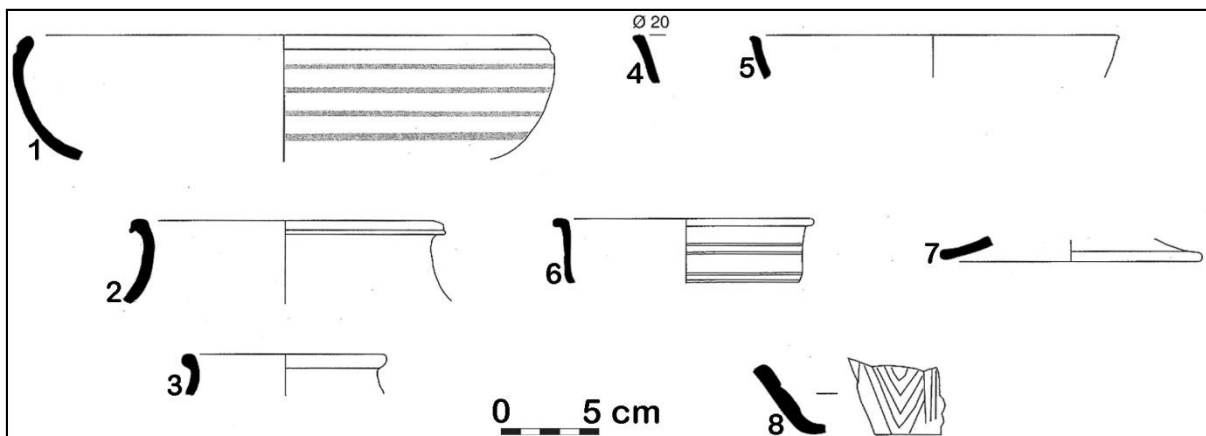
Auch, pl. 3 – tournée : fig. n°1 à 4, 6 à 13 : écuelles ; fig. n°5 : couvercle ; fig. n°14 à 24, 26 : pots ovoïdes ; fig. n°25 : fragment de vase balustre, fig. n°27 : jatte.

Dessins céramiques de la phase 3 (40/30 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.) :



Auch, pl. 4 – tournée : fig. n°1 à 6 : écuelles ; fig. n°7 à 13 : pots ovoïdes ; fig. n°14 : jatte ; non tournée :
fig. n°15 à 19 : pots ovoïdes.

Dessins céramiques de la phase 4 (0/10 à 40 ap. J.-C.) :



Auch, pl. 5 – tournée : fig. n°1 : écuelle ; fig. n°2 et 3 : pots ovoïdes ; non tournée : fig. n°8 : vase ; « gallo-romaine » : fig. n°4 et 5 : jattes ; fig. n°6 : marmite ; fig. n°7 : couvercle.

Remarque ⁹⁰:

La céramique tournée « de type celtique » domine largement l'ensemble du mobilier céramique de la phase 2 avec 82,44 % du total. Ph. Gardes souligne la forte similarité du faciès céramique d'Auch (bien que moins riche) avec celui connu en Toulousain. Le chercheur rapproche les lettres « NOS » reconnues sur un fragment de vase balustre avec des suffixes anthroponymiques déjà connus pour la région (Adietuanos le chef sotate cité par César mais aussi connu par des légendes monétaires, et Torsteginnus gravé sur une stèle funéraire d'Auch). Ce graffiti est la deuxième inscription recensée en Aquitaine pour la période préromaine après les inscriptions écrites sur la phiale d'Aubagnan. La part de la vaisselle tournée baisse à 71,2 % lors de la phase 3 et continue de décroître de manière encore plus significative pendant la phase 4 après le changement d'ère.

⁹⁰ Bach S., Gardes Ph., 2001-2002, p. 79 à 99.

4. 2. 5. L'Estey-du-Large (Sanguinet)

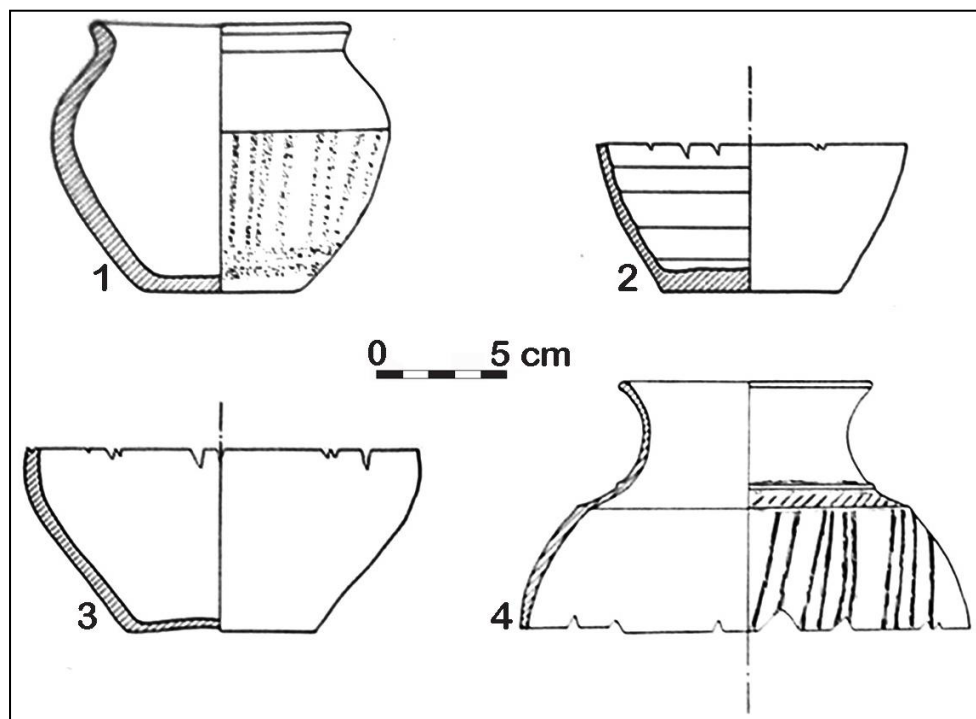
Documentation :

Anonyme, Centre de recherches et d'études scientifiques de Sanguinet, site archéologique sublacustre de Sanguinet, Rapport d'activités de 1988.

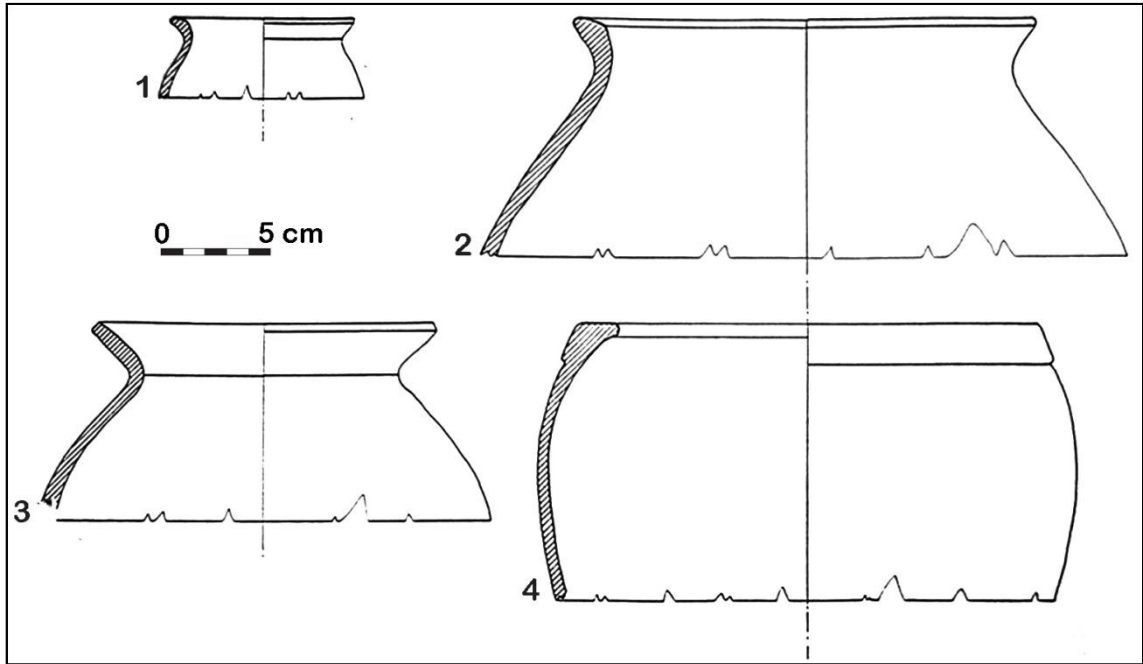
Maurin B., et al., « L'enceinte protohistorique de l'Estey du large, site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet », dans *Aquitania XV*, 1998, p . 73 à 107.

Datation : Si les premières traces d'aménagement semblent remonter à la fin du premier âge du Fer, le matériel métallique et amphorique retrouvé au sein du périmètre palissadé de l'Estey-du-Large nous ramène à une chronologie plus basse, à savoir les IIe et Ier siècles av. J.-C.

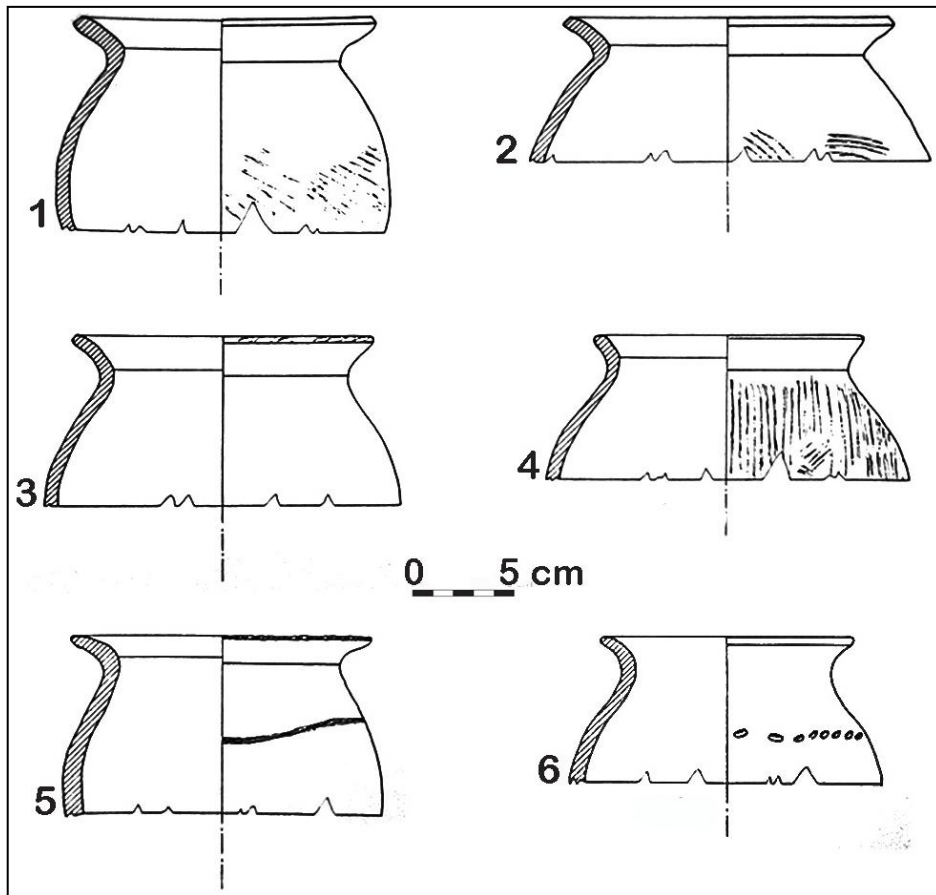
Dessins céramiques :



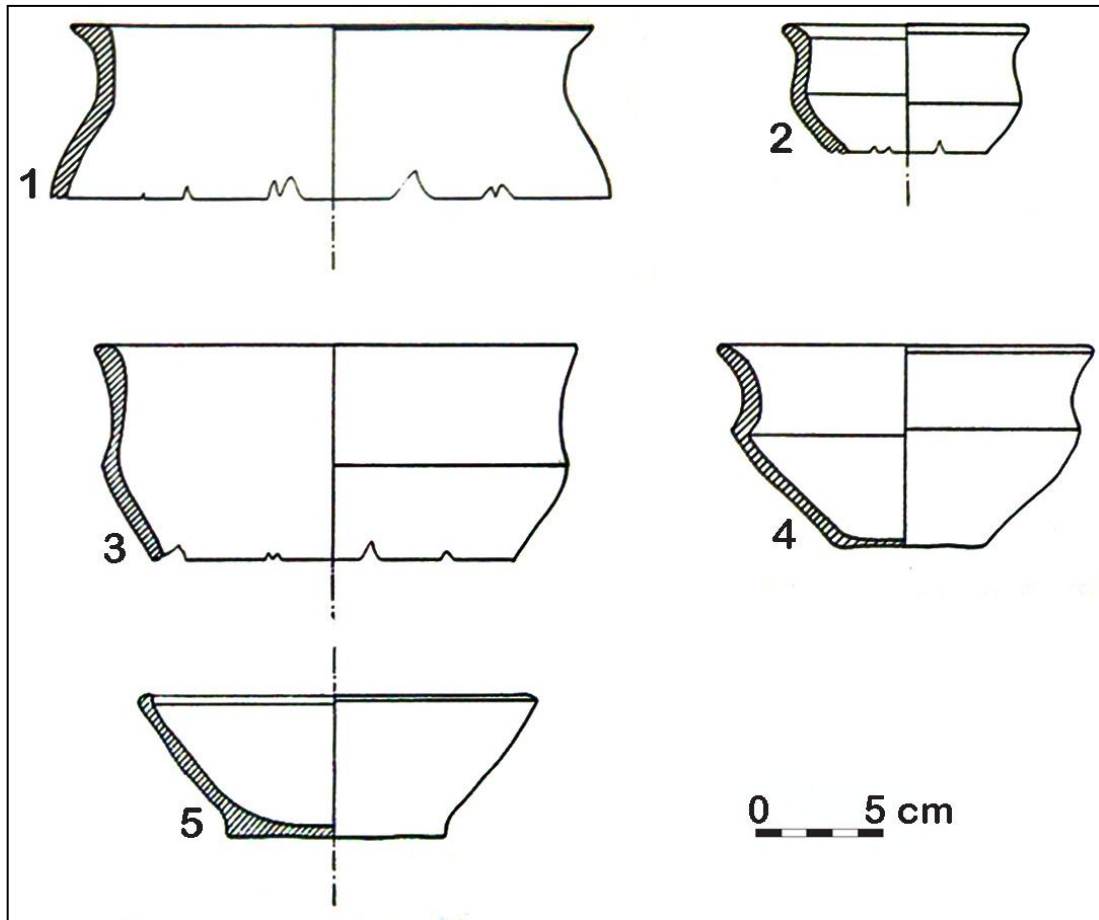
Sanguinet, pl. 1 – tournée : fig. n° 1 : pot ovoïde ; fig. n° 2 et 3 : fonds de vases ; n° 4 : grand vase ovoïde.



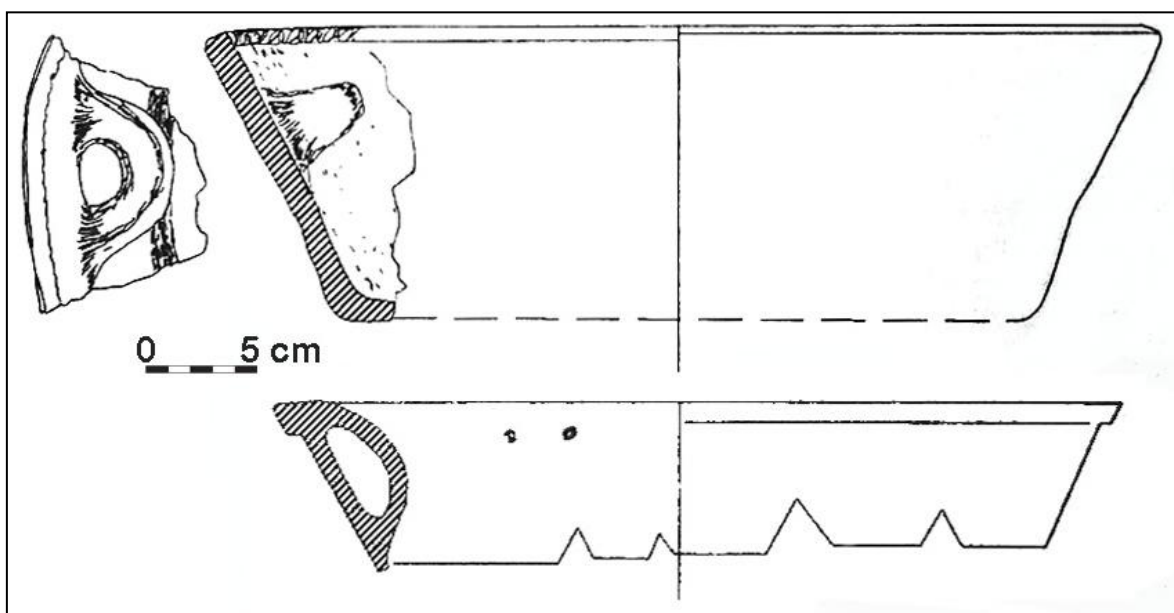
Sanguinet, pl. 2 – non tournés : fig. n° 1 : petit pot ovoïde ; fig. n° 2 et 3: grands vases : fig. n° 4 : marmite.



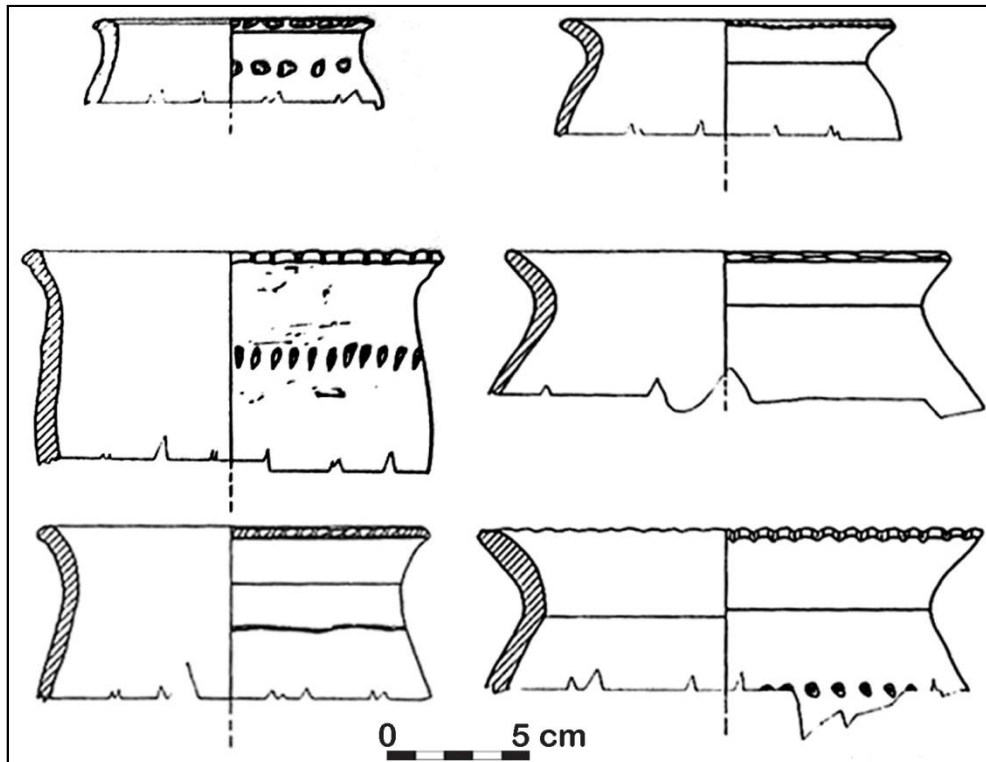
Sanguinet, pl. 3 – non tournés : fig. n° 1 à 6 : pots ovoïdes.



Sanguinet, pl. 4 - non tournés : fig. n° 1 : pot ovoïde ; fig. n° 2 à 4 : coupes carénées ; fig. n° 5 : écuelle.



Sanguinet, pl. 5 - non tournée : jatte à anse interne (*Aquitania XV*, p. 96).



Sanguinet, pl. 6 : décors sur lèvres.

Remarque :

La céramique non tournée domine très largement l'ensemble du mobilier céramique, allant jusqu'à représenter 95 % des 29000 tessons remontés des eaux de ce site sublacustre. Concernant la pièce de vaisselle bien particulière des jattes à anses internes, si elles sont aussi signalées sur d'autres sites tels que Losa et Dax mais dans des contextes gallo-romains, elles n'apparaissent à ce jour qu'à l'Estey-du-Large⁹¹ pour le 2nd âge du Fer. La proportion importante de décors incisés sur les lèvres de très nombreux vases témoignent également de l'attrait de la petite communauté qui vécut sur les abords du lac à la fin de la dernière ère, de personnaliser sa production céramique⁹². Soulignons pour terminer qu'aucun tesson céramique typique de la période gallo-romaine n'a été retrouvé sur le site.

⁹¹ Maurin B., et al., 1998, p. 95.

⁹² *Ibid*, p. 98.

4. 2. 6. Hastingsues

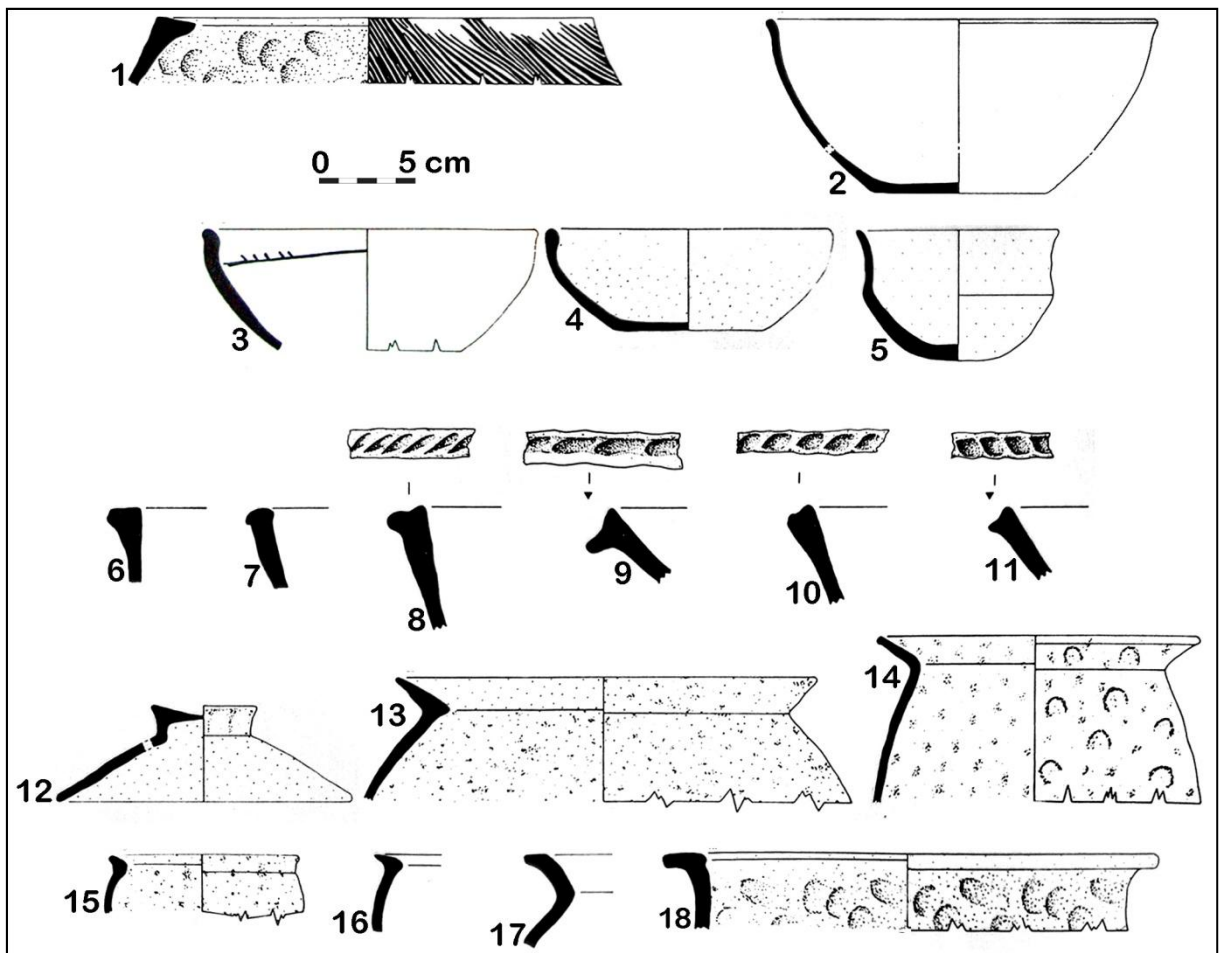
Documentation :

Réchin Fr., *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : Contexte céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Georges Fabre, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1994, Volume 1 p. 142 à 155, Volume 3 Fig. 4.59. à 4.65.

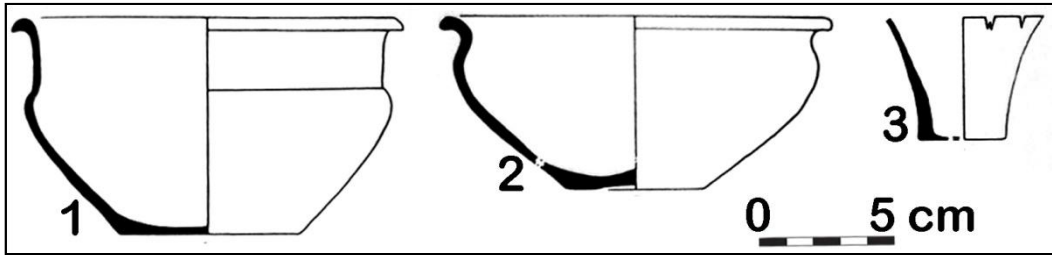
Riune-Lacabe S., Tison S., « De l'âge du Fer au Ier siècle après J.C. : vestiges d'habitats à Hastingsues (Landes) », dans *Aquitania VIII*, p. 187-228.

Datation : Ce probable site pastoral fut occupé du premier âge du Fer au Ier s. de n. ère.

Dessins céramiques des IIe et Ier s. av. J.-C. :

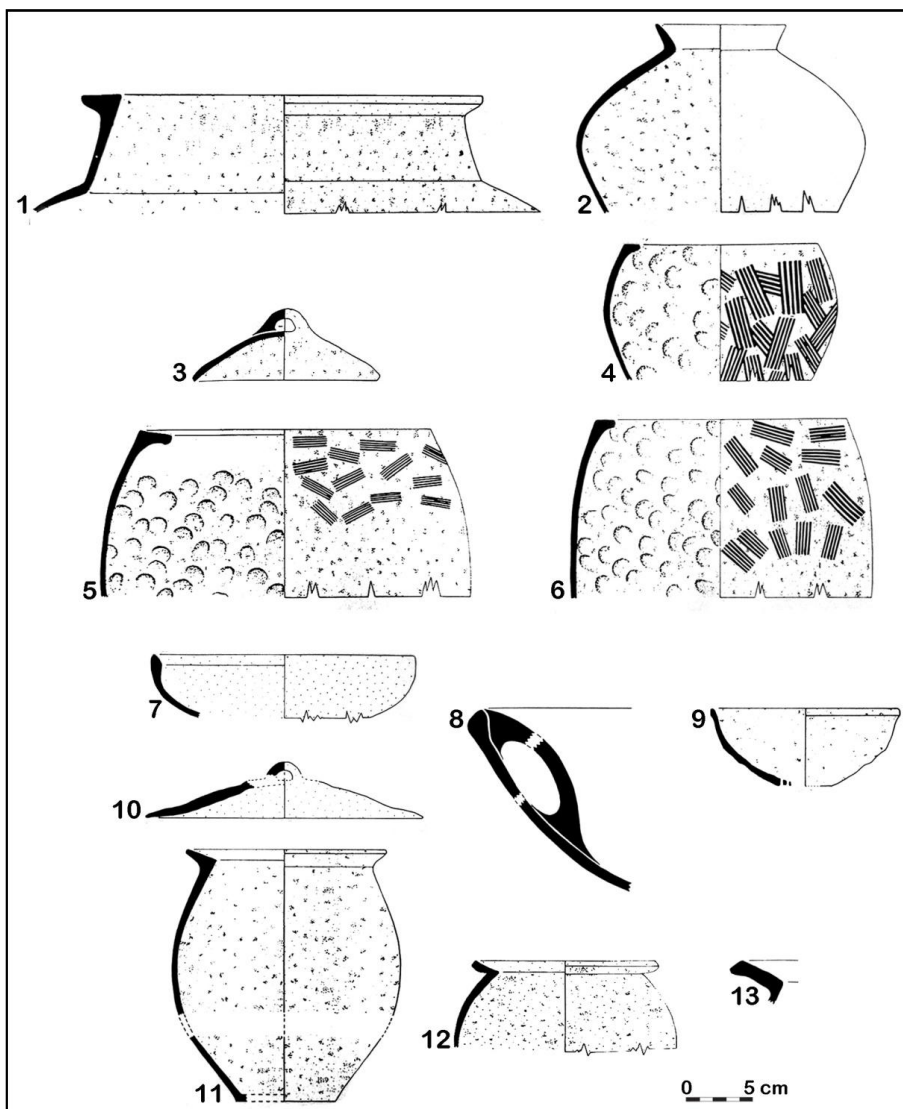


Hastingsues, pl. 1 – non tournée : fig. n°1 : pot ; fig. n°2, 3 et 5 : bols ; fig. n°4 : écuelle ; fig. n°6 à 11 : bassines ; fig. n°12 : couvercle ; fig. 13 et 18 : pots (dessins S. Riune-Lacabe).

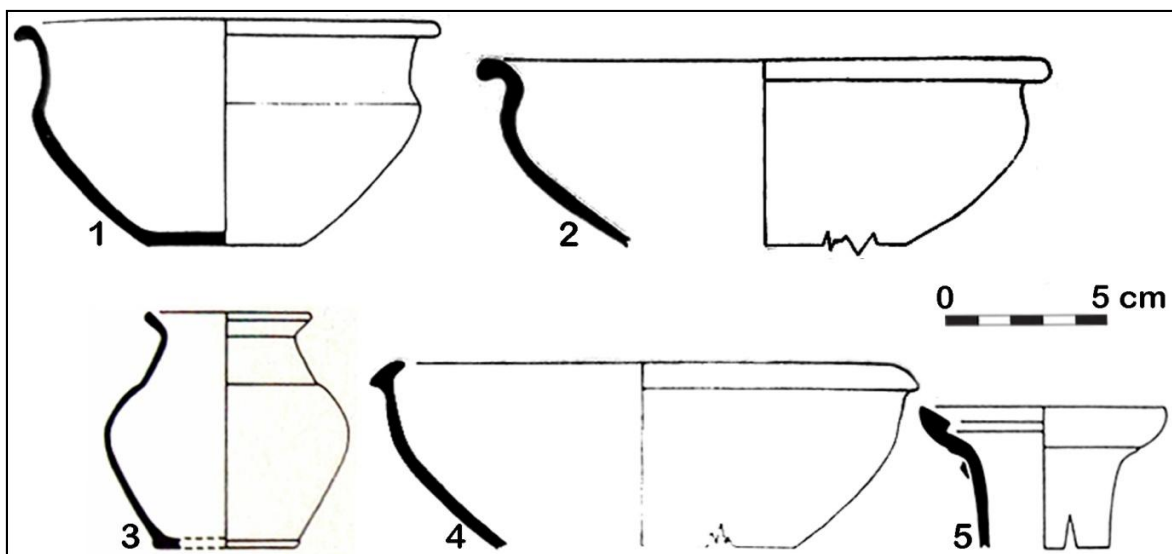


Hastings, pl. 2 – tournée : fig. n°1 et 2 : bols ; fig. n°3 : gobelet ? (dessins S. Riune-Lacabe).

Dessins céramiques du Ier s. ap. J.-C. :



Hastings, pl. 3 – non tournée : fig. n°1, 2, 4 à 6 : pots ; fig. n°3 : couvercle ; fig. n°7 : bol ; fig. n°8 : bassine ; fig. n°9 : faisselle ; fig. n°10 : couvercle ; fig. n°11 à 13 : pots (dessins S. Riune-Lacabe).



Hastings, pl. 4 – tournée : fig. n°1 et 2 : bols ; fig. n°3 : pot ; fig. n°4 : bol ; fig. n°5 : cruche
(dessins S. Riune-Lacabe)

Remarque⁹³ :

La localisation de ce site pastoral mérite d'être mise en exergue. Il se situe sur un point de passage ancestral du Gave, chemin encore utilisé par les pasteurs basques se dirigeant vers la Chalosse aux époques médiévale et moderne. Le matériel céramique présenté pour le Ier s. av. J.-C. fut prélevé au sein d'une structure circulaire aux fondations de galets. Le site est toujours visité au début du 1^{er} s. av. J.-C. comme en témoigne le matériel céramique remonté de cinq fosses dépotoirs. Sur chacune de période la part du vaisselier non tourné approche le taux énorme de plus de 87 % du total du mobilier céramique. Les céramiques inspirées de modèles méditerranéens sont quasiment inexistantes même après le changement d'ère.

⁹³ Réchin Fr., 1994, p. 142, 143 et 155.

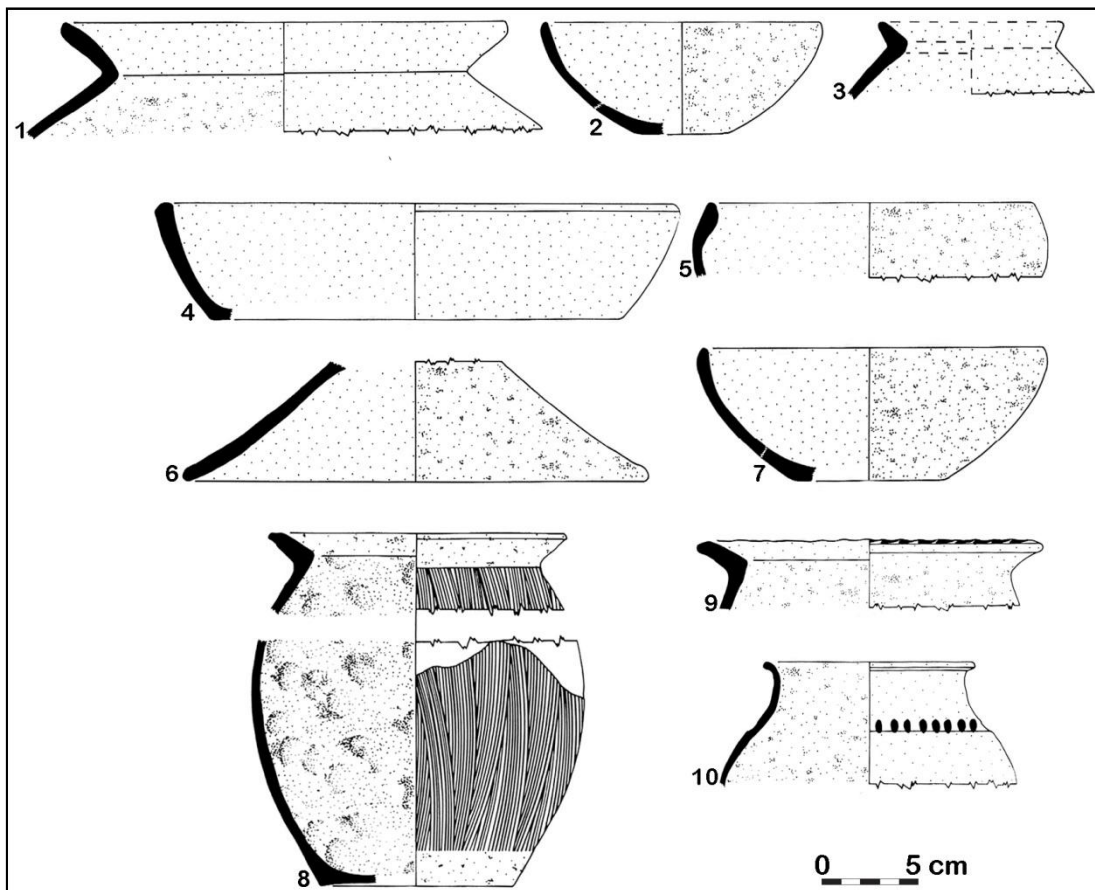
4. 2. 7. Guéthary

Documentation :

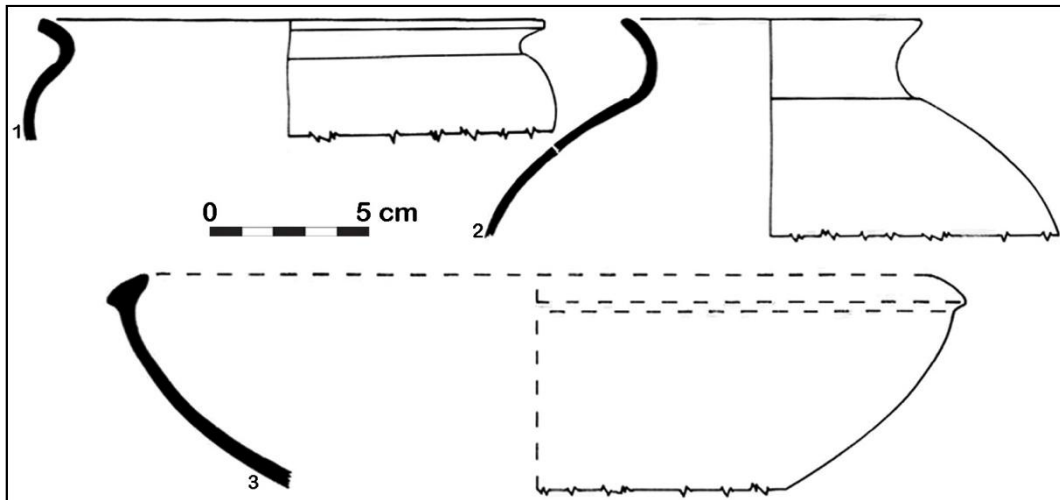
Réchin Fr., *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : Contexte céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Georges Fabre, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1994, Volume 1 p. 213 à 222, Volume 3 Fig. 4.97., 4.100. à 4.102.

Datation : L'abandon de cet atelier de salaison est daté du règne de Tibère.

Dessins céramiques :



Guéthary, pl. 1 – non tournée : fig. n°1 et 3 : pots ; fig. n°2 : bol ; fig. n°4, 5 et 7 : écuelles ; fig. n°6 : couvercle ; fig. n°8 à 10 pots (dessins Fr. Réchin).



Guéthary, pl. 2 – tournée : fig. n°1 : jatte ; fig. n°2 : pot ; fig. n°3 : écuelle (Fr. Réchin).

Remarque⁹⁴ :

Une inscription funéraire brisée avait été découverte avec d'autres déchets dans les cuves de salaison abandonnées. Les anthroponymes inscrits sur la stèle ont pu permettre de penser qu'ils s'agissaient de personnes originaires d'Italie. Les poteries non tournées sont présentes à hauteur de 48,43 % sur cet emplacement sans que la morphologie des vases ne diffère de celle d'autres sites aquitains contemporains pour ce type de vaisselle.

⁹⁴ Réchin Fr., 1994, p. 213 et 221.

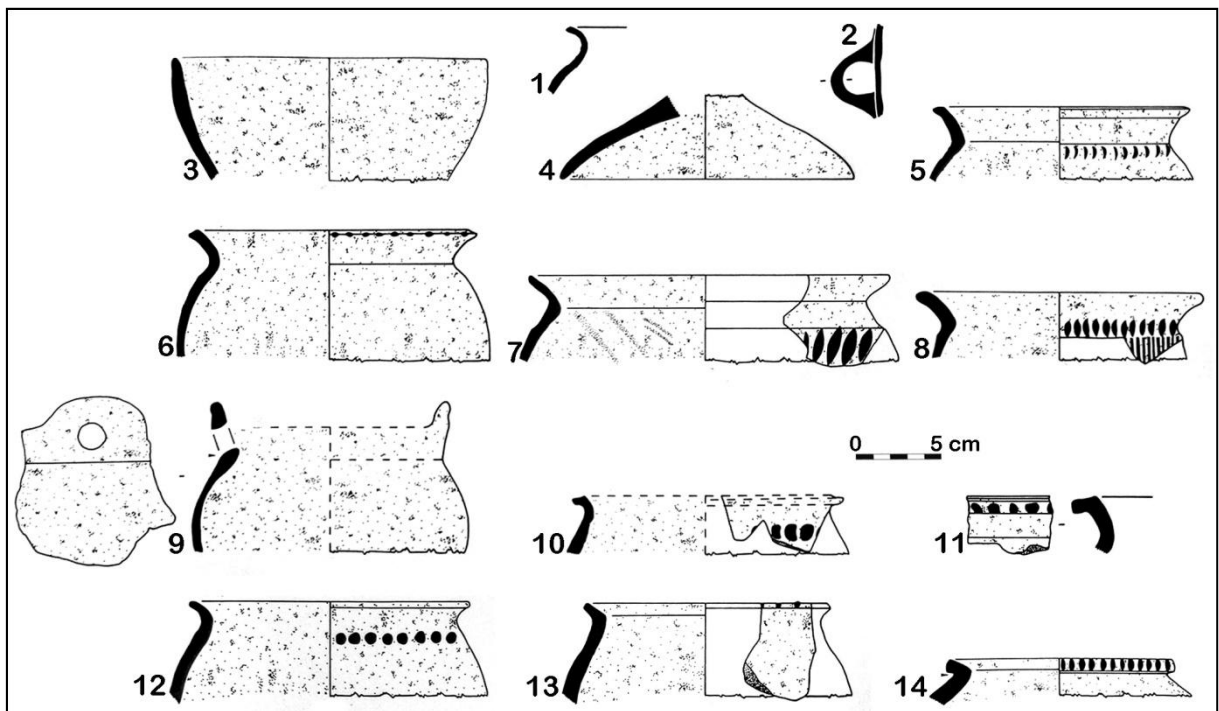
4. 2. 8. Castéra (Bordes)

Documentation :

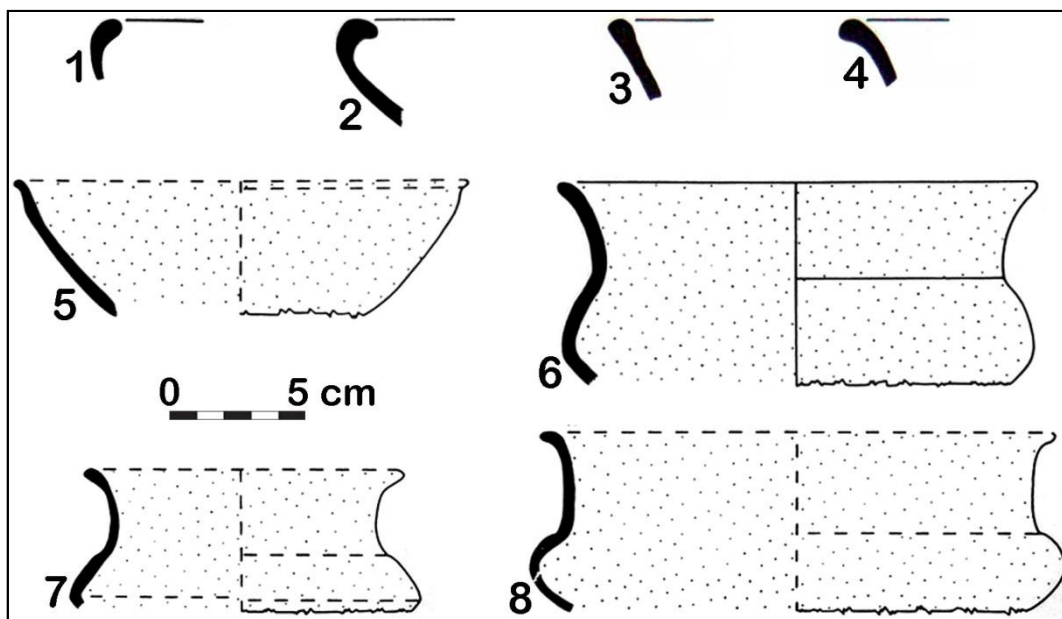
Réchin Fr., *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : Contexte céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Georges Fabre, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1994, Volume 1 p. 201 à 206, Volume 3 Fig. 4.92. à 4.94.

Datation : L'occupation de cet « oppidum » est datée des II et Ier s. av. J.-C.

Dessins céramiques :



Bordes, pl. 1 – non tournée : fig. n°1 : pot ; fig. n°2 : anse ; fig. n°3 : bol ; fig. n°4 : couvercle ; fig. n°5 à 14 : pots (dessins Fr. Réchin).



Bordes, pl. 2 - tournée : fig. n°1 et 2 : écuelles ; fig. n°3 à 8 : bols (Fr. Réchin).

Remarque⁹⁵ :

Cet emplacement de hauteur fortifié d'un type si fréquent dans les Pyrénées occidentales est néanmoins l'un des seuls à avoir été fouillé pour cette zone. Le matériel céramique mis au jour revêt en ce sens à nos yeux un attrait particulier. Aucune structure n'ayant jusque là été découverte sur le site où même à proximité, l'hypothèse d'une probable occupation temporaire à des fins de refuge a été formulée par Fr. Réchin⁹⁶. A Bordes les céramiques non tournées atteignent 80 % du nombre d'individus, un taux particulièrement élevé pour un ensemble mobilier très simple, surtout composé de bols et de pots.

⁹⁵ Réchin Fr., 1994, p. 201.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 201.

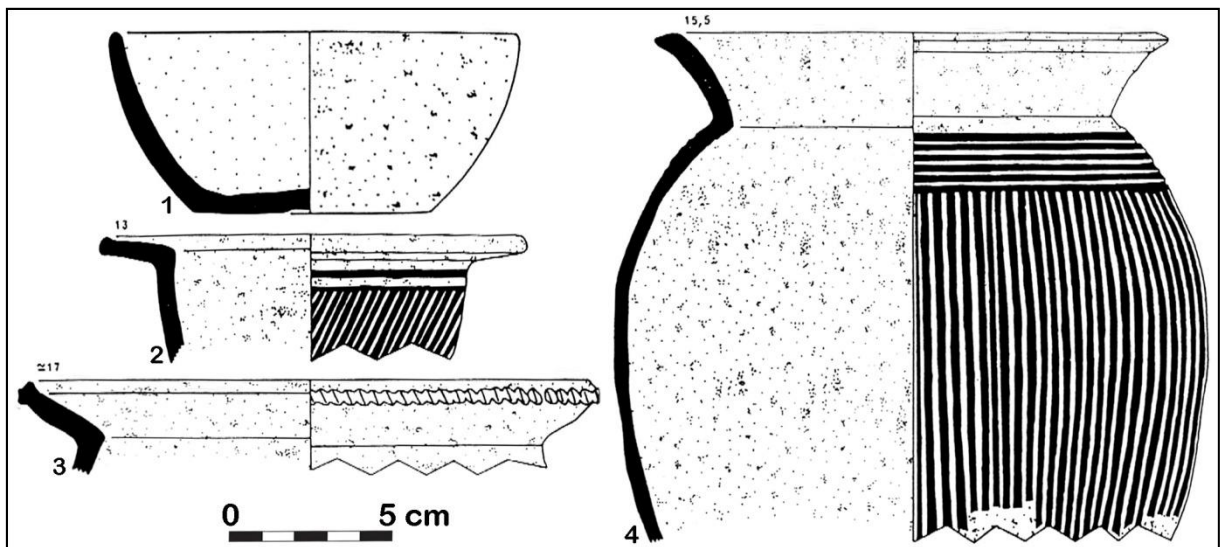
4. 2. 9. *Beneharnum* (Lescar)

Documentation :

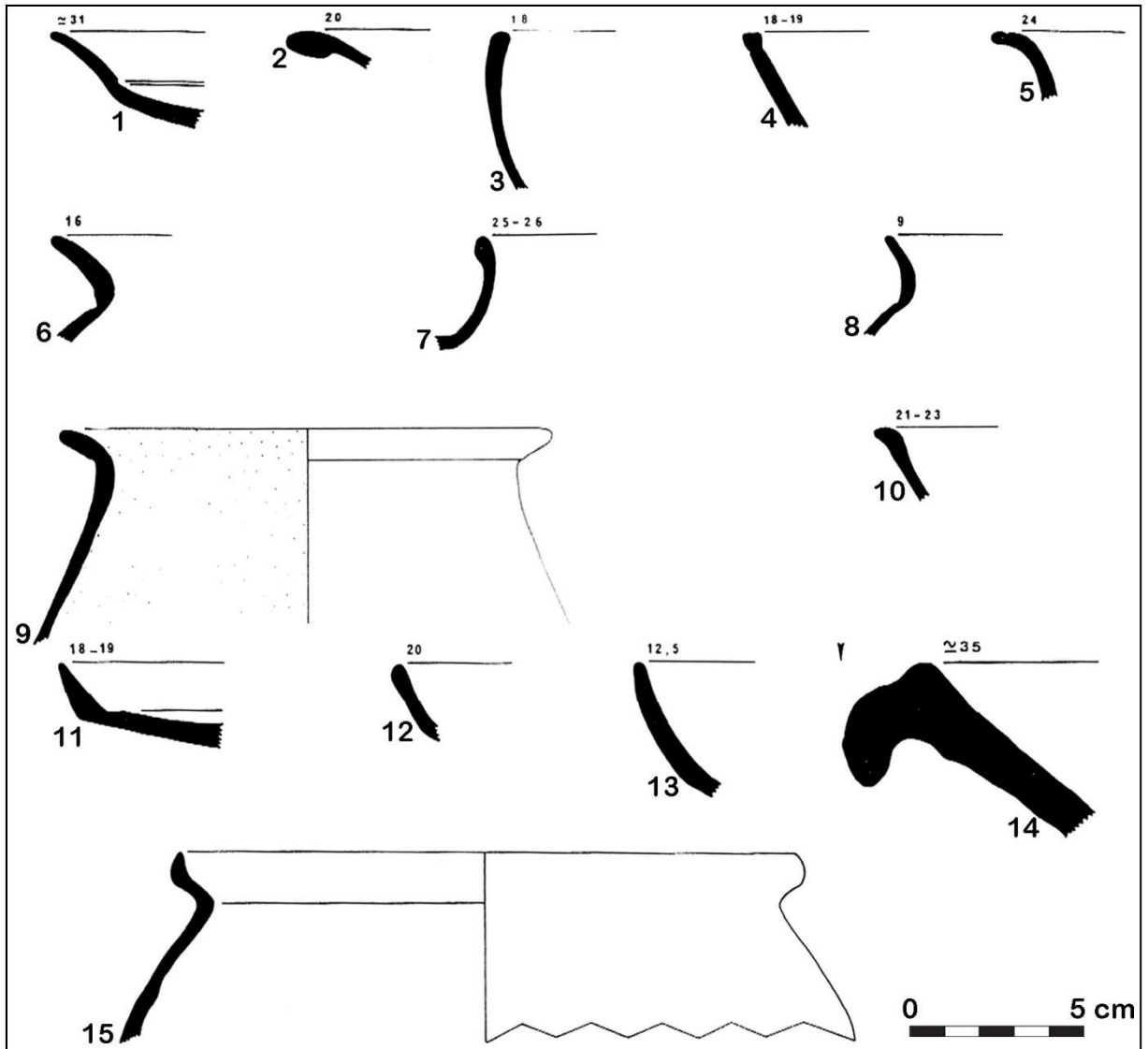
Réchin Fr., *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : Contexte céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Georges Fabre, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1994, Volume 1 p. 226 à 238, Volume 3 Fig. 4.104. à 4.106.

Datation : Le matériel présenté est issu des phases 1a et 1c et d. La première couvrant le règne d'Auguste et les deux suivantes la même période plus celle de Tibère.

Dessins céramiques de la phase 1a :

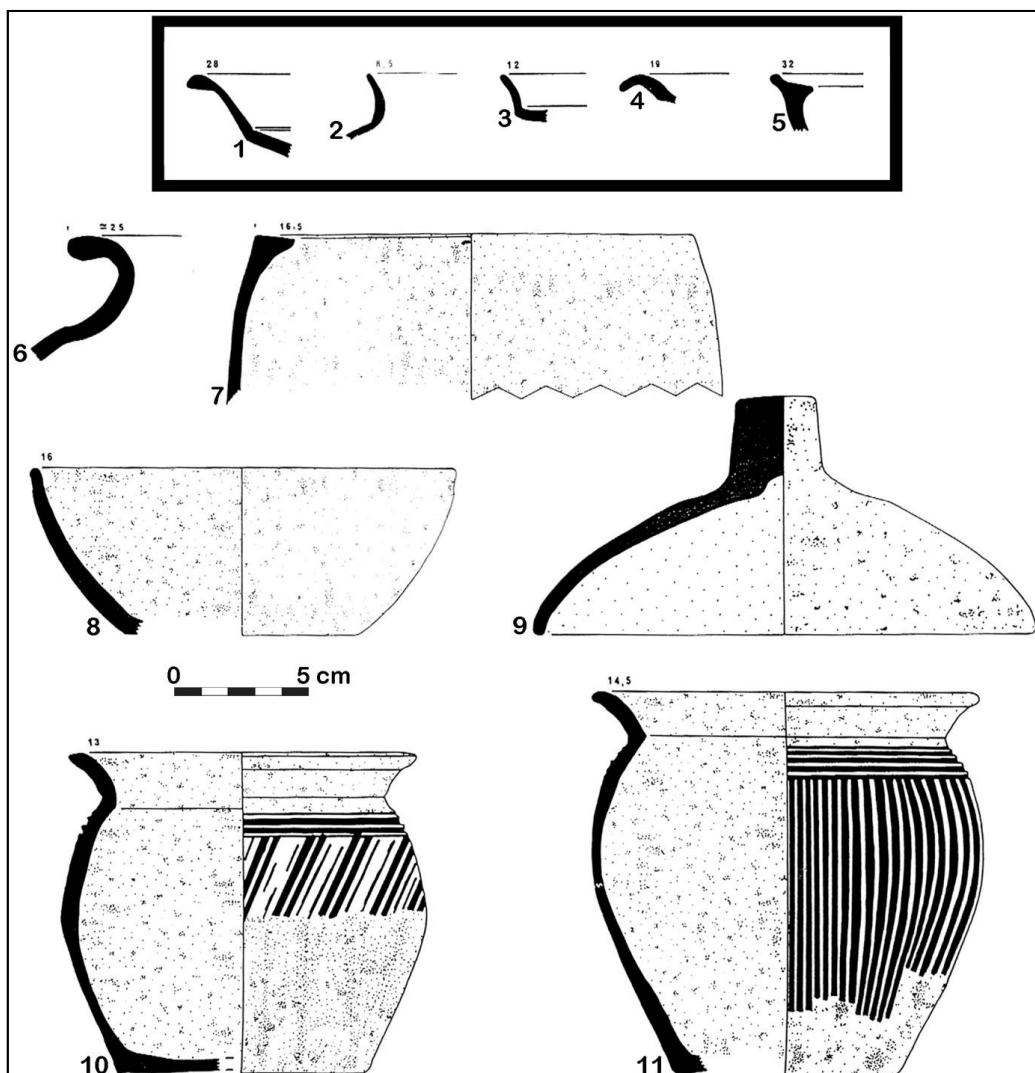


Lescar, pl. 1 - non tournée : fig. n°1, 3 et 4 : pots ; fig. n°2 : jatte (dessins Fr. Réchin).



Lescaur, pl. 2 - tournée : fig. n°1, 2, 11 et 12 : assiettes ; fig. n°3 à 5, 10 et 13 : bols ; fig. n°6 à 9, 15 : pots ;
fig. n°14 : mortier (dessins Fr. Réchin).

Dessins céramiques de la phase 1c et d :



Lescar, pl. 3 - tournée : fig. n°1, 3 et 4 : assiettes ; fig. n°2 : gobelet ; fig. 5 : jatte ; non tournée : fig. n°6, 7, 10 et 11 : pots ; fig. n°8 : bol ; fig. n°9 : couvercle (dessins : Fr. Réchin).

Remarque⁹⁷ :

Le site dont la fouille a révélé plusieurs trous de poteaux et une fosse-dépotoir n'a semble t'il pas été occupé avant les 15 av. J.-C. Le mobilier céramique de la phase 1a comprenait de la céramique commune non tournée à hauteur de 63,08 % contre 31,94 % pour la céramique commune tournée. La vaisselle non tournée représente encore 54,38 % du mobilier céramique total pour la phase 1c et d, contre 24,56 % de céramique commune tournée pour la même période.

⁹⁷ Réchin Fr., p. 232 et 237.

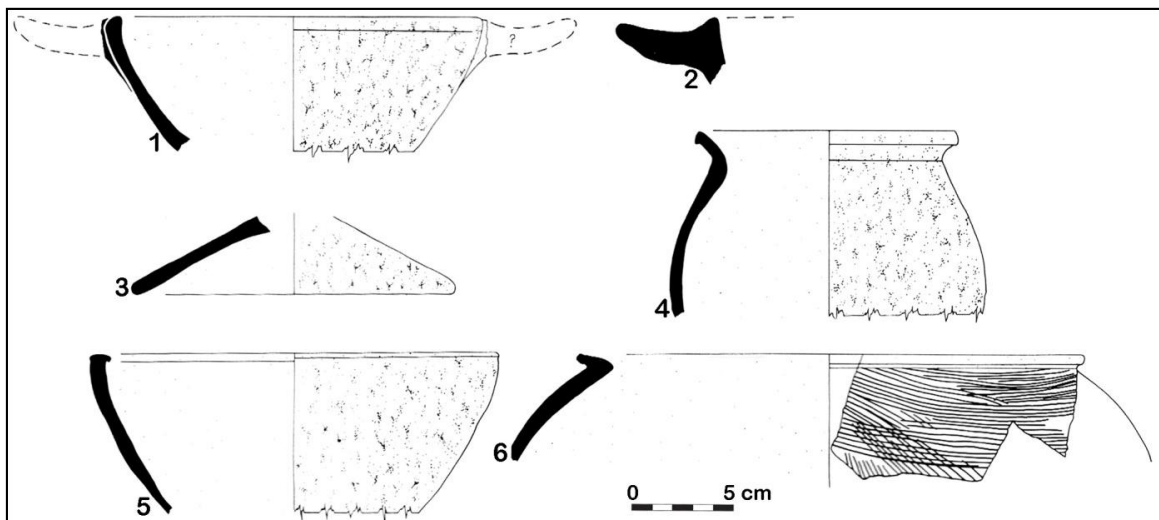
4. 2. 10. *Lugdunum* (Saint-Bertrand-de-Comminges)

Documentation :

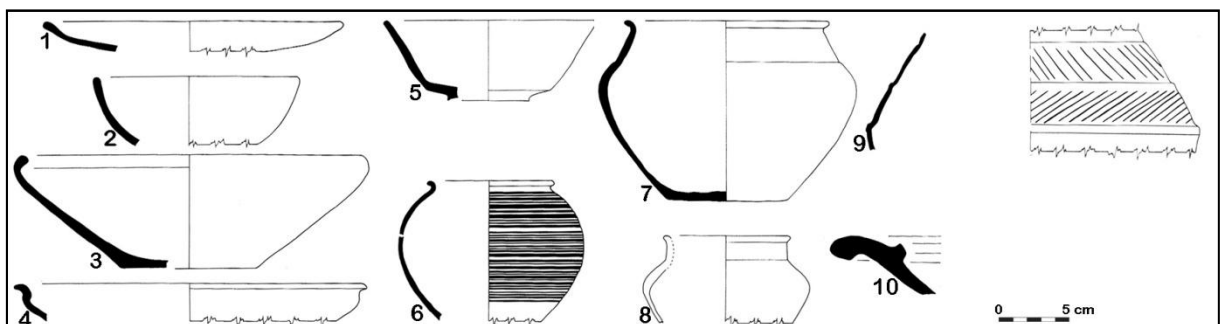
Réchin Fr., *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : Contexte céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Georges Fabre, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1994, Volume 1 p. 41 à 74, Volume 3 Fig. 4.10. à 4.24.

Datation : Les us 8344/8356 ont été datées des années 20/15 av. J.-C. Les « couches noires » concernent une période allant des années 15/10 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.

Dessins céramiques des us 8344/8356 :

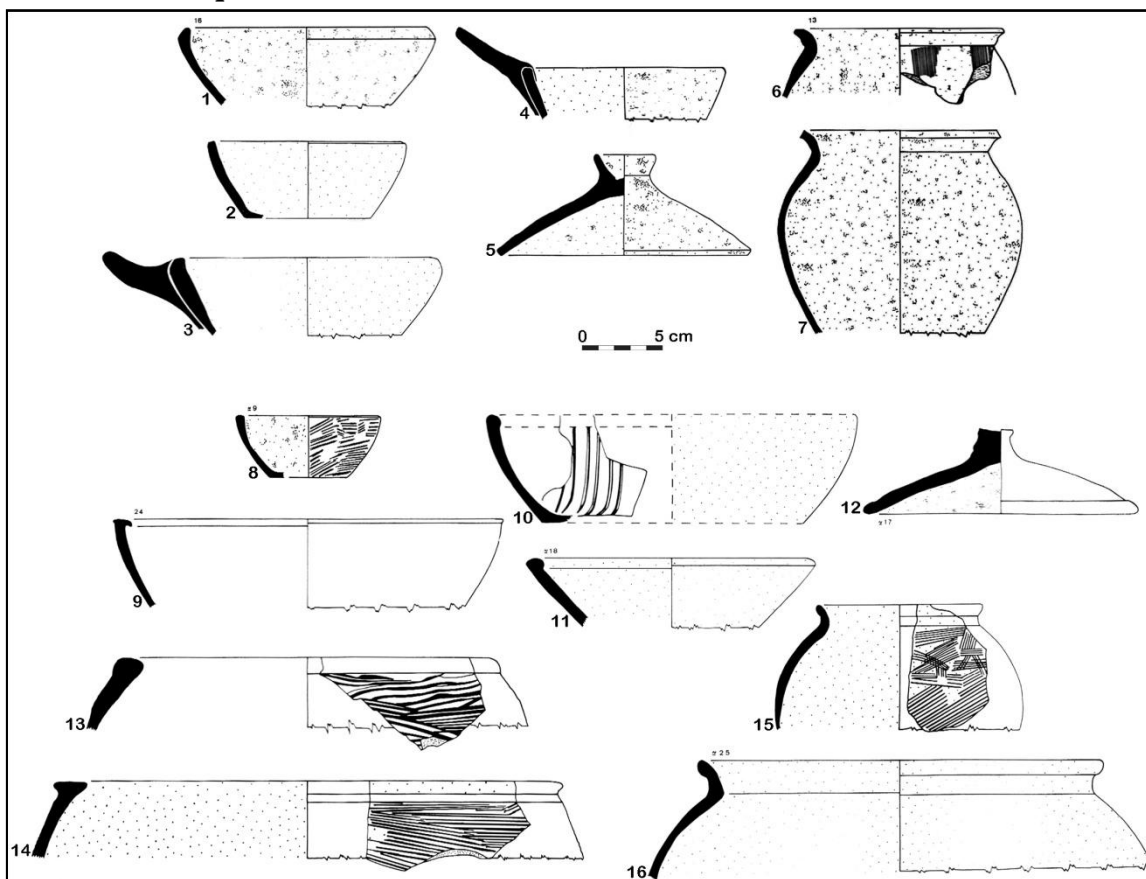


Saint-Bertrand, pl. 1 - non tournée : fig. n°1 et 2 : bols ; fig. n°3 : couvercle ; fig. n°4 et 6 : pots ; fig. n°5 : écuelle (dessins Fr. Réchin).

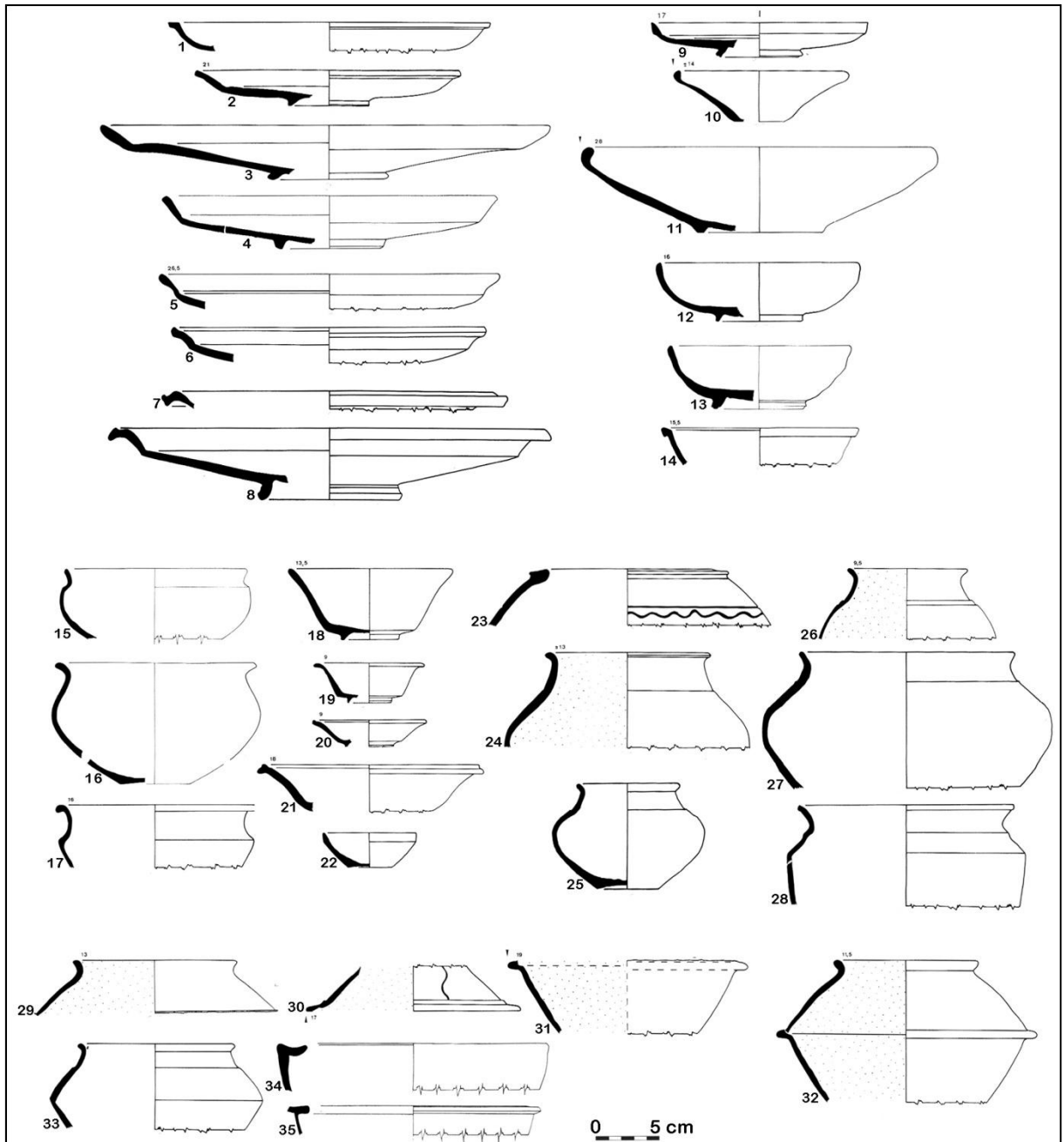


Saint-Bertrand, pl. 2 - tournée : fig. n°1 : assiette ; fig. n°2 et 5 : bols ; fig. n°3 et 4 : écuelles ; fig. n°6 à 9 : pots ; fig. n°10 : mortier (dessins Fr. Réchin).

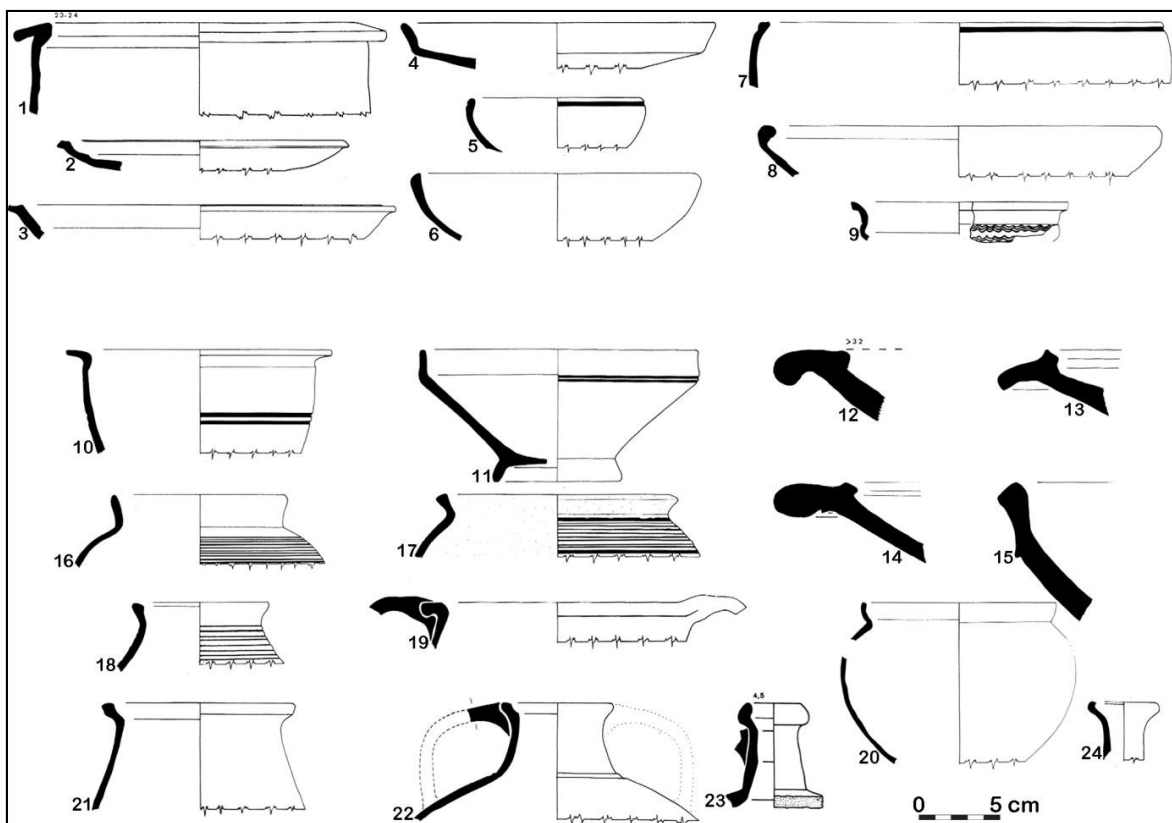
Dessins céramiques des couches noires :



Saint-Bertrand, pl. 3 - non tournée : fig. n°1 à 4 : bols ; fig. n°5 : couvercle ; fig. n°6 et 7 : pots ; fig. n°8 : bol ; fig. n°9 à 11 : écuelles ; fig. n°12 : couvercle ; fig. n°13 à 16 : pots (dessins Fr. Réchin).



Saint-Bertrand, pl. 4 - tournée : fig. n°1 à 9 : assiettes ; fig. n°10 à 14 : écuelles ; fig. n°15 à 22 : bols ;
 fig. n°23 à 29, 32 à 35 : pots ; fig. n°30 : couvercle (dessins Fr. Réchin).



Saint-Bertrand, pl. 5 - tournée : fig. n°1 : vase ; fig. n°2 à 4 : assiette ; fig. n°5 à 9 : écuelles ; fig. n°10 et 11 : bols ; fig. n°12 à 15 : mortiers ; fig. n°16 à 20 : pots ; fig. n°21 et 22 : pichets ; fig. n° 23 et 24 : cruches (dessins Fr. Réchin).

Remarque⁹⁸ :

Lugdunum est créée *ex nihilo* dans les premières années du règne d'Auguste, elle se voit rapidement dotée d'un ensemble de monuments publics témoignant du statut particulier que prit cette cité. Strabon mentionne en effet l'attribution du droit latin à cette agglomération sous l'exercice de cet empereur. Ce privilège ainsi que cet essor architectural précoce mettent en lumière les « aspirations » des autorités romaines sur cette cité en matière de « contrôle des populations locales » et de « diffusion des modèles romains de civilisation »⁹⁹. Le temps de l'analyse du mobilier céramique de cette cité venu, il conviendra de garder à l'esprit toutes les précisions évoquées plus haut.

⁹⁸ Réchin Fr., 1994, p. 41.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 41.

4. 3. Synthèses de productions céramiques réalisées par différents chercheurs

4. 3. 1. Synthèse de Christophe Sireix :

Documentation :

Sireix Ch., « Officines de potiers du second âge du Fer dans le sud ouest de la Gaule : Organisation, structures de cuisson et productions » dans *Aquitania* XXII, 1994, p. 96 à 109.

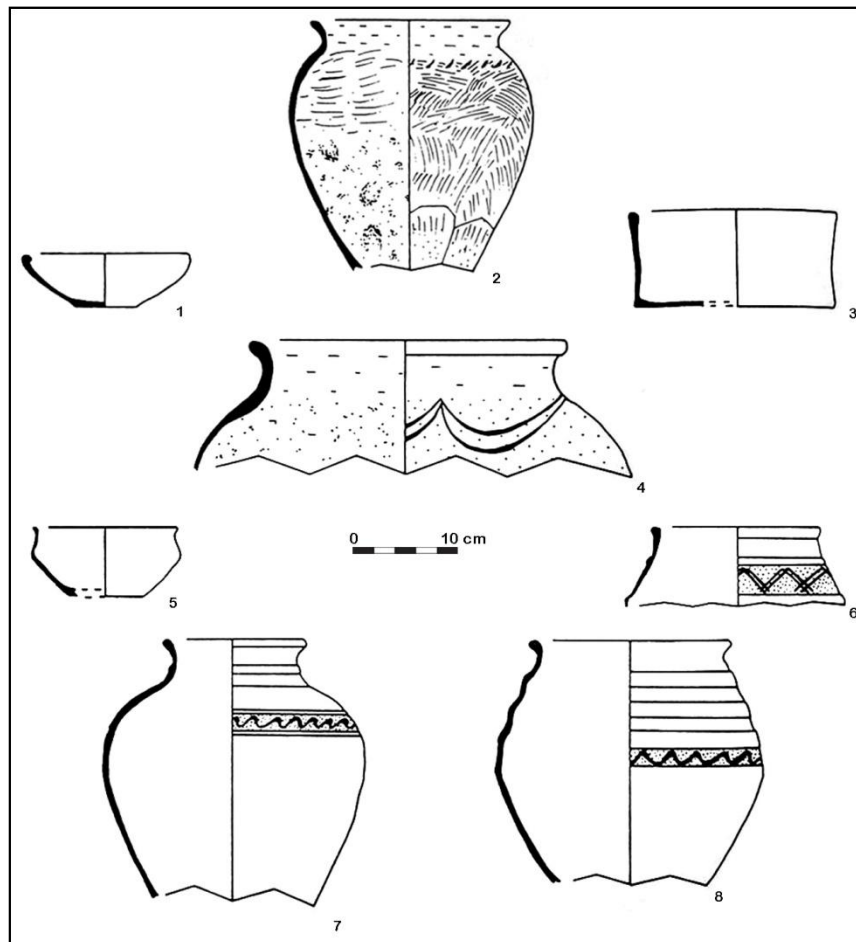


Fig. 66 – La production des fours de « Lacoste » à Mouliets-et-Villemartin, 1 à 4 : formes courantes, 5 à 8 : formes rares (dessins Ch. Sireix).

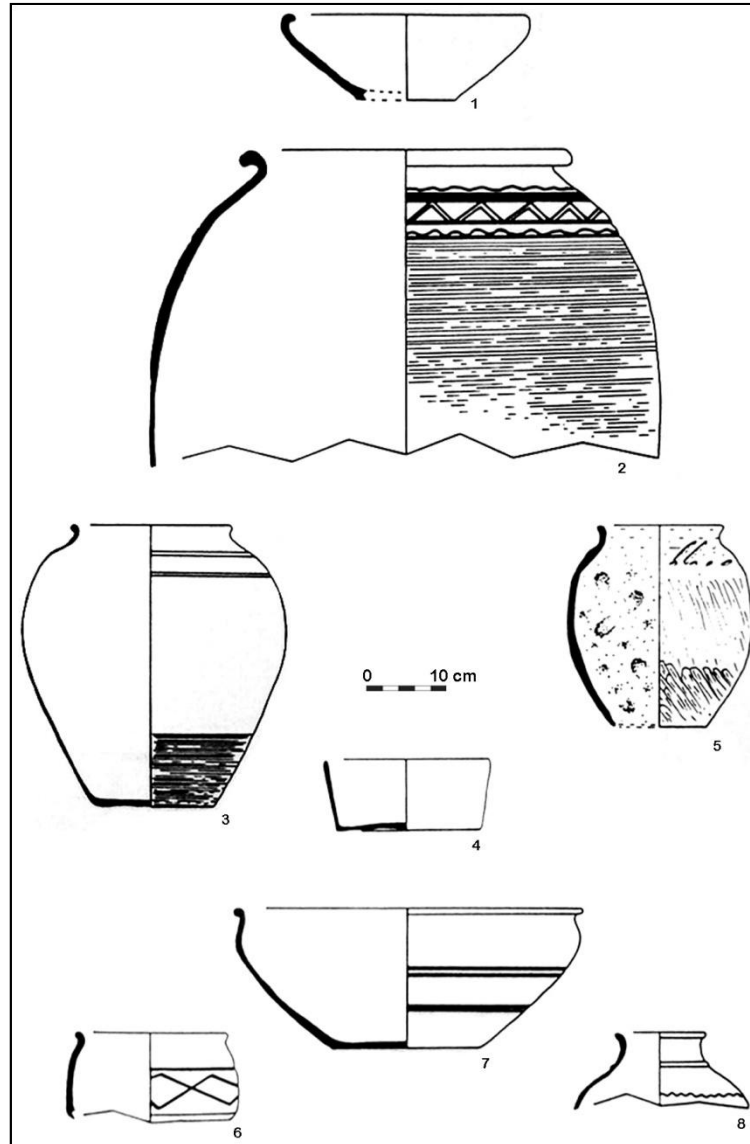


Fig. 67 – La production des fours de « La Gravisse » à Aiguillon, 1 à 5 : formes courantes, 6 à 8 : formes peu fréquentes (dessins Ch. Sireix).

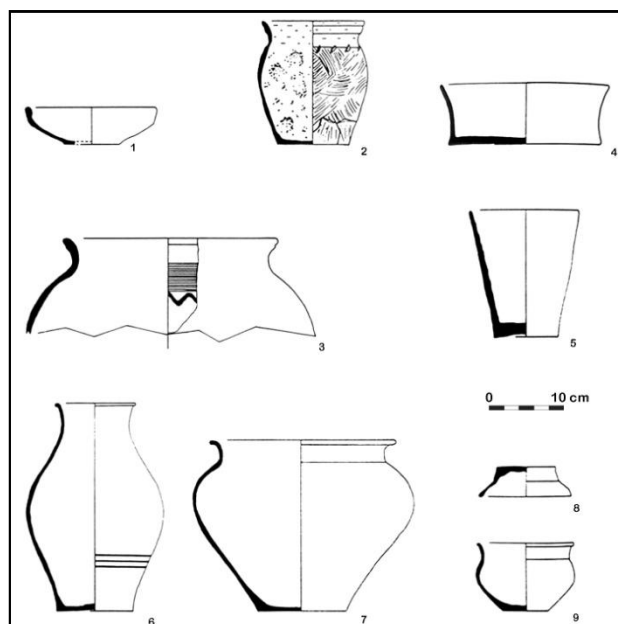


Fig. 68 – La production des fours du « Bourg » à Lagrùère, 1 à 5 : formes courantes, 6 à 9 : formes peu fréquentes.

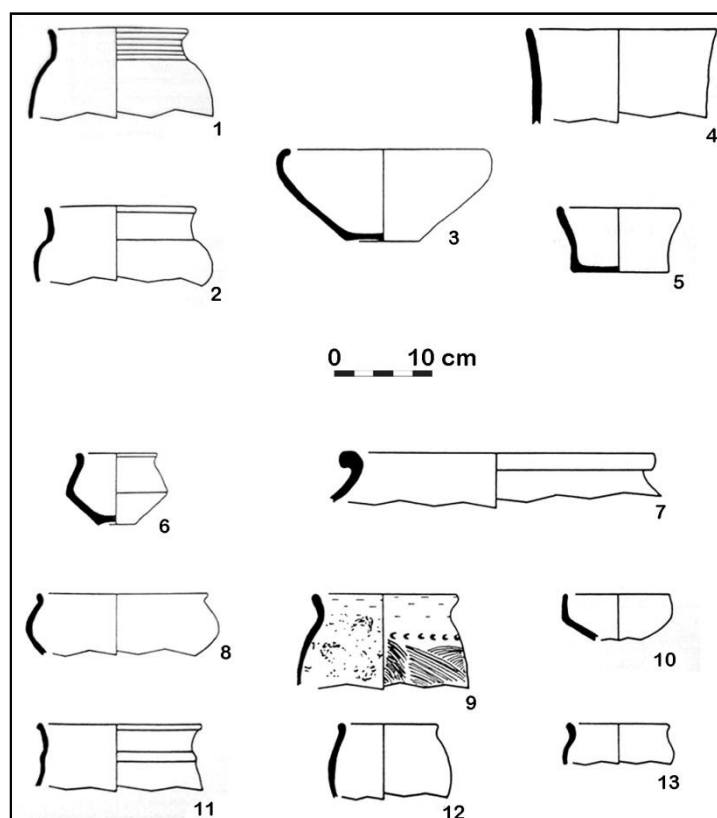








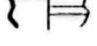
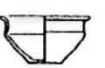

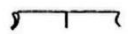


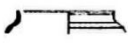
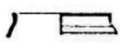
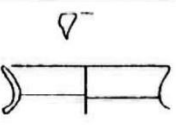
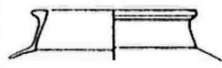





Fig. 69 – La productions des fours de Sos, 1 à 5 : formes courantes, 6 à 13 : formes peu fréquentes (dessins d'après Y. Marcadal).

4. 3. 2. Synthèse de Philippe Gardes :







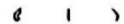

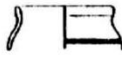



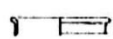




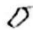
Documentation :

Gardes Ph., « Territoires et organisations politique de l'Aquitaine pré-augustéenne : Pour une confrontation des sources », dans : GARCIA (Dominique) VERDIN (Florence) sous la dir. de] - *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV^e colloque international de AFEAF Martigues 1-4 juin 2000, Paris, Editions Errance, 2002, p. 48-65.

FORME		MARSAN	BORN-BUCH	ÁDOUR-GAVES
1	a			
	b			
2				
3			 	 
4				
5				
6				
7				

Section en blanc : céramique non tournée
Section en noir : céramique tournée

Fig. 70 – Tableau récapitulatif des principales formes du faciès ouest-aquitain.

FORME	LECTOUROIS	PAYS D'AUCH	EAUZE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Section en blanc : céramique non tournée
Section en noir : céramique tournée

Fig. 71 – Tableau récapitulatif des principales formes du faciès est-aquitain.

Table des matières

1. Corpus littéraire	2
Introduction	3
1. 1. Polybe.....	4
1. 2. Cicéron	5
1. 3. César.....	7
1. 4. Diodore de Sicile.....	17
1. 5. Strabon	21
1. 6. Tite-Live.....	30
1. 7. Tibulle	30
1. 8. Pomponius Mela.....	31
1. 9. Pline l'Ancien	32
1. 10. Lucain.....	33
1. 11. Ptolémée.....	33
1. 12. Appien	35
1. 13. Irénée de Lyon.....	36
1. 14. Dion Cassius.....	36
1. 15. Eutrope	37
1. 16. Sulpice Sévère.....	38
1. 17. Sidoine Apollinaire	39
1. 18. Scholies bernoises de Lucain	39
2. Corpus archéologique	41
Introduction	42
2. 1. Sites péri-garonnais de la Gaule celtique	45
2. 1. 1. Lacoste (Mouliets-et-Villemartin).....	45
2. 1. 2. Plateau de l'Ermitage (Agen).....	52
2. 1. 3. Boé (Bordeneuve-de-Bory)	57
2. 1. 4. Plateau de la Planho (Vieille-Toulouse).....	60
2. 1. 5. Eysses (Villeneuve-sur-Lot).....	65
2. 2. Sites de l'Aquitaine césarienne	75
2. 2. 1. Sos-en-Albret	75

2. 2. 2. Lecture.....	82
2. 2. 3. La Sioutat (Roquelaure)	92
2. 2. 4. Le plateau de Revenac (Le Mas-d'Agenais).....	95
2. 2. 5. Saint-Jean-de-Castex (Vic-Fezensac).....	99
2. 2. 6. Vielle-Tursan.....	101
2. 2. 7. L'Estey du large (Sanguinet).....	105
2. 2. 8. Soulac-sur-Mer.....	108
3. Corpus numismatique.....	113
Introduction.....	114
3. 1. Monnaies d'imitation	116
3. 1. 1. Imitations du statère de Philippe II de Macédoine (ISP-)	117
3. 1. 2. Imitations des drachmes de Rhodè (IRH-).....	118
3. 1. 3. Imitations des drachmes d'Emporion (IEM-).....	120
3. 1. 4. Imitations des monnaies ibériques à légende « <i>Iaka</i> » (IAK-) :	121
3. 2. Monnaies aquitaines.....	122
3. 2. 1. Sotiates (SOT-).....	122
3. 2. 2. Tarbelles (TAR-).....	124
3. 3. Monnaies à la croix	126
3. 3. 1. Drachmes à la croix à « la fleur trilobée » (DCFT-)	128
3. 3. 2. Drachmes à la croix du groupe languedocien (DCL-).....	129
3. 3. 3. Drachmes à la croix du groupe cubiste (DCC-)	130
3. 3. 4. Drachmes à la croix du groupe négroïde (DCN-)	132
3. 3. 5. Drachmes à la croix du groupe flamboyant (DCF-).....	133
3. 3. 6. Drachmes à la croix à la tête triangulaire (DCT-).....	134
3. 4. Monnaies Gauloises	135
3. 4. 1. Bituriges Vivisques (BIV-)	135
3. 4. 2. Nitiobroges (NIT-)	137
3. 4. 3. Pétrucos (PET-).....	138
3. 4. 4. Pictons (PIC-).....	139
3. 4. 5. Santons (SAN-)	141

4. Corpus céramique	143
Introduction	144
4. 1. Sites péri-garonnais de la Gaule celtique	147
4. 1. 1. Lacoste (Mouliets-et-Villemartin).....	147
4. 1. 2. Plateau de l'Ermitage (Agen)	151
4. 1. 3. Plateau de La Planho (Vieille-Toulouse)	154
4. 1. 4. Eysse (Villeneuve-sur-Lot).....	160
4. 2. Sites de l'Aquitaine césarienne	164
4. 2. 1. Sos-en-Albret	164
4. 2. 2. La Sioutat (Roquelaure)	168
4. 2. 3. Vic-Fezensac	177
4. 2. 4. Augusta Auscorum (Auch).....	180
4. 2. 5. L'Estey-du-Large (Sanguinet).....	185
4. 2. 6. Hastings	189
4. 2. 7. Guéthary	192
4. 2. 8. Castéra (Bordes).....	194
4. 2. 9. <i>Beneharnum</i> (Lescar)	196
4. 2. 10. <i>Lugdunum</i> (Saint-Bertrand-de-Comminges)	199
4. 3. Synthèses de productions céramiques réalisées par différents chercheurs.....	203
4. 3. 1. Synthèse de Christophe Sireix.....	203
4. 3. 2. Synthèse de Philippe Gardes	206